

FOOTBALL

OM : amende et suspension après l'agression d'un joueur monégasque

LA COMMISSION de discipline de la Ligue nationale de football a prononcé, jeudi 13 avril, des sanctions à l'encontre de l'Olympique de Marseille à la suite des sévères incidents qui ont marqué le match OM-Monaco du 7 avril. L'entraîneur adjoint, Christophe Galtier, soupçonné d'avoir pris part au passage à tabac du meneur de jeu monégasque Marcelo Gallardo, a été suspendu de toutes fonctions officielles pour une durée de six mois et le club a écopé d'une amende de 500 000 francs - un record - pour « défaut de sécurité ». C'est maintenant à la justice de dire si les plaintes déposées par des joueurs de l'AS Monaco contre plusieurs Marseillais doivent donner lieu à des poursuites.

Lire page 27

La « cagnotte » du téléphone mobile

LE RECOURS britannique à des enchères pour l'attribution des nouvelles fréquences de téléphonie mobile a fait prendre conscience au gouvernement français qu'il risquait de passer à côté de l'équivalent financier de plusieurs « cagnottes ». Sans remettre en cause le principe de l'attribution des licences sur dossier, il envisage d'instituer une sorte de droit d'entrée et d'imposer d'importantes redevances annuelles. Il espère ainsi encaisser plusieurs dizaines de milliards de francs sur quinze ans. Il veut également forcer les opérateurs à déployer rapidement cette nouvelle génération de téléphonie connectée à Internet afin d'assurer à tous l'accès à la société de l'information.

Lire page 21

Contre les OGM



JOSÉ BOVÉ

DES CHAMPS DE COLZA aux rayons des hypermarchés, José Bové traque les organismes génétiquement modifiés. Jeudi 13 avril, au lendemain du vote du Parlement européen favorable à la reprise de la culture des OGM, le dirigeant de la Confédération paysanne continuait sa campagne dans l'Ariège.

Lire page 8 et notre éditorial page 20

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 140 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 200 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 415 - 7,50 F



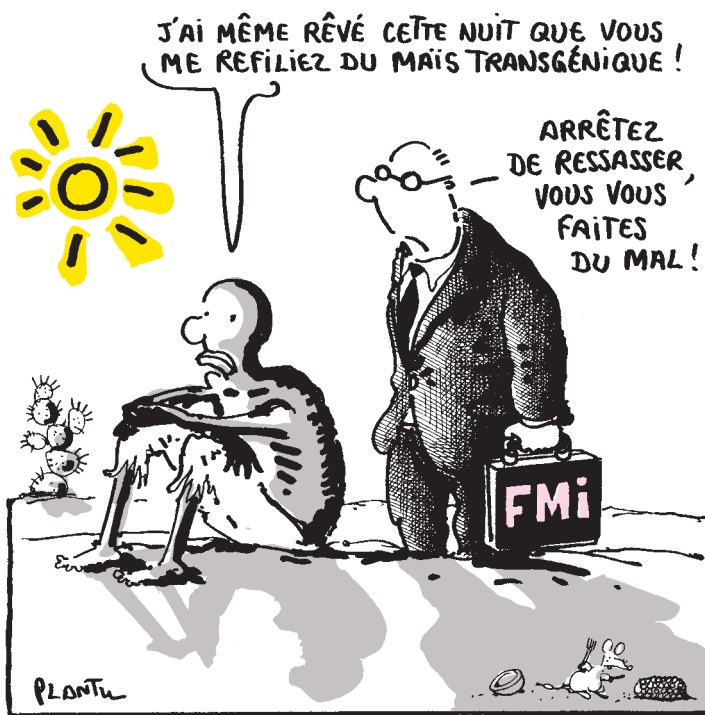
Le FMI face à la misère du monde

- Le FMI et la Banque mondiale tiennent leurs assemblées à Washington dans un climat de contestation ● Leur efficacité dans la lutte contre la pauvreté est mise en cause
- Les « rebelles » de la mondialisation manifestent ● La croissance mondiale sera de 4,2 % en 2000

LES ASSEMBLÉES générales de printemps de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), réunies du vendredi 14 au lundi 17 avril à Washington, se tiennent dans un climat qui rappelle celui de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en décembre 1999. La légitimité même de ces deux institutions, leur rôle dans la lutte contre la pauvreté, la place qu'elles font aux plus démunis de leurs membres, enfin leur mission à l'heure de la mondialisation sont remis en cause.

Nombre d'ONG, d'Eglises, de syndicats, d'associations qui s'étaient mobilisés à Seattle se retrouvent à Washington où ils entendaient manifester dimanche et lundi. Lieu de rendez-vous : la 19^e Rue, qui abrite certains des locaux de la Banque et du Fonds. Mots d'ordre : les méfaits de la mondialisation dans les pays sous-développés, la dette, l'ouverture des marchés.

Mais la contestation ne vient



pas seulement de la rue. Au Congrès des Etats-Unis comme dans l'administration Clinton, nombreux sont ceux qui prônent une réduction, ou un recalibrage, du rôle imparti à la Banque mondiale et au FMI depuis leur création au lendemain de la Deuxième guerre mondiale. La Banque devrait se concentrer sur l'aide aux pays les plus misérables ; le FMI devrait ne plus intervenir que dans les situations d'urgence, comme la crise asiatique.

La Banque et le FMI répondent que la croissance mondiale progresse (4,2 % en 2000). Ils font valoir que la lutte contre la pauvreté enregistre des succès : le groupe de tête des pays en voie de développement connaît une élévation constante de son revenu moyen. Ils s'accordent, en revanche, sur le fait qu'une quarantaine de pays ne décollent pas, au contraire, et restent aux prises avec une irréductible misère.

Lire page 2



UGANDA

Survivants de l'enfer

Peter Ahimbisibwe est un miraculé. Le 17 mars, il échappait à l'incendie de l'église du Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu. Plus de cinq cents adeptes de cette secte, dont la mère de l'enfant ci-dessus, y sont morts, brûlés vifs. Parmi eux, la mère et la sœur de Peter. Il s'est confié à notre envoyé spécial en Ouganda, racontant la secte, ses origines et ses pratiques, ses gourous et leurs mystères.

p. 16-17

« Je ne pouvais marcher vite avec les six enfants. Trois sont morts en route »

DANAN (sud-ouest de l'Éthiopie)
de notre envoyé spécial

Voici un enfant qui va sans doute mourir, un enfant qui va mourir de faim, un enfant éthiopien. Ses bras sont fins comme des allumettes. Ses os semblent prêts à transpercer sa peau fripée. Ses grands yeux, qu'il peine à ouvrir, sont mangés par les mouches. Il ne lui reste même plus la force de les chasser avec ses mains squelettiques. Il s'appelle Abdikadel Muhamad, il a quatre ans et il en paraît deux. Il est dans les bras de sa mère, Kaira. Elle s'est assise sous un arbre pour se protéger de la brûlure du soleil.

Car tout autour, c'est la désolation, des pierres, la terre rouge qui vole en poussière, les rivières et les points d'eau asséchés. La température frôle les 40 degrés. Dans cette région semi-désertique de l'Ogaden, proche de la frontière somalienne, la pluie n'est pas tombée normalement depuis près de trois ans. Le spectre de la grande famine qui tua près d'un million de personnes en 1984-1985 plane. L'odeur de la mort, de la charogne, rôde. Des carcasses de vaches, de moutons et parfois de chameaux gisent çà et là. Ils sont

morts de soif. Après avoir erré en cherchant des pâturages, en attendant en vain la pluie, près de 6 000 bergers nomades, venant parfois de Somalie voisine, ont échoué ici, à Danan, entassés sous de petites huttes de branches couvertes de peaux de bêtes. « Nous avons près de sept morts par jour », assure Omar Adem, le gouverneur du district. Un peu plus loin, des hommes creusent des tombes. On va enterrer deux petits corps.

A 75 kilomètres de là, dans le centre de nutrition intensif de Godé, abrité sous des branches, Choukria, vingt-trois ans, « espère que [son] bébé va s'en sortir ». Ambor Osman, une femme de quarante ans, était riche. Elle avait « vingt-cinq chameaux, cinquante vaches et cent dix moutons ». « Depuis trois ans, raconte-t-elle, la sécheresse a tué les animaux un par un. » Aujourd'hui, il ne lui reste que deux chameaux. Elle a fait plus de 50 kilomètres à pied pour venir ici. Deux de ses quatre enfants sont morts sur la route, de faim, de soif, de maladie.

Shara Adblahi, elle, a marché plus de dix jours pour arriver ici. Son fils de trois ans, qu'elle tient dans ses bras, a le ventre ballonné

né et les côtes saillantes. « Je ne pouvais marcher vite avec les six enfants. Trois sont morts en route. Nous avons décidé de partir quand tous les animaux sont morts, car le troupeau est la seule chose qui nous permet de vivre. Il ne me restait qu'un âne. Il est mort sur la route. Je n'ai jamais vu quelque chose comme cela », dit cette femme d'une quarantaine d'années. « Moi non plus, je n'ai jamais vu une sécheresse comme celle-là », reprend son mari, Barre, cinquante-huit ans, petite barbiche blanche, cheveux poivre et sel. « Si ça continue ainsi, dit-il en montrant le ciel, après les animaux, ce sont les gens qui vont mourir. »

En Éthiopie, un des pays les plus pauvres du monde, l'espérance de vie moyenne des 60 millions d'habitants est de quarante-trois ans. Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans. Selon l'Unicef, trois enfants sur quatre souffrent de malnutrition chronique. « La crise alimentaire est permanente », explique le directeur local de la Banque mondiale. Mais, à cause de la sécheresse, « c'est pire cette année ».

Jean-Baptiste Naudet



HOMMES

Le loisir comme style

L'accroissement du temps libre affranchit l'homme des contraintes sociales vestimentaires. Le vêtement de loisir - la parka, le blouson (photo) - en profite pour gagner en élégance et pour reconquérir des fibres à la fois nobles et modernes.

p. 29

Quelques faits sur le Kosovo

L'HISTOIRE de la guerre du Kosovo reste à écrire, un an après les frappes de l'OTAN sur la Serbie. De la suppression de l'autonomie de la province par Slobodan Milosevic en 1989 à l'entrée de la Force de maintien de la paix au Kosovo (la KFOR) à Pristina, à la mi-juin 1999, dix ans se sont écoulés : les occasions de conflit ont été plus nombreuses que les tentatives de paix.

La guerre n'a pas commencé le 24 mars 1999, quand sont tombées les premières bombes de l'opération dite « Force alliée ». Pendant deux années, Belgrade a mené une guerre larvée contre la majorité albanaise du Kosovo. Longtemps, celle-ci y a répondu par un large mouvement de résistance passive : il réclamait le retour à ce statut d'autonomie avancée aboli par Belgrade. En février 1996 apparaît un mouvement plus radical, l'Armée de libération du Kosovo (UCK) : elle prône le recours aux armes et l'indépendance de la province.

Cet arrière-plan doit être gardé en mémoire quand on veut examiner les conditions dans lesquelles l'Alliance atlantique s'est, pour la première fois de son histoire, lancée dans une opération militaire.

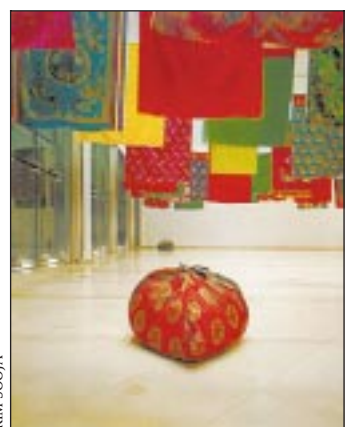
Alain Frachon et Daniel Vernet

Lire la suite page 20

Depuis plusieurs mois, deux tentatives complémentaires sont en cours, notamment en France, visant à remettre en cause le récit des événements fait, à chaud, au printemps 1999 (dans l'hebdomadaire *Marianne*, la revue *Le Débat*, le mensuel *Le Monde diplomatique*).

La première tentative a pour but de montrer que l'intervention de l'OTAN a, en fait, provoqué la catastrophe qu'elle était supposée enrayer. La seconde veut démontrer que les journalistes se sont laissés manipuler par l'Organisation atlantique.

Il s'agit ici de rappeler quelques faits et quelques interrogations sur quatre points, sujets à controverse : la situation sur le terrain avant l'intervention de l'OTAN ; le massacre de Racak, le 15 janvier 1999, présenté par beaucoup de responsables occidentaux comme un « tournant » dans leur appréciation de la situation au Kosovo ; l'échec des négociations de Rambouillet et de Paris ; enfin, le débat sur le nombre des victimes albanaises de la répression serbe.



ARTS PLASTIQUES

Ambitieuse Corée

La troisième Biennale d'art contemporain de Kwangju témoigne de la place centrale que veut occuper la Corée du Sud sur le marché asiatique de la création. Des artistes du monde entier s'y retrouvent, tandis qu'à Séoul la Coréenne Kim Sooja expose ses baluchons (photo).

p. 32

International.....	2	Tableau de bord.....	24
France.....	8	Aujourd'hui.....	27
Société.....	12	Météorologie.....	30
Régions.....	15	Jeux.....	30
Horizons.....	16	Carnet.....	31
Entreprises.....	21	Culture.....	32
Communication.....	23	Guide culturel.....	34
Abonnements.....	23	Radio-Télévision.....	35

ÉCONOMIE ONG, syndicats et organisations religieuses préparent une série de manifestations, à Washington à l'occasion des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et

de la Banque mondiale. ● **LES MANIFESTANTS** veulent dénoncer les méfaits de la mondialisation pour les pays en développement. Ils réclament un effacement total de leur dette.

● **UNE RÉFORME** drastique du FMI et de la banque mondiale est réclamée par le Congrès américain. Pour Washington, le Fonds doit se consacrer essentiellement à l'octroi de facilités de

trésorerie en temps de crise. ● **LA PAUVRETÉ** décroît dans le monde en moyenne, selon les statistiques publiées par la Banque mondiale, mais elle augmente dans certains pays, no-

tamment en Afrique et en Asie du Sud. Leur dette doit être réduite, ont décidé les pays du G 7. Mais la croissance démographique devrait rendre ce geste insuffisant.

Le rôle et l'efficacité du FMI et de la Banque mondiale contestés

Les institutions de Bretton Woods, dont l'assemblée générale débute à Washington, sont accusées, d'une part par les Américains d'être dépendieuses et, d'autre part par les ONG et les militants anti-mondialisation de ne pas parvenir à aider les pays les plus démunis

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Les assemblées de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui ont lieu du 12 au 17 avril, sont tout entières centrées, à l'intérieur des bâtiments comme dans la rue, sur la légitimité des institutions de Bretton Woods, sur le rôle qu'elles doivent jouer dans la lutte contre la pauvreté et sur leur contribution à la croissance mondiale.

Depuis le début de la semaine, ONG, syndicats et organisations religieuses organisent une série de manifestations, qui doivent culminer dimanche et lundi autour de la 19^e Rue, siège du FMI et la Banque mondiale, sur le thème de l'effacement de la dette, des méfaits de la mondialisation et des effets pervers de l'ouverture des marchés pour les

pays en développement, qui profitent, disent-ils, essentiellement aux multinationales.

Face à cette bronca, les responsables du Fonds et de la Banque se sont empressés d'allumer des contre-feux. D'un seul cœur, les dirigeants des institutions de Bretton Woods ont affirmé qu'ils poursuivaient les mêmes objectifs que les manifestants. « C'est un peu démoraleant que de voir des gens se mobiliser pour la justice sociale quand c'est exactement ce que nous faisons chaque jour. Il n'y a aucun thème que je ne sois prêt à discuter. Je regrette seulement que ce débat soit bloqué par une tentative de nous empêcher de nous réunir », a déploré James Wolfensohn, président de la Banque mondiale. « La mondialisation représente le seul moyen de faire accéder la population mondiale au même niveau

que celui des pays industrialisés (...). Ce que nous essayons de faire est d'aider les gens dans les pays pauvres à obtenir les mêmes chances que les gens des pays riches. Les habitants des pays riches y sont parvenus en ouvrant leurs frontières », a plaidé Stanley Fischer, directeur général par intérim du FMI, jusqu'à l'arrivée de l'Allemand Horst Köhler début mai.

SITUATIONS D'URGENCE

S'il ne s'agissait que de faire face à un mouvement d'opinion, aussi organisé soit-il, les deux institutions ne s'en trouveraient pas déstabilisées outre-mesure. Leur adversaire le plus acharné est d'un autre calibre. C'est du Congrès américain que viennent en effet les attaques les plus virulentes, lui qui vient de se voir remettre un rapport (signé par l'universitaire Allan Meltzer) préconisant une réorientation drastique à la baisse des rôles de chacune des institutions. Le Congrès ne veut pas se montrer généreux envers l'aide au tiers-monde ; il entend se présenter comme le gardien des cordons de la bourse en cette année électorale américaine.

A Washington, l'administration Clinton veut, elle aussi, réduire le rôle des institutions financières internationales au profit du secteur bancaire privé. « La Banque mondiale et les banques de développement [régionales, comme la Banque inter-américaine ou la Banque asiatique] n'ont rien à faire dans les pays qui ont accès aux marchés des capitaux et doivent concentrer leurs efforts sur la lutte contre la pauvreté et les maladies

comme le sida et la malaria », a répété cette semaine Larry Summers, le secrétaire au Trésor américain, qui pense que le FMI devrait limiter son intervention aux situations d'urgence et aux prêts à court terme. Dans un esprit opposé mais dans une démarche qui va dans le même sens, les ONG prônent la disparition des institutions de Bretton Woods ou leur transformation en organismes techniques qui cesseraient d'imposer leurs conditions aux pays

en développement. A l'inverse des Etats-Unis, les autres pays développés, notamment les Européens, et les institutions elles-mêmes souhaitent que le Fonds monétaire et la Banque mondiale continuent à jouer un rôle de premier plan. « Dire que les politiques macro-économiques ne sont pas les mêmes partout et que les pays en développement n'ont pas les mêmes droits que les pays riches, ce n'est pas acceptable », répond Stanley Fischer aux ONG. Néanmoins,

Joseph Stiglitz, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, a déclaré jeudi qu'« il faut soit trouver un moyen d'avoir davantage de représentation du monde du travail et de la société civile au conseil [du FMI] et changer la répartition des droits des pays, soit circonscrire l'action du FMI ». Il a ironisé sur le fait que « les démocraties ont abandonné depuis longtemps le critère de richesse dans leur façon de voter ». Surtout à un moment où les pays sous programme du FMI ont le sentiment de se trouver « sans voix et sans pouvoir » face à des « politiques définies par des institutions largement dominées par les pays du G 7 et la communauté financière ».

Un moyen terme devra être trouvé. La situation dans les pays les plus pauvres ne s'est guère améliorée ces dernières années – comme vient de le rappeler la Banque mondiale (voir ci-dessous) – et, pour eux, la potion magique de la mondialisation et du libre-échange reste un breuvage désagréable et inefficace.

Patrice de Beer
et Babette Stern

Le déficit commercial américain menace la croissance

Les Etats-Unis vont presser une fois de plus le Japon et l'Europe de stimuler leur croissance à l'occasion du G 7 qui doit réunir, samedi 15 avril à Washington, les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales des sept pays les plus riches. « Il est essentiel que tous les pays du G 7 prennent les mesures nécessaires pour promouvoir la reprise afin de diminuer les déséquilibres extérieurs exacerbés par leurs rythmes très différents de croissance au cours des récentes crises financières », a déclaré jeudi Lawrence Summers, le secrétaire au Trésor américain.

Washington veut que l'Europe et le Japon agissent « de façon urgente » afin de créer davantage de croissance plutôt que de forcer les Etats-Unis à freiner leur propre expansion. Les Etats-Unis ont l'œil notamment fixé sur le Japon, auquel ils demandent de relancer durablement sa demande intérieure pour que l'économie nipponne ne soit plus tirée par les exportations, source importante du déficit commercial américain record.

FMI : premières pistes pour une réforme

Les Etats-Unis ont préparé un ensemble de propositions en vue d'une réforme du Fonds monétaire international. Ils veulent obtenir que les pays qui font appel aux prêts du FMI soient forcés à les rembourser au plus vite pour éviter à celui-ci d'être engagé dans des mesures de restructuration à long terme – rôle davantage dévolu à la Banque mondiale. Pour Washington, le Fonds doit se consacrer essentiellement à l'octroi de facilités de trésorerie en temps de crise.

D'après les informations du *Financial Times*, Washington va soumettre ses propositions dès dimanche 16 avril au comité monétaire et financier du Fonds (anciennement « comité intérimaire »), où siègent les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays membres du Fonds. En ce qui concerne la France, ce sera la première occasion pour Laurent Fabius, le nouveau ministre des finances, d'offrir une prestation internationale.

Réduire la pauvreté dans le monde : objectif ambitieux, réalisations modestes

WASHINGTON

de nos envoyés spéciaux

Lutter contre la pauvreté, pour l'amélioration des conditions de vie dans le monde, n'est-ce pas ce que tentent de faire depuis vingt-cinq ans les pays les mieux dotés, les plus riches grâce à l'aide au développement ? N'est-ce pas la mission de la Banque mondiale et des banques régionales de développement ? Et pourtant, les chiffres sont là, désespérants : selon le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, sur une population mondiale de 6 milliards de personnes – dont 4,8 milliards habitent dans des pays en développement –, 2,8 milliards vivent avec moins de 2 dollars par jour, dont 1,2 milliard avec moins d'un dollar par jour (une récente imprécision de la Banque mondiale avait conduit *Le Monde* à additionner par erreur les deux chiffres, voir notre édition du 30 mars).

L'édition 2000 des Indicateurs mondiaux du développement, un document statistique annuel publié jeudi 13 avril par la Banque mondiale, rappelle qu'un sixième de la population mondiale – en Amérique, en Europe et au Japon – recevait, en 1998, près de 80 % du revenu de la planète, soit environ 70 dollars par personne et par jour. Dans le même temps, près de la moitié de la population mondiale se partage 6 % du revenu mondial, soit deux dollars par jour. Sur la planète, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (moins de 1 dollar) a décliné de 29 à 24 % de 1990 à 1998. Cette extrême pauvreté recule partout (sauf en Europe de l'Est et en Asie centrale). La pauvreté (moins de 2 dollars) baisse aussi en moyenne, mais ce résultat-là est faussé par la croissance en Chine. Hormis l'Asie de l'Est, la pauvreté augmente notamment en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud.

LE FOSSÉ S'ACCROÎT

Deux groupes de pays pauvres sont ainsi à distinguer : les pays pauvres très endettés (PPTE), dont le revenu moyen par habitant a baissé de 25 % en vingt ans, passant de 400 à 300 dollars par an. Les autres pays pauvres ont connu un sort moins défavorable, puisque leur revenu par habitant a plus que doublé, passant de 290 à 580 dollars pendant la même période. Le fossé s'accroît entre ces deux groupes dans différents domaines, en particulier dans celui de l'infrastructure (pourcentage de routes goudronnées, équipement en lignes téléphoniques).

L'une des solutions au problème passe par la réduction jusqu'à 90 % de la dette des PPTE – décision prise en juin 1999 par le G 7 à Cologne. Depuis, la plupart des pays du G 7 ont décidé d'aller jusqu'à 100 %. Reste à convaincre les Etats-Unis. Et à espérer que la croissance mondiale se poursuivra – le FMI prévoit 4,2 % cette année et 3,9 % l'an prochain – et que le cours des matières premières ne baissera pas au détriment des pays en développement.

Cet effort sur la dette sans précédent représenterait 200 milliards de dollars d'après James Wolfensohn – sur une dette totale du tiers monde atteignant 2000 milliards de dollars. Sera-ce suffisant pour amorcer un cercle vertueux ? De nombreuses critiques ont été entendues sur l'inefficacité des actions de la communauté internationale. Selon un rapport des Nations unies, la corruption coûte extrêmement cher, particulièrement en Afrique où 30 milliards de dollars d'aide internationale ont été détournés. De son côté, la Banque mondiale estime que la corruption peut réduire le taux de croissance d'un pays de 0,5 % à 1 point par an et une étude du FMI a montré que les investissements issus de la corruption dans des pays corrompus sont inférieurs à ceux qui sont réalisés là où les pratiques sont relativement plus honnêtes. Selon le programme des Nations unies pour le développe-

Les quarante pays les plus pauvres

La liste des pays pauvres les plus endettés (PPTE) comprend quarante pays.

Leur définition ne s'appuie pas seulement sur le revenu par habitant, mais également sur la part de la dette par rapport au PIB (supérieure à 80 %). Il s'agit des pays suivants, essentiellement situés en Afrique et en Amérique latine : Angola, Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo (RDC), Ethiopie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guyane, Honduras, Kenya, Laos, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Birmanie, Nicaragua, Niger, Rwanda, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Togo, Ouganda, Vietnam, Yémen, et Zambie.

ment (PNUD), la « bonne gouvernance » est le « chaînon manquant » entre la lutte contre la pauvreté et sa réduction effective.

Autre écueil : plus d'une douzaine de pays africains connaissent des guerres civiles. L'Ethiopie et l'Erythrée s'affrontent ; la paix est loin d'être rétablie dans la région des Grands Lacs. Au total, 20 % de la population du continent africain vit dans une zone de conflit et 16 millions de personnes ont été déplacées. A ces chiffres donnés par le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Callisto Madavo, s'ajoutent d'autres maux comme les épidémies de sida ou les catastrophes naturelles.

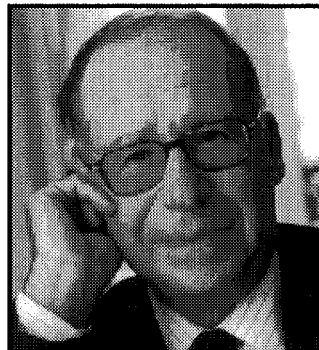
COUP DE POUCE

Les pays africains ou d'Amérique latine ne sont pas les seuls à être touchés. La Banque mondiale rappelle en effet que les pays d'Europe de l'Est et ceux de l'ex-Union soviétique ont également beaucoup souffert. Si, en 1990, très rares étaient ceux qui devaient se contenter de moins d'un dollar par jour, ils sont aujourd'hui 24 millions, soit 5 % du total, et 93 millions doivent se contenter de moins de deux dollars.

Pour toutes ces raisons, les deux grandes institutions de Washington reconnaissent que l'objectif (fixé par l'ONU) de réduire de moitié la pauvreté en 2015 sera difficile à atteindre. Il faudra en particulier pour y parvenir que la réduction de la dette ne se fasse pas aux dépens de l'aide au développement. Et, en cette période où la croissance est vive dans les pays développés – si l'on excepte le Japon –, les conditions paraissent remplies pour mettre un terme à l'érosion permanente, depuis quelques années, de l'aide publique. Les Etats-Unis se distinguent avec une aide infime (seulement 0,1 % par rapport au PIB, le taux le plus bas des pays industrialisés en dépit d'une croissance économique exceptionnelle).

Ce coup de pouce supplémentaire pourra-t-il faire la différence ? A défaut, les pays les plus endettés risquent au mieux de faire du sur-place. Comme l'a reconnu M. Wolfensohn, « si l'on regarde les treize dernières années, nous avons probablement sorti de la pauvreté absolue entre 300 et 400 millions de personnes. Mais le nombre de pauvres est resté à peu près le même en raison de la croissance démographique ».

Ba. S. et P. de B.



Polytechnicien, ancien dirigeant de Peugeot, F. PERRIN-PELLETIER anime le GAIPARE depuis 1992.

François PERRIN-PELLETIER
Président de l'Association GAIPARE
est heureux d'annoncer le lancement de

GAIPARE - Sélection nouveau contrat multi-supports, multi-gestionnaires

la transparence d'un contrat d'assurance-vie négocié pour multiplier les performances en divisant les risques.

- 29 fonds, dont le fameux fonds Gaipare en francs et 5 fonds profilés.
- Les avantages de la diversification sur les principaux marchés et sur différents secteurs.
- L'expertise de grands gestionnaires internationaux : AGF Asset Management, Crédit Lyonnais, Fidelity, INVESCO Investments, Sanpaolo, State Street et Templeton.
- Des frais d'entrée réduits.
- La possibilité de retraits sans pénalités sur les fonds en francs.
- Le cadre fiscal privilégié de l'assurance-vie avec AGF-Vie (Groupe Allianz).
- La force et la transparence d'une authentique Association, forte de 77 000 adhérents.

Association GAIPARE
20, rue Le Peletier - 75009 Paris



Le juge Guzman ordonne l'arrestation d'un général proche de Pinochet

Il poursuit son enquête sur les disparitions d'opposants

L'ARRESTATION du général en retraite, Carlos Forestier, qui était le numéro deux de l'armée de terre sous le régime du général Augusto Pinochet (1973-90), a été ordonnée, jeudi 13 avril, par le magistrat chargé du dossier de l'ancien dictateur chilien, a-t-on appris de source judiciaire à Santiago.

Le juge Juan Guzman Tapia, qui instruit plus de 80 plaintes déposées contre l'ancien homme fort du Chili dans son pays, a décidé de traduire en justice le général Forestier pour sa responsabilité dans l'enlèvement et la disparition de dix opposants au régime militaire, un mois après le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

Le général Forestier est le militaire à la retraite de plus haut rang auquel la justice chilienne a décidé jusqu'ici de demander des comptes pour les assassinats, disparitions et violations des droits de l'Homme sous le régime militaire. Il était commandant en chef adjoint de l'armée de terre que le général Pinochet a commandée jusqu'en mars 1998, date à laquelle l'ex-dictateur était devenu sénateur à vie.

UNE VINGTAINE DE CADAVRES

Les opposants disparus, en ce qui concerne le dossier incriminé, étaient principalement des militants de gauche, dont plusieurs responsables du Parti socialiste de l'actuel président Ricardo Lagos, arrêtés à Iquique et transférés à Pisagua (à 1 530 km au nord de Santiago), une localité côtière où le régime militaire avait ouvert un camp de détention. En juin 1990, trois mois après le rétablissement de la démocratie

au Chili, une fosse secrète, contenant les restes d'une vingtaine de cadavres, avait été découverte à Pisagua.

Quatre autres généraux à la retraite, Sergio Arellano, Humberto Gordon, Arturo Alvarez y Hernan Ramirez, se trouvent actuellement en détention dans le cadre des procédures judiciaires ouvertes depuis juin 1999 sur d'autres dossiers portant sur des exécutions, disparitions et assassinats d'opposants à la dictature du général Pinochet.

Par ailleurs, l'ex-chef-adjoint de la police politique (DINA) de Pinochet, l'officier Pedro Espinoza, a refusé, jeudi 13 avril, de répondre aux questions posées par la justice américaine dans le dossier concernant cette fois l'assassinat de l'ancien ministre chilien des affaires étrangères, Orlando Letelier, il y a vingt-quatre ans à Washington. Selon son avocat, l'officier à la retraite, aujourd'hui incarcéré à la caserne du Commando des télécommunications de l'armée, à Penalolen (Santiago) n'a pas voulu répondre aux dix-neuf questions du juge américain, Joaquin Billard, qui a rouvert une enquête sur l'affaire, pour des raisons «*juridiques*». Il nie qu'«*il ait joué un rôle dans la mort d'Orlando Letelier. Les déclarations qu'il a faites à ce sujet figurent dans le dossier de son procès qui a eu lieu devant la Cour suprême chilienne elles peuvent être demandées*». Espinoza et l'ancien général, Manuel Contreras, avaient été condamnés à des peines d'emprisonnement comme commanditaires de l'attentat perpétré contre Orlando Letelier. — (AFP, Reuters.)

La famille exilée à Miami obtient le maintien provisoire du petit Elian aux Etats-Unis

L'affaire illustre les drames et les déchirements de la communauté cubaine

Le ministre américain de la justice, Janet Reno, a échoué, jeudi 13 avril, dans sa tentative de ramener le petit Cubain Elian Gonzalez à son père, qui

se trouve actuellement dans la banlieue de Washington. Une cour d'appel a en effet accordé un maintien temporaire d'Elian aux Etats-Unis. Le dé-

partement de la justice devait réagir, vendredi, mais ne veut pas recourir à la force pour régler une affaire qui dure depuis plus de quatre mois

MIAMI

de notre envoyée spéciale
«*Si cette affaire est si importante pour nous et si difficile à comprendre pour les autres, c'est parce qu'elle touche à la famille. Et parce que tous, nous, Cubains, avons été protagonistes, victimes ou témoins de la destruction de la famille provoquée par Castro.*» Pour Carlos Vitoria, écrivain cubain arrivé à Miami il y a vingt ans, la saga Elian Gonzalez met en relief l'un des effets les plus douloureux de l'exil cubain : «*Tous, nous avons dû quitter des êtres chers, tous nous avons connu la difficulté de nous retrouver. Et que Castro aujourd'hui se présente comme le pater familias, c'est un comble.*»

Il n'est pas un Cubain, à Miami, qui n'ait une tragédie familiale enfoncée dans son passé. Ramon Saul Sanchez, leader du mouvement Democracia et l'un des dirigeants des manifestations organisées depuis l'arrivée du petit Elian Gonzalez en Floride, raconte lui-même comment sa mère, à onze ans, l'a envoyé seul aux Etats-Unis avec son frère cadet, dans les années 60, au début de la révolution cubaine, en pensant pouvoir les rejoindre sans trop tarder. «*Je n'ai jamais revu ma mère, confie-t-il. Elle est morte sans que nous puissions la revoir.*» Elly Chovel, aujourd'hui agent immobilier et jeune grand-mère, est elle aussi arrivée en Floride avec sa petite sœur, sans ses parents, à la faveur de l'opération «*Pedro Pan*» par laquelle, entre décembre 1960 et octobre 1962, 14 000 enfants cubains ont été évacués vers les Etats-Unis où un prêtre catholique, le père Walsh, les a répartis dans des orphelinats ou des familles d'accueil. Elly Chovel et sa sœur ont été placées dans

une famille de Buffalo, près de la frontière canadienne, et n'ont trouvé leurs parents que près de quatre ans plus tard. «*Rétrospectivement, dit-elle, je pense que nous n'aurions pas dû quitter notre pays.*»

La famille Gonzalez, qui a accueilli Elian dans sa petite maison de Little Havana, à Miami, au lendemain du naufrage dans lequel sa

vier), soutient le régime, comme d'ailleurs Juan-Miguel, leur fils, membre du Parti communiste. Mais son frère Delfin a été dix ans prisonnier politique avant de pouvoir quitter Cuba : avant l'exil, la révolution les avait déjà divisés.

La famille Gonzalez a continué à s'entre-déchirer en exil. Si Lazaro (le grand-oncle chez lequel vit

état d'ivresse dans les années 90, et deux fils jumeaux de leur sœur, que l'on a vus au début jouer dans le jardin avec Elian, ont eu maille à partir avec la justice pour des délits plus graves. Depuis que leurs antécédents ont été révélés, on ne les a plus revus dans le jardin constamment placé sous l'œil des caméras.

Lazaro Gonzalez, quarante-neuf ans, mécanicien, arrivé à Miami il y a quinze ans, et sa femme Angela ont une fille de vingt et un ans, Marisleysis, employée de banque, la seule de la famille qui parle couramment l'anglais. Marisleysis, dit-on, sert de mère de substitution à Elian, qui s'est énormément attaché à elle depuis qu'il a été recueilli par cette famille, après avoir vu sa propre mère mourir en mer, et qui partage sa chambre dans la petite maison de Little Havana. La solution idéale, estiment de plus en plus de gens, serait que Marisleysis amène elle-même l'enfant à son père, ce qui faciliterait considérablement la transition d'une famille à l'autre pour un enfant qui a vécu de tels traumatismes. Mais ce souhait logique paraît impossible à réaliser : non seulement Marisleysis, de plus en plus fragile nerveusement, a multiplié les séjours à l'hôpital pour stress et dépression ces dernières semaines, mais les relations sont au plus bas entre la famille Gonzalez de Miami et Juan-Miguel Gonzalez, le père d'Elian, qui apprécie de moins en moins d'être bloqué dans la maison d'un diplomate cubain dans la banlieue de Washington, avec sa deuxième épouse et leur bébé de six mois, en attendant de pouvoir voir son fils.

Sylvie Kauffmann

« Papa, je ne veux pas aller à Cuba »...

Mercredi, le père d'Elian confiait au *New York Daily News* qu'il se sentait «*trahi par [sa] famille de Miami*» et qu'il ne «*pensait pas pouvoir leur pardonner*». Ce qu'il a vu, jeudi 13 avril à la télévision, sur toutes les chaînes et du matin au soir, ne l'aura certainement pas amené à de meilleurs sentiments : une vidéo amateur de son fils, tournée la veille dans la maison de Lazaro, où le petit Elian répète en mâchant un chewing-gum ces mots visiblement appris par cœur : «*Papa, je ne veux pas aller à Cuba. Reste ici toi si tu veux, mais moi je ne veux pas y aller.*» Dénoncée par tous les pédiopsychiatres interrogés comme l'exploitation éhontée d'un enfant de six ans, cette vidéo a choqué l'Amérique. Sourde aux critiques, la famille Gonzalez de Miami et ses onze avocats payés par les organisations d'exilés exigent à présent que Juan Miguel Gonzalez vienne à leur rencontre, à Miami, pour retrouver son enfant, dans l'espoir fou et obstiné qu'il en profitera pour faire défection. — (Corresp.)

mère a disparu, ne fait pas exception à ces drames de l'exil cubain. Divers témoignages permettent de reconstituer l'histoire de cette famille très ordinaire : lorsque Fidel Castro arrive au pouvoir en 1959, les Gonzalez, qui vivent à Cardenas, ont quatre fils - Juan, Lazaro, Manuel et Delfin - et une fille, Georgina. Sur les cinq, aujourd'hui, quarante et un ans plus tard, quatre vivent à Miami et seul Juan, le père de Juan-Miguel Gonzalez et grand-père paternel du petit Elian, vit encore à Cuba où il est policier. Sa femme, Mariela Quintana (l'une des deux grand-mères d'Elian qui sont venues aux Etats-Unis en jan-

Elian, à Miami, et qui refuse de le livrer à son père) et Delfin présentent un front uni en demandant que l'enfant reste aux Etats-Unis, Manuel - dit «*Manolo*» - a en revanche publiquement pris position en faveur de son retour à Cuba. Manuel et sa femme ont gardé le contact avec Cuba, où ils se rendent régulièrement, et connaissent bien la partie de la famille restée à Cardenas. Depuis l'affaire Elian, les deux frères Lazaro et Delfin ne parlent plus à «*Manolo*». Selon le *New York Times* et le *Miami New Times*, Lazaro et Delfin Gonzalez ont tous deux été interpellés à deux reprises chacun pour conduite en

« Sealand », version virtuelle des « châteaux en Espagne »

MADRID

de notre correspondante

Rien n'y manquait. Un nom de paradis de bande dessinée : «*Sealand* ». Un drapeau, à trois bandes horizontales, rouge, blanc et noir. Des «*princes*» et des ministres plénipotentiaires comme s'il en pleuvait. Et surtout - surtout - un site Internet. Car la «*principauté de Sealand*», pourrait être la version moderne des «*châteaux en Espagne*» de jadis : un rêve virtuel proposé à l'imagination. Et aux appétits et naïvetés des navigateurs du Web, qui moyennant finances, se voyaient proposer par les services Internet de la «*Principauté*» nationalité, plaques diplomatiques, passeports et avantages fiscaux.

Tous faux évidemment, à la mesure de la principauté elle-même, en réalité une minuscule plateforme, ancienne base militaire rouillée, destinée à lutter contre les attaques aériennes allemandes, durant la seconde guerre mondiale, perdue en mer, au large de l'Angleterre. Une fois la guerre terminée, elle fut abandonnée. Et vingt ans plus tard, un Britannique, Roy Bates, en prit possession, la proclamant «*Principauté*».

A partir de là, le lien ténu qui conduit des eaux glacées de «*Sealand*» jusqu'au centre survolté de la capitale espagnole est mystérieux. Toujours est-il qu'au cœur de Madrid, sur la grande avenue de la Castellana, une bande d'escrocs avaient établi une pseudo-ambassade de la «*Principauté*», à grand renfort de dorures blasonnées, moquettes et papiers timbrés. C'est en ce lieu éminemment distingué qu'a été arrêté, il y a quelques jours, en pleine interview à un journal russe, «*l'excellentissime Régent*», puisque c'est le titre qu'il s'était lui-même décerné. Plus connu à la ville, sous le nom de Francisco Trujillo Ruiz, le «*Régent*», âgé de quarante-six ans et ex-garde civil de son état, n'était bien sûr pas né «*Sealandien*», mais plus

banalement originaire d'Almeria, en Andalousie. Le «*Régent*», qui affirme avoir été désigné, pour occuper sa lourde charge, par l'héritier de Roy Bates, devra, malgré son passeport (noir et argent) et son «*immunité*» de fantaisie, répondre des délits d'abus de confiance, faux et usage de faux. Pour faire bonne mesure, la guardia civil a interrogé du même coup le «*secrétaire d'Etat*» et bon nombre de «*ministres*» et ambassadeurs sealandiens, dont les voitures tapageuses et bardées de «*CD*» (corps diplomatique) avaient même été guidées, paraît-il, dans les embouteillages, par des policiers zélés, croyant aider un diplomate en difficulté.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Et puis, coup de théâtre, dans ce qui semblait n'être qu'une grosse farce, mardi 11 avril, la guardia civil interpellait une cinquantaine de personnes et annonçait qu'en accord avec Interpol, l'enquête serait menée dans une dizaine de pays. Car outre les faux passeports à 40 000 francs, les faux titres universitaires et les domiciles de sociétés bidon, procurés par Sealand et son «*club international d'investisseurs*», il pourrait s'agir d'une gigantesque affaire de blanchiment d'argent, touchant peut-être à la mafia russe, et se ramifiant entre l'Allemagne, Hongkong et les pays de l'Est. Sans compter les Etats-Unis où, croit savoir le quotidien *El Pais*, l'assassin du couturier Gianni Versace aurait été en possession d'un passeport sealandien.

Pour sa part, à travers la presse, l'authentique famille «*princière*», la famille Bates, a fait savoir qu'elle n'avait rien à voir avec cette supercherie espagnole et que, seule, sa page Internet était authentique : soit www.fruitsofthesea.demon.co.uk/Sealand.

Marie-Claude Decamps

M. Denktash, favori de l'élection présidentielle à Chypre-Nord

QUELQUE 126 000 électeurs chypriotes turcs se rendent aux urnes, samedi 15 avril, pour élire, au suffrage universel, le président de la République turque de Chypre du Nord (RTCN, reconnue seulement par Ankara), un scrutin où le sortant, Rauf Denktash, fait une nouvelle fois figure de favori. A soixante-seize ans, le président de la RTCN depuis sa proclamation en 1983 et candidat indépendant, briguera un nouveau mandat de cinq ans. Le principal adversaire du vétéran chypriote turc est le premier ministre et chef du Parti de l'unité nationale (UDP, centre-droit) Dervis Eroglu.

Cette élection intervient avant un troisième tour de pourparlers indirects, sous l'égide de l'ONU, entre Chypriotes grecs et turcs prévu le 23 mai à New York, et son issue déterminera qui conduira les négociations. Une première série de discussions avait eu lieu à New York en décembre, suivie d'un deuxième round, en janvier à Genève.

Les deux candidats ont demandé tout au long de leur campagne à être élus dès le premier tour pour obtenir de leur peuple un fort mandat de «*négociateur*» à New York. Parmi les autres candidats, sans grandes chances de succès, figure un

journaliste, Sener Levent, qui a critiqué sévèrement M. Denktash pour sa politique sur la partition de l'île, l'accusant notamment d'«*intransigeance*». En décembre, un tribunal chypriote-turc avait condamné le journal Avrupa, dont M. Sener est le propriétaire et rédacteur en chef, à une amende de 225 000 dollars (soit autant d'euros) pour diffamation.

Chypre est divisée depuis 1974 en deux secteurs, turc au nord et grec au sud, à la suite à l'intervention de l'armée turque, en réponse à un coup d'Etat de Chypriotes grecs qui visait à rattacher l'île à la Grèce. — (AFP)

Le régime serbe accentue la répression contre les médias indépendants

Rassemblement de l'opposition à Belgrade pour réclamer des élections anticipées

A coups d'amendes, d'intimidations contre les journalistes et de contrôles sur la distribution du papier, le régime du président yougoslave, Slo-

bodan Milosevic, a accru ces derniers mois sa pression sur les médias. Ce raidissement intervient au moment où l'opposition cherche à se

ressouder en organisant, vendredi 14 avril, un rassemblement « unitaire » à Belgrade, afin de réclamer des élections anticipées.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Intimidations physiques, procès arbitraires, pressions économiques. Plus que jamais, tous les moyens sont bons au pouvoir du président yougoslave, Slobodan Milosevic, pour intimider les médias indépendants, à quelques mois des élections locales. « Les relations des autorités avec les médias ont toujours été tendues, mais depuis l'adoption de la loi sur l'information [le 27 octobre 1998], on a franchi une nouvelle étape. Rarement, la liberté d'expression a été aussi menacée », estime Ivan Vejvoda, directeur exécutif de l'antenne serbe de la fondation Soros.

Les premières salves ont été tirées sur la presse écrite. Les présentoirs des kiosques se sont ainsi singulièrement éclaircis. Sur dix journaux nationaux généralistes existants il y a un peu plus d'un an, il n'en reste aujourd'hui que trois : Danas, Glas et Blic. Les autres ont disparu, victimes de l'acharnement judiciaire. Une cinquantaine de procès ont en effet été intentés par le gouvernement ou ses affidés, depuis octobre 1998. « A une seule exception près, toutes les plaintes ont abouti à la condamnation des responsables des journaux au terme de procès tronqués », dénonce Biljana Kovacevic-Vuca, présidente du Comité des avocats yougoslaves pour les droits de l'homme. Le total des amendes s'élève à l'équivalent de plus de 500 000 euros, une fortune, comparativement au salaire moyen (environ 20 euros) et au prix de vente des quotidiens à l'unité (0,15 euro).

Les deux tiers des plaintes s'appuient sur la loi sur l'information, qui, contrairement au droit commun yougoslave, oblige l'accusé à faire la preuve de son innocence dans les vingt-quatre heures suivant sa convocation au tribunal. « Ici, l'indépendance de la justice n'existe pas. Avant même le procès, dès que nous recevons une convoca-

tion, nous savons, en fonction de l'article de loi qu'on nous reproche d'avoir violé, que nous aurons à payer l'amende maximum prévue par la loi », constate Grujica Spasovic, directeur de Danas, le quotidien serbe indépendant le plus sérieux, condamné à plusieurs reprises. La principale télévision d'opposition, Studio B, a d'ailleurs décidé, lundi 10 avril, de ne plus répondre aux convocations de la justice. D'autres

nonçant les vexations dont les Albanais du sud de la Serbie sont victimes. « Un match de football peut être dangereux pour nous. Si nous donnons le score au coup de sifflet final et que, pour une raison ou une autre, le résultat du match est annulé, nous pouvons être accusés d'avoir publié une fausse information », résume le directeur de Danas.

En plus d'un arsenal juridique répressif appliqué par des juges aux

Des journalistes refoulés à la frontière

Sept journalistes étrangers (4 Japonais, 1 Canadien, 1 Allemand et 1 Espagnol) se sont vus interdire l'entrée en Serbie, à l'approche du rassemblement organisé, vendredi 14 avril à Belgrade, par l'ensemble des partis d'opposition. Ils ont été interceptés à l'aéroport de Belgrade et devaient être refoulés sur le premier vol vendredi, a rapporté l'agence yougoslave indépendante Beta. Par ailleurs, un groupe de 200 étudiants a commencé, jeudi de Novi Sad, une marche de 80 km, afin de participer au rassemblement. Les formations d'opposition ont organisé cette manifestation - la première à réunir, depuis août 1999, les deux chefs rivaux de la mouvance anti-Milosevic, Vuk Draskovic et Zoran Djindjic -, afin de réclamer des élections anticipées. - (Reuters.)

médias refusent maintenant de payer les amendes qu'ils sont censés verser au budget de l'Etat dans les quarante-huit heures suivant leur condamnation.

DES JUGES AUX ORDRES

« La loi sur l'information est anticonstitutionnelle, et elle viole les standards européens en matière de liberté d'expression », résume un avocat spécialiste du droit des médias, Branislav Jivkovic. Car les journaux sont responsables, non seulement du travail de leurs journalistes en matière de diffamation ou d'atteinte à la dignité des personnes - « des notions interprétées de façon arbitraire », souligne M^e Jivkovic -, mais également des textes qu'ils reprennent. Novine Vranjske, un journal régional, a ainsi été condamné pour incitation à la haine raciale (antiserbe) parce qu'il avait repris un rapport du Comité Helsinki de défense des droits de l'homme dé-

ordres, l'Etat dispose d'autres armes. « Il crée des pénuries artificielles de papier journal, dont il détient le monopole de fabrication via la société Matroz », dénonce Gordana Susa, présidente de l'Association des journalistes indépendants de Serbie (NUNS). « Or, depuis janvier 2000, l'importation de papier est soumise à un régime strict de licences accordées à des proches du gouvernement », ajoute-t-elle. Les médias électroniques (radios, télévision) pâtissent, pour leur part, du flou juridique et de textes contradictoires concernant l'octroi des licences d'émission. « Même s'ils le voulaient, les médias ne pourraient pas fonctionner légalement », affirme Ivan Vejvoda, de la Fondation Soros pour une société ouverte.

Le jour de la Pâque orthodoxe, l'année dernière, pendant les bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie, Slavko Curuvija, directeur de l'influent quotidien Dnevni Tele-

graf, tombait sous les balles d'un inconnu, devant son domicile. Quelques jours avant sa mort, il avait été accusé de « trahison » par des membres du gouvernement. L'enquête est au point mort, mais les appels au lynchage de journalistes indépendants accusés, comme Slavko Curuvija, de former « la cinquième colonne de l'OTAN » perdurent. Une forme d'autocensure s'est insidieusement instaurée parmi les journalistes.

Le paysage médiatique en Serbie est pourtant riche de plus de cinq cents journaux, radios et télévisions nationales ou locales. Mais c'est une tradition contre laquelle le pouvoir semble décidé à se battre. « Slobodan Milosevic gouverne en entretenant des points de conflits : le Monténégro, les universités, l'économie, les médias », remarque Ivan Vejvoda. « La question est de savoir jusqu'où il peut aller sans redouter un effet boomerang. La répression est-elle une preuve de sa faiblesse ou de son impunité ? Veut-il étrangler les médias ou simplement leur faire sentir qu'ils sont à sa merci ? », se demande-t-il.

Pour la première fois, lundi, une (nouvelle) inculpation de Studio B a entraîné la mobilisation des rédacteurs en chef des principaux médias serbes et des leaders de l'opposition. A Kraljevo, dans le sud de la Serbie, la population s'est mobilisée pendant une dizaine de jours pour la défense de sa télévision locale, fermée arbitrairement. Elle a réussi à faire plier les autorités. Et lundi 10 avril, pour une raison comparable, 10 000 personnes sont descendues dans les rues de Nis (sud). Les revendications débordent maintenant du cadre de la défense de la liberté des médias. De plus en plus de Serbes demandent dorénavant une plus large démocratisation d'un pays chaque jour soumis davantage à l'arbitraire du pouvoir.

Christophe Châtelot

Report du procès des treize juifs iraniens accusés d'espionnage

M^{me} Albright est « extrêmement préoccupée »

LE PROCÈS de treize juifs iraniens accusés d'espionnage au profit d'Israël s'est ouvert, jeudi 13 avril à huis clos à Chiraz (sud de l'Iran), mais il a été immédiatement reporté au 1^{er} mai, après une série de déclarations contradictoires.

Le chef de la justice islamique pour la province de Fars, Hasan Ali Hariri, a annoncé que quatre des accusés étaient passés aux aveux et avaient demandé la clémence du tribunal révolutionnaire. « Ils ont eux-mêmes avoué leurs mauvaises actions, reconnu la validité des charges qui pèsent contre eux et demandé la clémence des juges », a-t-il dit lors d'une conférence de presse. « Nous démentons catégoriquement que des aveux aient été faits », a répliqué un des avocats, Esmail Nasser. Si de telles paroles ont été prononcées, elles sont absolument sans valeur. Peut-être ont-ils avoué en privé mais le juge n'a prononcé aucune inculpation qui nous permette de défendre nos clients ».

Esmail Nasser et Hasan Ali Hariri ont également expliqué de façon différente le report du procès. M. Nasser a soutenu que le président du tribunal, Sadek Nourani, avait pris cette décision à la demande de la défense, afin que les avocats aient le temps d'étudier le dossier qui ne leur a été remis que trois jours plus tôt. D'après M. Hariri le report a été décidé « par respect pour les croyances des prévenus, qui ont fait valoir que le procès coïncidait avec la Pessah [Pâque juive] ». « Tous les accusés » sont poursuivis pour espionnage au profit d'Israël, mais « à des degrés divers », a-t-il précisé. Il n'est plus question en revanche de l'accusation d'espionnage au profit des Etats-Unis évoquée lors de l'arrestation des treize.

MANIFESTATION À PARIS

Lors de sa conférence de presse, le porte-parole du Palais de justice de Chiraz, M. Amiri, a été interrompu par le président de l'Association des juifs d'Iran, Yacha Yachaaya qui, vibrant d'émotion, a déclaré que cette affaire était « un désastre pour les juifs » et qu'elle risquait « de faire exploser la communauté » juive, forte de 35 000 personnes. Il a demandé que le grand rabbin puisse à l'avenir assister aux audiences.

Le procès continue de susciter de vives réactions dans le monde. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est dite « extrêmement préoccupée » par le sort des

treize et a accusé Téhéran de les avoir traités de façon « inacceptable ». Elle a néanmoins estimé que le report était peut-être « un pas dans la bonne direction ». Pour l'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW), ce report donne plus de temps aux avocats de la défense. « Nous sommes également satisfaits que le procès n'ait pas été ajourné sine die, car les prévenus ont déjà passé un an en détention », a souligné une responsable de HRW spécialisée dans les questions du Proche-Orient.

Pour le premier ministre israélien, Ehoud Barak, « le monde libre ne peut rester indifférent lorsque des gens sont jugés uniquement parce qu'ils sont juifs ». Il a affirmé avoir évoqué récemment le sort des prévenus avec le président français, Jacques Chirac, « car je sais, a-t-il dit, qu'il y a une grande inquiétude et une profonde solidarité des Français, notamment de la communauté judiciaire française avec ces juifs ». Le chef spirituel du parti juif orthodoxe Shass, le rabbin Ovadia Yossef, a demandé à l'Egypte d'intervenir en faveur des accusés.

A Paris quelques centaines de personnes, dont de nombreux avocats en robe, ont manifesté jeudi. Des organisations antiracistes et de défense des droits de l'homme, ainsi que le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) se sont solidarisées avec le mouvement, décidé par l'ordre des avocats. Une manifestation similaire a eu lieu à Strasbourg. Mercredi, le président du CRIF et du Congrès juif européen, Henri Hadjenberg, avait affirmé que le président Chirac lui avait encore récemment fait part de ses « préoccupations ». « Il ne comprendrait pas que l'Iran d'aujourd'hui prenne des risques en condamnant à mort et en menant à la pendaison ces treize juifs d'Iran », avait indiqué M. Hadjenberg.

Le secrétaire britannique au Foreign Office, Robin Cook a assuré que Londres « maintenait la pression » sur l'Iran pour que les treize prévenus bénéficient d'une procédure équitable. De leur côté, dans une résolution, les députés européens ont « instamment » invité les autorités iraniennes « à prévoir un procès équitable » pour les treize juifs ainsi que « l'accès d'observateurs internationaux à ce procès ». Ils ont demandé « la libération immédiate des accusés si ces conditions ne sont pas satisfaites ». - (AFP/Reuters.)

La Slovaquie a lancé un plan d'assainissement de son économie

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

« La Slovaquie a beaucoup changé. » Dix mois après son élection à la présidence slovaque, Rudolf Schuster le répète à tous ses interlocuteurs étrangers. Attendu à Paris vendredi 14 avril pour une visite de travail, il compte le dire aussi au président Jacques Chirac comme aux patrons français. M. Schuster et les dirigeants de la large coalition démocratique au pouvoir depuis octobre 1998 veulent souligner que la « page Meciar » - l'ex-premier ministre national-populiste - est tournée. Les méthodes autoritaires de cet ancien boxeur avaient empêché la Slovaquie d'être admise dans l'OTAN en même temps que ses voisins tchèque, polonais et hon-

grois, et de figurer dans la première vague des pays retenus pour l'élargissement de l'Union européenne.

Mais Vladimir Meciar, actuellement chef de l'opposition, n'a pas tout à fait disparu de la scène politique, et la menace qu'il fait planer de déclencher des élections anticipées aurait déjà, selon les autorités financières du pays, provoqué des dégâts dans l'économie, puisque des investisseurs auraient décidé de reporter leurs opérations à plus tard. M. Schuster assure qu'« il n'y aura pas d'élections anticipées dans les prochains mois ». Pour le politologue Lubos Kubin, « le référendum que M. Meciar veut organiser pour abréger l'actuelle législature sera un échec. Les sondages prévoient une participation inférieure au quorum

nécessaire. Et ils indiquent que, malgré le mécontentement de la population, les deux tiers des Slovaques ne veulent pas de scrutin anticipé ».

« CLIENTÉLISME ET CORRUPTION »

Les raisons de mécontentement sont nombreuses, note le journaliste Milan Zitny. « La coalition est atteinte de maux que la population reprochait au gouvernement Meciar, en particulier le clientélisme et la corruption », dit-il. La Slovaquie compte presque 20 % de chômeurs, un record dans la région, et le pouvoir d'achat de nombreux habitants a fondu ces derniers mois, en raison de l'augmentation des prix du logement et de l'énergie.

Néanmoins, la paix sociale règne,

même dans les zones les plus sinistrées, où le chômage atteint les 30 %. Selon la sociologue Alena Wolekova, « l'explosion du travail au noir, la possession de petits lopins de terre et de jardins, ainsi que l'entraide au sein des familles, permettent d'amortir les contrecoups sociaux » de la politique d'austérité du gouvernement.

Devant les ouvriers menacés de licenciement, M. Schuster explique, pour sa part, que « le cabinet doit payer les vieilles dettes ». Cet ancien apparatchik communiste, âgé de soixante-six ans, se déplace fréquemment en province pour essayer de justifier la politique du gouvernement, qui s'est lancé dans un vaste assainissement de l'économie. Plus de la moitié des entreprises enregistrent des pertes. Certaines ne produisent plus depuis des années, alors qu'elles continuent, sous le gouvernement Meciar, de verser des salaires gracieusement prêtés par des banques sous contrôle étatique.

Malgré ces douloureux efforts de modernisation, le soutien des Slovaques au processus d'intégration dans l'Union européenne reste élevé (70 %), et même supérieur à celui de leurs voisins tchèques. Par contre, les bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie ont sensiblement affecté la confiance de l'opinion dans l'Alliance atlantique. Un an après le début des opérations militaires contre la Serbie, à peine la moitié des Slovaques sont favorables à cette adhésion. Pour le sociologue Grigorij Meseznikov, le nombre des pro-OTAN devrait augmenter après l'adoption d'une ligne atlantiste et pro-européenne par le parti de M. Meciar. Le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS). Ce consensus, nouveau, sur l'orientation du pays a été salué par M. Schuster, qui estime « nécessaire l'entente de la majorité et de l'opposition sur les valeurs essentielles de l'Etat ».

M. Pa

TROIS QUESTIONS AU...

PRÉSIDENT

RUDOLF SCHUSTER

1 **Président de la Slovaquie, en visite vendredi 14 avril à Paris, qu'attendez-vous de vos entretiens avec les dirigeants français ?**

Nos expériences avec les entrepreneurs français installés en Slovaquie sont bonnes, mais en général ils sont lents à se décider. J'espère convaincre, lors de ma rencontre au Medef, que les conditions sont désormais favorables pour les investisseurs étrangers.

Je voudrais demander à la France d'appuyer notre candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2005-2006 et d'aider la Slovaquie à obtenir un statut d'observateur au sein de la francophonie.

2 **Quand pensez-vous pouvoir adhérer à l'OCDE, à l'OTAN et à l'UE ?**

Nous devrions pouvoir rejoindre l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) avant la fin de l'an-

née. En ce qui concerne l'UE, nous pensons être prêts pour le 1^{er} janvier 2004. Nous avons entamé les négociations en mars. Mon opinion est que nous pourrions intégrer l'Alliance atlantique en 2002. Les membres de l'OTAN devraient prendre en considération le fait que nous faisons partie de la première vague d'élargissement avec nos voisins hongrois, tchèque et polonais. Au dernier moment, nous sommes restés à la porte. Je compte sur le soutien des membres européens et j'espère que nous convaincrions le Congrès américain de notre volonté et de notre bonne préparation.

3 **Quel est votre degré de préparation pour rejoindre l'UE ?**

Les critères politiques que l'on nous reprochait de ne pas remplir sont aujourd'hui respectés. Sur le plan législatif, un important effort a été fait depuis dix-huit mois. Nous avons davantage de problèmes sur le plan économique. La baisse du niveau de vie est sensible, mais la population verra dans un an que la voie empruntée est la bonne.

Propos recueillis par Martin Plichta

Paris veut reprendre la coopération militaire avec Israël

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Instruit par les méfaits du premier ministre français, Lionel Jospin, qui, lors d'un récent séjour, s'était attiré une salve de critiques et une volée de pierres pour ses mots malheureux sur le Hezbollah libanais, le ministre français de la défense, Alain Richard, qui terminait, vendredi 14 avril, un voyage de deux jours en Israël, a pris un soin méticuleux à ne pas prononcer ce mot et à ne jamais s'écarter de son texte.

M. Richard a expliqué que sa visite exprime la volonté française de renouer pleinement les fils d'une coopération militaire avec l'Etat hébreu. Après avoir visité les industries aériennes israéliennes, avec lesquelles la France collabore dans la mise au point d'un avion de reconnaissance sans pilote (drone), M. Richard a annoncé, jeudi, que les échanges de hauts militaires entre les deux pays reprendraient rapidement. Sans donner d'autres détails, il a laissé entendre que des opérations de coopérations industrielles et technologiques seraient également menées.

Sur le plan politique, M. Richard a fait preuve d'une circonspection identique, rappelant que Paris considérait positivement la décision israélienne de quitter le Liban, conformément à la résolution 425 des Nations unies, votée en 1978. Mais il s'est refusé à donner des ré-

ponses précises sur l'investissement éventuel de la France dans une force de paix internationale, qui pourrait se déployer au Liban après le départ des Israéliens, sans accord préalable avec les Syriens.

DROIT D'ASILE POUR L'ALS

« Notre attitude n'est pas encore définie », a assuré le ministre, qui n'a pas caché que le mandat actuel des « casques bleus » de l'ONU au Liban (Finul) n'était pas approprié à la situation de tension qui règne actuellement dans la région. En rappelant le prix payé par les soldats français dans plusieurs missions de paix antérieures, notamment au Liban dans les années 80, il a laissé entendre que la France n'accepterait d'envoyer un contingent que si ses soldats peuvent riposter à d'éventuelles agressions.

M. Richard a enfin rappelé que, « dans le cadre du droit d'asile », la France était prête à accueillir sur son sol des soldats de l'Armée du Liban sud (ALS), milice libanaise armée et financée par Israël. Forte de 2 500 soldats, l'ALS, qui, ces derniers mois, a subi de lourdes pertes, est profondément affectée par le départ annoncé de son allié israélien. Selon des sources israéliennes, M. Barak aurait démarché plusieurs pays amis pour leur demander s'ils accepteraient que des soldats de l'ALS se réfugient sur leur sol.

Georges Marion

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

L'opposition sud-coréenne devient la première formation du Parlement

Le président Kim Dae-jung devrait poursuivre sa politique de réformes et de dialogue avec Pyongyang

Le Grand Parti national (Hannara Dang, opposition) est devenu, à l'issue des élections législatives du 13 avril, la plus grande formation du Parlement

sud-coréen. Le Parti démocrate du millénaire (PDM) du président Kim Dae-jung est arrivé en deuxième position, et la seconde moitié de son

mandat s'annonce plus difficile. Ce résultat n'affectera cependant pas la politique de réformes économiques et le dialogue avec la Corée du Nord.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Non seulement le Parti démocrate du millénaire (PDM), formation du président Kim Dae-jung, n'a pas réussi à obtenir la majorité à l'issue des élections législatives du 13 avril, mais il est arrivé en seconde position derrière le Grand Parti national (Hannara Dang, opposition). Avec 133 sièges sur 273, ce dernier frôle ainsi la majorité (137). Le PDM, qui a obtenu 115 sièges, enregistre certes sa plus forte progression (17 sièges de plus), mais cette avancée ne donne pas au président Kim Dae-jung le nouveau mandat qu'il espérait d'une consultation présentée comme un référendum sur ses deux ans au pouvoir.

Le PDM devra chercher des alliés, avec les ailes que comporte toute coalition. Le ralliement de quatre indépendants lui est d'ores et déjà assuré et il se tournera vraisemblablement vers l'Union libérale démocrate (ULD), son partenaire dans la coalition précédente, pour s'assurer une majorité de gouvernement. L'ULD reste un parti charnière, bien

qu'elle ait essuyé une cuisante défaite en perdant 33 sièges sur les 50 qu'elle détenait. Avec une opposition renforcée, la seconde partie du mandat de Kim Dae-jung (qui s'achève en 2003) s'annonce donc plus difficile. Mais les commentateurs politiques estiment en général que cette « non-victoire » ne devrait pas constituer un obstacle à la poursuite de la politique de réforme économique déjà fermement engagée et du dialogue avec la Corée du Nord. L'annonce, trois jours avant le scrutin, d'un sommet intercoréen, événement « historique » pour une nation divisée depuis un demi-siècle, n'a pas donné au PDM l'avantage qu'on pouvait en attendre.

Le dialogue entre les deux Corées, dont la clé est un fort engagement financier de Séoul en faveur du Nord, sera plus difficile à mener avec une opposition qui compte mettre des bâtons dans les roues à une politique de réconciliation à laquelle Kim Dae-jung voudrait que son nom reste attaché. Mais elle bénéficie de l'appui des puissances

concernées par la stabilité dans la région (Etats-Unis, Chine et Japon). Cette consultation aux résultats peu tranchés a donné lieu à de spectaculaires erreurs de projection des chaînes de télévision – qui ont annoncé, dans la soirée de jeudi, la victoire du PDM – et a été marquée par les travers habituels de la politique coréenne : le clientélisme et un régionalisme plus prononcé que jamais. La région de Cholla, fief de Kim Dae-jung, a voté massivement pour le PDM, tandis que celle du Kyongsang, base du pouvoir des régimes précédents depuis les années 1960, votait pour l'opposition.

RÉVEIL CIVIQUE

La consultation du 13 avril a été aussi caractérisée par un recul du taux de participation (57 % contre 63,9 % en 1996, soit le plus faible de l'histoire). Une partie de l'opinion (les jeunes de vingt à trente ans en particulier) se détourne d'un monde politique qui donne une image de corruption avancée : parmi les candidats, 17 % avaient déjà eu des problèmes avec la police,

40 % n'avaient pas payé d'impôt au cours des trois dernières années et près d'une centaine avaient été déclarés « indignes » de représenter les électeurs par les mouvements civiques.

L'absentéisme des uns a eu pour pendant une mobilisation des autres : cette élection a en effet été marquée par un réveil sans précédent de la conscience citoyenne. Regroupés en une alliance pour les élections, quelque 460 mouvements civiques ont pesé sur les résultats, en particulier à Séoul, comme en témoignent la défaite de « poids lourds » de la politique et l'élection de jeunes inconnus. Au total 56 candidats figurant sur la liste noire des 86 « candidats indignes » ont été battus. « C'est une révolution dans la politique coréenne » jubile Park Won-soon, l'un des dirigeants du mouvement. Le mouvement civique est appelé à constituer un groupe de pression avec lequel le monde politique devra désormais compter.

Philippe Pons

Les autorités du Zimbabwe demandent l'évacuation des fermes occupées

LE GOUVERNEMENT zimbabwéen a demandé, jeudi 13 avril, aux anciens combattants de la guerre d'indépendance d'évacuer les propriétés des fermiers blancs qu'ils occupent depuis février, a déclaré le président par intérim Joseph Msika, cité par l'agence de presse officielle Ziana.

Cette décision a été annoncée après que la Haute-Cour de justice du Zimbabwe a confirmé l'ordre d'expulsion des squatters qu'elle avait prononcé le 17 mars, jugeant leur action « illégale » et ordonnant leur expulsion « sous quarante-

huit heures ». Le juge de la Haute-Cour, Moses Hungwe Chinhengo, a instamment demandé au président Robert Mugabe « de reconnaître qu'il est dans l'intérêt du Zimbabwe et du respect de la loi de mettre un terme aux invasions de fermes ».

En l'absence du chef de l'Etat, qui se trouve à Cuba, où il participe au sommet du G-77, M. Msika assure l'intérim de la présidence. Il est l'un des deux vice-présidents du pays. Le gouvernement va accélérer la réforme agraire, et les anciens combattants doivent en conséquence quitter les fermes qu'ils

occupent, a indiqué M. Msika lors d'une conférence de presse réservée aux journalistes zimbabwéens. « Notre intention est de faire comprendre aux manifestants [squatters], qui protestent contre la résistance [à la réforme agraire] des grands propriétaires de fermes, qu'il faut libérer les terres pour qu'elles soient redistribuées et que des gens y soient installés, a-t-il dit.

M. Msika, qui est aussi président de la Commission nationale chargée de l'acquisition des terres (réforme agraire), a estimé que la situation avait évolué depuis le début du mouvement, en

février, et le Parlement a autorisé récemment l'expropriation des terres des fermiers blancs sans dédommagement. Des contacts ont été pris la semaine dernière, lors du sommet Europe-Afrique, au Caire, avec les Britanniques, la réforme agraire constituant une pomme de discorde entre l'ancienne puissance coloniale et le Zimbabwe.

Le président zimbabwéen Robert Mugabe est resté ferme. Il a défié, jeudi, la menace de sanctions internationales contre les occupations de fermes appartenant à des Blancs en réaffirmant que « le Zimbabwe [appartient] aux zimbabwéens ». « La terre sera acquise, sanctions ou pas sanctions », a dit le président devant le sommet du Groupe des 77 à La Havane, en réponse aux menaces de représailles économiques lancées par la Grande-Bretagne et d'autres pays européens, qui l'ont appelé à respecter la loi et à faire évacuer les terres occupées.

Le président Mugabe a encouragé les occupations de fermes par les « vétérans » et avait demandé à la police de ne pas tenir compte de la première décision de la Haute-Cour ordonnant l'évacuation des squatters.

Le 22 mars, la Haute-Cour avait dénoncé cette prise de position en ordonnant à la police de ne pas tenir compte de contre-ordres émanant de toute « personne exerçant le pouvoir exécutif au Zimbabwe ». – (AFP)

TROIS QUESTIONS À...

IBBO MANDAZA

1 Vous êtes économiste, ancien ministre, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Mirror* et militant nationaliste de la première heure. Comment expliquez-vous que le mouvement d'occupation des terres ait démarré si vite ?

Parce que c'est pour nous une question très importante, décisive et historique. En 1990, les fermes avaient été occupées pendant six mois par des paysans pauvres et des jeunes ruraux. C'est Robert Mugabe qui les avait convaincus d'arrêter le mouvement, avec la promesse d'une réforme agraire. Le nouveau texte constitutionnel contenait la réat-

tribution des terres, mais il a été rejeté par référendum : les anciens combattants de la guerre d'indépendance et les jeunes ont donc repris leur mouvement, dix ans plus tard.

2 Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'avancée depuis 1990 sur la réforme agraire et pourquoi ne parle-t-on plus de compensation, mais de réquisition ?

Il y a eu les pressions de la communauté internationale : il fallait faire mieux que les autres pays de la région pour être considéré comme un pays gagnant, un pays qui marche. Il y avait aussi l'idée que nous avions besoin des Blancs, qu'ils nous étaient indispensables pour construire notre économie, notre pays.

3 Dans le contexte actuel d'affrontement, pensez-vous que des négociations soient possibles ?

Bien sûr. Le Syndicat des fermiers commerciaux (CFU), qui regroupe l'essentiel des exploitants blancs, a compris que la situation était sérieuse. C'est nouveau pour eux : ils sont obligés de discuter.

Nous ne voulons pas chasser les fermiers blancs, mais ils sont 4 500 à posséder 12 millions d'hectares. Nous voulons récupérer 8 millions d'hectares pour les redistribuer aux paysans pauvres, et ils garderont les 4 autres millions.

Propos recueillis à Harare par Anne Dissez

PEUGEOT
NEUBAUER

406 Pack 1.8 7cv 112cv AM 2000

à partir de 109.000 FTTC



EQUIPEMENTS DE SERIE

- Air conditionné . ABS . Pack électrique.
- Double airbag . Radio laser frontal 4HP.
- Antidémarrage codé.

PARIS 18 - 01 46 27 33 33
162, rue Lamark

PARIS 17 - 01 46 22 88 88
9, bd Gouvion St-Cyr

PARIS 9 - 01 42 85 04 04
4, rue de Chateaudun

92 LEVALLOIS - 01 45 19 19 19
10, rue Curnonsky

92 ASNIERES - 01 47 33 37 37
36, rue P. Brossolette

93 ST DENIS - 01 49 33 60 60
229, bd A. France

95 SAINT BRICE - 01 34 04 39 39
5, rue R. Schumann



Pas de commission d'enquête européenne sur Echelon

STRASBOURG. La conférence des présidents du Parlement européen, réunie jeudi 13 avril à Strasbourg, a décidé de ne pas créer une commission d'enquête sur le réseau d'espionnage Echelon, réclamée par les communistes, les Verts, quelques socialistes et des souverainistes de l'UEN (Union pour l'Europe des nations). Les principaux groupes que sont le PSE (socialistes), le PPE (droite) et les libéraux ont voté contre.

La conférence a opté pour le principe de la création d'une commission temporaire, dont elle n'a toutefois pas encore déterminé le mandat, ce qui a suscité l'abstention des Verts et de l'UEN. Enrique Baron Crespo, président du PSE, a demandé que cette commission puisse notamment proposer « des initiatives politiques pour une coopération plus loyale entre les Etats-membres auxquels devra être demandé de rendre publics leurs accords avec les pays tiers ». – (Corresp.)

Irak : le nouvel organisme de désarmement se met en place

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité a approuvé, jeudi 13 avril, le plan d'organisation du nouvel organisme de désarmement de l'Irak, l'Unmovic (Commission de surveillance, vérification et inspection des Nations unies). Hans Blix, ancien ministre suédois des affaires étrangères et ancien chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), nommé le 1^{er} mars président de l'Unmovic, doit maintenant recruter du personnel et préparer les questions auxquelles l'Irak devra répondre.

L'ambassadeur de Russie, Sergueï Lavrov, a souligné que le plan d'organisation n'était qu'une première étape et il a dit vouloir s'assurer qu'aucun membre du personnel de l'Unmovic qui a « abusé de sa position » ne ferait partie de la nouvelle commission. Il a ajouté que la coopération de Bagdad avec cette commission dépendrait de la manière dont la résolution de décembre 1999, qui a créé l'Unmovic, serait appliquée ainsi que des éclaircissements apportés aux critères exigés pour la levée des sanctions imposées à Bagdad après l'invasion du Koweït, en 1990. – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL/SYRIE** : Israël a levé, jeudi 13 avril, le gel des constructions sur le plateau du Golan, décidé par le premier ministre Ehoud Barak en 1999, peu après son arrivée au pouvoir, a annoncé un porte-parole de la municipalité du plateau occupé par Israël en 1967. « Nous avons été informés officiellement que toutes les mesures de gel avaient été annulées. La décision a probablement été prise à cause de l'impossibilité de reprendre les négociations avec la Syrie. Il n'est pas possible de gérer indéfiniment toute activité sur le Golan », a-t-il ajouté. La présidence israélienne du conseil n'a fait aucun commentaire. – (Reuters.)

■ **ALGÉRIE** : douze personnes ont été tuées et six blessées, jeudi 13 avril, à l'aube sur un marché à Attatba, à 70 kilomètres à l'ouest d'Alger, par un groupe armé. Celui-ci a tiré à l'arme automatique sur des marchands du marché de gros aux fruits et légumes de cette petite ville de la Mitidja, la riche plaine agricole aux portes d'Alger. La fusillade a duré quelques minutes, puis le groupe s'est enfui, disparaissant dans des vergers proches, a précisé un témoin. En un mois, les attentats et les tueries ont fait quelque deux cents victimes, selon la presse. – (AFP)

■ **La santé du numéro 2 du Front islamique** (FIS, dissous), Ali Benhadj, « passe par une phase critique », affirme l'Instance exécutive du FIS à l'étranger dans un communiqué. L'Instance fait état « d'informations crédibles » évoquant le « mauvais traitement infligé » à Ali Benhadj dans sa prison. Outre sa libération, elle réclame celle du président du FIS, Abassi Madani, dans « l'intérêt du pays ». Abassi Madani avait été arrêté le 29 juin 1991 à Alger en même temps que le numéro 2 du Front. Elargi en juillet 1997, il est en résidence surveillée dans la capitale algérienne alors que M. Belhadj est toujours en détention. – (AFP)

■ **SAHARA OCCIDENTAL** : au terme d'une tournée en Afrique du Nord effectuée à la demande de l'ONU, l'ancien secrétaire d'Etat américain James Baker s'est montré pessimiste, mercredi 12 avril, sur les perspectives de solution à court terme dans le dossier du Sahara occidental. « Le plan de règlement [de l'ONU] n'est pas mort. Il est encore vivant, mais il est dans l'impasse », a déclaré James Baker à la presse espagnole. – (AFP, Reuters.)

■ **PAKISTAN** : les avocats de Nawaz Sharif, le premier ministre renversé par l'armée, ont fait appel mercredi 12 avril de sa condamnation à la réclusion à vie pour terrorisme et détournement d'avion. L'appel a été déposé devant la Haute Cour du Sind, à Karachi, qui pourrait commencer ses auditions dès la semaine prochaine. L'un des avocats, Azizullah Sheikh, s'est déclaré confiant d'un acquittement en raison « des nombreuses contradictions dans les charges de l'accusation ». – (Corresp.)

■ **CHINE** : la police a dispersé des membres de la secte interdite **Fa Lun Gong**, jeudi 13 avril, sur la place Tiananmen, à Pékin, procédant à plusieurs dizaines d'interpellations. Peu après 10 heures locales (2 heures GMT), six petits groupes d'adeptes ont simultanément levé des drapeaux rouge et jaune portant le slogan « Fa Lun dafa » en différents endroits de la grande place, située au centre de la capitale chinoise. Des dizaines de policiers se sont aussitôt rués sur les manifestants dont certains ont été frappés avant d'être emmenés en fourgons. Près d'une heure après, des incidents isolés continuaient à se produire sur la place, avec des petits groupes d'adeptes déployant des bannières avant d'être prestement emmenés par la police. – (AFP)

■ **PHILIPPINES** : un ferry surchargé a fait naufrage, dans la soirée du mercredi 12 avril, dans le sud des Philippines, faisant 56 morts et au moins 100 disparus. Le navire *Arlada* a sombré peu après avoir quitté le port de Jolo pour l'île de Tawi-Tawi. Plus d'une centaine de passagers étaient toujours recherchés jeudi. Dix-neuf survivants ont été transportés dans un hôpital de Jolo. – (AFP)

Plus de 100 000 Philippins fuient les combats contre la guérilla

MANILLE. Plus de 100 000 habitants du sud des Philippines ont fui les zones de combats entre forces gouvernementales et séparatistes musulmans, dont les derniers affrontements ont fait en moins d'une semaine au moins 93 morts, a annoncé, jeudi 13 avril, le ministre de la défense, Orlando Mercado. Ces réfugiés ont été hébergés dans 26 centres d'accueil dans les provinces de Lanao del Norte et Lanao del Sur, où les combats entre maquisards du Front Moro islamique de libération (MILF) et forces de l'ordre ont fait rage depuis samedi. Les militaires ont indiqué mercredi que 70 rebelles et 23 soldats avaient été tués au cours des affrontements qui ont suivi une attaque massive de l'armée pour déloger les maquisards de cinq villes dont ils ont pris le contrôle sur l'île de Mindanao.

Des séparatistes musulmans luttent depuis plus de vingt ans pour la création à Mindanao (un territoire de la taille du Portugal) d'un Etat islamique indépendant. Le MILF, principal mouvement de cette guérilla, compte environ 15 000 membres. Les Philippines sont majoritairement catholiques, mais une importante minorité musulmane vit à Mindanao. – (AFP)

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le vote du projet de directive qui ouvre la possibilité légale de cultures d'OGM par le Parlement de Strasbourg, mercredi 12 avril, suscite une

controverse en France. Les Verts qualifient de « désastre » l'affaiblissement des règles de précaution dans le texte. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, assure que ce vote ne modifiera en rien la position de la France lors de la procédure de concertation. ● JOSÉ BOVÉ et plusieurs membres de la Confédération paysanne ont traqué

les produits génétiquement modifiés, jeudi 13 avril, dans le Sud-Ouest. Après avoir fauché un champ de colza dans l'Ariège, ils sont allés relever les produits « suspects » dans un hypermar-

ché de Toulouse. ● PASCAL COSTE, président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), refuse une décision qui n'applique pas le principe « pollueur payeur ».

Dominique Voynet assure que la France restera ferme sur le contrôle des OGM

Le vote du Parlement européen suscite une controverse sur sa portée. Les Verts qualifient cette décision de « désastre ». Les agriculteurs de la FNSEA et du CNJA s'opposent eux aussi à cette initiative et réclament une filière « non OGM »

DOMINIQUE VOYNET est en colère. Mais pas inquiète. Alors que le Parlement européen a voté, mercredi 12 avril, un projet de directive qui ouvre la possibilité de cultiver des organismes génétiquement modifiés (OGM) (*Le Monde* du 14 avril), la ministre écologiste de l'environnement, « ne voit aucune raison de douter de la volonté des ministres de s'en tenir à la position d'extrême réserve par rapport aux OGM, adoptée en juin [1999]. » Le conseil des ministres européens avait adopté, le 24 juin, un moratoire suspendant les autorisations de ces cultures. « Le compromis qui devra être trouvé ne le sera pas sur la base d'une position molle », a confié au *Monde* la ministre.

Dans un communiqué publié jeudi, elle affirme que « la France mettra toute son énergie pour obtenir une directive qui protège complètement la santé des consommateurs et l'environnement ». La ministre « déplore que le Parlement européen, dominé par une majorité conservatrice, n'ait pas saisi l'opportunité de renforcer » le dispositif de précautions autour des OGM.

Les amis de M^{me} Voynet – cela devient une habitude – sont moins optimistes. Le député vert européen Alain Lipietz, juge que le vote de Strasbourg a été « un désastre », au cours duquel deux batailles importantes ont été perdues : la première sur la



responsabilité civile des producteurs ; la deuxième sur les OGM présentant des gènes résistant aux antibiotiques, qui pourraient être cultivés jusqu'en 2005. « Le Parlement a adopté une position sensible aux lobbies et la conciliation portera sur extrêmement peu de points », assure M. Lipietz. L'un des porte-parole des Verts, Denis Baupin, estime, dans un communiqué, que « le moratoire doit être poursuivi ». Jean-Luc Bennahmias, secrétaire

national des Verts, juge, pour sa part, que la directive européenne est « en l'état, inacceptable. Le moratoire est arrêté, c'est totalement inconséquent ». Certain que la ministre de l'environnement « montera vivement au créneau », il ne doute pas que d'autres pays appuieront cette position.

S'il peut y avoir des divergences d'appréciation sur la marge de manœuvre qui existe pour modifier le projet de directive, il n'y en a, en

revanche, aucune sur le fond, chez les Verts. Le député Noël Mamère juge que ce vote « scandaleux, bat en brèche tout ce qui avait été construit depuis trois ans sur le moratoire ». Il laisse la porte ouverte « à tous les risques en matière de pollinisation sauvage », ajoute-t-il, les insectes risquant de transporter d'un champ à l'autre de l'ADN. « Ce débat souffre de la même opacité que le nucléaire », soutient l'élu de Gironde.

Le Parti socialiste demande également que « la position sur la responsabilité civile des grands groupes industriels soit corrigée et celle sur la culture d'OGM résistants aux antibiotiques supprimée au plus vite, sinon immédiatement ». Géraud Guibert, secrétaire national à l'environnement ajoute que « compte tenu du climat général de l'opinion et des incertitudes scientifiques qui demeurent il n'y a aucune raison de changer d'avis ».

Les défenseurs des OGM ne se trouvent pas dans la majorité, cela paraît évident, mais l'on constate surtout un manque d'information sur les procédures engagées au niveau européen. Interrogé vendredi matin par *Le Monde*, Christian Jacob, député de Seine-et-Marne et secrétaire national à l'agriculture du RPR, a indiqué qu'il n'était pas encore informé dans le détail du vote intervenu à Strasbourg. Toutefois, l'ancien président du Centre

national des jeunes agriculteurs (CNJA) estime que « le zéro OGM est une fumisterie, puisque personne ne peut le garantir ». M. Jacob affirme que « l'actuel moratoire ne peut pas durer » et qu'« à l'approche des négociations avec les Américains dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, il faut établir une norme très stricte, un seuil au-delà duquel soit le produit devrait être interdit à la vente, soit le consommateur devrait être obligatoirement informé de la présence d'OGM ». Il rejoint en cela les exigences en matière de traçabilité exprimées par la France.

GRUPE DE TRAVAIL

Du côté des agriculteurs, Didier Marteau, le secrétaire général adjoint de la FNSEA, déclare que son organisation « veut à la fois de la transparence et faire preuve de responsabilité sur cette affaire ». « Il y a une énorme contradiction et hypocrisie à laisser entrer par cargos entiers dans les ports français du maïs ou du soja OGM venant des Etats Unis ou du Brésil pour l'alimentation du bétail ou les industries agroalimentaires et à interdire leur culture en France », explique-t-il. Avec 37 partenaires professionnels et trois ministères, la FNSEA a créé l'an dernier un groupe de travail destiné à voir comment on peut mettre sur pied une filière alimentaire totalement non OGM, clairement identifiée et certifiée. Le rapport de ce groupe de travail, auquel participe le ministère de l'agriculture, est prévu en octobre. « Je voudrais bien que le ministre s'exprime. Il manque un peu de courage ! », confie M. Marteau.

Justement, le ministre de l'agriculture, resté discret pour « laisser à Dominique Voynet le rôle de chef de file », a cependant précisé au *Monde* qu'il n'avait « personnellement, pas d'enthousiasme pour les OGM, et même plutôt de la prévention. Ce problème devrait se régler tout seul et très vite car ce sont les consommateurs eux-mêmes, par leurs exigences de transparence, qui le régleront ».

A propos de la question controversée de savoir s'il faut rendre publics les endroits et les noms des agriculteurs qui cultivent des plantes OGM, le ministre observe : « Je me suis engagé à la transparence afin qu'on sache où sont ces cultures. Mais si, après avoir donné des précisions, les champs de ces agriculteurs sont saccagés, alors je dis non. Je ne veux pas qu'une décision administrative aboutisse à livrer à la vindicte des agriculteurs ».

François Grosrichard et Béatrice Gurrey

TROIS QUESTIONS À...

PASCAL COSTE

1 Vous êtes président du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA). Que pensez-vous du nouveau cadre juridique donné par le Parlement européen aux OGM ?

Nous n'acceptons pas cette décision qui revient sur le moratoire relatif aux OGM en Europe, et qui remet en cause à la fois le principe de précaution et la responsabilité des industriels. Pour nous, les jeunes agriculteurs, il est hors de question que l'on n'applique pas le principe « pollueur-payeur » et que les industriels n'assument pas leurs responsabilités en matière scientifique.

2 Quelle est la position des jeunes agriculteurs dans ce débat entre progrès scientifique et principe de précaution ?

Nous disons « non » à la culture grandeur nature des OGM, car l'Europe doit rester une zone propre. Il faut impérativement la préserver et surtout ne pas prendre le risque de ne plus pouvoir répondre aux attentes des marchés et des consommateurs, qui ne veulent pas des produits génétiquement modifiés. Cela dit, nous ne sommes pas opposés à des expérimentations sur les OGM, comme le fait l'INRA par exemple, afin de mesurer les risques environnementaux qu'ils entraînent et afin, aussi, de pouvoir utiliser le progrès scientifique à bon escient.

3 Avez-vous l'intention d'agir auprès des autorités françaises et européennes pour les faire revenir sur cette décision ?

Nous avons peu d'espoir de convaincre les parlementaires européens, mais nous mènerons des actions pour les sensibiliser à ces problèmes. La responsabilité principale incombe aujourd'hui au conseil des ministres européens. Il est essentiel qu'il ne cède pas à la dérive de la Grande-Bretagne, qu'il bloque cette décision et relance un moratoire. Quant à la position de la France, qui va assurer, le 1^{er} juillet, la présidence européenne, je n'imagine pas un instant qu'elle laissera passer cette directive qui galvaude le principe de précaution auquel les autorités publiques n'ont cessé de rappeler leur attachement.

Propos recueillis par Pascale Robert-Diard

Les clés du vote du Parlement de Strasbourg

● **Le texte.** Le projet de directive sur la dissémination d'OGM dans l'environnement, examiné par le Parlement européen, mardi 11 et mercredi 12 avril, est destiné à remplacer un texte de 1990.

● **La procédure.** Ce texte, élaboré en 1998 par la Commission européenne, doit être discuté à la fois par les députés européens et par les représentants des Etats-membres (le Conseil), parce que sa matière relève de la « codécision ». Le Parlement vient de procéder à une seconde lecture. Le texte amendé va repartir au Conseil de l'Union européenne. *In fine*, le Parlement et le Conseil devront rapprocher leurs points de vue lors d'une procédure dite de « conciliation ».

● **Les amendements.** Bien que souvent majoritaires lors des votes, les partisans d'un strict contrôle des OGM (socialistes, Verts, Gauche unitaire européenne, souverainistes et quelques libéraux) n'ont pas pu avoir gain de cause, car il fallait obtenir une majorité qualifiée de 314 voix sur 626 pour faire adopter

les amendements. Ce seuil n'a pu être atteint, la quasi-totalité des députés du Parti populaire européen (droite) ayant voté contre.

● **Qui a voté quoi ?** Lors du vote sur l'amendement-clé qui imposait aux producteurs d'OGM d'assumer la responsabilité civile d'éventuels dommages, les députés français, comme leurs collègues européens, se sont partagés. Ont voté « pour » les députés LO, LCR, communistes, socialistes, Verts, RPF, Front national, Marie-France Garaud ainsi que deux députés UDF : Jean-Louis Bourlanges et Francis Decourrière. Ont voté « contre » les autres UDF, dont François Bayrou, les RPR, Démocratie libérale. Les chasseurs de CPNT se sont abstenus. Sur l'amendement interdisant la dissémination d'OGM résistants aux antibiotiques, rejeté lui aussi, la répartition a été sensiblement la même. Cette fois, cependant, CPNT a voté l'amendement, tandis que Marie-France Garaud et le Front national ont voté « contre ».

Les industriels de l'agrochimie soulagés

LES PROFESSIONNELS de la semence et de l'agrochimie, en France, redoutaient le pire, mercredi à Strasbourg. Mais le principe du « pollueur-payeur » qui visait notamment à attribuer une responsabilité aux fabricants d'OGM pour toute atteinte à la santé humaine et à l'environnement, a été refusé par les parlementaires européens. Autre motif de satisfaction : ces derniers ont confirmé une protection de dix ans pour les nouvelles variétés OGM. L'interprofession semencière réunie dans le GNIS, la Confédération française des semenciers (CFS) et l'industrie agrochimique (UIPP) en France se sont toutes trois félicitées de « ce vote relativement positif » des parlementaires, a indiqué au *Monde* Philippe Gratien, leur porte-parole : « Nous avons enfin l'outil indispensable pour travailler et à même de rassurer le consommateur ».

Ces trois professions réclament la mise en place accélérée d'une nouvelle réglementation, en espérant que la future présidence française de l'Union aidera à une

conclusion rapide du dossier. « Plus on attend, moins on met d'OGM sur le marché, et plus on prend de retard sur les Américains. Ils ont à leur disposition de nouvelles technologies que nous voudrions essayer très vite en vraie grandeur en France », a précisé M. Gratien.

Chez Novartis Seeds, qui fut la première entreprise européenne à déposer un produit issu de cultures OGM, un maïs tolérant à la pyrale (ou maïs BT), on s'alarme davantage du « battage médiatique » organisé par José Bové. « Nous sommes sur le point d'obtenir un début de confiance des consommateurs avec un cadre législatif et des règles d'étiquetage claires. Et voilà qu'une frange de syndicalistes montre son vrai visage en détruisant des champs d'essais légalement autorisés. C'est un modèle d'agriculture durable qu'ils veulent détruire en imposant un autre, rétrograde », estime André Goig, directeur général Europe de Novartis Seeds.

Véronique Lorelle

De la faux au Caddie, une journée de traque aux produits « suspects » avec José Bové

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Sur fond de Pyrénées tirant un long trait neigeux sur le ciel, la plaine de l'Ariège explose en taches jaunes. Le colza est déjà en fleur et sa culture gagne de plus en plus en

REPORTAGE

Comment le syndicaliste paysan traduit en actes sa « résistance citoyenne »

surface sur ces terres vouées au blé et au maïs. Question : comment reconnaître un « vrai » champ de colza d'une parcelle de colza génétiquement modifié ? Réponse : demander à José Bové et à ses amis de la Confédération paysanne, qui traquent sur tout le territoire les expérimentations génétiques et cherchent à percer le mystère de leur localisation, les cultures d'OGM, en France, relevant quasiment du secret d'Etat.

José Bové, accompagné de quelque quatre cent personnes et du secrétaire national des Verts, Jean-

Luc Bennahmias, prend la faux en main, ce jeudi 13 avril, près du village de Pechbel (Ariège). Et il ne donne pas sa part aux chiens. A midi, le temps d'une petite heure, les 2 hectares du champ de colza génétiquement modifié sont ratiboisés par des manifestants bon enfant qui n'ont oublié ni le fromage ni le vin rouge. Ce champ est connu depuis que les écologistes ariégeois, accompagnés de paysans indiens venus de leur lointain Karabata pour dire tout le mal qu'il faut penser des OGM, l'avaient fauché l'an dernier (*Le Monde* du 5 juin 1999). Le Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains (Cetiom), qui se livre ici à une expérimentation en milieu ouvert, n'avait pas apprécié. Cinq militants, dont Françoise Matricon, la dirigeante des Verts de l'Ariège, ont été mis en examen. Ils risquent gros : 500 000 francs d'amende et cinq ans de prison. C'est d'abord eux que José Bové et Jean-Luc Bennahmias sont venus soutenir. « Des citoyens qui n'hésitent pas à appliquer eux-mêmes le principe de précaution », explique le responsable des Verts. Pour l'éleveur de brebis du Lar-

zac, consacré rebelle international à Seattle, c'est aussi une nouvelle occasion de traduire en actes son principe de « résistance citoyenne » contre « le brevetage du vivant et la marchandisation du monde ». Le nouveau porte-parole de la Confédération paysanne n'en est pas à un éclat près : il est sous le coup de deux mises en examen pour des faits similaires, destruction de riz transgénique à Montpellier et de maïs génétiquement modifié en Aveyron. « Les multinationales de l'agrochimie et les Etats qui sont leurs complices nous trouveront toujours sur leur chemin », avertit-il entre deux coups de faux.

RÉCOLTE INSTRUCTIVE

« Maintenant nous allons sortir les OGM. » José Bové et une cinquantaine des siens sont maintenant sur le parking du Carrefour Purpan de Toulouse. A peine le temps d'une pause casse-croûte et le devoir militant reprend le dessus. Entrée débonnaire dans l'hypermarché, tour des rayons, collecte des produits « suspects » pouvant contenir des OGM selon une « liste noire » établie par Greenpeace. La récolte des

Caddies est instructive. On trouve la plupart des grandes marques : Kellogs, Leader Price, Findus, Knorr, Bahlsen, Bounty, Mars, Brossard... Et des faux produits bio, comme les yaourts de Danone.

La liste des produits « susceptibles de contenir des OGM » est distribuée aux clients. Le directeur du magasin s'avance. José Bové engage une discussion courtoise avec lui tout en le sommant d'étiqueter les produits contenant des OGM. « Nous sommes d'accord avec vous, mais donnez-nous du temps », répond Jean Loro, qui plaide la volonté de transparence de Carrefour. Malicieusement, il tend le livre que le syndicaliste paysan a écrit avec François Dufour pour une dédicace. José Bové s'exécute de bonne grâce mais il offre l'ouvrage à une caissière qui en rougit de plaisir.

Autour, quelques clients se sont arrêtés. « Il a parfaitement raison, ce Bové », dit une femme. « Un peu qu'il a raison », ajoute un grand gaillard qui a repéré dans les Caddies « les cacahouètes que j'aime et que j'achèterai plus maintenant ».

Changement de décor. En fin d'après-midi, José Bové et François

Dufour sont les hôtes du temple des milieux intellectuels toulousains, la librairie Ombres blanches. Tous deux se prêtent à la cérémonie de signature de leur livre (*Le monde n'est pas une marchandise*, éd. La Découverte) qui court vers les 100 000 exemplaires. Des dizaines de personnes font la queue. Chacun confie son morceau de vérité ou d'interrogation au syndicaliste, qui n'en finit pas de tirer sur sa pipe.

EN ATTENDANT LE PROCÈS

Dernier acte : meeting à Colomiers, une petite ville de vingt mille habitants à proximité de Toulouse. La salle est pleine à craquer. Cinq cents à six cents personnes ont fait le déplacement. Depuis des mois, c'est le même scénario. José Bové laboure la France (cinquante villes ces deux derniers mois) et remplit les salles, provoquant des discussions passionnées jusqu'à des heures avancées de la nuit, surtout dans les petites villes. A Gaillac dans le Tarn, à Figearc dans le Lot, à Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron ou à Castelsarrasin dans le Tarn-et-Garonne, on comptait chaque fois

entre six cents et neuf cents personnes. Au total, depuis son retour de Seattle, José Bové a ainsi drainé plusieurs dizaines de milliers de gens. A rendre jaloux un prétendant à l'élection présidentielle. « Une connerie que je ne ferai jamais », précise aussitôt le syndicaliste, jaloux de sa liberté d'action et de parole.

Vendredi, José Bové reprend la route jusqu'à Archachon, où il doit présider à la naissance de la Confédération des ostréiculteurs. Le temps de s'arrêter un week-end avec sa femme et ses deux filles et il repartira de champ en champ et de ville en ville. En mai, il sera à Papecote pour soutenir les syndicalistes tahitiens qui se sont opposés à la reprise des essais nucléaires en 1995, puis en Nouvelle-Calédonie pour se pencher sur la gestion foncière. En juin, il ira à Genève pour la création de l'observatoire mondial de surveillance de l'OMC. Avant d'être, le 30 juin, à Millau, où aura lieu son procès pour le « démontage » du McDo. « Ce sera Davos à l'envers », prévient-il.

Jean-Paul Besset

Une crise grave au ministère des finances perturbe les débuts de Laurent Fabius

Son directeur de cabinet, Jean Bassères, est sur le point de démissionner

Jean Bassères, directeur de cabinet de Laurent Fabius au ministère des finances, va démissionner. Même si ce départ est lié à des raisons per-

sonnelles, il intervient sur fond de malaise à Bercy. Toutes les grandes directions de la maison - celles du budget, du Trésor, des impôts, de la

comptabilité publique et du personnel - sont en proie à de vives turbulences, faute d'une hiérarchie stable ou indiscutable.

EN APPARENCE, tout est rentré dans l'ordre. Après cinq mois de fortes turbulences - celles de l'affaire de la « cagnotte » et du conflit social des impôts -, le ministère des finances a retrouvé un patron, en la personne de Laurent Fabius, et s'est remis au travail, pour préparer les grands débats parlementaires de ce printemps, autour des nouvelles régulations économiques et du « collectif », ainsi que la réunion exceptionnelle du gouvernement, le 25 avril, consacrée au débat d'orientation budgétaire.

L'autorité de l'ancien premier ministre et la connaissance qu'il a de la chose économique donnent le change. Mais, en réalité, une crise sans précédent ébranle la forteresse Bercy. Jusqu'à présent, seul le malaise des agents du ministère avait en effet été perceptible, lors du conflit social. Mais il en existe un autre, aussi spectaculaire, celui du haut encadrement du ministère. Même s'il n'y est pour rien car il a reçu cette situation en héritage, M. Fabius en fait l'expérience depuis son entrée en fonctions, le 27 mars.

Le signe le plus manifeste de cette paralysie - qui affecte le fonctionnement du gouvernement - sera officiel dans quelques jours : le directeur de cabinet du ministre, Jean Bassères, pourtant entré en fonctions depuis une semaine seulement (*Le Monde* du 6 avril), va démissionner. Même si des motifs d'ordre personnel sont à l'origine de cette décision, celle-ci tombe mal pour le ministre, qui avait déjà mis plus d'une semaine à choisir son principal collaborateur.

Qui va-t-il pouvoir trouver pour le remplacer ? C'est à l'aune de

cette question que la crise de l'encadrement de Bercy peut se mesurer. Au fil des ans, la fuite des « cerveaux » s'est accélérée. Avec les privatisations ou encore l'indépendance de la Banque de France puis de la Banque centrale européenne, le ministère a perdu une bonne partie de ses prérogatives. De nombreux hauts fonctionnaires préfèrent donc faire carrière dans le privé, d'autant que les règles de déontologie qui encadrent le « pantouflage » se sont durcies.

FUITE DES « CERVEAUX »

Les rémunérations beaucoup plus attrayantes offertes par les entreprises ont encore accéléré ce mouvement. Résultat : alors qu'à une époque encore récente, les ministres de Bercy pouvaient faire appel à de très fortes personnalités pour diriger leur cabinet (Pierre Mariani, aujourd'hui patron de la Banexi, dans le cas de Nicolas Sarkozy ou Daniel Bouton, aujourd'hui patron de la Société générale, dans celui d'Alain Juppé...), les possibilités de choix se sont terriblement restreintes.

Initialement, M. Fabius avait donc tenté de contourner la difficulté en orientant aussi ses recherches vers le secteur privé (*Le Monde* daté 1^{er} et 3 avril). Mais ne trouvant personne pour occuper l'un des postes les plus rudes de la République, il a fait un choix plus classique, en retenant M. Bassères, l'un des rares hauts fonctionnaires de qualité, à gauche, encore en mesure d'occuper cette fonction. Encore faut-il dire que l'intéressé a d'abord décliné l'offre et ne l'a acceptée qu'après de très nombreuses pressions amicales. La difficulté dans laquelle se trouve

aujourd'hui M. Fabius, au-delà du cas de M. Bassères, est donc révélatrice d'un phénomène plus général de découragement ou d'assèchement, à Bercy.

Le casse-tête est tel que le nouveau ministre n'a toujours pas, trois semaines après sa nomination, réussi à constituer le reste de son cabinet. Et il commence à en faire les frais. L'ancien président de l'Assemblée nationale a ainsi, par exemple, mis plusieurs jours à nommer un attaché parlementaire, ce qui lui a valu d'être pris au dépourvu quand Henri Emmanuelli a déposé un amendement au projet de loi sur les nouvelles régulations économiques sur la transparence des stock-options et a annoncé son intention d'en rédiger un autre sur leur taxation, dans le cadre du « collectif ».

Autre signe de cette crise profonde que traverse le ministère, toutes les grandes directions de la maison, pourtant décisives au bon fonctionnement de l'Etat, traversent actuellement, faute d'une hiérarchie stable, une période de luttes intestines, de turbulences ou de transition, qui grippe un peu plus la « machine Bercy ».

C'est d'abord le cas de la direction du budget. Denis Morin, ancien directeur de cabinet de Christian Sautter, souhaite en effet, depuis de longs mois, prendre le poste occupé par Christophe Blanchard-Dignac, nommé en 1995, par Alain Juppé. Dans un premier temps, M. Sautter avait décidé de le garder à ses côtés. Lors du remaniement, les chances de M. Morin se sont amoindries. Très critiqué pour sa gestion des surplus fiscaux, dont il a eu la responsabilité, il semblait donc promis à un autre

avenir. Pourtant, ce poste semble aujourd'hui lui être acquis. Certains, notamment à Matignon, multiplient les recherches pour offrir une nouvelle affectation - peut-être la Française des jeux - à M. Blanchard-Dignac. Cette possible promotion de M. Morin, que l'on appelle à Bercy « M. Cagnotte », est très mal vécue à la direction du budget, que certains menacent de quitter s'il arrive.

BATAILLE DE « GROS CALIBRES »

La direction du Trésor est également en proie à des remous. La France a, en effet, choisi de proposer son actuel directeur, Jean Lemerre, comme candidat au poste de président de la BERD. Une lutte âpre a donc commencé, dans les coulisses de Bercy, entre les postulants à sa succession. Plusieurs « gros calibres » s'affrontent, dont François Villeroy de Galhau, ancien directeur de cabinet de Dominique Strauss-Kahn et actuel directeur général des Impôts (DGI). Par ricochet, cette même direction, déjà très ébranlée par l'onde de choc de la réforme avortée, s'interroge un peu plus sur son avenir.

C'est également le cas de la direction de la comptabilité publique qui n'a plus de directeur depuis le départ de M. Bassères. Enfin, la direction du personnel est, elle-même, en proie au doute. Totale-ment absente durant le conflit social, elle traverse une crise rampante. C'est dire que M. Fabius a de considérables problèmes d'intendance à régler avant de consacrer son énergie à la politique économique de la France.

Virginie Malingre
et Laurent Mauduit

Affrontements en perspective à gauche dans le débat sur les stock-options

L'évasion fiscale sera bientôt chiffrée

IL EST des couples terribles en politique. Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et Laurent Fabius, le nouveau ministre des finances, pourraient être l'un d'eux. A ce titre, le débat parlementaire sur le collectif budgétaire, qui démarrera mi-mai, aura valeur de test. Car les deux hommes vont s'affronter sur un des sujets qui les opposent : les stock-options. Le débat est complexe, hautement symbolique et politiquement délicat. M. Fabius, avant d'être ministre, était favorable à un allègement de la fiscalité de ces instruments. Pas question, en tout cas, de l'alourdir, comme souhaitait le faire M. Emmanuelli et une majorité de députés socialistes.

TROUVER UN COMPROMIS

Comment vont donc s'y prendre les deux hommes pour trouver un compromis ? Ils pourraient reporter le débat à l'examen parlementaire du projet de loi sur l'épargne salariale. C'est ce qui était convenu, à l'automne dernier, entre Dominique Strauss-Kahn et Augustin Bonrepaux, le prédécesseur de M. Emmanuelli : après une « bronca » des députés socialistes, qui, choqués par l'affaire Jaffré, exigeaient que les stock-options soient plus taxées, « DSK » avaient obtenu d'eux qu'ils patientent jusqu'à cette échéance. En contrepartie, il s'était engagé à ce que l'imposition sur les plus-values des stock-options, actuellement de 40 %, puisse être, dans certains cas, alignée sur le taux supérieur de l'impôt sur le revenu (54 %). M. Bonrepaux avait retiré son amendement qui prévoyait que les plus-values des stock-options, lors-

qu'elles dépassent 500 000 francs, soient taxées à 50 %.

M. Emmanuelli a décidé d'accélérer le calendrier et de reprendre l'amendement de son prédécesseur dès l'examen du collectif. Il a déjà déposé un amendement au projet de loi sur les « nouvelles régulations économiques » imposant la transparence en matière de stock-options. M. Fabius a été pris au dépourvu. L'un de ses proches, Didier Migaud, rapporteur général de la commission des finances à l'Assemblée, lui a donné un coup de main : en lui demandant un rapport sur le sujet des Français qui quittent la France pour échapper à une imposition trop lourde, il lui a fourni l'occasion de donner des informations qui seront vraisemblablement alarmistes sur le sujet... et de justifier un statu quo.

« J'avais déjà demandé des informations sur ce sujet à Dominique Strauss-Kahn, puis à Christian Sautter. Je n'ai rien vu venir », déclare M. Migaud. A Bercy, on n'a cessé de dire qu'il était difficile d'avoir des éléments sur l'évasion fiscale des riches. Aujourd'hui, les réticences ont disparu : « Nous remettons ce rapport à M. Migaud dans quelques jours. Ce phénomène de délocalisation existe », précise Bercy. « Si on devait arriver à des niveaux dissuasifs de fiscalité sur les stock-options, ce serait une faute », prévient l'entourage de M. Fabius. Si le ministre ne parvient pas à ramener les députés de la majorité à sa raison, il lui faudra « trouver un dispositif original, où l'on pénalise certains pour en avantager d'autres », estime un conseiller à Bercy.

V. Ma



La gestion de votre patrimoine vous permet-elle d'en profiter vraiment ?

Confiez votre portefeuille à des professionnels ayant une vision à long terme.

Un entretien avec nous vous ouvrira de nouvelles et fructueuses perspectives.

Vos banques privées: www.private-banks.ch

ferrier lullin & cie sa

Ferrier Lullin & Cie SA
à Genève depuis 1795
+41.22.708 38 38
contact@ferrierlullin.ch

BANK EHINGER
1810

Bank Ehinger & Cie SA
à Bâle depuis 1810
+41.61.295 44 00
info@bank-ehinger.ch

Armand von Ernst & Cie AG
Banquiers

Armand von Ernst & Cie AG
à Berne depuis 1812
+41.31.311 13 21
info@armand-von-ernst.ch

HYPOSWISS
Partner in Private Banking

HYPOSWISS
à Zurich depuis 1889
+41.1.214 31 11
info@hyposwiss.ch

BDL BANCO DI LUGANO

BDL Banco di Lugano
à Lugano depuis 1919
+41.91.910 81 11
info@banco-di-lugano.ch

CANTRADE
PRIVATBANK AG
ZÜRICH

Cantrade Privatbank AG
à Zurich depuis 1952
+41.1.295 21 11
info@cantrade.ch

Claude Allègre reproche à Lionel Jospin d'avoir eu « inutilement peur »

Matignon refuse de répliquer aux « propos d'un homme libre »

Dans un documentaire que diffusera France 2, dimanche 16 avril, l'ancien ministre évoque son action à l'éducation nationale et n'épargne pas

le premier ministre. « Il voulait quand même réussir à travers moi ce qu'il avait raté lui-même », dit-il de Lionel Jospin. Tandis que Ma-

ignon évite d'entrer dans une controverse avec un « homme libre », Ségolène Royal prend ses distances avec son ancien ministre de tutelle.

CLAUDE ALLÈGRE persiste et signe. L'ex-ministre de l'éducation nationale n'en finit pas de dénoncer les blocages qui, selon lui, ont freiné ses réformes. Les profs, leur syndicat majoritaire le SNES, mais aussi le premier ministre lui-même. Dans un entretien enregistré le 5 avril et qui sera diffusé dimanche 16 avril sur France 2 (*Claude Allègre, les réformes dans la tourmente*, à 23 h 05), M. Allègre condamne sans appel l'attitude de Lionel Jospin à son égard. Commentant son éviction du gouvernement, il lance : « J'ai le sentiment d'un premier ministre qui a eu peur. Qui a inutilement eu peur. » Il n'est pas plus tendre pour son « ami de quarante ans » lorsqu'il évoque les moyens que ce dernier a mis à sa disposition. « Il m'a donné peu d'argent et il voulait quand même réussir à travers moi ce qu'il avait raté lui-même [entre 1988 et 1992]. » Puis vient le coup de grâce. « Jospin a mis beaucoup d'argent dans l'éducation nationale et n'a pas fait beaucoup de réformes », juge l'ancien conseiller spécial, qui se désolidarise ainsi, pour la première fois aussi clairement, du bilan éducatif de M. Jospin. Pour l'heure, juge-t-il, l'« éducation nationale, c'est le Gosplan qui uniformise et démoralise les meilleurs ».

« Pouce, Claude Allègre ! », a répliqué Ségolène Royal dans un point de vue publié par le *Nouvel Observateur* (daté 13-19 avril). L'ex-ministre déléguée à l'enseignement scolaire, aujourd'hui chargée de la famille et de l'enfance, sort de sa réserve. « Diaboliser les enseignants ou leurs organisations syn-

dicales ne fut pas ma manière », explique-t-elle, en désavouant son collègue. Rendant « hommage aux équipes pédagogiques qui s'investissent bien au-delà du minimum professionnel requis », la ministre affiche sa différence : « Je ne peux pas laisser penser que j'aurais adhéré à l'étrange projet de s'appuyer sur les parents contre les enseignants pour faire bouger l'école. » Face aux attaques en règle formulées par l'ancien ministre, M^{me} Royal résume le personnage sans ambages. « Pour réformer, il faut être modeste. Le problème avec Claude, c'est qu'il a trop de certitudes », explique-t-elle dans *Paris-Match* du 20 avril. Se plaçant du côté des professeurs, la ministre ajoute : « J'ai ressenti ses propos comme blessants et injustes. »

« REGARD ATTENDRI »

Dans l'entourage de M. Allègre, rares sont ceux qui acceptent de commenter l'offensive de l'ancien ministre. « Plusieurs proches lui ont demandé d'arrêter ses attaques qui ne servent à rien et qui mettent ceux qui ont travaillé avec lui en difficulté », assure un ancien conseiller. « Particulièrement blessé par ce qu'il a vécu, il règle ses comptes et dérape mais cela ne nous aide pas à gérer l'après-Allègre », ajoute-t-il. En attaquant avec une sévérité jamais égalée les enseignants et le SNES, M. Allègre affiche « son vrai tempérament », considère un autre membre de son entourage. « Les propos qu'il tient aujourd'hui étaient les mêmes qu'il tenait en privé au ministère », affirme-t-il. « Maintenant il se lâche, c'est sa nature propre qui prend le dessus »,

témoigne ce bon connaisseur de la Rue de Grenelle qui s'étonne que « son ami de quarante ans ne lui demande pas de se taire ». En jouant la carte de l'offensive tous azimuts, l'ancien ministre « s'enfonce un peu plus vis-à-vis des profs mais aussi de l'opinion publique et creuse l'écart avec la personnalité de son successeur », garantit ce même proche. « Jack Lang passera davantage encore pour un homme de dialogue », estime-t-il.

L'« ami de quarante ans », justement, ne dit rien. M. Jospin, affirme un de ses conseillers, pose « un regard attendri » sur M. Allègre. Les critiques répétées et de plus en plus acides que l'ancien ministre porte sur le chef du gouvernement n'ont officiellement suscité que ce constat de la part de M. Jospin : « Claude part et sort comme il est entré. » C'est-à-dire tonitruant, provocateur. Quant à ses anciens collègues ministres, ils ne se montrent guère plus bavards. « Bien sûr », affirment certains d'entre eux, ils lui ont téléphoné à plusieurs reprises, ils vont l'inviter à dîner, dès qu'il sera rentré à Paris.

« On ne va pas le laisser tomber », confie ainsi Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement. A mots couverts, d'autres évoquent la « réaction compréhensible d'un bonhomme qui parle avec ses tripes, [qui est] dans une phase de haute déprime ».

PAS DE MESSAGE DE MATIGNON

Dans l'entourage du premier ministre, on assure en tout cas qu'« aucun message ne lui a été transmis » pour lui demander de faire silence. Discretion, pudeur, liées aux relations d'amitié étroite entre M. Jospin et M. Allègre ? Certes. Mais auxquelles, à Matignon, pour couper court à toutes les questions, on ajoute un commentaire cinglant : « Claude Allègre est un ancien ministre de l'éducation nationale, un scientifique de haut niveau, une personnalité forte, un homme libre, qui s'exprime librement. On ne commente pas les propos d'un homme libre. » La page est tournée.

Sandrine Blanchard et Pascale Robert-Diard

M^{me} Notat réclame une « réforme globale » des retraites

NICOLE NOTAT, secrétaire générale de la CFDT, a exprimé, jeudi 13 avril, à Toulouse, le souhait de son syndicat d'une « réforme globale » des retraites et d'« un pacte avec tous les Français garantissant la retraite par répartition et la réduction des inégalités ». Elle a redit sa « déception » et son « scepticisme » quant aux grandes orientations exposées, le 21 mars, par Lionel Jospin. Pour M^{me} Notat, il faut demander la « garantie tangible et durable que ce système continue à servir nos retraités ». La « numéro un » de la CFDT, pourtant très attachée à la négociation contractuelle, a critiqué le fait de « faire décider par les fonctionnaires eux-mêmes de l'évolution de la durée de cotisation à 40 ans dans le cadre d'une négociation entre leurs organisations et l'Etat ». La CFDT a annoncé, d'autre part, qu'elle a dépassé la barre des 800 000 membres fin 1999. Elle dit compter 808 581 adhérents, soit une hausse de 7,23 % par rapport à 1998.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : une majorité de Parisiens préféreraient voir la droite remporter les élections municipales à Paris**, sauf si son chef de file est Jean Tiberi, selon un sondage Sofres à paraître samedi 15 avril dans *Le Figaro Magazine*. 53 % des personnes interrogées souhaitent l'élection de Philippe Séguin, contre 39 % celle du socialiste Bertrand Delanoë (8 % sont sans opinion). Françoise de Panafieu obtient 50 % contre 39 % au candidat PS et Edouard Balladur 47 % contre 44 %. Face à M. Tiberi, M. Delanoë est choisi par 63 % des personnes interrogées, contre 25 % à l'actuel maire de Paris. Ce sondage a été réalisé les 7 et 8 avril auprès d'un échantillon de 800 Parisiens.

■ **BÉZIERS : François Hollande, premier secrétaire du PS, estime que c'est au député PS de l'Hérault Alain Barrau qu'il revient de conduire la liste d'union de la gauche aux municipales à Béziers** et non à Jean-Claude Gayssot, ministre communiste des transports. Dans un entretien paru vendredi 14 avril dans les trois quotidiens du groupe *Midi libre*, M. Hollande fait valoir « très amicalement » à M. Gayssot que les « résultats comparés [du PS et du PCF] plaident en faveur d'une tête de liste PS et qu'une concurrence au sein de la gauche plurielle serait fâcheuse ».

■ **POLYNÉSIE : le président RPR de Polynésie, Gaston Flosse, a accusé, jeudi 13 avril, à Papeete, le Parti socialiste et le gouvernement de vouloir « porter les indépendantistes au pouvoir »**. Il réagissait à l'annonce du dépôt par Emile Vernaudeau, député Radical Citoyen Vert (RCV) de Polynésie, avec le soutien du mouvement indépendantiste, d'une proposition de loi organique réformant le mode de scrutin aux élections territoriales.

M. Balladur se veut le meilleur rassembleur de la droite à Paris

ZEN ou, du moins, « parfaitement serein ». C'est le message que, depuis sa déclaration de candidature à la candidature pour la Mairie de Paris, mercredi 5 avril, Edouard Balladur tente de faire passer. Il l'a redit, jeudi 13 avril, lors de son « premier terrain » hors de sa circonscription, une visite sur le marché du boulevard Richard-Lenoir, près de La Bastille, dans le 11^e arrondissement de Paris. L'exercice est connu. L'ancien premier ministre le pratique très souvent dans « son » 15^e arrondissement.

A force d'habitude, M. Balladur va plus volontiers que par le passé au-devant des commerçants et des chalandes : « Bonjour, madame, comment allez-vous ? » Il ne met plus de gants, au contraire. « Ne vous dégagez pas, madame », dit-il à une vieille dame qui, rouge de confusion, se dépêche, son Caddie à la main, d'ôter ses gants de laine. Aux éternels ricanes qui grommellent à son passage, « Tiens, il doit y avoir une élection, bientôt », il rétorque : « Mais, monsieur, je suis venu déjà deux fois sur ce marché, pour les élections régionales. » Les propos du genre « on vous aurait préféré à Chirac » l'agacent, en revanche, au plus au point. Ce n'est vraiment pas le moment.

ICI POUR GAGNER

M. Balladur est engagé, à son tour, dans une précampagne, mais pas du tout démonté par le duel qui semble se dessiner, parmi les candidats RPR, entre Françoise de Panafieu et Philippe Séguin. « C'est une thèse véhiculée par certains journaux, mais ce n'est pas la réalité. » Des militants de DL le suivent, qui distribuent des tracts réclamant « La parole aux Parisiens ». Il est accompagné de l'ancien secrétaire du RPR pour la circonscription, la 7^e, enlevée, en 1997, par Patrick Bloche, le nouveau premier fédéral du Parti socialiste, au détriment d'Alain Devaquet, chargé de mission auprès du président de la République. Par courtoisie, comme à l'accoutumée, M. Balladur a fait prévenir ce dernier de sa venue dans l'arrondissement. Convaincu de n'être « pas le plus mal placé » pour rassembler la droite et le

centre sur des listes d'union, il énumère, entre deux poignées de main, la liste des soutiens qu'il peut escompter : « L'UDF, DL, mais aussi le RPF et sans oublier une bonne partie du RPR. » « Je vous le redis, insiste-t-il, de Pasqua à Bayrou, pour effacer la fracture des élections européennes. »

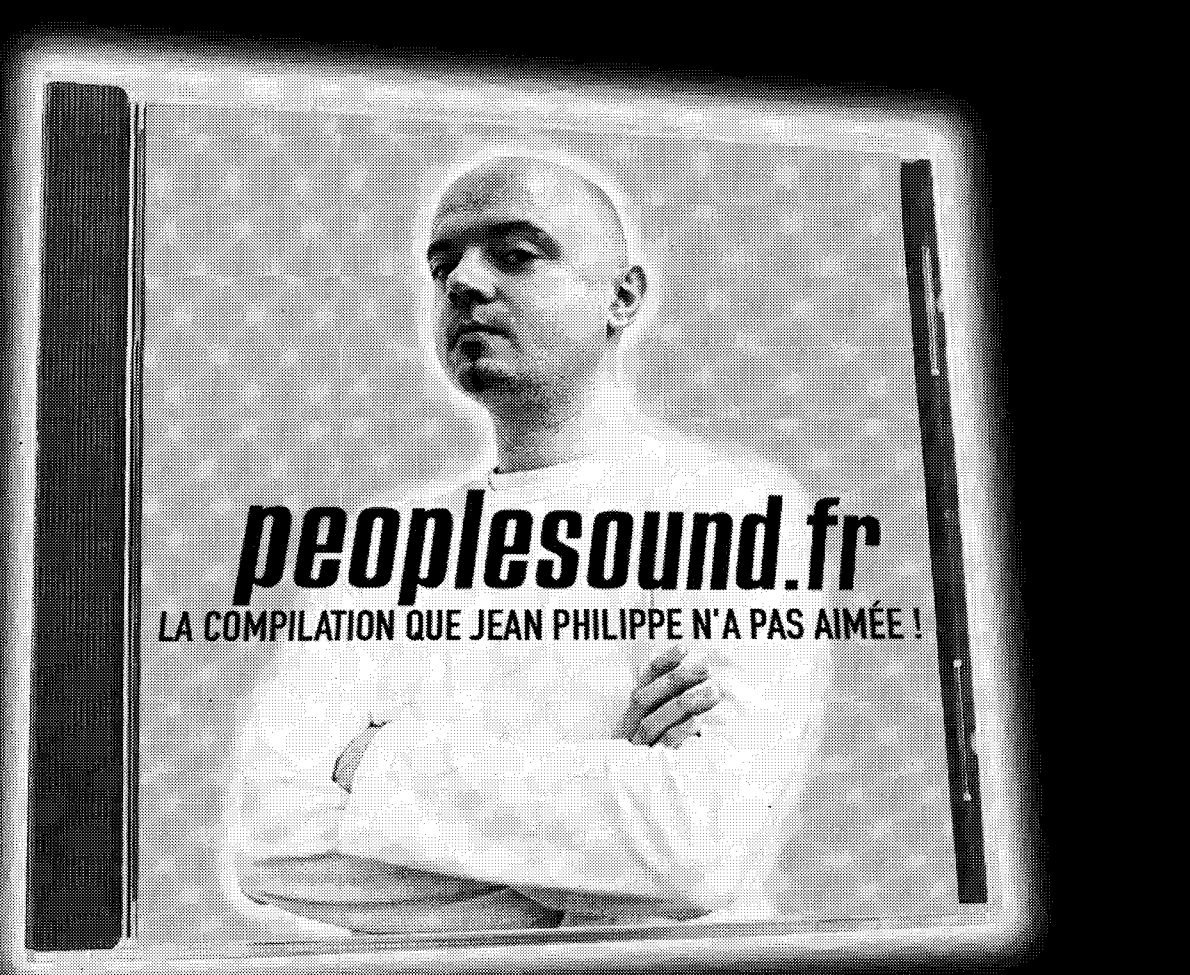
Son fidèle suppléant, Philippe Goujon, adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité, renchérit : « Il n'est pas là pour faire un tour de piste, comme on l'écrit, mais pour gagner. » Parti pour une semaine à Chamonix le vendredi 31 mars, M. Balladur était de retour le lundi suivant, bien décidé à annoncer sa candidature, alors que cela n'était prévu, initialement, qu'un peu plus tard.

Pour autant, il n'est pas demandeur d'une accélération du calendrier pour la désignation du candidat, comme le réclament les séguinistes. « Mais je ne comprends pas, Philippe Séguin voulait à l'origine se porter candidat au mois d'octobre ou de novembre ! », feint-il de s'étonner. Puis il ajoute : « Si chacun garde le contrôle de ses nerfs, il n'y aura pas de tensions entre les candidats. »

M. Balladur compte surtout sur le sérieux de son projet décentralisateur, « Emanciper Paris », pour lequel il avait proposé, un peu imprudemment, dimanche, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI » de créer un site Internet, qui lui a aussitôt été emprunté (*Le Monde* du 14 avril). A deux ou trois reprises, un collaborateur lui passe, sur le marché, son téléphone mobile. Soudain, voilà le candidat encore un peu plus serein. « L'affaire Internet est réglée, annonce-t-il fièrement. Bien sûr, cela a fait rire. C'étaient des petits gars qui voulaient se faire de la publicité, mais ils proposent très gentiment de se mettre à ma disposition. Ils vont publier un communiqué. » De fait, les auteurs du canular se sont félicités de la « réaction intelligente » de M. Balladur, et, dès mercredi soir, celui-ci est allé visiter la start-up parisienne pour dialoguer en direct sur le site emanciper-paris.com.

Jean-Louis Saux

15 NOUVEAUX TALENTS A DÉCOUVRIR GRATUITEMENT



LA PREMIÈRE COMPILATION PEOPLESOUND.FR

INCLUS :

AROM - THE HELLBOYS - BRETZEL LAB - MAROON TOWN - FLORENT C BRUNO BLUM - JUJU MESSENGERS - MAMBO KNIGHTS - OVERHEAD CAROUSELS - METAL POCKET - HYPNOSE - SALTGRASS ...

POUS LA RECEVOIR CHEZ VOUS GRATUITEMENT TAPEZ JUSTE : WWW.PEOPLESOUND.FR

peoplesound.fr est LE site internet qui permet aux artistes de demain de présenter leur musique à 200 millions d'internautes. Sur peoplesound.fr les visiteurs peuvent télécharger des milliers de titres gratuitement (format MP3). Plus de 6 000 nouveaux talents vous y attendent déjà. Plus de renseignements tapez : www.peoplesound.fr ou écrivez-nous : peoplesound.fr 129, rue de l'Université 75007 Paris - Tél : 01 45 51 83 02



www.peoplesound.fr

NE LAISSEZ PAS LA RÉVOLUTION COMMENCER SANS VOUS

ÉDUCATION La montée des revendications identitaires des élèves issus de familles immigrées place l'école dans une situation délicate. Exigences alimentaires, port d'in-

signes ou de vêtements religieux, contestation sur le contenu des cours ou sur leurs horaires : les enseignants se trouvent souvent désarmés. ● CERTAINS recommandent une

adaptation du système à la diversité des élèves, d'autres exigent que soient renforcés les principes de laïcité, dix ans après l'affaire du foulard. ● LE MINISTÈRE de l'éducation étudie

une modification des programmes prenant en compte l'histoire de l'immigration. ● POUR M^{ME} COSTA-LASCOUX, « l'institution scolaire doit traiter comme telles les contradictions

de notre société ». ● M^{ME} CONTREPOIS, professeur de lettres et histoire en lycée professionnel, a puisé dans la mémoire de ses élèves pour enrichir son enseignement.

L'école fait face à une montée des revendications identitaires des élèves

Dix ans après les premières affaires de « foulard », les établissements sont confrontés à des demandes pressantes de la part des élèves issus de l'immigration. Nourriture, insignes religieux, contenu des cours : cette quête d'identité prend des formes diverses. Le débat sur la laïcité est relancé

LE FOULARD n'est plus le seul signe identitaire adressé à l'école par des enfants issus de l'immigration. Ecoles, collèges et lycées se trouvent depuis peu confrontés à une inflation de demandes d'apparence religieuse, très diverses, mais tout aussi déstabilisantes pour l'institution que le voile musulman. Des collèges et des lycées voient naître des regroupements, à la cantine ou dans la cour, de jeunes de même religion ou de même origine, séparant juifs et musulmans, ou élèves d'origine marocaine et turque. Des établissements notent « un retour massif » de la pratique du ramadan, au nom duquel les comportements dérogatoires s'accroissent : absentéisme, refus de travailler en raison de la fatigue causée par le jeûne, voire prières dans les couloirs. Des élèves demandent à leur proviseur d'introduire de la viande halal aux repas de midi.

Enseignants et chercheurs spécialistes de la laïcité voient aussi apparaître des contestations contre certaines sorties scolaires comme le théâtre, et contre le contenu de certains enseignements, notamment en français, biologie ou gymnastique. Ici, un enseignant confie qu'il n'ose plus faire une page de Voltaire sur l'athéisme. Là, une collègue n'a pas abordé la partie du programme d'histoire de seconde sur l'Europe chrétienne parce qu'elle ne comporte rien sur l'islam. Ailleurs, un élève de 4^e accuse une professeure de français de racisme, pour avoir choisi de faire étudier un texte de Chateaubriand sur l'Orient. D'autres enseignants relèvent encore le développement des injures, sexistes contre les

femmes, et racistes entre élèves d'origine différente...

Ces incidents, s'ils ne sont pas généralisés, plongent nombre de responsables éducatifs dans le désarroi. « L'école continue de vivre sur l'idée que tous les enfants sont identiques et que les problèmes qu'ils rencontrent sont d'ordre social ou économique, analyse Hanifa Chérifi, médiatrice de l'éducation nationale dans les affaires de foulard. Ce faisant, elle nie la dimension identitaire et culturelle qui est spécifique aux enfants issus de l'immigration, et dans laquelle l'islam n'est qu'un élément. »

« RÉSISTANCE CULTURELLE »

Étroitement mêlées, les demandes identitaires et religieuses provoquent une surenchère parfois incompréhensible et difficile à maîtriser. En témoigne le prosélytisme qui entoure le ramadan, certains élèves convainquant des camarades non musulmans de suivre le jeûne. « Ces manifestations deviennent pour ces jeunes une sorte de résistance culturelle et d'identification à part, poursuit Hanifa Chérifi. A partir de là, tout est bon pour exister : le voile, la viande halal... avec, au fond, le sentiment que la réussite scolaire n'est pas pour eux. »

Annie Tobati, proviseur du lycée Romain-Rolland d'Argenteuil, confesse : « Autant nous savons désormais traiter le voile avec les familles, autant, là, nous sommes en plein désarroi. » Son lycée a engagé divers projets pédagogiques et lancé, avec enseignants et parents, une réflexion sur la laïcité. Des réunions avec les autres établissements du district ont été organisées. « Nous tentons de construire

des réponses cohérentes », défend le proviseur de Romain-Rolland. Avec trois principes directeurs : « Accepter comme normal le fait qu'un adolescent se pose des questions identitaires ; lui dire que l'institution scolaire peut l'aider à les résoudre, sans qu'il soit besoin de trahir sa famille pour réussir ; et démontrer que l'identité et la culture ne relèvent pas de l'inné, mais se construisent. »

Ici et là, des enseignants, souvent isolés, tentent eux aussi d'apporter des réponses. Annie Burger-Rousennac, professeure d'histoire-géographie au collège Jean-Moulin d'Aubervilliers, a lancé, en 1997, un

deux issues de familles très structurées, musulmanes, à l'identité assumée. Je me suis dit que si les autres étaient aussi en paix avec leurs origines, ils travailleraient sûrement mieux. » A l'issue du projet, « j'ai constaté du mieux sur la capacité à se concentrer, le vocabulaire, la maîtrise des outils documentaires », dit-elle. Même constat pour Françoise Berrou, professeure de français au collège André-Malraux de Montreuil, en Seine-et-Marne, qui a produit un livre avec ses élèves, *Chemins d'identité*, et monté avec eux une exposition sur l'immigration l'année dernière. « Mes élèves en

parcours familial de l'élève et favoriser son intégration à l'école. Pour les autres, l'école ne peut supporter de franchir cette limite avec la sphère privée. Les maladroites des années passées, des actions « folkloriques » ou des cours de langues et cultures d'origine réservés aux enfants d'immigrés, aujourd'hui largement remis en cause, leur donnent quelques arguments. « Notre génération d'enseignants, formée au droit à la différence et au tiers-mondisme, s'est fourvoyée en croyant qu'elle devait prendre en charge les identités des élèves », affirme Alain Seksig, directeur d'école dans le 20^e arrondissement de Paris et membre du comité de rédaction de la revue *Hommes et Migrations*. « Cela nous revient comme un boomerang. » Il faut « d'abord penser l'identité de l'école », plaide-t-il. Pour cet expert du Fonds d'action sociale, organisme qui finance de nombreuses initiatives culturelles, il importe de « fixer des principes fermes – y compris dans la loi – et rester souple dans la pratique, alors qu'on fait l'inverse ».

« SIGNES OSTENTATOIRES »

C'est aussi ce qu'ont réclamé les enseignants des dix-huit écoles d'Antony, en grève le 24 février pour protester contre la présence d'une fillette de huit ans et demi voilée dans une classe. Georges Sarre, député MDC, a, au nom de la laïcité, déposé le 26 janvier une proposition de loi à l'Assemblée nationale. Plus de dix ans après les premières affaires de voile, explique le député, « le temps est venu de clore ce que l'on a appelé le "concile de la laïcité" : les signes os-

La difficulté d'enseigner les drames de l'histoire

Pourquoi est-ce si difficile d'enseigner la guerre d'Algérie ? En juillet 1999, à Toulouse, une université d'été organisée par l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) a tenté de répondre. Derrière le thème, « Mémoires, histoire. Penser, dire et enseigner les drames et/ou les refoulés de l'histoire du temps présent », le problème était ainsi posé : certains enseignements – le génocide juif, l'immigration – doivent être assumés, mais l'école éprouve des difficultés dans cette tâche. « Les événements dont nous voudrions promouvoir un enseignement plus serein ont fait l'objet de refoulements, voire de déni. Ils réveillent des blessures, ils contrarient des mythes rassurants, ils fragilisent des identifications, ils affrontent des résistances chez les élèves, leurs familles, les professeurs », ont souligné les chercheurs de l'INRP. Pour que les enseignants réfléchissent collectivement sur la question, l'INRP a lancé un appel à projets pour bâtir un site Internet.

travail avec une classe de 5^e sur l'histoire de la France et de son immigration, à partir du film de Yamina Benguigui, *Mémoires d'immigrés*. Intriguée par la présence de deux élèves particulièrement brillantes, dans une classe marquée par l'échec, l'enseignante a cherché à comprendre. « Elles étaient toutes

sont sortis apaisés et les parents m'ont témoigné leur satisfaction », constate-t-elle.

Ces initiatives, comme les événements qui les ont fait naître, ravivent cependant le débat sur la laïcité. Pour les uns, poser la question du voile autrement qu'en terme disciplinaire, c'est s'intéresser au

Une enseignante convaincue de l'importance du travail de mémoire

LA PAPAUTÉ d'Avignon lui a été fatale. Elle lui a fait rater son Capes d'histoire. Il y a vingt ans, « juste avant la gauche », Sabine Contrefois a ainsi détourné son itinéraire tout tracé de professeur de l'enseignement

PORTRAIT

Sabine Contrefois a rassemblé les « richesses extraordinaires » de ses élèves dans un livre

général. Sans regret aucun, affirme aujourd'hui cette petite femme brune de quarante-deux ans, qui enseigne les lettres et l'histoire-géographie au lycée professionnel Fernand-Léger d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Après avoir testé une bifurcation vers le métier de bibliothécaire, cette ex-surveillante a donc choisi l'enseignement professionnel.

C'est là, dans ses classes de BEP et de bac pro commerce ou comptabilité du lycée Mistral de Fresnes, où elle enseignait alors, que

cette militante a déniché, il y a quelques années, ses perles : Sevana, dont les grands-parents arméniens ont fui la Turquie, alors que le parrain de son père, Soromon Telirian, assassinait le premier ministre turc Talaat Pacha ; Slawomir, arrivé de Pologne en 1983, dont la grand-mère, proche de Lech Walesa, a participé à la naissance de Solidarnosc ; Julie, fille de Serge le pied-noir, et meilleure amie de Sonia, dont le père algérien s'est fait cracher au visage par un militaire français ; Véronique, descendante d'esclaves antillais, aux parents restés là-bas ; Long, dont le père s'est engagé dans la marine française pour combattre le Viet Minh... Sabine Contrefois a rassemblé ces « richesses extraordinaires » dans un livre, *Mémoire des migrations*, coédité en 1996 par la Fondation pour l'intégration républicaine, Le Monde Editions et l'Alfil.

Un drame, survenu lors d'un cours sur les guerres d'Indochine, fut le point de départ de ce travail de mémoire, engagé sur deux années scolaires. « Alors que j'abordais le génocide cambodgien, une fille dans la classe a fondu en larmes. » Sabine Contrefois ap-

prendra vite que Meak a vécu l'horreur des camps khmers et que son père, officier de l'armée cambodgienne, a été fusillé. « Je me suis alors dit qu'à aucun moment on ne sollicitait la mémoire de ces jeunes et je leur ai soumis une question : en quoi votre histoire familiale a-t-elle rencontré l'Histoire ? » Une petite annonce de la Fondation pour l'intégration républicaine lançant un appel à projets fera le reste.

« ÊTRE ADULTE »

Sabine Contrefois fait travailler ses élèves sur des textes, leur demande de rassembler des documents familiaux, crée, pour financer le projet, une association, Adolescents Banlieue Ouvertures (ABO, comme le début d'abominable). Elle organise un voyage à New York, raconte son travail à *Libération*, puis au *New York Times*... « Une folie ! », se souvient-elle, en portant la main devant sa bouche, comme un enfant qui n'en reviendrait pas. « Un professeur de l'université de Berkeley m'a demandé de faire une conférence à ses étudiants, et d'engager une correspondance sur Internet avec mes élèves. Mes

élèves de BEP, de notre petite banlieue parisienne, à Berkeley !... »

Trois ans après, Sabine n'en finit pas de méditer cette phrase de Freud : « Être adulte, c'est avoir compris ses parents et leur avoir pardonné. » Ses « gamins », orientés vers des filières dont beaucoup ne voulaient pas au départ, symboles fragiles de « la massification que l'école ne veut pas voir en face », issus de quartiers travaillés par la cohabitation ethnique et l'islamisme, se sont « découverts ». Il y a chez eux « un absolu besoin de réhabiliter leur amour-propre et leur narcissisme », souligne l'enseignante. « Cette expérience m'a fait avancer », ajoute cette fille de père andalou et de mère pied-noir qui ont quitté l'Algérie en 1954 pour un meublé du 20^e arrondissement, avant de s'établir à Vitry. Non sans mal. « Je me suis sentie comme Robinson sur son île », regrette-t-elle. Malgré le soutien de son proviseur, l'institution n'a pas pris la mesure de l'enjeu. « Un prof qui veut donner du sens à son travail n'est pas dans la norme », constate-t-elle.

A Ivry, où elle a obtenu sa mutation il y a deux ans, il n'était pas question d'en rester

là. Après le temps de la mémoire, elle veut en explorer l'espace : « Je suis arrivée avec le projet de comprendre ce qu'est une entité urbaine. » Et la bougeotte de Sabine Contrefois a repris, contre vents et marées, les collègues pour qui « tu n'es pas payée pour ça », le chef d'établissement jugeant ses initiatives « très personnelles »... Une balade en banlieue, pour rencontrer le dernier habitant du village fantôme de Goussainville, découvrir l'étrangeté du cimetière pour chiens d'Asnières-la-rouge et sentir la mémoire de Billancourt-l'Ouvrière, a précédé un travail sur Ivry, du fort à la frontière du « périple ». Le projet a donné vie à un nouveau livre écrit par des élèves, publié aux éditions du mouvement Freinet. Un film se prépare avec des collègues sur Aubervilliers. Tout cela, dit-elle, « pour sortir les gamins de leur ghetto et les rendre acteurs de leur citoyenneté ». A Vitry, qu'elle n'a jamais quittée, Sabine Contrefois s'est enfin lancée dans une entreprise plus personnelle. Son livre s'intitulera *Voyage au bout de l'éducation nationale*.

N. G.

Jacqueline Costa-Lascoux, spécialiste de la laïcité, directrice de recherche au CNRS et vice-présidente de la Ligue de l'enseignement

« L'institution scolaire ne peut plus nier les conflits culturels »

« Vous dressez le constat d'une montée des particularismes religieux s'exprimant à l'école. Comment l'expliquez-vous ?

– Au début des années 80, la question des subventions à l'école privée continuait de diviser l'opinion. Puis sont apparus le débat sur la kippa et « l'affaire du voile », qui annonçaient une société en pleine interrogation sur l'intégration, mais aussi les revendications de militants religieux et les questionnements de cette génération de jeunes.

» Par la suite, les demandes religieuses se sont diversifiées tandis que le contexte politique changeait. Au niveau national, d'abord, il a été marqué par les effets de la célébration du bicentenaire de la Révolution française : un débat sur les valeurs de la République, et une nouvelle façon de poser la question de l'intégration, de la citoyenneté. Malheureusement, au

niveau international, l'actualité des mouvements islamistes, celle de la guerre du Golfe et du conflit algérien ont également modifié la donne. En France, le travail des islamistes dans certains quartiers, l'ethnisation – ou la ghettoïsation – des cités, l'apparition de problèmes identitaires dans les familles juives séfarades ou musulmanes sont aussi des éléments qu'il a fallu prendre en compte. Tout comme les difficultés auxquelles les religions transplantées se sont trouvées confrontées : la faiblesse de la pratique religieuse régulière ; la vitalité d'un débat de société sur la transmission des valeurs et la perte de références culturelles.

» Toutes les conditions étaient réunies pour que des jeunes issus de l'immigration, désormais massivement scolarisés et se sentant victimes de discriminations, se posent la question de leur identité.

D'où l'émergence, à l'école, de revendications identitaires et religieuses étroitement mêlées.

– Que recouvre cette diversification des signes religieux et identitaires ?

– Principalement des signes vestimentaires et des interdits alimentaires, qui vont jusqu'à demander des tables et des couverts séparés à la cantine. Mais il s'agit aussi de problèmes rencontrés avec des délégués d'élèves disant « Je suis musulman, je représente les musulmans », et l'apparition de formes très offensives de contestation contre le contenu de l'enseignement (dispense de piscine pour les filles, de théâtre ou de cours de biologie). Ces expressions recouvrent une grande diversité de significations. Les jeunes multiplient les marques sur leur corps et affichent une pluralité de signes religieux (main de Fatima, étoile de David, croix catholique, etc.).

Ils peuvent signifier le désir pour des jeunes filles de se protéger de l'agression sexuelle, une affirmation identitaire ostentatoire, une réponse à des réflexions racistes, une protestation de jeunes contre les adultes, du militantisme religieux...

» Il ne faut pas exagérer l'ampleur du phénomène, mais il perturbe fondamentalement l'institution scolaire. Dans les milieux bourgeois, les revendications sont plus strictement religieuses, elles portent sur la nourriture ou les moments de fête. Dans les quartiers se mêlant l'identitaire et le religieux, avec, souvent, une grande méconnaissance de ce dernier : on demande par exemple de faire le ramadan à l'école primaire, alors que les enfants prépubères n'y sont pas astreints.

– Quelles sont les réponses apportées par l'école ?

– Certains baissent les bras. Des

enseignants finissent par accepter en disant : « De toute façon, pour ce qu'ils retiennent de mes cours... » D'autres minimisent au nom du tiers-mondisme ou du paternalisme. Les bonnes réponses sont apportées quand l'équipe pédagogique se saisit de la question, avec un soutien de sa hiérarchie. Un partenariat peut être institué, par exemple avec un médecin scolaire qui vient parler de la sexualité, avec un spécialiste du droit de la laïcité, avec des associations laïques. Mais ces réponses restent très souvent locales. Vis-à-vis de la citoyenneté, l'éducation nationale a encore une conception trop « thérapeutique » du rappel à la loi – on débat moins pour donner la parole aux élèves que pour leur apprendre à se taire – ou trop institutionnelle – une vision instrumentale du droit et des devoirs, conduisant à la multiplication des sanctions automatiques.

» L'institution scolaire doit traiter comme telles les contradictions de notre société. Elle ne peut plus nier les conflits culturels, les conceptions différentes de l'éducation des filles selon les milieux, et ne peut plus postuler que la culture familiale va nécessairement dans le sens de la culture scolaire.

» Il faut développer une pédagogie apprenant à donner la parole, à accepter la liberté d'expression y compris des convictions religieuses : demander aux jeunes quel sens ils donnent aux signes qu'ils arborent et analyser les troubles que ceux-ci peuvent causer. Alors, on peut poser les principes et le sens des valeurs républicaines et refonder un discours visant à défendre la dignité des personnes. »

Propos recueillis par Nathalie Guibert

L'enquête sur des travaux dans sa maison gêne la candidature de M. Chabert (RPR) à Lyon

Une nouvelle expertise estime ces aménagements à 1,1 million de francs

Les conclusions d'une expertise judiciaire ont été notifiées, lundi 10 avril, au député (RPR) du Rhône Henry Chabert, candidat à la mairie de

Lyon et mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux* » : les travaux réalisés en 1993 dans sa résidence secondaire par une entreprise de la

Drôme auraient nettement excédé le montant convenu. Le PDG de la même société lui aurait prêté de l'argent pour l'aider à régler sa facture.

LYON

de notre correspondant

L'enquête sur les travaux effectués, en 1993, dans la résidence secondaire du député (RPR) du Rhône Henry Chabert, continue de perturber sa campagne pour la candidature à la mairie de Lyon. Mis en examen pour « *recel d'abus de biens sociaux* » depuis le 31 janvier (*Le Monde* du 2 février), M. Chabert s'est vu notifier les conclusions d'une nouvelle expertise judiciaire, lundi 10 avril, alors qu'il expliquait aux journalistes que l'arrondissement de son adversaire socialiste était « *gagnable* ». Selon ce rapport – dont la teneur a été publiée le mardi 12 avril par *Lyon-Figaro* et *Le Progrès* – les aménagements qu'il avait fait réaliser, en 1993, dans une ancienne ferme de la Drôme, auraient coûté 1,1 million de francs, soit trois fois le montant

du forfait initialement passé entre l'élu et une entreprise drômoise, la société Billon.

Présenté, dans un sondage de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* publié en novembre 1999, comme le meilleur candidat de la droite pour les élections municipales à Lyon, M. Chabert conteste ces accusations : « *chacun réalise la disproportion entre les chiffres annoncés et la modestie de ma demeure* ». Selon ses défenseurs, la résidence secondaire de l'élu, achetée pour 575 000 francs en 1992, n'excède pas 130 mètres carrés, ne serait dotée que d'une « *modeste piscine sans bache de protection* » et n'aurait été rénovée qu'à moitié, les membres de sa famille ayant « *eux-mêmes participé aux travaux de peinture* ». « *L'excessivité de ce rapport joue en notre faveur* », estime son avocat, M^e Jean-Louis Denard.

L'expertise ordonnée par la juge d'instruction Liliane Pasinetti – à la demande du parquet –, présente des chiffres très supérieurs à ceux d'une précédente expertise judiciaire, qui avait estimé le montant des travaux à 632 550 francs. Auparavant, un expert commis par M. Chabert avait avancé un coût de 447 000 francs. Le nouveau rapport, s'il propose une évaluation différente, souligne la « *simplicité* », voire la « *rusticité* » de la demeure. Devant cette querelle de chiffres, l'entourage du député hésite sur la marche à suivre. Une ultime contre-expertise ralentirait la procédure. Or M. Chabert doit éloigner ces soupçons pour préserver ses chances dans la bataille électorale.

Ancien adjoint à l'urbanisme de Michel Noir, adjoint de Raymond Barre – qui a suspendu ses déléga-

tions après sa mise en examen –, M. Chabert devra clarifier la transaction passée avec la société Billon. Dans le cadre d'un marché à forfait passé avec Jean-Pierre Billon, directeur général de la société, qui prévoyait un montant de travaux de 400 000 francs, l'élu avait effectué un premier règlement de 250 000 francs. Après la perte de son mandat de député européen, le député connu des difficultés et recourut, pour rembourser sa dette, à un prêt personnel de 150 000 francs qui lui fut alloué par Marcel Billon, frère de Jean-Pierre Billon et lui-même PDG de l'entreprise. En outre, cette société aurait versé, entre 1989 et 1994, quelque 500 000 francs de contributions au Forum européen, association fondée et présidée par M. Chabert.

Sophie Landrin

De « Star Trek » aux vaccinations sans douleur

FINIES LES PIQÛRES. Bientôt, les jeunes adultes raconteront aux enfants leurs vaccinations comme on évoque des souvenirs d'ancien combattant : la peur de l'aiguille, les douleurs de l'injection et les stigmates des jours suivants. Déjà existait une forme buvable de vaccin contre la polyomyélite, mais aujourd'hui, l'essentiel du programme vaccinal se fait par injection. Or outre les effets potentiellement traumatisants chez les jeunes enfants, l'utilisation d'aiguilles expose aussi soignants (plus rarement, soignés) à des accidents d'exposition au sang susceptibles d'entraîner la transmission d'agents infectieux.

Au congrès de l'American Chemical Society, fin mars, à San Francisco, Mark Praunitz, professeur d'ingénierie chimique à l'institut de

technologie de Géorgie (États-Unis), a présenté le résultat de cinq années de travail. Avec Mark Allen, ingénieur en électricité, il a mis au point le prototype d'un dispositif original : un patch transdermique doté de 400 aiguilles creuses microscopiques à base de silicone, dont le diamètre n'est pas plus gros qu'un cheveu humain.

MICRO-CIRCUITS ÉLECTRONIQUES

Selon les ingénieurs, leur taille est telle que les micro-aiguilles n'atteignent pas les récepteurs nerveux de la peau sensibles à la douleur. De plus, le dispositif peut intégrer des micro-circuits électroniques qui contrôlent l'horaire et la dose de médicament délivrée. Des essais sur un modèle de rat diabétique auraient permis de vérifier que ce mode d'administration

de l'insuline permet bien de diminuer le taux de sucre dans le sang. Les chercheurs de la firme PowderJet Pharmaceuticals, installée à Fremont (Californie), ont, eux, été inspirés par le feuilleton *Star Trek*. Monsieur Spock et le capitaine Kirk y faisaient usage de l'« *hypodermis* ».

Les scientifiques ont conçu un appareil qui fait pénétrer à travers la peau des médicaments en poudre sèche, grâce à de l'hélium pressurisé. Parmi les autres procédés, on peut encore citer un inhalateur électronique délivrant un aérosol de petites particules liquides. Sans oublier les aliments génétiquement modifiés, qui permettraient de prendre un vaccin simplement en mangeant une banane.

Paul Benkimoun

Guy Georges sera jugé fin 2000 à Paris

LE TUEUR multirécidiviste de « l'Est parisien », Guy Georges, soupçonné de sept assassinats et de quatre agressions perpétrées entre 1991 et 1997, sera jugé par la cour d'assises de Paris. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, jeudi 13 avril, son renvoi définitif devant cette juridiction.

Les avocats de Guy Georges ayant indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de se pourvoir en cassation, le procès, qui devrait durer plusieurs semaines, pourrait se dérouler au cours du dernier trimestre 2000. Interpellé le 26 mars 1998 à Paris, Guy Georges, âgé de trente-sept ans, a avoué devant les policiers les viols suivis d'assassinat de sept jeunes femmes. Il est incarcéré à la prison de la Santé, à Paris.

Les experts psychiatres qui l'ont examiné ont estimé qu'il n'était, au moment des faits, atteint d'aucun trouble psychique « *ayant aboli ou altéré son discernement ni aboli ou entravé le contrôle de ses actes* », ce qui signifie qu'il est pénalement responsable de ses actes.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : des perquisitions dans les milieux d'extrême droite de l'agglomération grenobloise** ont été effectuées par la police, mercredi 12 avril. Une dizaine de personnes ont été interpellées, puis relâchées après leur audition. Des armes ont été saisies. Cette opération est intervenue dans le cadre d'une enquête sur l'agression de Shafia Daoud, épouse de Chadli Daoud, directeur de l'association grenobloise « *Amitiés et liens France Maghreb* » (*Le Monde* du 14 février).

■ **Nicole Ryll, récemment mise en examen dans l'affaire Elf, a été retrouvée morte, le 11 avril**, à son domicile de Mesnil-le-Roi (Yvelines). La thèse du suicide semble privilégiée, mais la juge Eva Joly a réclamé une autopsie. La victime était l'ex-épouse d'Alain Guillon, ancien directeur raffinage du groupe Elf et lui-même mis en examen et écroué dans le même dossier. M^{me} Ryll figurait sur la liste des salariés de la filiale suisse d'Elf-Aquitaine intentionnel, sous le pseudonyme de « *Nicole Real* ».

■ **Un membre de l'exécutif du principal mouvement nationaliste corse, A Cuncolta Indipendentista, a été mis en examen et écroué**, jeudi 13 avril, pour « *détention d'armes de 4^e catégorie* » à Bastia. Interpellé après la découverte d'un arsenal dans une voiture abandonnée, Jean-François Accorsi a affirmé avoir oublié de déclarer ce fusil dont il se sert pour la chasse.

■ **ÉDUCATION : le nouveau statut des professeurs de lycées professionnels a été adopté** par un comité technique paritaire ministériel, jeudi 13 avril, par 32 voix pour (dont la FSU, la FEN, le Snaic), une voix contre (FO) et une abstention (SGEN-CFDT). La CGT n'a pas pris part au vote. Ce projet avait placé les enseignants du secteur professionnel aux avant-postes de la contestation contre Claude Allègre au mois de mars. Préparé par ce dernier, le nouveau texte a été présenté par Jack Lang le 4 avril (*Le Monde* du 6 avril).

■ **ÉTUDIANTS : Eric Chenut, vingt-sept ans, nouveau président de la Mutuelle des étudiants, entend « reconstruire une mutualité étudiante sur des missions propres. La tactique de diversification nous a coûté cher. Dorénavant, pas un centime ne sera consacré [au logement ou à la restauration] ».** Aveugle, cet étudiant en droit et en histoire nancéien figurait sur la liste « *Reconstruire la MNEF* » arrivée derrière celle présentée par les deux UNEF lors des dernières élections.

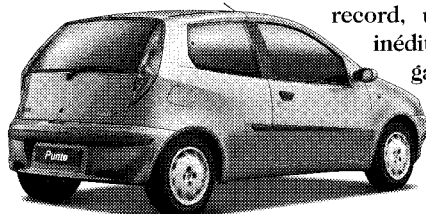
LES JOURS IRRÉSISTIBLES DE FIAT.

Certains ont été chassés du paradis pour moins que ça.

NOUVELLE FIAT PUNTO

ABS, DOUBLE AIRBAG FIAT®, DUALDRIVE™ : 57 000F*

1^{re} voiture de sa catégorie en matière de sécurité (test de sécurité Euro NCAP), la nouvelle Fiat Punto vous offre, en plus d'un niveau d'équipement très élevé et d'un espace intérieur record, une direction assistée inédite pour se déplacer et se garer avec encore plus de facilité : le Dualdrive™.



*Prix de la Punto 60 3p., modèle présenté Punto 80 16v HLX 3p. : 75 500F.

FIAT BRAVO JTD

AU PRIX DE L'ESSENCE : 90 000F*

Profitez d'une économie de 15 000F... du silence, des performances du moteur JTD Common Rail et de tous les équipements que vous propose la Fiat Bravo : ABS, double Airbag Fiat®, vitres AV électriques, autoradio K7 RDS EON, volant et sièges réglables en hauteur... la Fiat Bravo a vraiment tout pour vous étonner.

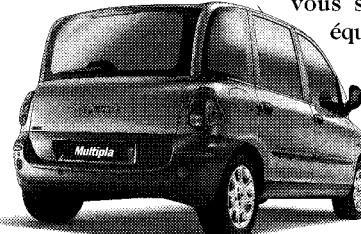


*Prix de la Bravo JTD 105 SX au prix de la Bravo 100 16v SX.

MULTIPLA FIAT

PRIME REPRISE DE 8 000F : 95 000F*

Avec ses 6 places (dont 3 à l'avant) dans moins de 4 m de long, la Multipla Fiat est une voiture qui change des voitures. Laissez-vous séduire par ses nombreux équipements : ABS, Airbag Fiat® conducteur et passagers double volume, direction assistée, autoradio K7 RDS...



*Prix de la Multipla 100 16v SX, modèle présenté JTD 105 Estivale : 121 000F, Prime Reprise déduite.

La concurrence change la donne des liaisons Corse-continent

La réglementation européenne obligeant l'ouverture du marché des transports, les dessertes maritimes et aériennes avec l'île sont désormais soumises à appels d'offres. Les compagnies bénéficiaires de fonds publics pourraient perdre leur prééminence

AJACCIO

de notre correspondant

Face aux contraintes de la législation européenne, les autorités corse sont tenues de s'organiser pour affronter l'ouverture du marché des transports. Après l'aérien, c'est au tour du maritime de tenter de trouver la parade à une concurrence dont la singularité est d'être financée par les fonds publics, réservés jusqu'ici à des sociétés légalement bénéficiaires d'une situation de monopole. Ce qui est une véritable révolution dans les liaisons entre la Corse et le continent. A telle enseigne que les organisations syndicales de la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée) ont d'ores et déjà lancé un appel à « la mobilisation de tous » pour contrer « la libéralisation à marche forcée de la desserte maritime ».

Installée par les accords de trafic de 1948 et les contrats passés par la suite entre l'Etat et les compagnies, la desserte maritime fait déjà l'objet d'une concurrence appelée à s'amplifier, la pleine application de la législation communautaire étant fixée au 1^{er} janvier 2002.

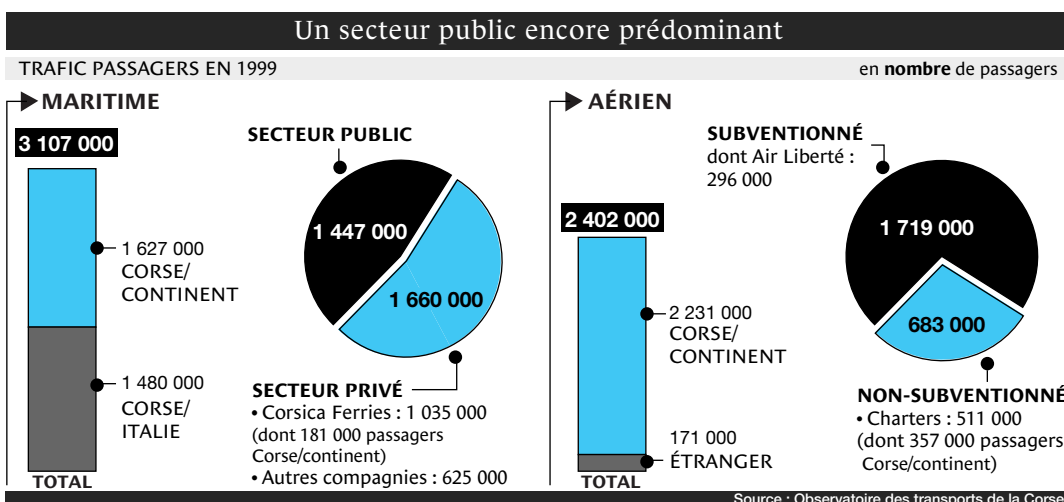
Depuis l'année dernière, les liaisons entre la Corse et le continent peuvent être assurées par des navires battant pavillon d'un pays de l'Union européenne, sous réserve que « toutes les questions relatives à l'équipage relèvent de la responsabilité de l'Etat d'accueil ». La Corsica Ferries a jeté, dès 1997, son dévolu sur Nice-Bastia et Calvi par navires à grande vitesse (NGV) sous pavillon français, et a inauguré, voilà un an, une liaison Nice-Calvi par car-ferry de sa filiale Sardinia Ferries, sous pavillon italien. Elle a transporté, sans subvention en 1999, 180 000 passagers, contre 383 000 à la SNCM. Ce n'était là que le début d'une grande offensive destinée à s'assurer une position prépondérante sur les lignes de Corse.

La holding Lota Maritime SA France, qui regroupe trois sociétés de gestion ou d'investissement de droit français, italien ou allemand réalise, globalement, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, dont 420 millions pour la seule Corsica Ferries.

Ses ambitions sont nettement affirmées : alliées à Lloyd Sardinia, première société privée de transport de marchandises sur la Sardaigne, Corsica Ferries et Sardinia Ferries mettent aujourd'hui en ligne neuf et bientôt onze transbordeurs, dont un très rapide, le Mega Express (qui vient d'être lancé à Livourne), trois NGV, ainsi que six et bientôt dix cargos mixtes, annonce Pascal Lota, président de la holding. Elles vont assurer, en 2000, 1 400 rotations sur leurs lignes italiennes et françaises, avec l'objectif affiché de deux millions de passagers, dont un million avec la Corse.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

Bien avant l'entrée en vigueur en 1997 de la directive européenne sur l'ouverture du marché corse, la dévolution des lignes aériennes dites bord à bord (Marseille et Nice-Corse) avait conduit l'Assemblée de Corse à créer, en 1989, une société d'économie mixte, la Compagnie Corse Méditerranée (CCM). Forte d'un effectif de 370 personnes, la CCM s'est alliée à Air France, qui assure la maintenance et les services passagers avec un personnel d'une centaine de personnes. Seule - tout comme Air Liberté sur Figari - à soumissionner en 1996 pour les trois années suivantes, la CCM s'est ensuite trouvée confrontée à Air Littoral, la filiale de Swiss Air, qui s'était révélée la moins-disante. L'existence même de la compagnie corse paraissant menacée, l'Assemblée territoriale avait alors annulé la procédure de l'appel d'offres, ouvrant, dès lors,



de par la réglementation européenne, les lignes à la concurrence (*Le Monde* daté 11-12 décembre 1999).

Ainsi, si la CCM conserve le monopole de fait sur Ajaccio/Bastia-Marseille et Nice, Air Littoral et Air Liberté se sont installées sur Calvi et Figari-Marseille et Nice, où le trafic ne s'est globalement élevé, l'an dernier, qu'à 200 000 passagers bien qu'elles bénéficient, comme la CCM et les autres sociétés de transport aérien et maritime, des aides financières octroyées au titre des obligations de service public (OSP) : 320 francs par passager sur les

lignes de Marseille, et 300 francs sur celles de Nice.

Dans le cadre des OSP, l'enveloppe affectée en 2000 par l'Etat au budget de la collectivité de Corse, et donc de son Office des transports, permettra d'attribuer 710 millions de francs aux liaisons maritimes (SNCM et Compagnie méridionale de navigation), et 260 millions aux liaisons aériennes. Mais il ne s'agit pour celles-ci que d'un ordre de grandeur, le montant des subventions pouvant être plus important si, comme l'espèrent Air Littoral et Air Liberté, la concurrence génère un trafic accru.

Les conditions d'attribution des subventions de continuité territoriale pour cinq ans ont été globalement définies le 13 juillet 1994 par l'Assemblée de Corse mais l'établissement du cahier des charges, c'est-à-dire des OSP, initialement prévu à l'automne 1999, a subi des retards.

CONCURRENCE ET SUBVENTIONS

L'Assemblée territoriale en sera saisie les 27 et 28 avril par le conseil exécutif qui a analysé les propositions de l'office des transports. L'appel d'offres de l'ensemble des lignes maritimes n'est pas retenu. Il ne portera que sur

un « service de base », fret et passagers, par cargos mixtes, entre Marseille, d'une part, Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio, Propriano et Ile-Rousse-Calvi, d'autre part. Ce service, qui pourrait être doté d'une subvention de l'ordre de 250 millions de francs, sera quotidien dans les deux sens sur Ajaccio et Bastia, et tri-hebdomadaire sur Porto-Vecchio et Ile-Rousse-Calvi.

Les « services complémentaires » assurés par les car-ferry et les NGV devront répondre à la demande, mais ne feront pas, non plus, l'objet d'appels d'offres ; ces transbordeurs relieront Marseille, Nice et Toulon à tous les ports insulaires, sauf Porto-Vecchio, pour des raisons techniques. Les compagnies candidates acceptant les OSP pourront bénéficier d'une subvention (sans doute 150 francs) par unité transportée. La concurrence pourra donc non seulement s'exercer sans restriction, mais encore être subventionnée comme sur les lignes aériennes.

L'enjeu est considérable et les compagnies s'y préparent. « La concurrence est inévitable sur la desserte de la Corse », admet la direction de la SNCM, qui affirme travailler à se placer dans les meilleures conditions pour « l'affronter ».

Paul Silvani

Avec le « Liamone », Nice sera à 3 heures 20 de Bastia

LORIENT

de notre envoyé spécial

Alors que sa concurrente privée - Corsica Ferries - affirme sa « corsitude », vantant le fait que « toute son équipe de direction est née et réside à Bastia », la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), publique, va s'enrichir fin mai d'une nouvelle unité prestigieuse. Il s'agit du navire à grande vitesse (NGV) *Liamone*, construit par Alstom Leroux Naval, qui est en finition le long d'un quai de l'arsenal militaire de Lorient. Long de 134 mètres et pouvant se déplacer à 42 nœuds (près de 80 km/h), ce bateau d'une capacité de 1 100 passagers et 250 voitures, mais capable aussi de transporter 14 camions ou bus, est décrit par son armateur et les ingénieurs navals comme un prototype, à plusieurs titres.

« BATEAU À RÉACTION »

Première caractéristique spécifique : la vitesse. Les précédents ferries rapides livrés ou à livrer (notamment à un armateur grec) par le chantier breton affichent en général des performances de 34 à 40 nœuds. Le *Liamone* est certifié pour relier Nice à Bastia en trois heures et vingt minutes. Il est propulsé, en plus de deux moteurs Diesel classiques, par deux turbines à gaz très puissantes qui en font une sorte de « bateau à réaction ». Il devrait pouvoir effectuer la traversée dans des vagues de 5 à 6 mètres, conditions qui seront

testées en mer, à partir du 20 avril. La carène du bateau a été particulièrement étudiée pour gagner en légèreté, et l'étrave effilée comme une dague s'ouvre de manière dissymétrique (en raison de son étroitesse précisément) pour laisser sortir les véhicules. « Comme dans l'aviation, un constructeur naval doit faire la chasse au poids inutile en permanence », dit un ingénieur.

Les préoccupations écologiques ont été prises en compte. Dans ce triangle méditerranéen délimité par le détroit de Bonifacio, la presqu'île de Giens et l'île d'Elbe, les cétacés, notamment les rorquals communs, sont très nombreux pendant la saison estivale, et les risques de collision ne sont pas rares. Le navire a donc été équipé d'un système de vision de nuit avec caméras amplificatrices de lumière et à infrarouges qui devraient permettre de détecter et d'éviter les animaux ou autres obstacles (par exemple, les billes de bois flottant entre deux eaux). Les deux autres NGV de la SNCM viennent d'ailleurs d'être équipés de ce système.

Enfin, pied de nez au Bastiais Pascal Lota, PDG de Corsica Ferries ou clin d'œil aux équipages dont beaucoup sont corses, le *Liamone*, qui a coûté 440 millions de francs à la compagnie dont le siège est à Marseille, aura... Bastia pour port d'attache.

François Grosrichard

Résultats trimestriels en forte hausse

Résultats du Groupe du 1^{er} trimestre 2000

(en millions d'euros)	1 ^{er} Trimestre 2000	1 ^{er} Trimestre 1999	Variation 2000/1999
Chiffre d'affaires	2 221	1 902	+17%
Marge brute	432	363	+19%
% du CA	19,4%	19,1%	
Résultat d'exploitation	144	105	+37%
% du CA	6,5%	5,5%	
Résultat courant	145	100	+45%
% du CA	6,5%	5,2%	
Autres revenus et charges nets	0	(9)	
Impôts	(43)	(26)	
Résultat net des ent. intégrées	102	65	+57%
% du CA	4,6%	3,4%	
Mise en équivalence	0	19	
Ecart d'acquisition	(18)	(15)	
Intérêts minoritaires	(2)	(1)	
Résultat net	82	68	+21%
% du CA	3,7%	3,6%	
B.N.P.A. (en euro)	0,99	0,82	+20%

L'augmentation de 17 % du chiffre d'affaires est tirée par le dynamisme des opérations en Euroland et aux Etats-Unis et, encore plus fortement, dans les marchés émergents d'Europe Centrale, d'Amérique Latine et d'Asie.

Le Résultat courant augmente de 45 %, à 145 M€, soit 6,5 % des ventes, contre 5,2 % en 1999 sous l'effet des éléments d'exploitation suivants :

- l'augmentation de 19 % de la marge brute par l'accélération des programmes de rationalisation et des efforts de productivité,
- la maîtrise des frais de Recherche & Développement, qui représentent 6,7 % des ventes contre 6,9 % en 1999, ainsi que des frais commerciaux et administratifs qui sont à 6,3 % contre 6,7 %,
- un résultat financier positif de 1 M€ contre un résultat négatif de 5 M€ en 1999, conséquence du désendettement et des disponibilités financières du Groupe.

Le Résultat net après impôt et intérêts minoritaires augmente de 21 % à 82 M€, soit 3,7 % des ventes, à un niveau supérieur à celui de 1999, dans une structure différente caractérisée par les éléments suivants :

- aucune nouvelle provision n'a été ajoutée à celles prises à fin 1999 tandis que le taux effectif d'impôt passe de 28,8 % à 29,5 %. Le résultat net des entreprises intégrées est en conséquence en hausse de 57 % à 102 M€ contre 65 M€ en 1999,
- une contribution nulle des sociétés mises en équivalence qui, en 1999 avant la cession de LuK, comptait pour 19 M€,
- des amortissements des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires se montant à 20 M€ contre 16 M€ en 1999.

Le bénéfice net par action s'élève à 0,99 €, en hausse de 20 % sur 1999.

Commentant ces chiffres, Noël Goutard a déclaré : « Tenant compte des effets de saisonnalité trimestrielle, ces résultats montrent clairement le rebond de la croissance interne et une forte amélioration des marges. Ils sont en ligne avec les objectifs de rentabilité que nous nous sommes fixés pour 2000. »

Sur les perspectives 2000, Noël Goutard a ajouté : « Avec sa performance positive au premier trimestre et un bilan encore renforcé dans une conjoncture automobile favorable mondialement, Valeo dispose des moyens nécessaires à la poursuite de sa stratégie de mondialisation, d'acquisition et d'alliance, de développement technologique dans l'électronique et l'e-business. »

La consolidation de l'industrie automobile, la diffusion des nouvelles technologies de l'information constituent d'excellentes opportunités de croissance rentable pour Valeo tout en favorisant la standardisation des fabrications et la simplification des transactions avec nos clients et nos fournisseurs ».

Assemblée Générale - Dividende

L'Assemblée Générale de Valeo est convoquée pour le 25 mai 2000. Elle se tiendra au Palais des Congrès à 16 heures. En particulier, l'Assemblée Générale aura à approuver la distribution d'un dividende exceptionnellement porté à 1,5 €.

Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

Les actionnaires sont conviés le

au Palais des Congrès, Porte Maillot (Paris 17^{ème})

Pour obtenir des renseignements pratiques sur la participation à ces assemblées, prenez contact auprès de Valeo en appelant le Numéro Vert 0 800 81 40 45

Les actionnaires pourront suivre en direct les Assemblées Générales sur le site Internet du Groupe à l'adresse suivante : <http://www.valeo.com>

DÉPÊCHES

■ LYON : aucun bus ne circulait et une seule ligne de métro fonctionnait, vendredi 14 avril, à Lyon, à la suite d'un mouvement de grève. Les agents réclament le paiement du jour de grève du mercredi 12 avril: ils avaient protesté contre la fermeture d'un dépôt liée à l'installation du tramway. - (Corresp.)

■ SALSIGNE : des peines de quatre mois de prison avec sursis et de 200 000 francs d'amende ont été prononcées, jeudi 13 avril, par la cour d'appel de Montpellier à l'encontre du PDG et de l'ancien directeur général de la Société d'exploitation de la pyrometallurgie de Salsigne (SEPS), pour avoir entreposé sur le site de Salsigne (Aude) des déchets toxiques qu'ils avaient déclaré avoir incinérés (*Le Monde* du 9 mars). - (Corresp.)



43, rue de Bayen - 75017 Paris

valeo.com

Teresa Kibwetere, 64 ans, la femme du gourou meurtrier de la secte ougandaise, dans sa maison de Kabumba, le 31 mars. C'est là que tout a commencé pour le Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu, en 1989. Sur les murs couverts d'images de la Vierge, du Christ et de Jean Paul II, Teresa a laissé accrochées les photos qui témoignent du passé « respectable » de son mari.

LÂCHANT son Kalachnikov, le militaire débonnaire qui nous accompagne vers le village de Kanungu, à 350 kilomètres au sud de Kampala, montre du doigt : « Voilà, c'est lui le survivant ! » En contrebas du petit marché sur lequel les vêtements aux couleurs criardes voisinent avec les ananas, les papayes et les patates douces, l'adolescent qui déambule, une petite radio à la main, paraît bien ordinaire. Son regard témoigne pourtant d'un désarroi total, au-delà de l'effacement. Après de longues minutes d'hésitation et de palabres dans la langue locale, le runyakole, il accepte de raconter son aventure. Si le Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu (MRDCD) compte un miraculé, c'est lui : Peter Ahimbisibwe, dix-sept ans. Voici comment, le 17 mars au matin, il a échappé à l'incendie – le mot anglais *inferno* illustre mieux la réalité de l'holocauste – qui, selon les derniers chiffres de la police, a tué cinq cent trente personnes enfermées dans l'église de la secte.

« Jeudi 16 au soir, après avoir brûlé tout ce que nous possédions, une motocyclette, les meubles, les objets personnels, les chapelets et les papiers, une soirée de fête a été organisée. Nous avons mangé et bu beaucoup de coca et de soda. Et puis, vers 2 heures du matin, Crédonia Mwerinde, qui dirigeait tout, nous a ordonné de nous réunir dans l'église pour prier en silence. Vers 7 heures du matin, j'avais faim car il n'y avait pas eu assez à manger pour tout le monde. Nous étions environ six cents, venus de toutes les régions, et j'ai réussi à m'éclipser pour aller chez mon père qui habite à un peu plus de 1 kilomètre. Vers 11 heures, je revenais à la mission quand j'ai aperçu une énorme colonne de fumée noire au-dessus de l'église, et, en m'approchant, j'ai vu des flammes gigantesques. Beaucoup de gens étaient rassemblés, impuissants, et lorsque des voisins m'ont vu dans la tenue blanche et verte que nous portions dans le Mouvement, ils m'ont crié : "Sauve-toi, sauve-toi", alors je me suis enfui. »

C'est un peu plus tard que Peter a appris que tous les autres fidèles étaient morts et qu'il ne reverrait plus ni sa mère, Tusiime, quarante ans, ni sa sœur, Komujisha, vingt ans, membres de la secte depuis deux ans, et qu'il n'avait rejointes que neuf jours plus tôt.

Peter, qui dit « ne plus croire à rien », explique : « Je travaillais très dur dans les plantations de canne à sucre et d'ananas et nous ne mangions et ne dormions pas beaucoup. Il fallait prier à chaque instant, parfois au milieu de la nuit. » La règle « monacale » de la secte imposait un silence absolu. Les membres ne pouvaient communiquer que par gestes, y compris lorsqu'ils montaient au village pour faire quelques courses. Les relations sexuelles, même entre conjoints, étaient aussi prohibées que l'alcool.

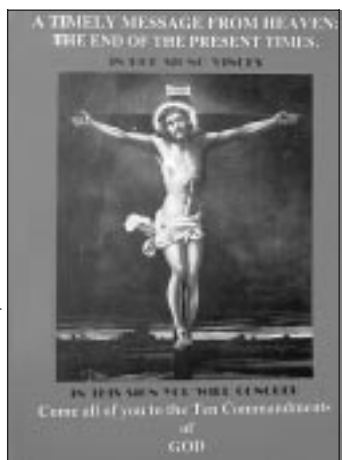
Peter confirme également que les adeptes des vingt-deux branches du Mouvement, réparties dans de nombreux districts du Sud-Ouest ougandais mais aussi au Rwanda et en Tanzanie, avaient été invités « par lettre » à converger vers le siège de Kanungu à la mi-mars et que beaucoup d'entre eux réclamaient avec insistance l'argent qu'ils avaient donné aux leaders, Joseph Kibwetere,



PETER ANDREWS/REUTERS

Ouganda : les survivants de l'enfer

Peter Ahimbisibwe, dix-sept ans, a échappé à l'incendie qui a tué 530 membres du Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu. Aujourd'hui, le « miraculé » raconte. Teresa Kibwetere, la femme du gourou, témoigne de la lente dérive de son mari



La « Bible » du Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu. Sorte d'excroissance déviante de la religion catholique, vénérant principalement Jésus et la Vierge Marie, la secte regroupait beaucoup d'anglicans et un petit nombre de musulmans.

soixante-huit ans, et Crédonia, en vendant tous leurs biens. Ceux qui promettaient le paradis à leurs fidèles en même temps qu'ils prophétisaient la fin prochaine du monde et ne leur ont offert qu'une mort atroce n'avaient ni les moyens ni l'intention de rembourser. Est-ce le mobile, crapuleux, de l'holocauste de Kanungu et des massacres révélés depuis par la découverte de nombreux charniers ? Le bilan approximatif de mille morts pour un millénaire retardé – puisque aussi bien l'apocalypse des fous de Dieu n'interviendrait que le 31 décembre 2000 – inclinerait à opter pour cette hypothèse.

Le jeune rescapé apporte une indication importante que nous avons pu recouper par plusieurs sources. Outre des catholiques, largement majoritaires puisqu'il s'agissait d'une sorte d'excroissance déviante de cette religion, vénérant principalement Jésus et la Vierge Marie, la secte regroupait beaucoup d'anglicans, mais aussi un petit nombre de musulmans.

Suffisamment pour qu'Aggrey Awori, un député d'un comté de l'Est, soupçonne quelques machinations politiques derrière l'effroyable tuerie.

L'incendie meurtrier ne relevait en tout cas pas de l'improvisation. Lorsque l'église s'embrasa, les portes et les fenêtres avaient été condamnées de l'extérieur et, quittant la mission, Peter dit avoir croisé un homme portant un marteau et de longs clous. Le rescapé affirme enfin que Crédonia n'était pas réapparue après le début des prières. Quant à Kibwetere, il aurait, selon lui, quitté Kanungu depuis plusieurs mois pour s'installer dans la Tanzanie voisine.

CETTE information est en contradiction avec celle de Juvenile Rugambula, trente-six ans, l'un des dix enfants vivants de Kibwetere, qui affirme avoir identifié le corps de son père à Kanungu. « J'ai reconnu la forme de sa tête qui n'avait plus de nez ni de bouche, et surtout j'ai reconnu ses grosses bagues et sa croix pectorale (...) s'il vivait et que je le retrouve, je le tuerais », ajoute-t-il. Les autorités pensent pour leur part que le leader charismatique est en fuite et, le 6 avril, ont lancé contre lui et cinq autres dirigeants de la secte un mandat d'arrêt pour meurtres et promettent aujourd'hui une récompense de 2 millions de schillings (environ 10 000 francs) à quiconque fournirait des informations sur les présumés fuyards. Depuis, la trace de Kibwetere a été successivement signalée au Kenya, au Rwanda, puis plus récemment dans la partie de la République démocratique du Congo contrôlée par l'UPDF (Uganda People Defense Forces).

Le quartier général de Kanungu, village natal de Crédonia, n'avait rien d'un repaire secret. Située sur le flanc d'une colline verdoyante, visible des alentours malgré un repli de terrain, la base de la secte ressemble à s'y méprendre à une « mission », plutôt bien tenue. Les quelque deux cents sectateurs qui y vivaient en permanence ne disposaient que de dortoirs en terre battue alors que l'encadrement, parmi lesquels trois anciens prêtres catholiques, s'était fait construire des petits logements individuels. Autour de la place

centrale flanquée d'un cimetière privé, quatre salles de classe – Primary 1, 2, 3 et 4 – ressemblent avec leur toit de tôles et leurs bancs de bois à celles de n'importe quelle école de la contrée.

Des statues polychromes naïves ont été fracassées sur le sol par des parents de victimes qui ont tracé sur le tableau noir des inscriptions vengeresses. Mais dans le local de « l'administration » une affiche manuscrite atteste d'une certaine tenue des comptes et révèle que cette école, regroupant sept enseignants, était... subventionnée par le gouvernement ! De novembre 1997 à février 1998, elle avait par exemple reçu 328 452 shillings (environ 1 500 francs) de l'Universal Primary Education (UPE). La première pierre de ce singulier groupe scolaire, qui ne fut fermé qu'à la fin 1998, avait même été posée le 28 juin 1997 par le président du district, Kitaka Gawela.

ces quatre-vingts noms, ne figurent que ceux de neuf hommes adultes. C'est dire que, si cet échantillon de victimes quasi certaines est représentatif, c'est une proportion de près de 90 % de femmes et d'enfants qui auraient été immolés. Parmi les enfants, beaucoup n'étaient âgés que de trois, quatre ou cinq ans.

Outre que les femmes sont ici plus sensibles au mysticisme, la polygamie qui est très fréquemment pratiquée dans cette partie du pays pourrait expliquer que des épouses délaissées, ou appartenant à des familles particulièrement éclatées, aient trouvé au sein de la nouvelle « arche de Noé » un illusoire refuge.

Si un faible doute pouvait subsister quant au caractère volontaire de l'immolation collective sous influence, la découverte de charniers l'a rapidement levé. La première découverte macabre a eu

L'incendie meurtrier ne relevait pas de l'improvisation. Lorsque l'église s'embrasa, les portes et les fenêtres avaient été condamnées de l'extérieur et, quittant la mission, Peter dit avoir croisé un homme portant un marteau et de longs clous

En aurait-il été de même pour l'inauguration de la nouvelle et très vaste église en voie d'achèvement bâtie sur les tombes de la mère et du père de Crédonia (ce dernier étant assimilé à Abraham) ?

Des quelque cinq cents victimes, il ne restait que des squelettes noircis lorsque des prisonniers requis pour ce travail de forçat sont venus creuser une fosse commune sur place. Au poste de police local, on peut trouver, sur une table bancale, le cahier sur lequel sont enregistrées les premières plaintes émanant de familles de disparus. Douze plaignants ont déclaré au total la disparition de quatre-vingts de leurs proches (parfois dix membres de la même famille) domiciliés dans les districts de Kabale, Rukungiri, Mbarara et Ntungamo. Or, parmi

lieu sous la dalle de ciment de la case des leaders à Kanungu. Six corps d'hommes récemment tués ont d'abord été exhumés. Mais, sous ces cadavres, plus de vingt-cinq autres corps en décomposition ont démontré que l'assassinat était devenu une pratique courante de la part des gourous fanatisés. Et puis, jour après jour, des mises au jour de charniers se sont multipliées. Le 24 mars, les corps de cent cinquante-quatre personnes, dont cinquante-neuf enfants, mortes depuis plus d'un mois, étaient déterrés dans un lieu de rassemblement de la secte à Buhunga, à 10 kilomètres de Rukungiri. Le 27 mars c'est à Rushojwa, à trois heures de piste de Kanungu, que quatre-vingt un cadavres étaient sommairement examinés avant d'être réensevelis, faute de moyens.

Enfin, le même jour, le plus important charnier, cent cinquante-huit cadavres, était découvert à Rugazi, à 150 kilomètres au nord de Kanungu. Là, sur un promontoire paradisiaque dominant les vastes plaines du Queen Elizabeth Park et le lac Edward, le Père Dominic Kataribabo, ancien directeur du séminaire de Kitabi, avait fait de sa vaste maison de pierre un centre de séminaires pour la secte qu'il avait rejointe voilà dix ans. Son corps calciné est l'un des rares à avoir été identifié après l'holocauste, mais, avant de prendre le fatal chemin de Kanungu, le prêtre avait vendu, le 26 février, sa propriété, pour 5 millions de shillings (moins de 25 000 francs), à son neveu. Celui-ci, Bart Bainomukama, qui espérait créer une *guest house*, ne s'attendait pas que l'on exhume quatre-vingt-un corps sous la dalle de la maison et soixante-dix-sept dans le jardin attenant ! Dans les deux cas, des bouts de corde furent retrouvés autour des cous des victimes – là encore beaucoup de femmes et d'enfants –, dont on pense qu'elles furent préalablement empoisonnées. Comme si un commando de tueurs avait opéré.

Alors que des chants liturgiques montent de l'église située en contrebas, archicoble en ce dimanche matin, et qu'une insoutenable odeur de mort plane encore autour des fosses hâtivement refermées, le neveu floué, en blazer et cravate, évoque cet oncle qui n'avait « rien de satanique ». Parmi les bananiers et les eucalyptus qui ciment la maison de l'horreur on distingue plusieurs habitations nichées parfois à moins de 100 mètres. Même si des nattes de feuilles de bananier tressées obstruaient la vue, comment expliquer que, là comme ailleurs, aucun voisin n'ait pu rapporter le moindre témoignage sur ces massacres perpétrés à portée de voix ? A la sortie de la messe, les langues restent liées.

Dire que la police ougandaise est dépassée par l'ampleur et la gravité des événements relève de l'euphémisme. Dans leurs déclarations hésitantes, Edward Rugumayo, ministre de l'intérieur ougandais, ou Erasmus Opiyo, chef de la brigade criminelle à Kampala, s'efforcent de ne pas expliquer l' inexplicable en jouant la montre. Ainsi ont-ils annoncé que les recherches étaient « suspendues » par manque d'effectif et de

se démenait avec un petit scalpel pour réaliser quelques prélèvements sur les corps putréfiés. Dans cette région frontalière et montagneuse des Grands Lacs où les averses torrentielles détrempe la terre rouge des pistes cahoteuses et qui ne dispose d'aucune infrastructure – pas question d'engins mécaniques, de laboratoires d'analyses ni même d'autopsies –, le défi est insurmontable. Pour l'heure, au bord du lac Victoria, c'est dans l'univers de Graham Greene qu'on se retrouve immergés : quelque part entre *La Puissance* et *la Gloire* et *La Saison des pluies*...

A Kabumba, non loin du village de Rwashamaira, la demeure de Teresa Kibwetere, soixante-quatre ans, l'épouse du leader de la secte, se visite presque comme un sanctuaire, protégé par un seul homme en armes. C'est là que tout a commencé pour

Dévoré par la mégalomanie, Joseph, le « grand prédicateur », ne tarda pas à désigner douze apôtres – cooptés « visionnaires » – pour le seconder

le Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu, en 1989. Pendant trois ans, les premiers adeptes furent jusqu'à deux cents à s'entasser dans ce vaste bâtiment où, ce jour-là, l'hôtesse, réconciliée avec l'Eglise officielle, héberge un groupe de Petites Sœurs de Notre-Dame de Fatima. Entourée de deux de ses fils, Teresa, ancienne enseignante en sciences, se drape dans un joli châle blanc et dans sa dignité intacte pour raconter, d'une voix douce et posée, les errements de celui qu'elle épousa en 1960 et auquel elle donna treize enfants.

S'il est aujourd'hui l'homme le plus recherché d'Ouganda, elle n'en

la région. Après avoir vainement tenté d'embrasser une carrière politique au sein du Democratic Party, d'opposition.

On voit encore ce notable très aisé, qui posséda trois propriétés et des centaines de têtes de bétail, posant avantageusement aux côtés des évêques de Mbarara et de Kabale dont il était l'homme de confiance. N'avait-il pas fait construire lui-même une belle église, sur la colline qui domine la maison ? Point d'orgue de l'édifiante imagerie, Teresa décroche le certificat témoignant que le couple a été reçu à Rome par le pape Paul VI, le 16 juin 1975. Voilà pour la gloire.

Les vertiges de la puissance et leurs outrances sont venus bien après. Lorsque Joseph Kibwetere, dont la ferveur atteignait l'exaltation et qui commençait à avoir des visions de la Vierge, rencontra, en juillet 1989, sous le porche de l'église, celle qui allait devenir son âme damnée : Credonia Mwerinde, alors âgée de quarante-cinq ans, la pécheresse bientôt réincarnée en prophétesse. Credonia était loin de s'abîmer dans la dévotion lorsqu'elle prétendit avoir reçu les premiers messages de la Vierge Marie, qui lui apparaissait principalement dans une grotte des montagnes de Nyaubugoto. Après avoir eu deux enfants de pères différents, elle avait vécu pendant dix ans avec un polygame habileur, vendeur de *tonito*, le redoutable alcool local, Erica Mazima, aujourd'hui âgée de soixante-dix ans, avec lequel elle avait ouvert un petit troquet à Kanungu, l'Indépendance Bar. Celui-ci soupire aujourd'hui : « Elle me délaissa sous le prétexte que j'étais rétif à toute apparition surnaturelle. »

Si elle se présenta plus tard, avec ostentation, comme une ancienne prostituée repentie, une façon de s'identifier à Marie-Madeleine, Credonia sacrifiait surtout à la bière. Au point de sombrer parfois dans des comas éthyliques. Femme de tête cependant, elle prit vite assez d'ascendant sur Kibwetere pour l'entraîner à fonder le fameux Mouvement pour la restauration des dix commandements de Dieu. « *Du jour au lendemain, mon mari se métamorphosa*, confie Teresa. *Cette maudite femme le menait par le bout du nez, le poussant à négliger ses enfants, qu'elle maltraitait et privait de nourriture dès qu'elle le pouvait. Sous prétexte d'éloigner le diable, elle a même brûlé tous*

ses fréquents contacts avec Marie, Credonia, habillée en nonne, laissa libre cours à sa rouerie et à un autoritarisme teinté de cruauté. Les rappels au règlement et les séances d'exorcisme pouvaient dégénérer en extrême brutalité, et les adeptes malades devaient souvent se contenter, pour tout remède, de la « holy water » dont Credonia avait le secret. Dans les cendres de l'autodafé du jeudi 16 mars, on peut pourtant retrouver de nombreux flacons de quinine et d'un mystérieux « *petroleum jelly* » de marque Nigrotose... Quant au moyen prôné pour

Les rappels au règlement et les séances d'exorcisme pouvaient dégénérer en scènes d'une extrême brutalité, et les adeptes malades devaient souvent se contenter, pour tout remède, de la « holy water » dont Credonia avait le secret

gagner le salut éternel après l'apocalypse du millénaire, on ne le connaît désormais que trop, malgré des zones d'ombre résiduelles sur les étapes de l'inexorable escalade.

Sans sa terrifiante dérive finale et malgré le caractère grotesque et détestable de ses rites, la secte de Kanungu serait assurément restée une « Eglise parallèle » parmi tant d'autres dans la région des Grands Lacs, où elles pullulent. L'imprégnation religieuse atteint en effet dans ce pays un taux extraordinaire. Sur les routes ou les pistes, on ne parcourt pas 20 kilomètres sans rencontrer un panneau indiquant telle ou telle « church » ou officine en rupture plus ou moins profonde avec les deux religions qui prédominent : catholique (environ 45 %) et anglicane (environ 35 %), l'islam ne comptant que 8 % de fidèles. Une chaîne de télévision, Light TV, diffuse à longueur de journée les shows hystériques des prédicateurs-charlatans nord-américains, entrecoupés de publicité pour des écoles ou des universités privées ougandaises.

Terre de mission privilégiée, où, comme le rappelle René Rondaut, ambassadeur de France à Kampala, « le Père Lourdel et ses Pères blancs français furent les premiers à évangé-

adventistes notamment, certaines restrictions de la liberté de culte. Durant sa dictature sanguinaire, Idi Amin Dada avait éradiqué toutes les communautés marginales, avant de s'en prendre aux catholiques et aux anglicans.

On est très loin de cette normalisation brutale, et, à Kampala, où les images et objets pieux se vendent sur les trottoirs, le processus d'inculturation (adaptation aux pratiques culturelles d'un pays) prôné par Vatican 2 prend parfois, anecdotiquement, des tours paradoxaux. Ainsi, devant l'église du Christ-Roi,

déjà très anémique. Les tours-opérateurs, qui s'emploient, bon an mal an, à y drainer 350 000 touristes avides d'une forme de voyage authentique – une misère, comparé aux flots d'amateurs de safaris qui se déversent à Masai-Mara ou au pied du Kilimandjaro, au Kenya, juste de l'autre côté du mythique lac Victoria, où le Nil blanc prend sa source –, ont de bonnes raisons d'être amers. Enclavé dans la pointe sud du pays qui jouxte la Tanzanie, le Rwanda – de sinistre mémoire, depuis le génocide de 1994 – et la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) – où la guerre n'en finit pas de finir entre les troupes de Laurent-Désiré Kabila et les mouvements de « rébellion » soutenus par les forces rwandaises et ougandaises –, le sud ougandais restait le seul territoire accessible pour découvrir les trois cents derniers gorilles des montagnes cachés dans la brume de l'Impénétrable forêt, du parc national de Bwindi.

L'effet désastreux de la prise d'otages de mars 1999, au cours de laquelle des extrémistes hutus rwandais avaient exécuté huit touristes occidentaux, commençait à s'estomper, et quelque trois cents touristes avaient osé s'y aventurer depuis le début de l'année. « *Après Kanungu, l'Ouganda va de nouveau apparaître, pour longtemps, comme une terre d'atrocités* », se lamente la responsable d'une agence de voyages de Kampala. D'autres vont jusqu'à se demander si, politiquement, l'Ouganda, souvent présenté comme le « bon élève du FMI et de la Banque mondiale », ne risque pas de voir sa stabilité mise en cause par cette affaire, alors qu'en juin ou juillet le président Museveni doit organiser un référendum sur la question du multipartisme.

DE même que la tragédie de Kanungu n'est pas spécifiquement africaine – les hécatombes du Temple du peuple, en Guyana, ou de l'Ordre du temple solaire, en Suisse, au Canada et en France, sont là pour le rappeler –, l'engouement régional pour les mouvements messianiques ne saurait être trop directement attribué à la misère de l'« ici-bas » et aux désillusions politiques et économiques qui inciteraient les damnés de la terre à tourner leurs espérances vers l'au-delà. Si la vie est loin d'être facile en Ouganda – le revenu annuel moyen par habitant n'excède guère 2 000 francs, le sida, qui commence à plafonner, n'en a pas moins atteint plus de 15 % de la population, la guerre civile, les dicta-

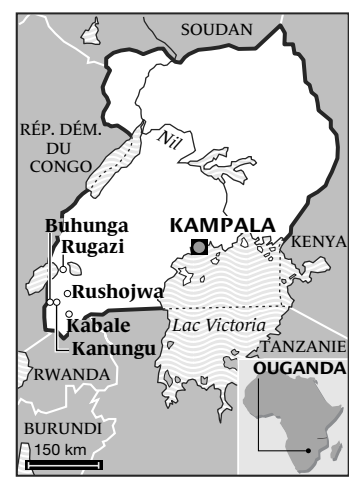
Ironie grinçante de l'Histoire, les martyrs de la secte de Kibwetere vont sans doute compromettre le retour au pays d'une autre « prophétesse » sulfureuse, Alice Lakwena, qui avait dû s'exiler dans un camp de réfugiés au Kenya. Une amnistie, promulguée en janvier, rendait possible le retour de cette « *prêtresse illuminée* » qui, en 1987, avait pris, au nord du pays, la tête d'une croisade antigouvernementale sous la bannière du Mouvement de l'esprit saint (« *Holy spirit* »). Cette fille d'un pasteur anglican avait su fanatiser ses troupes de guerriers acholis, au point de les



PHOTOS : JEAN-MARC BOUJOU/AP



Le 27 mars, le plus important charnier était découvert à Rugazi, à 150 kilomètres au nord de Kanungu. Là, sur un promontoire dominant les vastes plaines du Queen Elizabeth Park et le lac Edward, le Père Dominic Kataribabo avait fait de sa vaste maison de pierre un centre de séminaires pour la secte, qu'il avait rejointe voilà dix ans. Cent cinquante huit corps dont le sien ont été exhumés sur le site, soulevant une insoutenable odeur de mort.



logistique tout en faisant appel, en vain jusqu'ici, à une aide internationale. Des poursuites pénales ont toutefois été engagées contre plusieurs responsables civils ou policiers du district de Runkungiri, coupables, aux yeux du pouvoir central, de « *très graves négligences* » pour ne pas avoir relayé des plaintes et s'être abstenus de tout contrôle sérieux des activités de la secte et de ses prophètes autoproclamés qui « *retenaient des enfants contre leur gré* ».

A la décharge des autorités ougandaises, il faut souligner l'extrême difficulté qu'elles rencontrent pour mener à bien une enquête aux dimensions hors du commun. Alors que les extractions des corps ont été opérées par des détenus avec quelques pioches, des cordes, des gants et des sacs de plastique pour toute protection, dans une touffeur pestilentielle, un seul médecin légiste, Taddeus Barungi,

est pas moins persuadée qu'il « *a brûlé au milieu de ses ouailles... qui n'étaient par forcément consentantes* ». Avec son canapé, ses trois fauteuils de skaï, ses tables recouvertes de napperons faits main et de vases débordant de fleurs en plastique, le salon est la seule pièce laissée intacte par Joseph Kibwetere, lorsque, en 1992, il partit s'installer à Kanungu, pour ne revenir qu'une fois, en 1995, à l'occasion de la mort d'un de ses enfants. Sur les murs couverts d'images de la Vierge, du Christ et de Jean Paul II, Teresa a laissé accrochées les photos qui témoignent du passé « respectable » de son mari. On voit ainsi l'ancien inspecteur de l'enseignement catholique, costume gris et regard sombre, siégeant à la tête de la *Government's Land Commission* où, durant cinq ans, au début des années 70, il supervisa l'aménagement du territoire et l'agriculture de

mes vêtements ! », s'indigne-t-elle. En fait, Joseph, aussi imposant par sa carrure que par son assurance, et qu'elle décrit comme « *un grand prédicateur* », joua un rôle prépondérant pour faire « *décoller* » la secte en débauchant trois prêtres catholiques et en recrutant les jeunes adeptes à la sortie des écoles qu'il était censé contrôler.

Dévoré par la mégalomanie, il ne tarda pas à désigner douze apôtres – cooptés « *visionnaires* » – pour le seconder, parmi lesquels le Père Kataribabo, mais aussi Teresa, Credonia, et une sœur de celle-ci. En 1998, le « *nouveau Jésus* » devra être interné à plusieurs reprises dans un hôpital psychiatrique de Kampala. Après l'installation du siège de la secte à Kanungu, l'emprise de Kibwetere et de Credonia sur les adeptes, coupés de leur famille, ne cessa de s'amplifier. Parce que tout lui était dicté d'« *en haut* » lors de

liser dans le dernier quart du XIX^e siècle », l'Ouganda n'en fut pas moins une colonie britannique où les anglicans prirent pied sans y établir des structures aussi solides. Ainsi les chrétiens « *Born Again* » ont-ils proliféré en marge du courant principal des Eglises. La « *first lady* », femme du président, Janet Museveni, appartient elle-même à cette mouvance. Dès le 21 mars, dans un communiqué solennel, les vingt-trois évêques catholiques de l'Ouganda ont exprimé leur émotion vis-à-vis du « *désastre tragique* » de Kanungu et mis en garde contre les « *tromperies* » de leaders visant à séparer les membres de la « *famille de Dieu* ».

Comme en écho, le gouvernement de Yoweri Museveni s'apprêterait à surveiller de plus près les activités des Eglises parallèles et à y mettre bon ordre. Ce qui fait craindre, aux pentecôtistes et aux

tures sanglantes, les guérillas frontalières ont provoqué des traumatismes profonds –, le sud-ouest du pays paraît jouir d'une situation relativement privilégiée. La fertilité de ses terres (sur lesquelles café, thé, bananes, papayes, ananas, volailles et bétails divers semblent abonder) lui assure une certaine autosuffisance alimentaire. Les hommes s'échinent, le long des routes très pentues, à pousser, sur leurs vélos hors d'âge, quatre ou cinq régimes de bananes ou d'énormes sacs de charbon de bois, mais autour des bicoques de brique et dans les innombrables échoppes, une vitalité souriante transparait constamment.

On est loin, ici, des spectacles de famine ou de désolation de la Somalie ou de l'Ethiopie. Même si cette incidence peut paraître futile, les massacres perpétrés par la secte n'arrangeront évidemment pas les affaires d'un tourisme ougandais

envoyer à l'assaut de l'armée régulière, torse nu, avec à la main de simples bâtons et quelques cailloux, mais après leur avoir fait boire une potion au pouvoir magique censé les protéger contre les balles. Bilan : plus de sept mille morts en un an de combat.

Le retour de « *Mama Alice* » ne serait pas passé inaperçu, puisque, selon l'hebdomadaire *The East African* (daté du 3 au 9 avril), la prêtresse guerrière – toujours guidée par l'esprit saint ? – a annoncé par lettre au président Museveni qu'elle avait découvert des « *herbes capables de soigner le sida* ». Le gouvernement ougandais a promis de soumettre ces herbes à des « *analyses scientifiques* », mais ne paraît guère pressé d'accueillir la responsable d'une autre forme de mysticisme meurtrier.

Robert Belleret

Notre histoire commence en Afrique *par Walter Veltroni*

UN poète grec qui connut la violence et la souffrance écrivit un jour que « *là où un homme résiste sans espoir, c'est exactement là que commence peut-être l'histoire de l'homme* ».

J'ai longuement pensé à ces mots récemment. J'y ai fort réfléchi durant le voyage que je viens d'accomplir en Afrique, en tant que secrétaire des Démocrates de gauche et vice-président de l'Internationale socialiste.

Ce voyage a été difficile et intense ; il m'a fait véritablement penser que c'est dans ce continent, où la douleur et la pauvreté prennent des apparences et des dimensions difficiles à raconter, que peut-être commence notre histoire.

Il s'est agi d'un voyage à travers la faim, les guerres, la misère et les maladies. Nous avons traversé des pays où la liberté et la démocratie n'existent pas, ou qui connaissent d'énormes difficultés à s'affranchir, où la corruption règne à tous les niveaux, où domine la plus grande concentration de crises des valeurs fondamentales de la civilisation, en termes de violation des droits, de vies humaines perdues, d'injustices et de dégradation sociale. Nous avons rencontré des populations qui ont connu des catastrophes naturelles immenses, qui ont été dévastées par l'épouvantable diffusion du sida, la plus grande calamité à laquelle l'Afrique est confrontée. Nous

avons pu constater ce que signifie la solidarité et l'engagement des hommes pour d'autres hommes, comme les missionnaires et les organisations non gouvernementales qui donnent leur soutien là où il y a le plus besoin d'aide et d'assistance, en particulier là où les hommes, les femmes et les enfants résistent sans espoir à la faim et à la maladie dont ils ne connaissent peut-être pas le nom mais qui a cependant envahi leur corps.

Il s'agit d'une aide extraordinaire et généreuse mais qui ne suffit pas. Ce soutien doit être à son tour aidé et déployé.

C'est exactement ici que la politique doit réussir à retrouver son véritable rôle, son rôle le plus noble. C'est exactement ici, à notre avis, que les socialistes et les réformistes doivent trouver les raisons les plus profondes de leur mission et de leur propre identité.

L'Afrique, son développement, la lutte contre la famine et la pauvreté, constituent le grand défi de notre époque. Ce défi doit faire irruption dans notre politique. C'est à nous, l'Europe, qu'il revient de modifier radicalement son rapport avec ce continent, en réalisant un changement de direction par rapport à un passé pour lequel les pays occidentaux ont certaines responsabilités.

Il ne s'agit pas seulement d'un devoir moral qui doit nous pousser à agir. C'est plutôt la conscience qu'aujourd'hui le monde est uni

par « *une communauté de destin* » et que ce sont les personnes qui connaissent la faim, les pays qui souffrent la famine et qui représentent les marginalisés d'une croissance économique qui les a oubliés, qui sont les acteurs légitimes et potentiels des équilibres mondiaux.

Il n'est pas concevable qu'un continent entier reste exclu des avantages provenant des proces-

sur le développement économique, capable de gouverner la globalisation et de garantir la solidarité et la redistribution des bénéfices et du pouvoir.

Du reste, une situation qui voit le triangle Etats-Unis - Union européenne - Japon déterminer les choix fondamentaux au niveau économique et politique ne pourra être acceptée encore très longtemps. Déjà aujourd'hui, un en-

C'est exactement ici que la politique doit réussir à retrouver son véritable rôle, son rôle le plus noble. C'est exactement ici, à notre avis, que les socialistes et les réformistes doivent trouver les raisons les plus profondes de leur mission et de leur propre identité

sus de globalisation auxquels les autres, à des degrés différents, ont réussi à participer. Il n'est pas concevable que le marché global reste sans contrôle et sans règles aptes à définir les changements que connaît notre époque. Edgar Morin l'a récemment bien souligné : il est essentiel que s'affirme « *une politique de civilisation* », ce qui signifie, à nos yeux, une politique capable d'assumer tous les aspects liés à l'accélération créée

semble de pays - tels l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigeria, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Brésil, l'Argentine, la Chine - se coordonnent pour mettre en avant-plan, sur la scène internationale, le problème d'un rééquilibrage global, tant du point de vue économique que politique.

Pour cela, j'estime nécessaire un élargissement du G 8 à l'Afrique et à l'Amérique du Sud et, en perspective, à la Chine.

Car il n'y a pas d'alternative. Ou les pays riches acceptent de partager le pouvoir et de redistribuer les avantages, en révisant l'action et les objectifs des organismes financiers internationaux, ou l'on ne parviendra jamais à résoudre le problème des inégalités au niveau de l'accès aux ressources planétaires et par conséquent les risques d'une guerre commerciale et politique, dont Seattle n'a été qu'une anticipation, risquent d'augmenter.

C'est à une nouvelle idée de l'avenir qu'il faut travailler.

C'est pour l'avenir de l'Afrique, qui représente l'avenir du monde, qu'il faut affronter de manière coordonnée deux questions fondamentales : l'annulation de la dette et le commerce des armements.

L'étranglement causé par la dette ainsi que le coût militaire et politique des conflits sont un mélange explosif qui peut détruire en effet les pays africains, et il n'existe aucune aide qui pourra contrebalancer ces effets. Quelles sont les perspectives de développement pour un pays comme le Mozambique, qui a été en outre sujet à de terribles inondations ces jours derniers, s'il est tenu chaque semaine à payer un million de dollars en intérêts sur la dette ? Quels projets peuvent être réalisés par ces gouvernements qui dépensent des sommes considérables pour payer des armes et des milices susceptibles d'être utilisées lors de conflits ou pour maintenir leur pouvoir ?

Pour chacun de ces aspects, c'est à nous qu'il revient de définir une politique commune européenne. Il est nécessaire, en même temps, que l'Union européenne (UE) et, individuellement, tous nos gouvernements, développent une action convergente et efficace pour affirmer l'idée et la possibilité d'un gouvernement mondial. Ceci pourra se faire par la réforme du Conseil de sécurité et la pleine valorisation, dans la Charte de l'ONU, de la tutelle des droits de l'homme ainsi que des conditions de légitimité des interventions supranationales, en instituant le Tribunal international ainsi que des

organes spécifiques pour la sauvegarde de l'environnement et de la santé.

La santé, car nous avons constaté que le sida se répand en Afrique à un rythme exponentiel. Environ 30 % de la population est sujette à l'infection. Une génération entière, celle entre 20 et 35 ans, risque de disparaître. Aucun des pays africains, même pas l'Afrique du Sud, n'est en mesure de combattre, avec ses propres moyens, ce fléau. Aucun d'eux ne dispose des soins nécessaires, hors de prix, ni ne peut se permettre l'achat massif de moyens de prévention primaire. Ici encore, ou bien la communauté internationale se décide à stimuler la production sur place de moyens de prévention et de soins à bon marché, ou il sera impossible de désamorcer la bombe sida.

De tout cela nous avons parlé avec Nelson Mandela, avec le président de l'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, avec celui de l'Angola, José Eduardo Dos Santos, et avec Joaquim Chissano, président du Mozambique. Leur accord est unanime et tous attendent que l'UE, nos gouvernements, prennent les initiatives opportunes. Répondre à leurs attentes signifie, je le répète encore, promouvoir un élargissement du G7-G8. C'est une exigence de la communauté internationale, car il faut qu'à l'économie globale corresponde une politique globale. C'est un devoir qui d'affirmer un principe fondamental de justice, car si la globalisation existe, l'adoption des décisions doit être, elle aussi, « globalisée ». Si un organisme est appelé à prendre des décisions qui concernent le monde entier, le monde entier doit y participer.

Pour affirmer ce principe et pour être en condition de croître et de se développer, c'est avant tout vers l'Europe que l'Afrique regarde. A l'aube du nouveau millénaire, l'Europe doit faire preuve de civilisation et de responsabilité.

Walter Veltroni est ancien ministre italien des biens culturels et secrétaire général des démocrates de gauche (DS).

AUJOURD'HUI
J'AI DÉCIDÉ
D'ESSAYER
TOUT
ITINERIS.

La voie européenne vers *par Maria Joao Rodrigues*

LE sommet européen de Lisbonne vient d'approuver une stratégie globale pour promouvoir la croissance, la compétitivité et l'emploi, qui se traduisent par un ensemble de mesures concrètes. Cette stratégie combine des vues ambitieuses pour mieux utiliser les connaissances, des réformes économiques, des politiques macroéconomiques et le renouvellement du modèle social européen. En outre, le sommet a introduit des innovations de taille pour la qualité et l'efficacité de la gouvernance européenne. Il a renforcé le rôle de coordination stratégique du Conseil européen et a défini une méthode ouverte de coordination entre Etats membres dans les domaines où il est nécessaire de changer plus vite et gagner de la dimension européenne : la société de l'information, la recherche et développement, la politique d'entreprise, l'éducation et la lutte contre l'exclusion sociale. La portée de long et court terme de ces décisions étant reconnue, le débat public se concentre sur la signification politique des options faites. Sont-elles les bonnes options pour le développement du projet européen ?

Le problème de départ qui a été au cœur de la préparation du sommet de Lisbonne était le suivant : comment adapter la stratégie européenne de développement pour répondre, à la lumière des valeurs européennes, aux nouveaux défis découlant de la mondialisation, des mutations technologiques ou du vieillissement des populations ? Un nouveau paradigme est en train d'émerger où la connaissance et l'innovation deviennent la source principale de richesse, mais suscitent aussi des différences entre les nations, les entreprises et les personnes. L'Europe a perdu du terrain par rapport aux Etats-Unis, mais il ne s'agit pas de les imiter. Il s'agit de définir la voie européenne de transition pour une nouvelle économie, une économie basée sur l'innovation et la connaissance, avec des marques distinctives qui

vont de la sauvegarde de la cohésion sociale et de la diversité culturelle aux choix technologiques.

Le sommet de Lisbonne a été le point d'aboutissement d'un vaste effort intellectuel et politique pour définir cette voie européenne, qui a mobilisé les gouvernements, les institutions européennes, de multiples acteurs de la société civile et une trentaine d'intellectuels de référence dans l'espace européen. Les décisions du sommet de Lisbonne consacrent une voie européenne avec de multiples marques distinctives.

Il faut centrer la politique pour la société de l'information sur l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, dans l'éducation, les services publics, le commerce électronique, la santé, la gestion des villes. Une nouvelle ambition est définie pour les réseaux avancés de télécommunications et la démocratisation de l'accès à Internet, mais aussi pour la production de « contenus » qui mettent en valeur le patrimoine culturel et scientifique européen.

La politique de recherche et développement doit dépasser le programme-cadre européen en le multipliant par la coordination même des politiques nationales en réseaux européens de connaissance, et par l'ouverture internationale des institutions nationales de recherche. La politique d'entreprise doit aussi dépasser le programme communautaire actuel, engageant les politiques nationales elles-mêmes à améliorer les conditions générales de soutien à l'initiative telles que la simplification administrative, l'accès au capital-risque ou le brevet communautaire.

En ce qui concerne les réformes économiques, elles devront être centrées sur la création de potentiel d'innovation, dynamisant les marchés de capitaux vers le soutien aux investissements d'avenir et complétant le marché intérieur européen dans les secteurs encore protégés. Mais la libéralisation doit préserver le principe du service public, cher au modèle européen.

Pourquoi revenir sur la spoliation des juifs ? *par Ady Steg*

POURQUOI parler des spoliations matérielles, tant d'années après l'immense tragédie de l'extermination des juifs, à l'occasion de la remise du rapport final de la mission Mattéoli, lundi 17 avril ?

Cette question, très souvent posée, outre qu'elle fait peu de cas du droit, méconnaît le drame humain et parfois la tragédie qu'a représentée pour les juifs la dépossession de leurs biens.

Inspirée par les Allemands, mais décriée et organisée par Vichy, la spoliation des juifs a pour première particularité de s'être déroulée sous couvert de la loi et, de surcroît, en plein jour. Personne ne pouvait ignorer les décrets annonçant le blocage des comptes, ni les affichettes jaunes marquant les vitrines des magasins juifs ni les annonces d'adjudication dont il était spécifié qu'elles concernaient des biens juifs. Malgré cela, la spoliation, durant les deux premières années de la persécution, n'a pas suscité d'indignation perceptible.

Peu à peu, cependant, et surtout après les rafles de 1942, une prise de conscience s'est opérée, et de très nombreux Français, au prix de risques souvent considérables, sont venus au secours de leurs concitoyens pour les cacher et les sauver. C'est grâce à ces « justes » qu'une majorité des juifs de France ont pu échapper à la déportation. Malgré ce mouvement de soutien, le pillage ne s'est pas ralenti. L'avidité, la convoitise, la cupidité, se donnaient libre cours, très souvent, hélas, au travers de dénonciations.

Au-delà des souffrances qu'elles engendraient, la spoliation – et c'est sa deuxième particularité – a eu pour les juifs des conséquences redoutables, plus spécialement pour les juifs aux moyens modestes. En effet, en les fragilisant sur le plan matériel, la spoliation allait limiter considérablement leur capacité de survie et leurs possibilités de fuite. Chasser un épicier juif de sa boutique, ou un tailleur de son atelier, et, dans le même temps, bloquer son compte en banque, c'était l'exposer à un risque mortel. Comment acheter des faux papiers, des tickets d'alimentation ? Comment payer un

« passeur » ? Pour beaucoup de juifs, la privation des biens a représenté la première étape du chemin qui menait à Auschwitz.

A la Libération, bien sûr, tout a changé, mais la spoliation ne s'est pas éteinte pour autant. Certes, dès que la légalité républicaine eut été rétablie, une intense action de restitution et d'indemnisation des biens spoliés a été entreprise par le gouvernement. Mais ce processus ne s'est appliqué qu'à des biens revendiqués. Or, dans de très nombreux cas, il n'y eut pas de revendication. La raison la plus tragique en est parfois l'assassinat de toute la famille. De fait, un grand nombre de biens sont restés en déshérence, et ces fonds non revendiqués ont été absorbés dans les comptes de ceux qui les détenaient.

On reste confondu de constater que non seulement les banques ou les compagnies d'assurances mais aussi des établissements publics ne se sont pas acharnés à tenter de retrouver des ayants droit ! Et cela dans le silence des pouvoirs publics, et, ce qui est plus étonnant encore, dans le silence des survivants ! Alors on s'interroge : pourquoi ce silence ? Pourquoi a-t-il fallu attendre cinquante ans pour que la persécution des juifs revienne à l'ordre du jour ?

La réponse n'est ni simple ni univoque : peut-être une première explication tient-elle à la détresse des juifs, malgré la Libération. On ne mesure pas la tristesse et la déréliction des juifs après quatre ans de souffrances. Ceux qui avaient été meurtris dans leur chair ne pouvaient évoquer que leur douleur : on ne prononce pas, dans le même souffle : « J'ai perdu mes enfants, et j'ai perdu mes meubles »...

Même les juifs qui avaient échappé à la déportation n'étaient pas tentés de parler, car ils gardaient toujours en eux la trace du crachat qui avait souillé leur visage. Au demeurant, s'ils s'aventuraient à raconter ce qu'ils avaient vécu, ils suscitaient souvent l'agacement. Dans la France libérée, l'heure était à la fête et à la célébration – combien légitime – de la Résistance et des combattants de la France libre. Les juifs, eux, n'avaient droit à aucune

considération, et – ce qui est plus étonnant – à aucune mention ! « Va-t-on parler des juifs ? », s'interroge Jean-Paul Sartre. *Va-t-on saluer le retour parmi nous de ces rescapés ?... Pas un mot, pas une ligne dans les quotidiens, car il ne faut pas irriter les antisémites !* De fait, malgré la fin de l'Occupation, l'antisémitisme était resté vivace.

Nous rappelons cela avec tristesse. Nous ne voudrions pas que, par une inacceptable culpabilisation collective, nous risquions de blesser ceux qui nous ont sauvés (qui m'ont sauvé) et ceux qui à la fin de la guerre nous ont ouvert les bras.

Pour beaucoup de juifs, la privation des biens a représenté la première étape du chemin qui menait à Auschwitz

Mais le climat antisémite était bien perceptible. Nous-même, en octobre 1945, avons été chassé d'une conférence d'externat parce que l'interne qui l'animait ne voulait pas de juifs dans sa conférence !

Cet antisémitisme rémanent devait peu à peu s'atténuer, mais un nouveau phénomène allait pendant des décennies colorer l'histoire et la vie politique en France, à savoir la conspiration du silence autour de Vichy ! Dorénavant, il fallait « tourner la page ». Evoquer les spoliations par Vichy, c'était « risquer de diviser le pays ». Un exemple parti-

culièrement éloquent de ce consensus tacite pour effacer Vichy est représenté par l'incroyable censure exercée sur *Le Chagrin et la Pitié*, de Max Ophüls. Réalisé en 1969, ce film est resté interdit de télévision pendant douze ans !

Voilà pourquoi il a fallu attendre les travaux des historiens, ceux de Serge Klarsfeld, le film monumental de Claude Lanzmann, *Shoah*, les affaires Bousquet et Touvier, les procès Barbie et Papon, pour qu'enfin soit marquée la rupture et que la jeune génération, prenant conscience de l'injustice faite à ses parents, demande des comptes.

Il a fallu, surtout, que le président de la République, dans son discours historique du 16 juillet 1995, affirme que la France ne pouvait se laver les mains de ce qui avait été accompli en son nom, et qu'une dette imprescriptible avait été contractée envers les victimes de la persécution antijuive.

Jacques Chirac a intégré la persécution antijuive non pas dans l'Histoire « des autres », « des Allemands », « de Vichy », mais dans l'Histoire de France. Au travers de la mission Mattéoli, il a fait du combat pour la justice envers les victimes

une grande cause nationale. Lionel Jospin a souscrit sans réserve à cette position. Il n'a eu de cesse de veiller personnellement à ce que la mission Mattéoli dispose de tous les moyens nécessaires. Alors, maintenant que ses travaux s'achèvent, va pouvoir être entreprise la phase de restitution. De restitution, et non de réparation ! Les juifs de France ont été dépouillés de leurs biens, mais la véritable fortune qui leur a été arrachée, ce sont les 75 000 trésors vivants, hommes, femmes et enfants qui ont été assassinés. A cela, il n'y aura jamais de réparation.

Il n'en est pas de même des biens matériels. Il serait moralement inacceptable que ce qui a été volé et ce qui a été indûment conservé ne soit pas restitué. Dans cette perspective, M. Jospin a annoncé la création d'une fondation nationale de la mémoire et de la solidarité. C'est à celle-ci que seront versées, par l'Etat et les institutions financières publiques ou privées, les sommes en déshérence. Par leur contribution à la Fondation, ils régleront une dette et, de plus, témoigneront de leur approche morale de la tragédie des juifs et du malheur parfois mortel que la privation de leurs biens a engendré. L'argent spolié était plus que de l'argent. L'argent restitué sera plus que de l'argent.

La vocation de la Fondation sera de conserver vivant le souvenir des victimes juives. Non seulement de leur mort, mais aussi de leur vie. Au-delà, la vocation de la Fondation sera essentiellement de recherche his-

torique et de pédagogie. Il importe d'approfondir l'Histoire, de rassembler les témoignages et transmettre la mémoire des persécutions antisémites durant la seconde guerre mondiale.

Par l'éclairage qu'elle apporte sur cette brisure dans l'histoire des hommes que représente la Shoah, la Fondation constituera un instrument de lutte contre la barbarie. Car que nous enseigne-t-elle ?

– Que la loi au-dessus de la morale n'est plus la loi.

– Que la démocratie est fragile : le passage au totalitarisme pétainiste s'est fait de façon démocratique !

– Que culture et barbarie ne sont pas exclusives l'une de l'autre.

– Que, comme l'a dit Georges Steiner, « la demeure de la civilisation ne sut pas être un abri ».

– Que tout peuple mis en condition est capable de devenir un peuple criminel.

Mais cette histoire nous enseigne aussi :

– Qu'il n'y a pas de fatalité et que, dans les pires circonstances, il s'est trouvé des hommes et des femmes qui ont su désobéir.

– Qu'à côté de Vichy, de la lâcheté, de la délation et de la cupidité, il y a eu la France de la Résistance, des Forces françaises libres, la France du courage. Qu'enfin rien ne prime sur le respect de la dignité humaine.

Ady Steg est vice-président de la Mission d'étude sur la spoliation des juifs de France.

la nouvelle économie

Si les politiques macroéconomiques doivent rester fidèles aux paramètres de la croissance durable, elles ont maintenant une nouvelle tâche : stimuler le changement structurel, et accorder une priorité accrue à l'investissement dans l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation. Maintenant que nous avons le contrôle sur les déficits et les dettes publiques, il faut améliorer la qualité des finances publiques.

En même temps, il faut entreprendre un renouvellement du modèle social européen axé sur un investissement accru « dans » les

Sur le front social, un nouvel objectif est adopté : la préparation de plans nationaux et coordonnés de lutte contre l'exclusion sociale dans ses diverses dimensions et répondant à des groupes cibles spécifiques selon chaque situation nationale. Finalement, il faut mettre en valeur le dialogue social et l'organisation de formes diversifiées de partenariat avec la société civile, notamment en encourageant les entreprises à développer leur responsabilité sociale dans les domaines de la formation professionnelle, de l'organisation du travail, de l'inclusion sociale, de l'égalité des chances ou du développement durable.

Mais la décision de plus grande portée du sommet de Lisbonne concerne peut-être la définition d'une nouvelle méthode ouverte de coordination entre les Etats membres. Une méthode qui permet de combiner une plus grande cohérence européenne dans le respect de la diversité et de l'initiative nationales. Partant de la définition de lignes directrices européennes, elle se traduit par des plans nationaux avec des objectifs et des moyens concrets adaptés à chaque cas national. On vise ainsi à promouvoir un vaste processus d'innovation, d'apprentissage et d'émulation entre les pays européens, où la Commission européenne pourra jouer un nouveau rôle catalyseur.

Il s'agit là d'une méthode pour accélérer la convergence et améliorer les conditions de vie dans les pays européens, maintenant que nous avons entrepris avec succès la création d'un marché unique doté d'une monnaie unique. La portée de la stratégie de Lisbonne dépendra maintenant de l'efficacité des institutions et de la participation de la société civile à l'échelle européenne. Il faut la renforcer.

Maria Joao Rodrigues
Conseiller spécial du premier ministre du Portugal, chargée de la coordination du sommet européen de Lisbonne. www.portugal.ue-2000.pt

Une méthode qui permet de combiner une plus grande cohérence et le respect de l'initiative nationale

personnes, l'activation des politiques sociales, qui va de pair avec une lutte renforcée contre l'exclusion sociale. Ceci implique, tout d'abord, de nouvelles priorités pour les politiques d'éducation nationales : il s'agit de transformer les écoles en centres ouverts pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, de soutenir les différents groupes de la population, de diffuser de nouvelles compétences de base, et de combattre l'illettrisme informatique. Les politiques actives de l'emploi doivent afficher de nouveaux paris : généraliser la formation tout au long de la vie, développer l'emploi dans les services, élever le taux d'emploi. Le développement des services de soutien à la famille, en particulier, peut enclencher un puissant cercle vertueux : plus de cohésion sociale, plus d'égalité entre femmes et hommes, plus de participation sur le marché du travail, plus de soutenabilité des systèmes de protection sociale.

Essayez tout Itineris pendant 3 mois.

La Période d'Essai Itineris : 3 mois pour tester le réseau, les forfaits, les services et découvrir gratuitement* Optima. 3 mois où vous pouvez décider de tout arrêter. 3 mois pour choisir en toute liberté**. Avec Itineris, faites tout de suite ce dont vous avez envie maintenant. www.itineris.com

LE MOBILE SELON VOUS.

AUJOURD'HUI

J'AI DÉCIDÉ
D'ESSAYER
DANS 3 MOIS
JE CHOISIRAI
CE QUE
JE GARDE.

TOUT ITINERIS.

* L'option Optima est gratuite pendant les 3 mois de la Période d'Essai (20F TTC par mois).
** Offre valable sur les forfaits itinérés assortis de la souscription des options désirées. Abonnement 12 mois minimum au-delà de la période d'essai de 3 mois.

 **france telecom**
bienvenue dans la vie.com

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

OGM : pour un débat franc

Le feuillet de plantes transgéniques vient de connaître, à vingt-quatre heures d'intervalle, deux rebondissements qui marquent une radicalisation du débat : d'un côté, le Parlement de Strasbourg remettrait le 12 avril sur les rails la procédure d'autorisation des organismes génétiquement modifiés (OGM) ; de l'autre, en Ariège, le 13 avril, près de 400 manifestants fauchaient un champ de colza transgénique, affirmant la détermination de l'opposition aux OGM.

Cette confrontation à distance instaure un rapport de force politique de plus en plus clair, où deux légitimités s'opposent : celle des « rebelles », qui s'appuient sur un rejet massif de l'opinion publique et des agriculteurs à l'égard d'une nouvelle technologie dont on ne perçoit pas nettement l'intérêt ; celle d'un Parlement mettant en œuvre la démocratie en construction de l'Union européenne, mais qui choisit la voie de la « raison », c'est-à-dire du compromis entre une opinion réticente et un lobby agrolimentaire pressant.

Sur un point essentiel, le Parlement n'a pas voulu accomplir l'acte novateur que prônent les écologistes et les socialistes : il a repoussé un amendement qui aurait fait porter la responsabilité des éventuelles nuisances générées par les OGM sur les producteurs. Cet acte répète à trente ans de distance l'attitude des gouvernements occidentaux qui avaient déchargé l'industrie nucléaire de ses responsabilités en cas d'accident.

Ce puissant soutien implicite est d'autant plus critique que les avantages des OGM ne sont toujours pas évidents, malgré le potentiel qu'ils manifestent effectivement, alors que les risques écologiques qu'ils recèlent deviennent clairs : la possibilité que les gènes disséminés dans l'environnement induisent des résistances aux pesticides chez les insectes et les plantes, ou permettent à certaines plantes de proliférer. Il est significatif de constater que cette possibilité est déjà prise en compte aux États-Unis : l'Environmental Protection Agency recommande aux agriculteurs de ne pas planter tous leurs champs en OGM, pour conserver des parcelles où les insectes resteraient sensibles aux pesticides...

Face à ces incertitudes, qui n'invalident pas l'avenir des OGM, mais qui incitent à ralentir leur possible diffusion, le Parlement européen s'est rangé du côté des industriels.

L'attitude de l'administration française, qui dissimule les informations que la loi lui impose de livrer au public, n'est pas plus claire. Si des militants détruisent – sans atteinte aux personnes, il faut le souligner – des champs transgéniques, c'est qu'ils veulent porter le débat sur les OGM devant la justice. La démocratie repose sur la séparation des pouvoirs : à l'administration d'appliquer la loi, à la justice de la faire respecter. Le débat sur les OGM a tout à gagner à ce que les arguments soient posés nettement, sur la place publique, y compris dans les prétoires.

Quelques faits sur le Kosovo

Suite de la première page

1. AVANT LES BOMBARDEMENTS

L'exode des Albanais du Kosovo ne commence pas avec les bombardements de l'OTAN. La province vit sous le régime d'un « état d'exception », depuis la suppression du statut d'autonomie dont elle bénéficiait depuis 1974. Belgrade impose une situation de quasi-apartheid. Dès 1992, l'entourage de Slobodan Milosevic parle ouvertement de « serbiser » le Kosovo. L'expression doit être prise au sérieux venant d'hommes qui ont participé aux guerres de Croatie et de Bosnie. De 1989 à 1992, 300 000 Kosovars d'origine albanaise ont quitté la province, pour des raisons à la fois politiques et économiques. Les premières opérations armées conduites par l'Armée de libération du Kosovo (UCK) datent de février 1996. A cette date, les Occidentaux ont déjà multiplié les mises en garde et les offres de médiation pour parvenir à une solution négociée de la crise.

En 1995, les Américains ont accepté l'exigence de Milosevic de ne pas aborder la question du Kosovo pour sauver les accords de Dayton sur la Bosnie. Les forces serbes poursuivent, dans la province, une répression rampante. En 1998, elles alignent plusieurs dizaines de milliers d'hommes. A s'en tenir aux déclarations d'organisations comme le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ou la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et aux récits des envoyés spéciaux de l'ensemble de la presse internationale, les Serbes utilisent massivement les chars et l'artillerie lourde contre les villages et les hameaux d'où sont censés opérer les guérilleros de l'UCK. Passés les premiers tirs, les forces spéciales interviennent : maisons pillées, femmes, enfants, vieillards terrorisés, rançonnés, puis, sous la menace des armes, jetés sur les routes. Des dizaines de villages sont brûlés ainsi que les champs et le bétail alentour. La FIDH parle d'une campagne « barbare ». En avril 1998, le HCR estime à 50 000 le nombre de Kosovars d'origine albanaise « déplacés », chassés de chez eux. En mai, les organisations internationales parlent d'une centaine de milliers de réfugiés. En octobre, le HCR cite le chiffre de 300 000.

Pendant l'été et l'automne 1998, Occidentaux et Russes tentent, une fois de plus, d'amener Milosevic à la négociation ; ils appuient leur demande par la menace de frappes aériennes. En octobre, Bill Clinton envoie le diplomate Richard Holbrooke à Belgrade pour convaincre Milosevic « de réduire ses forces, d'arrêter les combats et d'accepter des observateurs internationaux ». Un accord est conclu. Deux mille « vérificateurs » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) vont se déployer au Kosovo, sans armes, sous la direction d'un diplomate américain, William Walker. Milosevic promet de retirer une partie de ses troupes et de respecter un cessez-le-feu. Dans un premier temps, Belgrade retire quelques troupes ; certains des villageois albanais qui avaient fui dans les montagnes regagnent leurs maisons, quand elles n'ont pas été brûlées. L'UCK, qui n'est pas associée à l'accord d'octobre, remplit les vides laissés par l'armée serbe. Elle multiplie les provocations. Le prochain affrontement est programmé. Dès Noël 1998, Belgrade renforce ses positions au Kosovo. Les affrontements reprennent – et, avec eux, l'exode.

La fuite des Kosovars et l'épuration ethnique de la province n'ont donc pas commencé avec les frappes de l'OTAN. Pas plus que les horreurs perpétrées par les forces serbes contre la population albanaise. De leur entrée au Kosovo, fin octobre 1998, à leur départ en mars 1999, les observateurs de l'OSCE ont recueilli des milliers de témoignages – viols, tortures, tabassages. Signés dans deux rapports publiés en novembre 1999, ils brossent le tableau effarant d'une politique de répression, programmée, disent-ils, depuis Belgrade. En revanche, il est évident que les bombardements de l'OTAN ont accéléré et amplifié la fuite des Kosovars et l'épuration ethnique, ce que toute la presse soulignera amplement.

Que conclure ? Le vrai problème est que l'OTAN a choisi une stratégie militaire – les frappes aériennes – qui contredit ses buts de guerre avoués. Contradiction qui, là encore, sera largement relevée et analysée dans la presse. « Force al-

liée » avait d'abord pour objectif de ramener Milosevic à la table des négociations, ensuite de l'empêcher de poursuivre la répression. Mais, après le 24 mars, Milosevic accélère l'épuration ethnique de tout le Kosovo et met les Occidentaux au défi de l'arrêter. « Les gens qui étaient encore au Kosovo quand les bombardements ont commencé, explique aujourd'hui Ivo Daalder, un des meilleurs spécialistes américains de la Yougoslavie, sont partis, alors nos objectifs sont devenus : les Serbes dehors, l'OTAN dedans et les réfugiés de retour. »

2. LES MORTS DE RACAK

Le 15 janvier 1999, alors que l'accord Holbrooke-Milosevic est censé être toujours en vigueur, une quarantaine de corps – des hommes, des femmes, des enfants – sont découverts dans le petit village de Racak. M. Walker, qui se rend le lendemain sur les lieux, parle d'« un crime contre l'humanité ». La controverse commence immédiatement : s'agit-il des cadavres de villageois albanais froidement exécutés par les forces serbes – elles ont subi une attaque de l'UCK dans les parages quelques jours auparavant – ou bien d'une macabre mise en scène montée par l'UCK pour réveiller les bonnes consciences occidentales ? La possibilité que des combattants se soient trouvés parmi les victimes a été évoquée ; des corps auraient pu être transportés pour ajouter à l'horreur. La polémique est importante : nombre de responsables occidentaux disent que le massacre constitue un « tournant » qui va les pousser à agir.

Le rapport des médecins légistes finlandais amenés à enquêter à Racak reste prudent, mais formule tout de même les observations suivantes : les vingt-deux hommes retrouvés dans le fossé « ont probablement été tués à cet endroit, écrit l'auteur, Helena Ranta, rien n'indique que les victimes n'étaient pas des civils non armés... » « Il est hautement improbable que leurs vêtements aient pu être changés ou enlevés. » Quant à savoir s'ils ont participé à des combats, « la réponse la plus probable est non ».

Que conclure ? Racak n'est pas le seul massacre recensé. La guerre du Kosovo, qui, répétons-le, ne commence pas le 24 mars 1999, a fait quelque deux mille morts albanais dans les dix mois qui ont précédé « Force alliée ».

3. L'ÉCHEC DE RAMBOUILLET

Le 6 février 1999, Serbes et Kosovars se retrouvent à Rambouillet pour une négociation indirecte, placée sous une double présidence franco-britannique. Les négociations ne doivent pas durer plus d'une semaine ; elles seront prolongées plusieurs fois. Interrompues le 26 février, elles reprendront trois semaines plus tard avenue Kléber à Paris, pour se terminer sur un constat d'échec. Tout a-t-il été tenté pour obtenir une solution diplomatique ?

Pour étayer leur réponse négative, les critiques de la politique oc-

cidentale avancent trois arguments : les Serbes ont été placés devant le fait accompli, l'accord sur « l'autonomie substantielle » du Kosovo étant à prendre ou à laisser ; la partie militaire de l'accord, dite annexe B, a fait échouer les négociations parce qu'elle prévoyait un véritable statut d'occupation de la Serbie par l'OTAN ; enfin, les Russes ont été laissés dans l'ignorance des intentions réelles des Occidentaux.

Sur le premier point, il est vrai que les médiateurs – occidentaux et russes – mettaient sur la table un texte qui n'était pas négociable dans ses grands principes : retour à l'autonomie au sein de la Fédération yougoslave, organisation d'élections démocratiques, retrait des forces armées serbes. Mais des modifications ont été introduites dans le plan de paix au cours des entretiens de Rambouillet pour aller au devant des demandes serbes, en particulier sur le maintien d'une présence policière serbe au Kosovo. La surprise est venue des Kosovars, modérés comme radicaux, qui résisteront longtemps avant de donner leur assentiment au plan.

Par rapport aux négociations de Dayton qui avaient été prises comme modèle, il manque un élément fondamental : Slobodan Milosevic a soigneusement évité de venir à Rambouillet. Les Serbes se disent prêts à signer le volet politique de l'accord, mais ils refusent le volet militaire. Ce dernier prévoit la présence d'une force dirigée par l'OTAN – la KFOR – pour faire respecter les engagements pris par les deux parties. Est-ce l'annexe B du chapitre 7 de ce document qui fait tout capoter ? La première version américaine prévoyait que les forces de l'OTAN pourraient passer par la Serbie pour atteindre le Kosovo, qu'elles pourraient y avoir des bases de ravitaillement et qu'elles bénéficieraient d'une sorte d'extraterritorialité. La vérité est que cette fameuse annexe B n'a jamais été discutée, pour la simple et bonne raison que les négociations ne sont jamais allées si loin...

A leur reprise avenue Kléber, les Serbes sont revenus sur leur acceptation du volet politique et les entretiens en sont restés là. Soumis aux pressions américaines, les Kosovars ont fini, eux, par accepter l'ensemble du texte. A partir de ce moment, les Russes se désolidarisent des autres membres du Groupe de contact. Leur négociateur accrédité l'idée que l'annexe B est cause de l'échec.

Que conclure ? Qu'une négociation a bien eu lieu ; qu'elle laissait une porte de sortie politique à Milosevic (un retour à l'autonomie sous contrôle d'une force internationale) ; que celui-ci n'a pas cherché à l'exploiter parce que, selon toute vraisemblance, et le précédent bosniaque aidant, il n'a pas cru à la menace du recours à la force brandie par les Occidentaux ; enfin, qu'il est un peu rapide, après coup, d'évacuer les conversations de Rambouillet-Kléber – qui étaient la énième offre de négociation faite à Belgrade – en en niant tout simplement la réalité.

D'autant qu'après l'échec de Rambouillet-Kléber les États-Unis veulent donner une ultime chance

à Slobodan Milosevic. Ils renvoient M. Holbrooke à Belgrade – qui en revient bredouille.

L'OTAN estime qu'elle n'a plus d'autre choix que de mettre à exécution ses menaces. Si Milosevic a mal interprété les intentions des Occidentaux, ceux-ci commettent à leur tour une erreur : ils parient qu'une ou deux journées de bombardement suffiront à ramener le président yougoslave à la table de négociation. Il en faudra 78.

4. LE NOMBRE DES VICTIMES

Pour défendre leur opération, les dirigeants occidentaux ont avancé des chiffres approximatifs de victimes, des contre-vérités et des énormités. Parmi ces dernières, on relèvera qu'on a parlé, à Londres, de « génocide » au Kosovo, expression reprise à Washington. Si Slobodan Milosevic a été inculpé par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, il n'y a jamais eu au Kosovo rien qui ressemble à un génocide. Enormité encore, quand le porte-parole de l'OTAN, Jamie Shea, compare Slobodan Milosevic au Cambodgien Pol Pot. Plus la guerre durait, plus il fallait la justifier en invoquant une situation sans cesse plus dramatique au Kosovo.

Sur le nombre des victimes albanaises recensé ou vérifié, l'OTAN, semble-t-il, n'a pas menti. A l'issue des opérations, Jamie Shea est resté extrêmement prudent, parlant de trois à quatre mille Kosovars d'origine albanaise exécutés par les Serbes durant les bombardements.

Le TPIY déclarait avoir dénombré 2 108 cadavres sur les 195 sites de charniers ayant fait l'objet d'une enquête bouclée. Plus de 300 autres sites, suspectés abriter des corps, doivent encore être examinés. S'adressant le 10 novembre au Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, la nouvelle procureur du TPIY, la Suisse Carla del Ponte, disait que le tribunal estimait à plus de 11 000 le nombre de cadavres qu'il s'attendait à trouver sur l'ensemble des sites. L'évaluation du tribunal recoupe celle du Foreign Office, à Londres, qui parle de 10 000 victimes d'origine albanaise.

Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'opération de l'OTAN et la rhétorique utilisée pour la justifier, y avait-il une alternative à l'intervention militaire ? Dans les capitales occidentales, la question ne s'est pas posée uniquement en termes humanitaires. On a jugé que ne rien faire serait laisser s'installer une situation redoutable pour toute la région. La guerre entre les Serbes et l'UCK allait se poursuivre. Dans les camps de réfugiés kosovars aux frontières du Kosovo, en Macédoine, au Monténégro, en Albanie, les bases de l'UCK seraient des cibles pour l'armée serbe. Un conflit de longue durée, fait de raids (de l'UCK) et de représailles (serbes), serait plus déstabilisateur qu'une intervention menée tout de suite. La leçon de la Bosnie a pesé, ici, de tout son poids de morts, de destructions et de malheurs.

Alain Frachon et Daniel Vernet

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le bilan du président Truman

CINQ ANNÉES après son entrée à la Maison Blanche, le président Truman vient de dresser un bilan très positif de l'œuvre accomplie sous son mandat. Sorti brutalement de l'obscurité de la vice-présidence pour succéder à l'irremplaçable Roosevelt, le président Truman a su s'imposer rapidement par son courage et son habileté politique.

Reprenant la tradition du New Deal, il a rallié les importantes forces des syndicats ouvriers et repris aux républicains la clientèle des fermiers, inquiets devant la chute des prix agricoles et dont le vote décida de sa victoire inattendue en 1948. Malgré de sérieux conflits sociaux, M. Truman peut faire valoir qu'au cours du premier trimestre de 1950 l'indice de production a monté dans presque tous les domaines de l'activité industrielle, et que le revenu natio-

nal s'est de nouveau élevé. Un seul point noir à l'horizon : le chômage, que l'on redoute voir dépasser prochainement la cote d'alerte de 5 millions. Bien que la main-d'œuvre employée soit plus grande que jamais, le nombre des emplois disponibles ne s'accroît pas assez vite pour absorber une force de travail en augmentation continue.

M. Keyserling, éminence grise du président en matière économique, pense que le problème pourra être résolu par l'extension de l'industrie, stimulée par de nouveaux investissements. Reste à savoir si les détenteurs de capitaux consentiront à faire les investissements nécessaires sans demander en contrepartie une modification de la politique dirigiste et « socialisante » de l'administration démocrate.

(15 avril 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

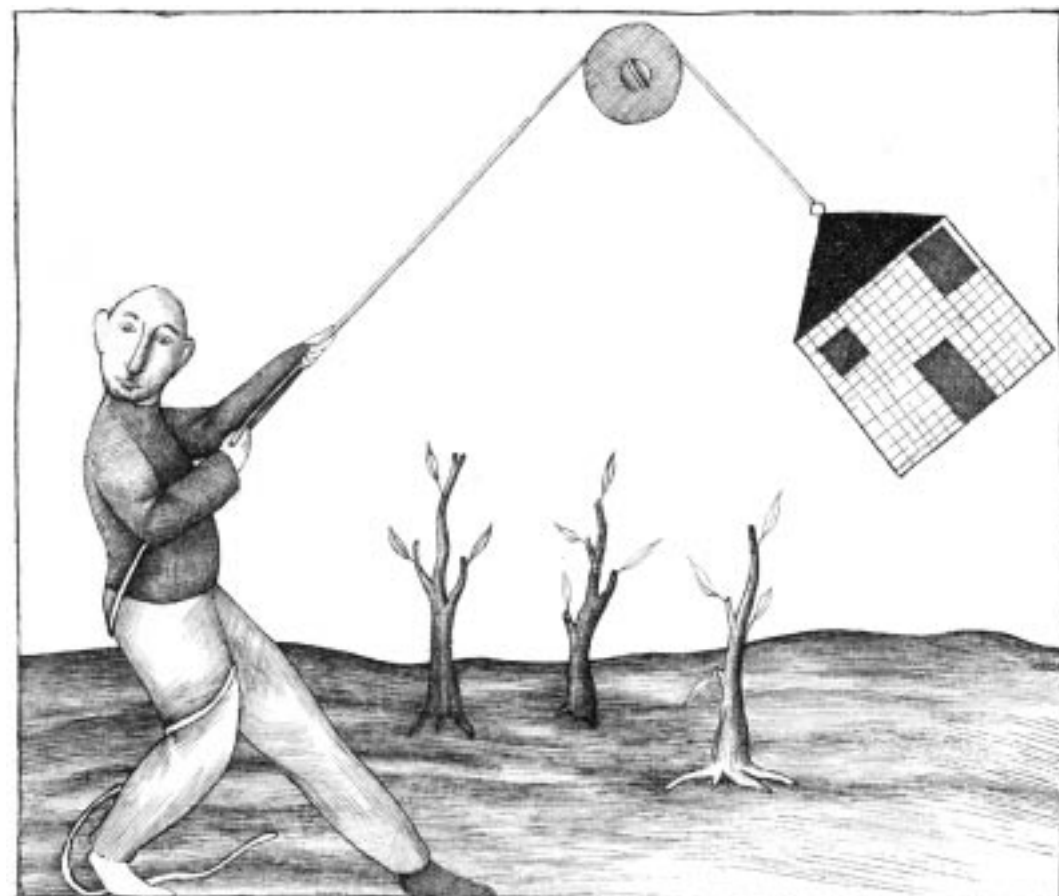
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Tournures utiles par Guillaume Légé



Hesser le pavillon

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les enchères britanniques pour les nouvelles licences de télécommunications mobiles ont fait prendre conscience au gouvernement français

qu'il risquait de passer à côté d'une « cagnotte ». ● LE PREMIER MINISTRE envisage de modifier l'équilibre économique du dispositif proposé par l'Autorité de régulations des télé-

communications. ● SANS MODIFIER la procédure d'attribution des licences sur dossier, le ministre de l'économie, Laurent Fabius, et le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, ont

proposé à Lionel Jospin d'instituer un droit d'entrée et de relever fortement les redevances annuelles. ● LES RE-CETTES attendues pourraient représenter plusieurs dizaines de milliards

de francs sur les quinze années de vie des concessions. ● LES RISQUES D'ARBITRAIRE et de favoritisme au profit des groupes français inquiètent certains observateurs.

Le gouvernement veut se constituer une « cagnotte » grâce au téléphone mobile

Instruits par les enchères britanniques, Laurent Fabius et Christian Pierret ont soumis au premier ministre un nouveau projet pour l'attribution de licences de troisième génération. Les recettes attendues pourraient atteindre plusieurs dizaines de milliards de francs sur quinze ans

LE GOUVERNEMENT français a bien failli passer à côté de l'équivalent de plusieurs « cagnottes ». Son homologue britannique, qui est en train de mener des enchères pour l'attribution des nouvelles fréquences de téléphonie mobile, est déjà assuré d'empocher plus de 200 milliards de francs (*lire ci-dessous*)! Ces chiffres traduisent l'engouement des opérateurs pour cette troisième génération de téléphonie mobile, baptisée UMTS (*Universal Mobile Telecommunications System*), qui célèbre le mariage de deux phénomènes de société : la téléphonie sans fil et Internet. De quoi ébranler les convictions de Lionel Jospin, qui avait tranché précédemment en faveur d'un « concours de beauté », c'est-à-dire d'une sélection sur dossier, fondée principalement sur les « mérites » et non les capacités financières des prétendants.

Son nouveau ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et son secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, ont profité de l'exemple anglais pour lui soumettre une nouvelle proposition financièrement plus intéressante pour l'Etat. M. Pierret a déclaré à *Monde* « qu'un nouveau schéma est en cours d'arbitrage. Il prévoit l'institution d'une sorte de droit d'entrée qui viendrait s'ajouter à des redevances annuelles, qui seront suffisamment élevées pour que l'Etat ne soit pas lésé ». Selon nos informations, l'ensemble de ces recettes s'élèverait à plusieurs dizaines de milliards de francs sur quinze ans, durée des concessions de licences.

A titre de comparaison, l'Etat n'a encaissé à ce jour que 2,4 milliards de francs de redevances pour la précédente génération de téléphonie mobile, GSM. En 1999, les trois opérateurs Itineris (filiale de France Télécom), SFR (filiale de Vivendi) et Bouygues Télécom n'ont versé que 160 millions de francs.

Le gouvernement ira au-delà de la proposition financière transmise en mars par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Mais il ne remet pas en cause l'essentiel. « Le gouvernement français a fait le choix d'une soumission comparative. Le niveau d'enchères auquel le Royaume-Uni est parvenu à ce stade ne nous conduit pas à remettre en cause cette décision mais les recettes de l'Etat doivent être conséquentes car les fréquences du domaine public sont des biens rares et chers », explique M. Pierret. Fallait-il aller plus loin afin de doubler ou tripler cette manne financière ? Les arguments en faveur des deux systèmes traduisent une vision politique et économique différente.

● **La tradition française.** L'Etat et ses émanations, comme l'ART, refusent de se déposséder de ressources publiques rares et stratégiques. Pour preuve, les fréquences dégagées pour l'UMTS sont actuellement aux mains des militaires. « Si on les met aux enchères, il y a risque de ne pas les récupérer », estime un membre du collège de l'ART.

Le système de la concession de service public est inscrit dans les mœurs françaises. Elle permet à

l'Etat de conserver la propriété du domaine public et surtout d'imposer ses conditions au concessionnaire. Depuis que l'Etat se targue d'un rôle en matière de politique industrielle, il se sert de cette procédure pour influencer sur le jeu du marché. « Nous ne voulons pas d'un UMTS limité aux grandes agglomérations et réservé aux entreprises et aux ménages aisés », explique M. Pierret, qui devrait proposer au premier ministre de renforcer les contraintes qui seront imposées aux opérateurs en termes de couverture géographique et de délais de déploiement. Face à cette vision volontariste, les Anglo-Saxons font confiance au marché. « Ce sont les industriels et non le gouvernement qui sont le mieux placés pour juger des opportunités offertes par la troisième génération », explique le gou-

vernement britannique sur son site Internet.

● **La protection des intérêts nationaux.** La procédure de « concours de beauté » permet d'introduire d'autres critères que les capacités financières des candidats. L'ART ne cache pas sa volonté de « protéger les intérêts nationaux et européens », même si officiellement « l'appel à candidatures sera ouvert et transparent pour tous, français ou non », selon M. Pierret. Officieusement, il s'agit de s'assurer que les trois opérateurs français existants disposent d'une nouvelle licence de troisième génération. « Vivendi et Bouygues Telecom n'auraient pas eu les moyens financiers de participer à une mise aux enchères », confie un proche du dossier.

Certains soupçonnent aussi l'ART d'avoir l'intention d'organiser un

Bataille pour les communications locales

L'ouverture à la concurrence des communications téléphoniques locales (dégrouper), pour l'instant contrôlées par France Télécom, devrait être réglée par un amendement inséré dans le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, examiné à partir du 25 avril. La bataille a commencé : France Télécom ne veut pas perdre son dernier monopole sans contrepartie.

Opportunément, la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications préconise de supprimer l'obligation qu'a France Télécom de faire homologuer ses tarifs par l'Autorité de régulation des télécommunications. France Télécom veut se débarrasser de cette formalité contraignante, prévue par la loi de 1996 afin d'éviter que l'opérateur historique n'écrase, par une politique de prix agressive, ses jeunes concurrents. Ces derniers, regroupés au sein de l'Association des opérateurs privés en télécommunications, estiment que les sujets du dégroupage et de l'homologation tarifaire ne doivent pas être liés.

Plus de 200 milliards de francs pour les licences britanniques

LES TITRES Vodafone, British Telecom (BT), NTL, France Télécom, Deutsche Telekom commencent à donner des signes de faiblesse en Bourse. Pourtant, ces opérateurs continuent à envoyer des fax plusieurs fois par jour au siège de la Radiocommunications Agency à Londres pour surenchérir sur l'une des cinq licences de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS) mises aux enchères depuis le 6 mars par le gouvernement britannique.

A l'issue du 125^e round, jeudi 13 avril, le montant cumulé des enchères s'était élevé à 19,33 milliards de livres (près de 210 milliards de francs). NTL, allié à France Télécom, tenait la tête pour la licence A (réservée à un nouvel entrant) en mettant 4,04 milliards de livres sur la table. Sur la licence B (la plus large), BT avait devancé Vodafone avec 5 milliards. Telefonica, One2One (filiale de Deutsche Telekom) et TIW (un consortium canadien) étaient en tête pour les licences C, D et E, dont les prix ont atteint près de 3,5 milliards chacune. Il reste encore sept candi-

dats en lice, l'américain MCI Worldcom ayant abandonné jeudi. Le processus ne s'arrêtera que lorsque deux autres opérateurs auront jeté l'éponge. Mais, quitte à avouer sa défaite, chacun cherche à ce que le gagnant paye sa licence le plus cher possible. Déjà, l'enchère sur la licence B convoitée par Vodafone et BT a dépassé plus de deux fois le montant estimé (de 1,5 à 2 milliards de livres) dans le business plan initial de Vodafone.

Les prix atteints pour ces licences, dont la durée de vie est de vingt et un ans, peuvent sembler démesurés. Mais le marché britannique est le plus convoité en Europe. Le taux de pénétration du mobile a dépassé 40 % de la population. Surtout, 60 % des possesseurs de mobiles habitent dans un rayon de 100 kilomètres autour de Londres. Cette concentration de la population réduit nettement le coût d'installation du réseau. Ce n'est pas le cas en France ni en Allemagne.

E. Re.

Les candidats allemands fixés d'ici à la fin de l'été

FRANCFORT

de notre correspondant

En Allemagne, la répartition des licences UMTS ne suscite pas encore de grands remous. Les candidats potentiels ont jusqu'au 28 avril pour peaufiner leur offre. La procédure d'attribution ne fait l'objet d'aucune polémique, ni du moindre ajustement : l'Autorité de régulation des télécommunications a décidé de mettre aux enchères quatre et six licences. « Les enchères sont à notre avis le moyen le plus transparent. Lors d'un appel d'offres, les candidats malheureux ont tous jours des soupçons », observe Rudolf Boll, de l'Autorité de régulation. Les choix seront faits à la fin de l'été.

« Les spéculations vont bon train sur l'identité des candidats », note un spécialiste du secteur. Il ne fait aucun doute que les quatre titulaires des licences GSM seront présents. Deutsche Telekom (DT) Vodafone-Mannesmann (D2), E-Plus, du néerlandais KPN, et Viag Inter-

tecom, filiale de Viag et de British Telecom, ne devraient pas rater l'occasion de se positionner sur la technologie du futur. D'autres opérateurs dépourvus de licence GSM,

allemands et étrangers, seront sûrement de la partie. Mobilcom, désormais associé à France Télécom (qui en a acquis 28,5 % le 23 mars) fait figure de prétendant sérieux. Debitel, filiale de Swisscom, est également intéressé. MCI Worldcom étudierait la chose de près. D'autres vocations pourraient naître. L'enjeu est tel qu'il a incité Mobilcom à s'adosser à France Télécom. « Nous nous procurons ainsi les possibilités financières pour l'acquisition d'une licence UMTS et le développement du réseau de téléphonie mobile correspondant », a souligné le fondateur, principal actionnaire et président du directoire de Mobilcom, Gerhard Schmid, lors de l'annonce de son alliance avec les français. Les deux partenaires ont aussitôt exprimé leur intention de créer une société commune destinée aux activités UMTS.

Les autorités ont fixé un prix minimum : il faudra investir au moins 200 millions de deutschemarks (102 millions d'euros) pour espérer remporter un des précieux sésames. L'Etat allemand devrait ainsi empocher au moins 1,45 milliard de deutschemarks, tout en espérant davantage. Mais les enchères de-

vraient rapidement s'envoler pour se rapprocher des sommes mises en jeu en Grande-Bretagne. Car l'Allemagne est un marché stratégique. C'est le plus grand réservoir de population et le taux de pénétration du téléphone mobile (29 %) est en retard sur la moyenne européenne (40 %).

Un prix minimum de 102 millions d'euros pour espérer remporter un sésame

« Nous sommes prêts à investir de grosses sommes dans cette technologie », indique Philipp Schindera, porte-parole de T-Mobile, la filiale de Deutsche Telekom. Les prix ne devraient cependant pas atteindre les niveaux en cours au Royaume-Uni, car il ne sera pas possible en Allemagne d'acheter une licence dans un but spéculatif pour la revendre ensuite.

L'accès à UMTS représentera une nouvelle étape dans l'impitoyable

compétition que se livrent les opérateurs. Les premières licences GSM avaient été accordées à la fin des années 80, par appel d'offres à l'époque. Depuis, le marché s'est envolé. L'année 1999 aura battu tous les records de ventes de portables, avec 9,7 millions de nouveaux clients. Fin 1999, selon l'Autorité de régulation, 23,2 millions de personnes étaient équipées, soit un taux de pénétration de 28,3 %. Pour l'instant, c'est Mannesmann qui a le mieux tiré son épingle du jeu, juste devant Deutsche Telekom. Le nombre de portables en circulation pourrait atteindre entre 30 et 35 millions en 2000, en fonction de l'attractivité des tarifs offerts par les opérateurs.

L'Allemagne veut profiter de l'UMTS pour attirer de nouveaux acteurs. Ceux qui sont dépourvus de licences GSM ne « seront pas désavantagés », indique Rudolf Boll : en cas de succès de leur offre, il est prévu que les actuels titulaires leur donnent accès à leur réseau mobile à des conditions non discriminatoires. En attendant de mettre en place leurs infrastructures.

Philippe Ricard

La Banque centrale européenne défend sa politique contre le Fonds monétaire international

FRANCFORT

de notre correspondant

« Personne ne doit avoir de doute sur la direction de la politique monétaire. » Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a été clair à l'issue du conseil des gouverneurs de l'institut d'émission, jeudi 13 avril : le relèvement des taux d'intérêt en Europe est toujours à l'ordre du jour, même si les responsables monétaires ont conservé, jeudi, leur principal taux directeur à 3,50 %. « L'eurosystème reste vigilant dans l'évaluation des risques à la hausse pour la stabilité des prix, et prendra les mesures appropriées au moment où elles seront nécessaires », a-t-il souligné.

Le président de la BCE a ainsi balayé l'invitation formulée la veille par le Fonds monétaire international (FMI) de procéder « très progressivement » en matière

de taux afin de ne pas entraver la croissance européenne. « Nous ne sommes pas d'accord avec ce jugement », a-t-il répondu sèchement. Les experts du FMI avaient estimé, mercredi à Washington, que les risques d'inflation « demeuraient extrêmement modestes » dans la zone euro, alors que la BCE souligne le contraire au fil des ses interventions. M. Duisenberg a voulu remettre les choses au point : « Une politique monétaire qui anticipe, qui répond aux risques sur la stabilité des prix avant leur matérialisation, permettra d'éviter une stabilisation coûteuse de l'inflation à une étape ultérieure. »

Pour le moment, plusieurs éléments se conjuguent pour inciter les gardiens de l'euro « à un examen attentif » de la situation. Certes, note la BCE, les cours du pétrole ont décliné ces dernières semaines, depuis la décision des

pays exportateurs d'augmenter les quotas de production. Mais leur impact pourrait entraîner l'inflation « légèrement au-delà de la limite des 2 % » pendant le printemps.

A moyen terme, surtout, « les développements monétaires et du crédit confirment que l'offre de li-

quidités est ample », estime la BCE. En outre, la faiblesse persistante de l'euro face au dollar exerce toujours « une pression à la hausse sur les prix à l'importation et va continuer à augmenter les risques pour la stabilité des prix ». L'évolution de la monnaie unique, qui s'est à nouveau dépréciée vendredi matin

Hausse des taux au Japon : le débat est lancé

Deux jours après les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon (BoJ), Masaru Hayami, sur l'éventualité d'un resserrement monétaire dans l'archipel, le directeur général de l'Agence de planification économique (EPA), Taichi Sakaiya, a estimé vendredi 14 avril, qu'il était trop tôt pour relever les taux. « D'un point de vue macroéconomique, c'est un peu prématuré », a-t-il affirmé. M. Sakaiya a souligné les effets néfastes d'un tel geste : « Nous devons étudier l'impact de la politique de taux zéro sur les marchés financiers mondiaux. Il est important que la BoJ ne crée pas une énorme surprise sur les marchés. » Le ministre des finances nippon, Kiichi Miyazawa, a, de son côté, ajouté que le gouverneur de la BoJ lui avait indiqué que la politique monétaire serait, pour le moment, maintenue.

face au billet vert, à 0,9512 dollar, demeure un « sujet de préoccupations », et « embarrassé » la BCE. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la rencontre des pays du G 7, samedi 15 avril à Washington. Une chose est sûre : l'euro « ne reflète pas les progrès continus des fondamentaux de l'économie » européenne.

RESSERREMENT À VENIR

A en croire son président, la BCE se sentira d'autant plus libre d'agir sur les taux d'intérêt qu'elle estime que la croissance bat son plein dans l'ensemble de la zone euro. « L'expansion économique est restée forte au début 2000 », a constaté M. Duisenberg. La confiance des consommateurs et des industriels atteindrait des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis le milieu des années 80. De plus, l'Europe bénéficie du renversement de tendance perceptible sur

l'ensemble de la planète, un dynamisme qui « doit se poursuivre dans les prochaines années ». M. Duisenberg espère que la croissance européenne dépassera celle des Etats-Unis, dans les deux ans à venir, voire à la fin de cette année.

Reste à savoir quand la BCE agira. Son dernier geste remontant au 16 mars (un relèvement d'un quart de point), M. Duisenberg a estimé qu'il aurait été trop tôt pour resserrer le loyer de l'argent dès cette semaine. Une fois la direction donnée, « le timing est important maintenant », a-t-il indiqué. Histoire de bien montrer qu'il ne se sentait pas tenu par les suggestions du FMI. Le quatrième resserrement monétaire de la BCE depuis novembre pourrait donc survenir dans les toutes prochaines semaines.

P. Ri.

■ NOMINATIONS

Après l'échec de son entrée en Bourse, World Online se sépare de sa dirigeante

L'INTRODUCTION en Bourse ne constitue plus forcément un jackpot pour les dirigeants des start-up. Cela peut même leur coûter leur poste. La présidente néerlandaise du fournisseur d'accès à Internet World Online, Nina Brink, a dû démissionner, jeudi 13 avril, et a été remplacée par le directeur général et vice-président du conseil d'administration, le Britannique Simon Duffy. A l'origine de cette disgrâce : l'entrée en Bourse, le 17 mars, de World Online au cours de 43 euros par action. Quelques jours après, M^{me} Brink a reconnu avoir vendu 10 millions de ses propres actions fin 1999 à 6 euros seulement, comme si elle-même ne croyait pas au succès de son entreprise. Du coup, le cours est passé sous la barre des 20 euros fin mars et plus de 3 000 investisseurs ont engagé des poursuites contre elle et les banques ABN Amro et Goldman Sachs, qui avaient piloté l'opération.

■ **FNAC : Jean-Paul Giraud** (54 ans, Ecole centrale de Lille), directeur général de la Fnac depuis 1995, en devient PDG. Il succède à François-Henri Pinault, nommé directeur général adjoint de PPR, chargé du développement du commerce électronique.

■ **SONY MUSIC FRANCE : Olivier Montfort** (43 ans) a été nommé président-directeur général de Sony Music France. Il succède à Paul-René Albertini, qui devient vice-président exécutif de Sony Music Entertainment Europe.

■ **MICROSOFT : Edouard Montier** (37 ans, DEA de finances), directeur de la division grands comptes de Microsoft, est promu directeur de la stratégie internationale des ventes aux entreprises de Microsoft Corporation.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

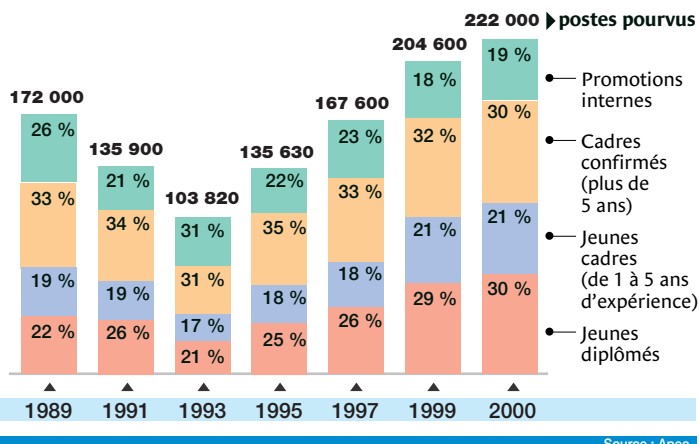
1999 et 2000, années records pour le recrutement des cadres

Les salaires des débutants sont en nette hausse

Selon le bilan annuel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), plus de 200 000 cadres ont été embauchés ou promus en 1999, et ce chiffre devrait être supérieur en

2000. Tous les secteurs sont concernés, mais ceux de l'informatique et des études-conseils concentrent, à eux seuls, quatre recrutements de cadres sur dix.

Les jeunes diplômés profitent en priorité de la croissance



sume Jacky Chatelain, directeur général de l'APEC.

La croissance des effectifs donne parfois le vertige. Par exemple, Teuchos, une PME versaillaise spécialisée dans l'ingénierie et le conseil, a doublé le nombre de ses salariés en 1999 en passant de 300 à 660. En 2000, les effectifs devraient encore s'accroître mais le rythme devrait se ralentir. « Si nos recrutements plafonnent, c'est surtout à cause de la pénurie d'ingénieurs sur le marché du travail », explique Valérie Moulinier, directrice des ressources humaines. Toutes les entreprises du secteur cherchent des gens qui ont cinq à huit ans d'expérience, un profil quasi introuvable en ce moment.

Les jeunes diplômés sont les grands bénéficiaires de ces tensions. Ils représentent un tiers des recrutements contre un peu plus de 20 % en 1993. Avec 58 000 embauches en 1999, les jeunes diplômés talonnent désormais les cadres confirmés (plus de cinq ans d'expérience). Cette tendance s'accompagne également d'une hausse moyenne des salaires pour la première embauche : « Les rémunérations annuelles des jeunes ingénieurs ont augmenté de 10 000 à 25 000 francs, en l'espace d'un an », constate Valérie Moulinier. Tous secteurs confondus, l'APEC note que le salaire moyen d'embauche des jeunes diplômés se

situe à 168 000 francs par an contre 156 000 il y a deux ans. Parallèlement, le taux d'activité à la sortie du système éducatif atteint 87 % et les jeunes diplômés mettent moins de quatre mois pour décrocher leur premier emploi, un contrat à durée indéterminée dans les trois quarts des cas.

PERSPECTIVES DANS LES SERVICES

Autre tendance : les perspectives de recrutement pour 2000 sont d'autant plus optimistes que l'entreprise est importante. 42 % des sociétés de plus de 1 000 salariés comptent embaucher contre 20 % pour celles de moins de 50 personnes. Sur le plan sectoriel, c'est dans les services que les perspectives d'embauche sont les plus optimistes : 27 % des entreprises comptent recruter des cadres, viennent ensuite l'industrie (23 %), le BTP (21 %) et le commerce (18 %).

Quant à l'impact des 35 heures sur l'emploi des cadres, le verdict de l'APEC est sans appel : « La courbe de l'emploi des cadres colle parfaitement à celle de l'évolution du PIB. La réduction du temps de travail ne provoque ni accélération ni ralentissement de la tendance », constate Jean-Louis Walter, président de l'APEC.

Stéphane Lauer

British Telecom restructure l'ensemble de ses activités

LE GROUPE de télécommunications British Telecom (BT) a annoncé, jeudi 13 avril, sa décision de séparer du groupe ses Yellow Pages, ses pages jaunes, et sa division de commerce électronique dans le cadre d'une restructuration de l'ensemble de ses activités. Organisé jusqu'à présent par zones géographiques, British Telecom se réorganise en quatre grands domaines d'activité : Ignite regroupera, pour les entreprises, la téléphonie fixe et les services Internet ; B'Openworld constituera son équivalent pour les particuliers ; BT Wireless recouvrira la téléphonie mobile ; et Yell regroupera les pages jaunes ainsi que le commerce électronique. L'action, qui avait perdu 28 % depuis le début de l'année, a gagné 4 % jeudi. - (Reuters.)

Les Fromageries Bel ferment un site en Haute-Savoie

COURANT 2001, le groupe Fromageries Bel va fermer sa fromagerie Picon, installée depuis 1880 à Saint-Félix (Haute-Savoie). La décision a été annoncée, jeudi 13 avril, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. Le site emploie 400 personnes fabriquant notamment la Vache qui rit. La production sera recentrée sur les sites de Dole et Lons-le-Saunier (Jura). La direction de Picon s'est engagée à payer les 320 salariés sous contrat à durée indéterminée jusqu'au 30 juin 2001. D'ici là, elle leur proposera une mutation ou des mesures de reclassement dans la région. Picon justifie sa décision par des difficultés accrues à exporter des fromages fondus. La CGT et FO déplorent la fermeture de cette fromagerie, qui a dégagé des excédents. Les salariés se sont mis en grève vendredi 14 avril. - (corresp.)

L'accord Renault-Volvo imminent selon le maire de Vénissieux

UN ACCORD entre Renault et Volvo pourrait être annoncé le 26 avril à l'issue d'un conseil d'administration du constructeur français et de l'assemblée générale des actionnaires du fabricant suédois de camions, a indiqué, jeudi 13 avril, André Gerin, député-maire PCF de Vénissieux (Rhône). « Aujourd'hui c'est officiel, le 26 avril, Renault va entrer dans le capital de Volvo, avec comme monnaie d'échange un fleuron de l'économie française : Renault-Véhicules industriels ». M. Gerin, ancien salarié de Renault VI, qui dispose d'une usine à Vénissieux, cite des sources internes au constructeur. Renault a refusé de commenter ces informations, vendredi 14 avril, et dément avoir fait une annonce à ce sujet, qui, selon plusieurs sources, ne pourrait être faite qu'au cours d'une assemblée extraordinaire. Dans une lettre adressée au premier ministre, M. Gerin dénonce ce qu'il qualifie « d'abandon industriel ».

Lancement à Grenoble d'un « fonds d'amorçage »

UN NOUVEAU FONDS d'amorçage, baptisé Emertec, a été mis en place, jeudi 13 avril, à Grenoble. Il est destiné à soutenir des entreprises récemment créées ou en cours de création, jusqu'à l'arrivée des acteurs habituels du capital-risque. Son champ d'intervention est celui des technologies dures : microélectronique, microsystèmes, matériaux avancés, instrumentation et utilisation de nouvelles formes d'énergie. La souscription a permis de réunir 120 millions de francs (18 millions d'euros) sur les 140 à 160 millions de francs prévus. Les deux principaux investisseurs sont la Caisse des dépôts et consignations et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). L'objectif est de participer au capital de 25 à 30 entreprises en France, voire en Europe, pour un investissement à hauteur de 1 à 8 millions de francs par projet. - (corresp.)

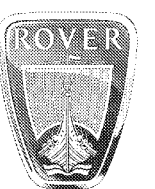
154 900F⁽¹⁾. DIFFICILE D'IGNORER UNE ROVER 75 DIESEL COMMON RAIL* PACK.



NOUVELLE ROVER 75 CLASSIC LINE.

MOTORISATION 2.0 L TURBO-DIESEL 16 SOUPAPES, 116 CH CE. ABS AVEC RÉPARTITION ÉLECTRONIQUE DU FREINAGE. AIRBAGS⁽²⁾ CONDUCTEUR, PASSAGER ET LATÉRAUX AVANT. CLIMATISATION AUTOMATIQUE (ATC) AVEC RÉGLAGES DROITE/GAUCHE SÉPARÉS. RADIO CASSETTE 6 HP AVEC COMMANDES AU VOLANT. JANTES EN ALLIAGE. LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES AVANT ET ARRIÈRE. ENTRETIEN GRATUIT 3 ANS OU 60 000 KM⁽³⁾, GARANTIE 3 ANS OU 100 000 KM⁽³⁾ ET ASSISTANCE 3 ANS.

⁽¹⁾Prix de la Rover 75 2.0 CDT Pack Classic Line. Peinture métallisée en option. Prix exceptionnel valable pour tout véhicule commandé et livré entre le 10 avril et le 31 mai 2000, AM 00, dans la limite des stocks disponibles chez les concessionnaires participants. Voir les conditions générales du Contrat 3x3 chez votre concessionnaire Rover. ⁽²⁾Coussins gonflables de sécurité. ⁽³⁾Au premier des termes échu.



La « télévision personnalisée » arrivera en Europe à l'automne

Commercialisées depuis peu sur le marché américain, de nouvelles technologies permettent de composer soi-même ses programmes en fonction de ses goûts et de ses habitudes, y compris en supprimant les écrans publicitaires

LAS VEGAS

de notre envoyée spéciale

Les nouveaux enregistreurs vidéo personnels sonneront-ils la fin de la « boîte idiote » (ou *dumb box*), le surnom américain donné au poste de télévision ? Cette nouvelle technologie, dont la commercialisation commence aux Etats-Unis, devrait, en tous cas, profondément modifier le mode de consommation des programmes télé. Exemple : le téléphone sonne ou bien l'on frappe à votre porte alors que vous êtes en train de regarder la conclusion d'un épisode d'*Urgences* ou un match de football ? Il suffit d'appuyer sur la touche « Pause » de la télécommande pour que l'émission soit automatiquement enregistrée, et de reprendre ensuite le visionnage sans avoir rien perdu du suspense.

Cette fonction, qui permet de suivre en léger différé les programmes copiés sur le disque dur, permet aussi de sauter les écrans publicitaires. On imagine la terreur des diffuseurs et des annonceurs, puisque les revenus des chaînes hertziennes proviennent principalement des rentrées publicitaires. Cette télévision « comme on veut,

quand on veut » risque de remettre en question un modèle économique. *Prime time, any time* : c'est la télévision qui s'adapte à l'emploi du temps des téléspectateurs et non le contraire, sachant que le principal regret de ceux-ci est de manquer leurs émissions préférées. Selon le bureau d'études The Carmel Group, le nombre des utilisateurs, encore moins d'un milliard cette année, atteindra 11,3 millions en 2005. Ces boîtiers, plus petits qu'un magnétoscope, sont compatibles avec tous les systèmes de réception, ondes hertziennes, câble ou satellite, auxquels ils finiront sûrement par être intégrés.

« ZAPPING ANTI-PUB »

Le premier appareil lancé sur le marché américain est TiVo. Cette société de Sunnyvale (Californie) a lancé son modèle, fabriqué par Philips, pour 400 ou 700 dollars (2 400 à 4 200 francs selon les capacités de mémoire, de 14 à 30 heures) et un abonnement mensuel de 10 dollars par mois (ou 200 pour une durée illimitée).

TiVo propose la version la plus discrète du zapping anti-pub, puis- qu'on voit encore l'image des spots

à l'écran, mais en « avance rapide », avec le choix de plusieurs vitesses de défilement. « *Je ne pense vraiment pas qu'on ira plus loin, à cause de nos partenariats avec les annonceurs* », expliquait le démonstrateur à la convention de la National Association of Broadcasters (NAB), qui se tenait à Las Vegas du 8 au 13 avril. Les responsables de TiVo reconnaissent même qu'ils évitent de faire trop de promotion autour de cette fonction anti-pub, et travaillent au lancement de la publicité personnalisée.

La publicité s'adapte

Les annonceurs comme les diffuseurs redoutent le zapping anti-pub, mais ont vite passé des accords de partenariat avec ses concepteurs (Time-Warner et Disney avec ReplayTV, General Motors avec TiVo). « *Si vous n'utilisez pas la télévision personnalisée, c'est elle qui vous utilisera* », résume Sean Badding, vice-président du Carmel Group, un bureau d'études qui analyse ce nouveau marché.

La prochaine génération de ces boîtiers permettra d'ajouter à la publicité traditionnelle, qui s'adresse en aveugle à un segment très large de la population, des publicités personnalisées à l'intention de chaque téléspectateur-consommateur. Pour protéger la vie privée de celui-ci, les promoteurs de la « télé perso » précisent que toute information sera recueillie sur la base du volontariat. Mais grâce aux zones thématiques, les publicitaires peuvent déjà cibler des groupes de consommateurs.

L'autre pionnier de la télévision à la carte, ReplayTV (fabriqué par Panasonic, commercialisé en mai prochain au prix de 500 dollars) évite aussi l'expression « zapping anti-pub », car la société de Mountain View (Californie) est en partenariat avec des publicitaires et des annonceurs. Le bouton « skip » (saut) de la télécommande avance de 30 secondes en 30 secondes jusqu'à la fin des écrans publicitaires, qui sont entièrement masqués, et les premiers utilisateurs ont répondu très favorablement à cette solu-

tion. Et ReplayTV permet d'accéder aux programmes à partir de zones thématiques, par exemple un « auto-club » qui affiche toutes les émissions sur l'automobile. On peut créer ses chaînes thématiques personnelles, en présélectionnant tous les films d'un certain réalisateur ou acteur annoncés dans les semaines à venir ou toutes les émissions autour d'un sujet donné.

Le système le plus sophistiqué est Microsoft WebTV, qui associe la télévision personnalisée aux fonctions de l'Internet et à la réception satellite en numérique d'EchoStar, avec un clavier portable et sans fil (300 dollars). En ligne avec des banques de données, on appelle à l'écran des commentaires ou des statistiques sur un joueur pendant un match sportif, par exemple. Et l'on peut consulter une liste des rencontres à venir et acheter des billets, avec un plan de l'arène en couleurs qui permet de choisir précisément sa place. Les téléspectateurs jouent en ligne à Jeopardy et sont informés de leur score personnel.

« *Ceci transforme complètement notre façon de regarder la télévision*, explique Mark Mullen, de

WebTV Studio. *Au lieu d'attendre dix minutes avant de commencer à regarder un show, je peux zapper les pubs et j'ai le contrôle. Oui, les annonceurs sont inquiets, et les créatifs sont sous pression. Fini les publicités médiocres.* » Il est vrai qu'à la télévision américaine un épisode d'une heure est en général entrecoupé de vingt minutes de publicité.

Le point fort de ces *personal video recorders* (PVR) est leur simplicité d'utilisation, à la différence des magnétoscopes. La nouvelle technologie, qui permet de personnaliser ses programmes, est un jeu d'enfant ne nécessitant aucune compétence informatique. D'ailleurs, les études de marché indiquent que, si les consommateurs souhaitent davantage de maîtrise de leur consommation télévisuelle, ils ne veulent pas d'un ordinateur dans leur living-room.

Cette télévision personnalisée va arriver en Europe : grâce à un accord entre TiVo et BSkyB, les Britanniques seront les premiers Européens à y goûter, dès l'automne prochain.

Claudine Mulard

Les radios d'information sont les gagnantes du sondage Mediamétrie

LES ÉQUIPES DE FRANCE-INTER, qui s'étaient déplacées à Poitiers pour une journée spéciale, ont certainement poussé un « ouf » en découvrant le résultat du sondage Mediamétrie, publié vendredi 14 avril, qui porte sur la période de décembre à mars. Avec 11,8 % de part d'audience, la station de service public recupère une partie des points perdus lors du dernier sondage. Sans retrouver le score de 12,3 % de janvier-mars 1999, elle reprend sa deuxième place des radios.

Le service public peut aussi se prévaloir des bons résultats de France Info, qui progresse de 10,1 % à 11,6 % et de ses stations locales (7 %), qui ont sûrement profité des événements comme les tempêtes de décembre et les suites du naufrage du pétrolier *Erika*. « *Avec 28,7 % d'audience, le groupe Radio France atteint le meilleur chiffre jamais enregistré. Cela montre que la maison, qui est en*

pleine réforme, a repris son énergie », commente Jean-Marie Cavada, PDG de Radio France.

Même si elle régresse de 0,1 %, RTL conserve avec 17,1 % sa première place. « *RTL fête ainsi ses dix-huit ans de leadership et les bons résultats de Fun radio et de RTL 2 en parts de marché permettent au pôle radio RTL de progresser* », assure Stéphane Duhamel, directeur général de RTL. Les Indépendants, qui regroupent 78 radios locales, se considèrent comme les « *grands gagnants de ce sondage* », avec 10,3 % d'audience, en progression de 1,2 % par rapport à l'année dernière.

En revanche, Europe 1 rétrograde à la troisième place des radios généralistes, avec 10,2 % contre 11,3 % lors du précédent sondage, où elle avait bénéficié de la grève du service public. « *La station s'installe durablement au-dessus de la barre des 10 points, l'ob-*

jectif de Jérôme Bellay », assurent les responsables d'Europe 1. RMC gagne un léger 0,4 % et atteint 2,9 %.

Cette période, où le média radio atteint un nouveau record avec 84,3 % d'audience, a surtout profité aux radios généralistes. En effet, à l'exception de Skyrock, qui progresse de 5,9 % à 6,8 %, les scores des radios musicales sont nettement moins bons qu'à l'accoutumée. NRJ perd 0,8 %, passant de 12 % à 11,2 ; Chérie FM recule de 6,1 % à 5,2 %.

En revanche, Nostalgie passe de 7,9 % à 8,2 % et Rire et Chansons de 3,2 % à 3,3 %. Les radios du groupe Europe 1 n'affichent pas non plus de bons résultats : à 5,1 %, Europe 2 régresse très légèrement et RFM passe de 4,9 % à 4,3 %. A RTL, Fun radio chute de 7,1 % à 6,1 % et RTL2 de 4,8 % à 4,3 %.

Françoise Chirot

Le financier belge Albert Frère préfère M 6 à TF 1

L'HOMME D'AFFAIRES BELGE Albert Frère est entré au conseil d'administration de M 6, jeudi 13 avril, en compagnie de Gérard Mestrallet, président de Suez-Lyonnais, un groupe dont il détient 10,7 %, via Electrafina. En conséquence, il devrait quitter le conseil d'administration de TF 1, ce qui pourrait entraîner des répercussions dans l'équilibre de l'actionnariat au sein du bouquet numérique TPS, actuellement présidé par Patrick Le Lay, PDG de TF 1.

La Une, qui détient 25 % des parts – comme M 6 et Suez Lyonnaise des eaux –, a longtemps caressé l'espoir d'augmenter sa participation à l'occasion d'un désengagement de Suez-Lyonnais. Une hypothèse désormais exclue par les ambitions affichées par le groupe de M. Mestrallet dans les médias et les télécommunications, notamment en liaison avec M 6 (*Le Monde* du 14 avril). Selon *La Tribune* du 14 avril, le patron de TF 1, en vacances, n'aurait pas été averti de la décision de M. Frère.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Lagardère SCA a cédé 100 % de l'éditeur américain Grolier Inc.** pour 400 millions de dollars en cash (410 millions d'euros) à l'éditeur américain Scholastic Corp. Grolier Inc., l'un des principaux éditeurs d'encyclopédies et de livres pour enfants aux Etats-Unis, avait été racheté par Hachette, filiale de Lagardère, en 1988. « *Cet accord s'inscrit dans la politique de cession d'actifs non stratégiques de Lagardère Médias annoncée en début d'année par Arnaud Lagardère* », a précisé le groupe, vendredi 14 avril, dans un communiqué.

■ **PRESSE : le quotidien belge Le Matin a suspendu sa parution**, vendredi 14 avril, pour réparaître dans une nouvelle version à la mi-mai, à la suite du bouclage d'un plan financier de sauvetage auquel participe le patron de *France Soir*, Georges Ghosn. *Le Matin* était en redressement judiciaire depuis le 27 septembre 1999.

■ **PUBLICITÉ : le groupe britannique de publicité WPP** aurait tenté de racheter l'agence américaine Young & Rubicam le mois dernier. Selon le *Wall Street Journal Europe* de vendredi 14 avril, la tentative de rachat amical aurait porté sur 4,7 milliards de dollars (4,9 milliards d'euros). En cas de succès, le nouvel ensemble aurait été le premier groupe mondial du secteur, devant les américains Interpublic et Omnicom. – (AFP)

■ **MÉDIAS : l'assemblée générale des actionnaires du groupe espagnol Prisa** (El Pais, Canal+ Espagne) a approuvé, jeudi 13 avril, le placement en Bourse de 20 à 25 % du capital.

■ **RADIO : le groupe NRJ est entré à hauteur de 15 %** dans le capital du site de téléchargement musical francemp3.com, ont annoncé les deux sociétés, jeudi 13 avril.

mées sans autorisation, la scène est devenue un spot. Comme celui où deux adolescents tentent de livrer un détecteur de mensonge à une directrice de marketing.

Les résultats sont étonnants sur les deux marchés tests qu'ont été le Massachusetts et la Floride : dans ce dernier Etat, 54 % de jeunes âgés de 12 à 15 ans ont arrêté de fumer et 24 % des 17-20 ans, après deux ans de spots publicitaires de ce type, selon le journal de l'American Medical Association de mars 1998. Reste à savoir si les industriels pris pour cible ne vont pas choisir d'interrompre leurs versements. Quitte à renouer avec les procès.

Florence Amalou

Débuts difficiles de la première campagne nationale antitabac aux Etats-Unis

BOSTON

de notre envoyée spéciale

« *Je suis un homme bon. Vendre un produit qui tue les gens me met mal à l'aise. Mille deux cents personnes meurent chaque jour à cause de la cigarette. Je m'engage à ne plus être préoccupé seulement par l'argent* ». Trois adolescents ont filmé la résidence d'un des dirigeants de Philip Morris, près de New York, en diffusant à plein volume ce message grâce à des haut-parleurs installés sur le toit de leur camionnette. La scène, conçue par des publicitaires, est l'un des cinq spots controversés de la campagne « Truth » (Vérité), lancée depuis deux mois par l'American Legacy Foundation. Arnold Communications, filiale à Boston du groupe publicitaire d'origine française Havas Advertising (*Le*

Monde des 22 et 23 février), s'est lancé à l'assaut de l'industrie américaine du tabac avec un budget de 250 millions de dollars. Non sans difficultés.

Cette première campagne nationale antitabac, qui vise les jeunes de 12 à 17 ans, est le résultat d'une décision de justice rendue en 1998 : les cigarettiers doivent verser 1,5 milliard de dollars entre 2000 et 2004 à l'American Legacy Foundation, qui tentera de sensibiliser la jeunesse américaine aux dangers de la cigarette. Mais le premier acte de cette stratégie politico-publicitaire d'un genre inédit aux Etats-Unis – seuls les Etats de Floride, du Massachusetts, du Minnesota et de Californie ont des programmes de sensibilisation antitabac – s'est transformé en quelques semaines en un nouveau

bras de fer entre les militants antitabac et les industriels.

D'une part, Arnold Communications et son partenaire Crispin Porter & Bogusky attaquent directement les géants du tabac. Or le jugement prévoyait que les actions de sensibilisation ne pourraient « *difframer l'industrie* ». D'autre part, la campagne est boycottée par les chaînes nationales ABC, NBC et CBS, et trois spots ont dû être retirés des chaînes câblées dès la première semaine de diffusion à la suite de pressions. Après une pause juridique d'un mois et demi, une nouvelle tentative de diffusion de la campagne « Truth » aura lieu, lundi 17 avril.

« IL EST TEMPS DE DIRE LA VÉRITÉ »

« Truth » veut apprendre aux jeunes à rejeter l'influence du marketing des cigarettiers. Aux Etats-Unis, 90 % des fumeurs commencent avant l'âge de 18 ans, chaque jour 3 000 enfants deviennent fumeurs et les marques qu'ils préfèrent – Marlboro, Camel et Newport – sont celles dont les plans marketing sont les plus lourds. Même si la publicité par voie d'affiche et de télévision est depuis un an interdite. « *L'industrie du tabac refuse de dire la vérité, cache la composition des cigarettes et manipule les esprits par des subterfuges promotionnels, il est temps de dire la vérité* », explique Peter Favat, vice-président et directeur de création à Arnold.

Au début, le ton était surtout celui de la dérision. Mais, après consultation de jeunes militants antitabac regroupés au sein d'associations, il a été décidé de s'adresser directement aux entreprises. Les publicitaires ont ainsi demandé au maire de New York, Rudolph Giuliani – « *qui n'aime pas fumer* », précise un publicitaire – l'autorisation de déposer 1 200 sacs avec des faux cadavres au pied de l'immeuble de Philip Morris. Et comme à New York on peut diffuser des images fil-

BOAMP



Découvrez un nouveau moyen de faire votre marché

Toutes les annonces de **marchés publics** sont sur :

journal-officiel.gouv.fr



Le plus court chemin entre la loi et vous.

Stéphane Pélissier - Photographie - Laurence Dubois

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQP1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR : N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : _____ Prénom : _____ N° : _____ rue : _____ Code postal : _____ ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____ Code postal : _____ ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER Code Etablissement : _____ Code Guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : _____

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 800 022 021 (0,99[€]/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **EADS/ALLENIA : le groupe italien Finmeccanica** a choisi, vendredi 14 avril, l'offre de la société franco-germano-espagnole European Aerospace Defense and Space (EADS), de préférence à celle du britannique BAE Systems (*Le Monde* du 14 avril). Les activités aéronautiques civiles et militaires de sa filiale Alenia seront regroupées avant la fin de l'année au sein d'une société commune avec EADS. Finmeccanica aura en outre une option d'achat de 5 % dans la société Airbus.

● **ARCO : la commission fédérale du commerce américaine (FTC)** a donné son accord, jeudi 13 avril, au rachat de la compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield Company (Arco) par BP Amoco. Ce rachat sera effectif dès le 18 avril, a aussitôt annoncé BP Amoco.

● **ADELSHOFFEN : la brasserie alsacienne va être fermée par Heineken**, qui l'avait acquise en 1996 en même temps que Fischer, a annoncé, jeudi 13 avril, le groupe néerlandais. 96 emplois sont menacés par cette restructuration.

● **ST MICROELECTRONICS/PHILIPS : les deux groupes d'électronique** vont investir 700 millions de dollars dans une nouvelle ligne de production à Crolles, près de Grenoble, qui servira à la fabrication de tranches de silicium de 12 pouces (300 mm) pour l'industrie des semi-conducteurs.

● **NYLSTAR : la société textile française**, filiale à parts égales entre l'italien SNIA et le groupe français Rhodia, un des leaders mondiaux de la chimie de spécialités, a acquis la société américaine de textile polyamide Amfibe.

SERVICES

● **AUCHAN : le groupe de distribution nordiste** s'apprête à céder son réseau de 410 supérettes (enseigne Express) au groupe Casino (enseignes de proximité Petit Casino, Spar et Vival), selon *Les Echos* du 14 avril.

● **FNAC : le distributeur de biens culturels** du groupe Pinault veut porter d'ici trois ans son chiffre d'affaires (hors acquisitions) de 15,5 milliards de

francs à 25 milliards (3,8 milliards d'euros), dont 25 % réalisés à l'international.

● **PARC ASTÉRIX : le groupe de parcs de loisirs** a annoncé, vendredi 14 avril, avoir signé un protocole d'acquisition de 100 % des actions de la société familiale gérant le parc d'attractions de Bagatelle. Situé dans le Pas-de-Calais, ce site a accueilli plus de 360 000 visiteurs pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 40 millions de francs.

FINANCE

● **BOLLORÉ : L'homme d'affaires Vincent Bolloré** a continué à grignoter le capital de la holding de tête du groupe Lazard, Rue Impériale de Lyon, dont il possède aujourd'hui 29,96 %, soit 21,03 % des droits de vote, selon un avis du Conseil des marchés financiers (CMF) publié jeudi.

● **ELMONDA : le pôle d'assistance et d'assurance de voyages** de l'assureur allemand Allianz a annoncé, jeudi 13 avril, avoir racheté la totalité du capital de World Access, un des grands acteurs américains du secteur. Avec cette acquisition, Elmonda va atteindre un chiffre d'affaires de 770 millions d'euros.

● **TARIFICATION BANCAIRE : Un accord entre banquiers et consommateurs** sur la modification de la tarification bancaire pourrait être trouvé lors de la prochaine réunion plénière, prévue le 20 avril.

● **CRÉDIT LYONNAIS : Le Lyonnais et le Crédit commercial de France (CCF)** ont signé un accord de partenariat visant au rapprochement de leurs activités de financement d'équipements en crédit-bail mobilier et en location financière, ont annoncé les deux banques jeudi.

RÉSULTATS

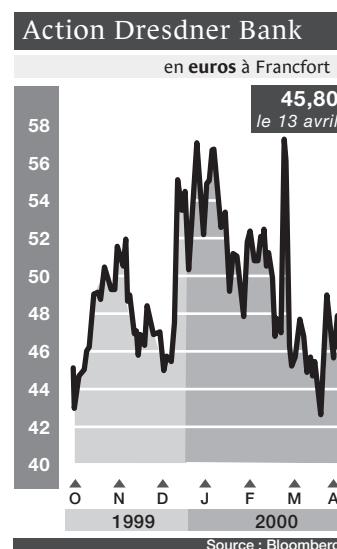
● **BRANDT : le groupe d'électroménager El. Fi.**, propriétaire de Brandt et candidat au rachat de Moulinex, a annoncé un triplement de son résultat net consolidé en 1999, à 89,3 millions d'euros.

● **LA MONDIALE : le groupe d'assurance-vie** a enregistré en 1999 une hausse de 6,1 % de son résultat net consolidé part du groupe à 36,6 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros, en progression de 42 %.

VALEUR DU JOUR

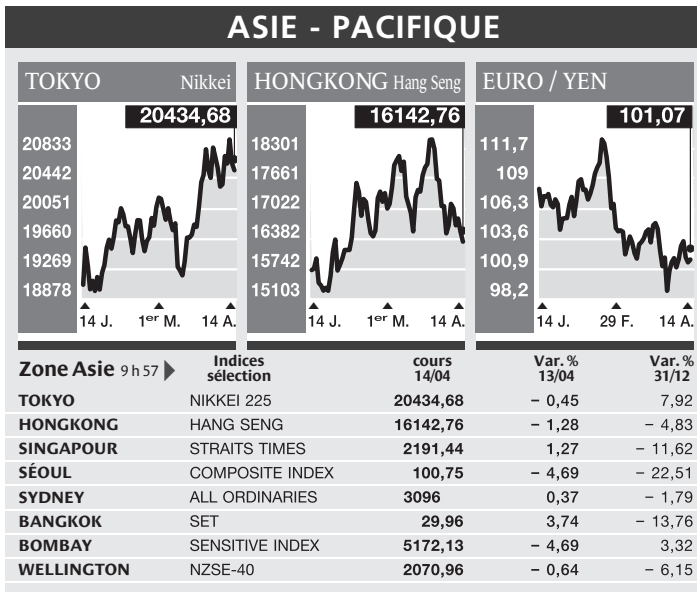
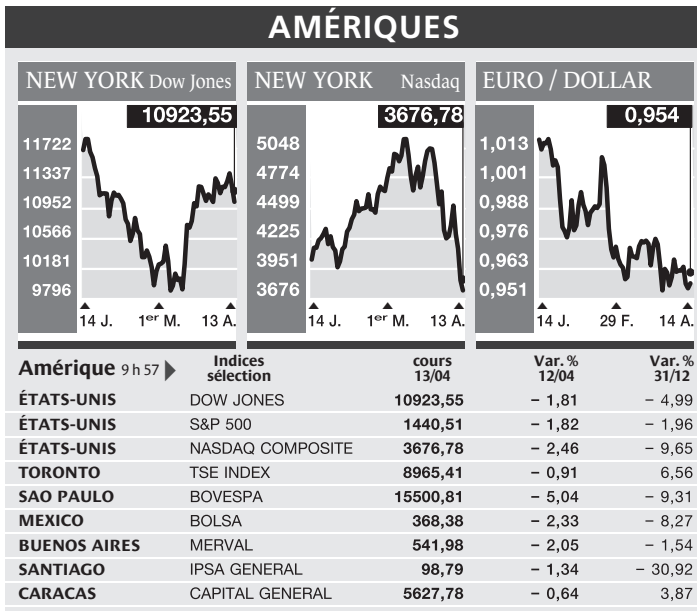
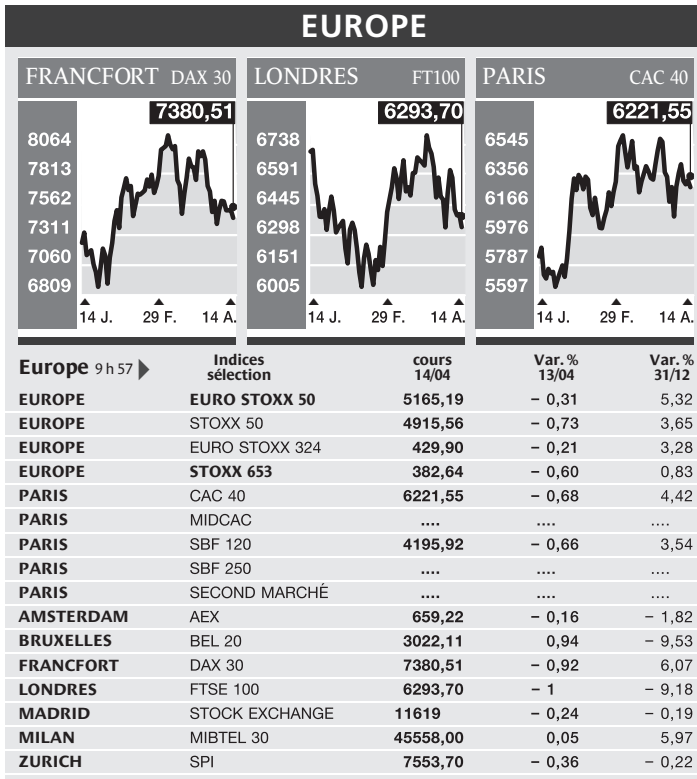
L'avenir de la Dresdner reste incertain

ENCORE une semaine agitée pour la Dresdner Bank. Celle qui fait figure de cible depuis l'échec de sa fusion avec la Deutsche Bank se voit courtisée par la Commerzbank. Jeudi 13 avril, dans un entretien à l'agence de presse Dow Jones, Martin Kohlhausen, président du directeur de la Commerzbank, a évoqué un rapprochement possible, indiquant qu'il n'excluait pas « que la Dresdner Bank corresponde » à un projet de coopération. Même si des pourparlers concrets ne sont pas encore entamés, la Commerzbank, traditionnellement sceptique à l'égard des grandes fusions, marque une inflexion stratégique. « Nous sommes dans une phase où tout le monde discute avec tout le monde, sans filet, tout doit être envisagé », explique Ulrich Ramm, chef économiste et porte-parole de la Commerzbank. Ces déclarations font écho aux signaux envoyés par Allianz. L'assureur, qui détient 21,7 % de la Dresdner, ne cache plus son intention de se séparer de ses participations industrielles et financières. Le sort de la Dresdner est un « thème d'actualité », a reconnu le directeur financier d'Allianz, Paul Achleitner, bien qu'aucune offre ne lui soit parvenue. Pour vendre ses produits, la compagnie d'assurances, autre perdante de l'échec de la fusion Dresdner/Deutsche Bank, semble privilégier la banque bavaroise HypoVereinsbank, dont elle détient



17,4 %. Elle garde aussi l'espoir de se rapprocher de Deutsche Bank 24. La banque de détail de la Deutsche Bank a déjà indiqué, mardi 11 avril, qu'elle restait ouverte à un partenariat. Une semaine après le départ de son président Bernhard Walter, la Dresdner Bank a annoncé jeudi la démission de trois membres de son directoire, Ernst-Moritz Lipp, Andreas Bezold et Gerd Häusler. Ce dernier supervisait la banque d'investissement Dresdner Kleinwort Benson, sur laquelle a choppé la fusion. Il sera remplacé par Leonhard Fischer, qui sera le numéro deux de la banque, aux côtés du successeur de M. Walter, Bernd Fahrholz. Dans ce chaos, l'action Dresdner a reculé de 4,08 % jeudi, à 45,9 euros.

Philippe Ricard



SUR LES MARCHÉS

PARIS
L'INDICE CAC 40 s'inscrivait en baisse en tout début de séance vendredi 14 avril, perdant 0,62 %, à 6 225,59 points. La Bourse de Paris avait clôturé sur une note positive jeudi, au terme d'une séance indécise perturbée l'après-midi par une panne informatique qui a interrompu les cotations pendant près d'une heure. Le CAC 40, pénalisé à l'ouverture par la chute du Nasdaq, s'était finalement repris pour terminer en hausse de 0,41 %, à 6 264,34 points.

FRANCFORT
À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX reculait, vendredi dans les tout premiers échanges, cédant 0,12 % pour s'établir à 7 440,05 points. La Bourse de Francfort avait progressé très légèrement de 0,08 %, à 7 449,06 points, jeudi.

LONDRES
L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres a ouvert en baisse vendredi, perdant 0,30 %, à 6 337,9 points. A la fermeture du marché la veille, l'indice avait gagné 0,09 %, à 6 357 points.

TOKYO
LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,45 %, vendredi. Malgré les perspectives encourageantes sur le redressement de l'économie, publiées par l'Agence de planification économique (EPA), l'indice Nikkei a perdu 91,74 points, pour clôturer à 20 434,68 points.

NEW YORK
L'INDICE NASDAQ, resté dans le vert pendant la plus grande partie de la séance du jeudi 13 avril, les opérateurs achetant les actions à bon marché après la dégringolade des dernières semaines, s'est orienté à la baisse moins d'une demi-heure avant la clôture. Il a perdu 2,46 %, à 3 676,78 points. L'indice Dow Jones a cédé 1,81 %, à 10 923,55 points.

TAUX
LES RENDEMENTS des obligations européennes se détendaient légèrement vendredi matin. Celui de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 5,30 % et celui du Bund allemand de même échéance se situait à 5,18 %. Jeudi, outre-Atlantique, le rendement de l'obligation à 30 ans est retombé à 5,80 % et celui sur les bons à dix ans à 5,91 %. Ces taux avaient grimpé jusqu'à respectivement 5,86 % et 6,03 % en début de journée, après la publication de statistiques économiques américaines plus fortes que prévu. Le rendement des obligations évolue à l'inverse de leur prix.

MONNAIE
L'EURO se maintenait aux environs de 0,95 dollar vendredi matin, tandis que le yen reculait dans des proportions modestes, les investisseurs ayant adopté une position attentiste avant la réunion des pays du G7 samedi. Le devise européenne cotait 0,9512 dollar et 101 yens. Le dollar valait 105,85 yens.

ÉCONOMIE

Hausses disparates des prix de l'immobilier en Europe en 1999

L'ÉVOLUTION des prix de l'immobilier en Europe en 1999 par rapport à 1998 a été en hausse, mais avec de fortes disparités, selon le rapport annuel publié par le Conseil européen des professions immobilières (CEPI). L'estimation globale de l'ensemble des prix de ventes immobilières (terrains, résidentiel, commerce, bureaux, locaux industriels) fait ressortir pour 1999 une orientation à la hausse : + 28 % en Irlande, + 15 % aux Pays-Bas, + 9 % en France, + 8,5 % en Espagne, + 7,9 % au Danemark, + 3 % en Italie et en Belgique, + 0,5 % en Allemagne. L'Autriche a, en revanche, enregistré une baisse de 5 %. Pour l'achat d'une maison moyenne dans une agglomération, l'Allemagne était en 1999 le pays le plus cher (2 485 euros/m²). S'agissant du prix moyen des appartements dans les agglomérations, l'Italie arrive en tête (2 600 euros/m²). Le prix moyen d'achat d'un commerce de détail dans les agglomérations européennes reste élevé dans la plupart des pays, avec des prix variant de 1 015 euros/m² en Autriche à 6 350 euros/m² en Irlande.

● **ALLEMAGNE : les comptes financiers étaient déficitaires en février** de 15,6 milliards d'euros après avoir été excédentaires de 17,9 milliards d'euros en janvier, a annoncé la Bundesbank. Le solde des investissements directs était positif de 125,1 milliards d'euros, les investissements directs étrangers en Allemagne ayant atteint la somme record de 139,1 milliards d'euros en février, ce qui représente le triple de tout ce qui a été réalisé en 1999 (49,2 milliards d'euros).

● **Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en mars**, comparé à février, ce qui porte leur hausse à 1,9 % sur un an, selon des chiffres définitifs annoncés par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

● **ESPAGNE : l'inflation est restée élevée en mars** avec une hausse des prix à la consommation de 0,4 % (+ 2,9 % sur an), bien que cette nouvelle poussée soit essentiellement due à un facteur conjoncturel : le coût élevé du pétrole brut. Les prix des carburants ont augmenté de 3,2 % en mars et de 22,7 % sur un an, selon les chiffres de l'indice des prix à la consommation publiés par l'Institut national de la statistique (INE).

● **ITALIE : la production industrielle a enregistré une hausse de 7,7 % en février 2000 par rapport à février 1999**, selon les données brutes diffusées par l'Institut italien des statistiques (Istat). En janvier, la production industrielle avait enregistré une hausse plus modeste de 4,1 % sur 12 mois (chiffre révisé par rapport à + 4,5 % annoncé un mois plus tôt).

● **SUÈDE : la croissance devrait être de 3,8 % en 2000**, de 2,9 % en 2001 et de 2 % en 2002, selon des projections contenues dans la loi de finances rectificative 2000. L'inflation devrait parallèlement s'élever à 1,3 % en 2000, à 2,2 % en 2001 et à 2 % en 2002 tandis que le taux de chômage, anticipé à 4,6 % lors de l'exercice en cours, devrait se stabiliser à 3,9 % en 2001 et 2002.

● **JAPON : le nombre de faillites d'entreprises a de nouveau progressé au mois de mars** au Japon, augmentant de 39,5 % par rapport au même mois de l'an passé, à 1 770 unités, selon une agence privée de recherche. C'est le cinquième mois d'affilée que les banqueroutes augmentent, après une hausse de 51,1 % en février, a indiqué l'agence privée de recherche Teikoku Databank dans un communiqué.

● **ÉTATS-UNIS : le Congrès américain a adopté ses grandes priorités budgétaires pour l'année fiscale 2001**, d'un montant total de 1 083 milliards de dollars.

● **L'indice des prix à la production a progressé de 1 % en mars**, et ce après une hausse similaire en février, a annoncé le département du travail, ce qui représente la plus forte accélération depuis près de dix ans. Les analystes tablaient généralement sur une augmentation de 0,5 % des prix à la production et de 0,1 % de l'indice de base en mars. Sur un an, les prix à la production, qui préfigurent l'évolution des prix à la consommation, ont grimpé de 4,5 % alors que les prix de base n'ont augmenté que de 1,2 % sur la même période.

● **BRÉSIL : le Congrès a adopté le budget fédéral 2000**, qui s'élève à 204 milliards de dollars, dont 7,2 milliards seront consacrés à des investissements dans des programmes sociaux, en santé et éducation notamment. Le budget total approuvé est en fait de 562 milliards de dollars, mais seulement 204 milliards proviennent des recettes, le reste étant des dettes.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
		COURONNE DANOISE	7,4497
		COUR. NORVÉGIENNE	8,1480
		COUR. SUÉDOISE	8,2895
		COURONNE TCHÈQUE	36,4270
		DOLLAR AUSTRALIEN	1,5916
		DOLLAR CANADIEN	1,3931
		DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	1,9109
		DRACHME GRECQUE	335
		FLORINT HONGROIS	257,9400
		ZLOTY POLONAIS	3,9723

Cours de change croisés						
14/04 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94415	0,95420	0,14546	1,58515	0,60632
YEN	105,91500	101,07500	15,41000	167,88000	64,21500
EURO	1,04800	0,98936	0,15245	1,66095	0,63535
FRANC	6,87480	6,48975	6,55957	10,89490	4,16815
LIVRE	0,63086	0,59565	0,60205	0,09180	0,38250
FRANC SUISSE	1,64930	1,55720	1,57390	0,23995	2,61415

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 13/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 14/04	dernier prix	premier prix
FRANCE	3,72	3,61	5,32	5,63	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	3,59	3,90	5,21	5,55	JUIN 2000	40257,00	86,98	87,03
GDE-BRETAG.	5,63	6,08	5,24	4,57	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	3,59	3,85	5,49	5,87	AVRIL 2000		NC	NC
JAPON	0,06	0,07	1,81	2,17				
ÉTATS-UNIS	5,97	5,82	5,99	5,85				
SUISSE	2,25	2,80	3,81	4,27				
PAYS-BAS	3,55	3,85	5,37	5,64				

Matières premières		
En dollars	Cours 13/04	Var. % 12/04
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1674	-1,30
ALUMINIUM 3 MOIS	1486,50	-0,77
PLOMB 3 MOIS	439,50	-1,01
ETAIN 3 MOIS	5445	-0,64
ZINC 3 MOIS	1138,50	-0,48
NICKEL 3 MOIS	9635	-0,46
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	5,18	+0,58
PLATINE A TERME	119576,00	+0,76
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	280,75	+1,16
MAÏS (CHICAGO)	231	+1,54
SOJA TOURTEAU (CHG.)	172,20	+1,41
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	815	+1,62
CAFÉ (LONDRES)	909
SUCRE BLANC (PARIS)

Or		
En euros	Cours 13/04	Var. % 12/04
OR FIN KILO BARRE	9400	+0,21
OR FIN LINGOT	9470	+0,53
ONCE D'OR (LO)	283,10
PIÈCE FRANCE 20 F.	53,50
PIÈCE SUISSE 20 F.	53,50	+0,19
PIÈCE UNION LAT. 20	53,50	-0,93
PIÈCE 10 DOLLARS US	200
PIÈCE 20 DOLLARS US	401,50	-0,62
PIÈCE 50 PESOS MEX.	345

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Adecco**, numéro un mondial du travail temporaire, a progressé jeudi 13 avril de 3,09 % à 1 401 francs suisses, à la suite d'une recommandation d'achat par une banque helvétique.

● L'action **British Telecom** a enregistré jeudi un bond de 4,2 %. Les investisseurs ont chaleureusement accueilli l'annonce de la filialisation de son activité Pages jaunes et commerce en ligne cette année, dans le cadre d'une vaste restructuration. D'autres valeurs télécom ont été bien orientées. **Telecom Italia** a gagné 2,3 %, **Vodafone Airtouch** 2,7 % et **Deutsche Telekom** 1,95 %.

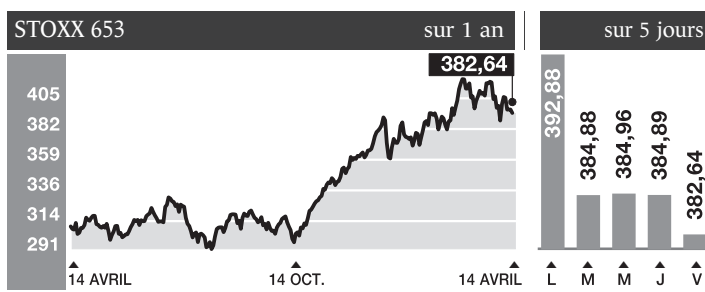
● Le titre **BP Amoco** a clôturé en hausse de 0,8 % après avoir gagné plus de 3 % en cours de séance. Le

groupe pétrolier s'attend à ce que la Commission fédérale américaine du commerce approuve officiellement son rachat d'Atlantic Richfield.

● L'action **Eni** a affiché jeudi un gain de 3,2 % après l'annonce, mercredi, du rachat de 800 millions de ses propres actions.

● Les titres des fabricants de portables **Nokia** et **Ericsson** ont figuré parmi les plus fortes baisses jeudi, avec un repli de 4,75 % et 4,35 % respectivement.

● Le numéro un européen des logiciels **SAP** a abandonné jeudi près de 5,5 % après avoir dit qu'il ne pouvait confirmer un article de presse selon lequel il affichera une perte au premier trimestre.



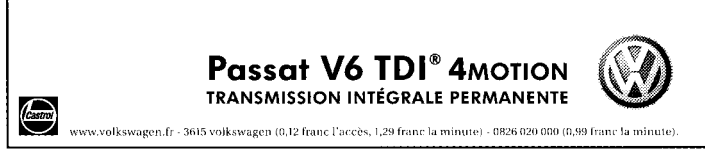
LVMH / RM	FR	432,50
MOULINEX / RM	FR	6,95	- 0,71
PERSIMMON PLC	GB	3,13
PREUSSAG AG	DE	43,80	- 0,68
RANK GROUP	GB	2,37	- 0,72
SAIRGROUP N	CH	198,56	- 0,32
SAS DANMARK A/S	DK	10,87
SEB / RM	FR	65,60	+ 1,71
SODEXHO ALLIANC	FR	159	- 0,50
THE SWATCH GRP	CH	1239,04	- 0,20
THE SWATCH GRP	CH	251,94	+ 0,13
VOLVO -A-	SE	25,15	- 0,71
VOLVO -B-	SE	26,36	- 0,68
WWW UK UNITS	IR	0,96
WILSON BOWDEN	GB	9,33
WOLFORD AG	AT	35	+ 0,43
► DJ E STOXX CYC GO P		178,10	+ 0,35

SCOTT & NEWCAST	GB	7,62	+ 0,22
SOUTH AFRICAN B	GB	8	+ 1,05
TATE & LYLE	GB	3,90	- 0,43
UNICATE PLC	GB	5,18
UNILEVER	NL	54,95	+ 0,55
UNILEVER	GB	7,17
WHITBREAD	GB	9,72	+ 0,34
COCA-COLA BEVER	GB	1,98	- 0,83
► DJ E STOXX F & BV P		218,54	+ 0,05

ABB N	CH	117,55	- 0,80
ADECCO N	CH	883,21	- 0,79
ALSTOM	FR	27,35	- 3,93
ALUSUISSE LON G	CH	689,41	+ 2,75
ASSA ABLOY-B	SE	19,30	- 1,23
ASSOC BR PORTS	GB	4,02
ATLAS COPCO -A-	SE	24,91	- 1,67
ATLAS COPCO -B-	SE	24,01	- 0,75
ATTICA ENTR SA	GR	12,31	- 3,51
BAA	GB	6,40	+ 0,52
BBA GROUP PLC	GB	6,77	+ 0,74
BRISA AUTO-ESTR	PT	7,57
CAPITA GRP	GB	21,45	- 3,81
CMG	GB	69,43	- 1,07
COOKSON GROUP P	GB	2,92	- 2,78
DAMPSKIBS -A-	DK	9933,29
DAMPSKIBS -B-	DK	11678,32
DAMSKIBS SVEND	DK	16644,97
ELECTROCOMPONEN	GB	11,02	+ 2,48
EUROTUNNEL / RM	FR	1,15	- 0,86
FINNLINES	FI	19
FKI	GB	4,23	+ 0,79
FLS IND.B	DK	19,06
FLUGHAFEN WIEN	AT	36,50	+ 0,03
GKN	GB	15,37	+ 1,99
HALKOR	GR	6,27	- 1,18
HAYS	GB	6,75	- 0,98
HEIDELBERGER DR	DE	61	- 1,61
HUHTAMAEMI VAN	FI	33,95
IFIL	IT	7,90	+ 3,40
IMI PLC	GB	4,08	+ 4,26
IND.VAERDEN -A-	SE	26,06
ISS INTL SERV-B	DK	69,13
KOEBENHAVN LUFT	DK	76,38	+ 5,30
KONE B	FI	58
LEGRAND / RM	FR	189,90	+ 0,11
LINDE AG	DE	43,35	+ 0,70
MAN AG	DE	35,20	- 0,85
METALLGESELLSCH	DE	18,20	+ 1,51
METRA A	FI	17,50	+ 2,34

ASTRAZENECA	GB	46,96	- 0,81
AVENTIS / RM	FR	62,45	- 0,87
GLAXO WELLCOME	GB	31,31	- 2,39
NOVARTIS N	CH	1524,97	- 0,62
NOVO NORDISK B	DK	159,07	+ 10,23
ORION B	FI	25,80	+ 0,78
ROCHE HOLDING	CH	12708,10	+ 0,50
ROCHE HOLDING G	CH	11440,46	- 0,45
SANOFI SYNTHELA	FR	42,50	- 1,01
SCHERING AG	DE	154,25	+ 0,03
SMITHKLINE BEEC	GB	14,14	- 1,40
UCB	BE	39,80	+ 1,02
► DJ E STOXX HEAL		416,76	- 0,68

BG	GB	5,58
BP AMOCO	GB	9,03	- 1,09
BURMAH CASTROL	GB	25,99
CEPSA	ES	9,63	- 0,93
DOROTSCHE PETRO	NL	54,40
ENI	IT	5,09	+ 0,79
ENTERPRISE OIL	GB	6,73	- 1,22
LASMO	GB	1,92	+ 0,88
OMV AG	AT	84	- 0,06
PETROLEUM GEO-S	NO	16,63
REPSOL	ES	22,42
ROYAL DUTCH CO	NL	59,85	- 0,56
SAHELL	IT	5,21
SHELL TRANSP	GB	8,17	- 1,21
TOTAL FINA ELF/	FR	161,40	+ 0,94
► DJ E STOXX ENGY P		329,75	+ 0,06

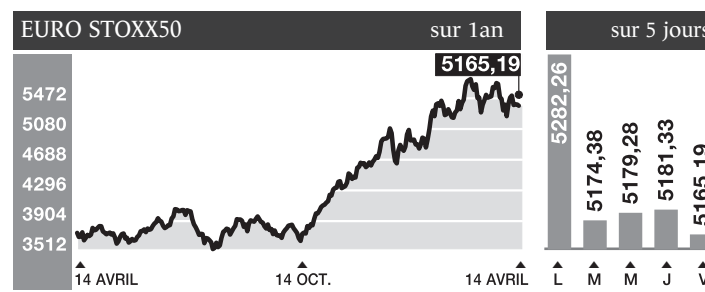


Passat V6 TDI® 4MOTION
TRANSMISSION INTÉGRALE PERMANENTE

3I	GB	20	+ 0,67
ALMANIJ	BE	44,25	+ 0,84
ALPHA FINANCE	GR	56,72	- 5
AMVESCAP	GB	14,34	+ 1,90
BPI R	PT	3,65
BRITISH LAND CO	GB	6,53
CANARY WHARF GR	GB	5,92
CAPITAL SHOPPING	GB	6,37
CLOSE BROS GRP	GB	16,09
COBEPA	BE	61,50	+ 0,33
COMPART	IT	1,28
CONSORTI DISC-BR	DE	135
CORP FIN ALBA	ES	29,55	- 1,17
CS GROUP N	CH	210,64	+ 0,91
EUROFRANCE / RM	FR	485	+ 0,64
FORTIS (B)	BE	30,65	+ 0,86
FORTIS (NL)	NL	30,60	+ 0,33
GECINA / RM	FR	104,10	- 0,38
HAMMERSON	GB	6,58	+ 0,25
ING GROEP	NL	61,07	- 0,21
KAPITAL HOLDING	DK	38,93
LAND SECURITIES	GB	12,50	+ 2,04
LIBERTY INTL	GB	7,13
MEDIOBANCA	IT	8,75
MEPC PLC	GB	6,82
METROVACESA	ES	17,80	+ 1,71
PROVIDENT FIN	GB	9,03	- 11,73
RODAMCO CONT. E	NL	35,40	+ 2,46
RODAMCO NORTH A	NL	36,30	- 0,55
SCHROEDERS PLC	GB	21,89	- 0,61
SIMCO N / RM	FR	76
SLOUGH ESTATES	GB	5,83
UNIBAL / RM	FR	134,20	+ 0,52
VALLEHERMOSO	ES	7,21	+ 1,26
WCM BETELIGUNG	DE	30,40	+ 1,33
WOOLWICH PLC	GB	5,30	- 0,31
► DJ E STOXX FINS P		260,66	+ 0,13

METSO	FI	15,10
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,03
NETCOM -B-	SE	77,81
EXEL	GB	5,60
NKT HOLDING	DK	146,31
OCEAN GROUP	GB	20,44
PARTEK	FI	12
PENINS.orient.S	GB	11,10	- 0,45
PREMIER FARNELL	GB	6,97
RAILTRACK	GB	13,70	+ 3,40
RANDSTAD HOLDIN	NL	40,05	- 1,11
RATIN -A-	DK	105,78	- 1,01
RATIN -B-	DK	107,52	- 0,50
RENTOKIL INITIA	GB	3,13
REXAM	GB	4,13	+ 4,64
REXEL / RM	FR	71,50	+ 1,42
RHI AG	AT	26,60	+ 0,19
RIETI HLDG N	CH	631,59	+ 1,95
SANDVIK -A-	SE	25,63	- 0,93
SANDVIK -B-	SE	26	- 0,23
SAURER ARBON N	CH	578,22	+ 2,82
SCHNEIDER ELECT	FR	69,50	+ 1,39
SEAT-PAGINE GIA	IT	2,34
SECURICOR	GB	2,20	+ 8,20
SECURITAS -B-	SE	23,16	- 1,79
SHANKS GROUP	GB	2,73	- 2,38
SIDEL / RM	FR	68	+ 0,82
INVENSYS	GB	4,83	- 1,02
SKF -B-	SE	21,71	- 1,10
SOPHUS BEREND -	DK	20,81
SULZER FRAT.SAT	CH	707,84	- 0,27
T.I.GROUP PLC	GB	5,53
TOMRA SYSTEMS	NO	20
VA TECHNOLOGIE	AT	65,70	- 0,14
VEDIOR NV	NL	11,85	+ 0,85
► DJ E STOXX IND GO P		573,41	+ 0,38

AEGON NV	NL	86,10	+ 0,12
AEGIS GROUP	GB	2,55
AGF / RM	FR	55,05	- 0,36
ALLEANZA ASS	IT	11,48	- 0,69
ALLIANZ N	DE	419,50	+ 0,36
ALLIED ZURICH	GB	11,30	- 0,59
ASR VERZEKERING	NL	55,80	- 0,09
AXA / RM	FR	162,20	- 1,70
BALOISE HLDG N	CH	949,93	+ 0,07
BRITANNIC	GB	14,34
CGU	GB	14,82	- 0,89
CNP ASSURANCES	FR	31,60	- 1,25
CORP MAPFRE R	ES	15,65	+ 0,13
ERGO VERSICHERU	DE	116,50
ETHNIKI GEN INS	GR	38,51	- 5,22
CODAN	DK	78,53
FORTIS (B)	BE	30,65	+ 0,86
GENERALI ASS	IT	30,95	- 0,16
GENERALI HLD VI	AT	154	+ 1,99
INTERAM HELLEN	GR	24,24	- 4,47
IRISH LIFE & PE	GB	9,68	- 3,17
FONDIARIA ASS	IT	4,75	- 0,63
LEGAL & GENERAL	GB	2,75	- 4,07
MEDIOLANUM	IT	16,87	- 0,59
MUENCH RUECKVER	DE	354	- 1,26
NORWICH UNION	GB	7,07	- 1,62
POHJOLA YHTYMAE	FI	50	+ 0,20



PRUDENTIAL	GB	16,35	- 1,90
RAS	IT	11,05	+ 0,45
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,63	+ 8,45
SAMPO -A-	FI	40	- 1,23
SWISS RE N	CH	1850,30	- 0,58
SEGUROS MUNDIAL	PT	57,99
SKANDIA INSURAN	SE	42,89	- 1,25
STOREBRAND	NO	6,69
SUN LF & PROV H	GB	7,58
SWISS LIFE REG	CH	594,10
TOPDANMARK	DK	18,12
ZURICH ALLIED N	CH	532,47	+ 0,36
► DJ E STOXX INSU P		432,49	- 0,39

B SKY B GROUP	GB	25	- 2,09
CANAL PLUS / RM	FR	229	+ 2,46
CARLTON COMMUNI	GB	11,79	+ 1,43
ELSEVIER	NL	11,20	- 0,53
EMAP PLC	GB	18,75	+ 1,63
DAILY MAIL & GE	GB	29,17
GRUPPO L'ESPRES	IT	17,09	+ 0,53
HAVAS ADVERTISIT	FR	448,50	- 2,07
INDP NEWS AND M	IR	9,45
LAGARDERE SCA N	FR	71,60	+ 3,02
MEDIAST	IT	17,67	+ 2,26
PEARSON	GB	33,32	- 0,35
REED INTERNATIO	GB	7,77	- 3,52
REUTERS GROUP	GB	16,69	- 1,86
TELEWEST COMM.	GB	6,80	+ 1,49
TFI	FR	705	+ 0,14
UNITED NEWS & M	GB	12,85	+ 3,91
UNITED PAN-EURO	NL	236
VNU	NL	57,25	- 0,61
WOLTERS KLUWER	NL	26,39	+ 3,13
WPP GROUP	GB	15	- 5,56
► DJ E STOXX MEDIA P		580,76	+ 0,94

EDISON	IT	9,87	- 0,80
ELECTRABEL	BE	292,20	+ 0,76
ELECTRIC PORTUG	PT	18,90
ENDESA	ES	23,40	- 0,51
ENEL	IT	4,53	+ 1,40
EVN	AT	116	- 0,83
FORTUM	FI	4,30	- 1,38
GAS NATURAL SDG	ES	19,89	- 0,55
IBERDROLA	ES	13,20	+ 1,07
ITALGAS	IT	4,59	- 1,92
NATIONAL GRID G	GB	8,40	+ 0,20
NATIONAL POWER	GB	5,42	- 1,81
OESTERR ELEKTR	AT	112,01	- 0,08
POWERGEN	GB	7,38	+ 1,84
SCOTTISH POWER	GB	8,77	- 0,75
SEVERN TRENT	GB	11,14	+ 2,61
SUEZ LYON EAUX/	FR	174,70	+ 0,11
SYDKRAFT -A-	SE	19,36
SYDKRAFT -C-	SE	19,66
THAMES WATER	GB	13,62	+ 2,77
FENOSA	ES	21,67	+ 0,51
UNITED UTILITIE	GB	11,94	- 0,14
VIAG	DE	21,40	+ 0,71
VIVENDI / RM	FR	109,60	- 2,06
► DJ E STOXX PO SUP P		355,87	- 0,08

EURO NOUVEAU MARCHÉ

AIRSPRAY NV	17,95	+ 1,41
ANTONY	1,03
C/TAC	10,25	- 1,91
CARDIO CONTROL	5,65	- 5,83
CSS	23,90
HITT NV	6,80	+ 0,74
INNOCONCEPTS NV	21,50
NEDGRAPHICS HOLD	29	- 4,92
SOPHEON	15,20	+ 2,70
PROLION HOLDING	94
RING ROSA	4
RING ROSA WT	0,17
UCC GROEP NV	23,70	+ 0,85

AHOLD	NL	26,47	- 1,19
ALTADES -A-	ES	14,24	- 0,90
ATHENS MEDICAL	GR	12,78	- 6,65
AVIS EUROPE	GB	2,97
AUSTRIA TABAK A	AT	39,50	- 0,13
BEIERSDORF AG	DE	68,50	- 0,58
BIC / RM	FR	43,35	- 1,61
BRIT AMER TOBAC	GB	5,32	+ 0,31
CASINO GP / RM	FR	102,80	+ 2,80
CFR UNITS -A-	CH	2702,38	- 0,40
DELHAIZE	BE	57,	

SPORTS La commission de discipline de la Ligue nationale de football a rendu son verdict dans « l'affaire Marseille-Monaco », jeudi 13 avril, à Paris, après plus de cinq

heures d'auditions, de confrontations et de débats. ● CHRISTOPHE GALTIER, entraîneur adjoint de l'OM, soupçonné d'avoir agressé le meneur de jeu monégasque Marcelo

Gallardo, le 7 avril, a été suspendu de toutes fonctions officielles pour une durée de six mois. ● L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE a été puni d'une amende de 500 000 francs

pour « défaut de sécurité ». ● FAUTE DE TÉMOINS, l'affaire de la gifflée donnée par le capitaine marseillais, Patrick Blondeau, à l'attaquant monégasque Marco Simone

n'a fait l'objet d'aucune sanction. ● LES DIRIGEANTS DE L'AS MONACO ont indiqué que l'action menée devant la justice civile par les deux joueurs serait poursuivie.

L'OM est jugé responsable des incidents qui ont marqué son match contre Monaco

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) a suspendu pour six mois l'entraîneur adjoint de l'Olympique de Marseille, après les bagarres qui ont entaché la rencontre du 7 avril au Stade-Vélodrome. Le club phocéen écope également d'une amende-record de 500 000 francs

DANS UNE SALLE située au sous-sol de la Ligue nationale de football (LNF), il a d'abord fumé plusieurs cigarettes et passé plusieurs coups de téléphone sur son portable, avant d'aller affronter, seul, les micros et les caméras pour l'exercice le plus difficile de sa carrière. Il est 22 heures passées en ce jeudi 13 avril dans le hall du bâtiment, Christophe Galtier s'en vient commenter la sanction prononcée à son encontre par la commission de discipline de la LNF. Suspendu pour six mois de toute fonction au sein du football français, l'ancien défenseur devenu entraîneur adjoint de l'Olympique de Marseille apparaît comme le principal responsable des incidents ayant eu lieu dans le tunnel du Stade-Vélodrome, le 7 avril, à la mi-temps du match contre l'AS Monaco. Sa voix tremble un peu. Il dit « assumer sa part de responsabilité » dans la bagarre qui l'a opposé au joueur argentin Marcelo Gallardo, affirme éprouver « plus que des regrets » et trouve finale-

ment « logique » le jugement de la commission de discipline. L'OM possède sa victime expiatoire. La lourdeur de la sanction prononcée contre Christophe Galtier a probablement permis au club phocéen d'éviter une pénalité autrement plus dommageable pour son avenir immédiat.

SURSIS PRÉSERVÉ

Avant les auditions, le « casier » marseillais n'était pas vierge en effet, puisque y figurait un match de suspension avec sursis au Stade-Vélodrome, conséquence de la colère des supporters après la défaite contre Lens, le 18 décembre 1999. Les dirigeants olympiens redoutaient de voir la peine se transformer en un « match ferme », auquel cas l'équipe entraînée par Bernard Casoni aurait dû jouer à huis clos ou en dehors des Bouches-du-Rhône sa dernière rencontre à domicile, contre Nancy, le 4 mai. Sachant que l'OM doit disputer trois de ses quatre derniers matches à l'extérieur (le 14 avril à

Nantes, le 29 avril à Auxerre et le 13 mai à Sedan), un tel scénario aurait compliqué la tâche d'un effectif qui n'est toujours pas assuré de jouer la saison 2000-2001 en division 1.

La commission de discipline a rejeté cette hypothèse. « Il aurait fallu que les incidents du 7 avril concernent à nouveau des problèmes de supporters », a expliqué son président, Jacques Riolacci. L'OM pourra terminer son championnat normalement, et la LNF n'aura pas à affronter les actions en justice que n'auraient pas manqué d'intenter les spectateurs ayant souscrit un abonnement pour 17 matches et ne pouvant en voir que 16. L'instance disciplinaire de la LNF, toutefois, n'en est pas restée là. Elle a infligé au club marseillais une amende de 500 000 francs pour « défaut de sécurité », ce qui correspond à cinq fois le montant de la plus lourde sanction financière qu'elle ait jamais eu à requérir. Pour la Ligue, l'OM est donc responsable des blessures su-

bies par Marcelo Gallardo (contusions au visage, à l'aîne et à l'abdomen).

A la lecture du rapport du quatrième arbitre, Philippe Kalt, et de celui du délégué de la LNF, Christian Gras, Jacques Riolacci a établi une version des faits.

« DE BONS DÉTERGENTS »

Elle a été communiquée au conditionnel : « M. Galtier aurait donné le premier coup, mais à la suite d'insultes qu'aurait proféré M. Gallardo. Pour le reste, nous sommes un peu dans le flou artistique. Nous n'avons pas d'éléments concernant les autres agresseurs. D'après les témoins, deux ou trois personnes ont participé à la curée. Il incombe à l'OM de faire la lessive chez lui, comme l'a dit l'un de ses avocats. Je leur souhaite de trouver de bons détergents. » L'affaire devrait en rester là dans l'attente des enquêtes policières à venir.

Alors que Jean-Louis Campora, le président de l'AS Monaco, a accepté les excuses que lui a présentées son

homologue marseillais, Yves Marchand, deux plaintes ont été enregistrées à la Sûreté monégasque et transmises au parquet de Marseille, compétent, qui décidera ou non de poursuivre. La première a été déposée par Marcelo Gallardo, et elle viserait Christophe Galtier ainsi que les joueurs Patrick Blondeau et Peter Luccin.

La seconde vient de Marco Simone, qui affirme avoir été victime d'une gifflée et d'intimidations verbales de la part de Patrick Blondeau juste avant la rencontre. Sur cet incident, la commission de discipline ne s'est pas prononcée, faute de preuves. Au cas où les suites judiciaires apporteraient de nouveaux éléments à ces deux affaires, la LNF serait obligée de revoir, ou de compléter, son jugement. Pour l'heure, tout le monde se dit satisfait. « Justice a été faite pour Marcelo Gallardo », a indiqué Jean-Louis Campora, soulagé que le carton rouge pris par son joueur l'ait condamné à un seul match de suspension. « C'est

un bon verdict pour l'OM. Nous ne faisons pas appel », a estimé pour sa part Yves Marchand, avant de rappeler, comme il l'avait fait dans un communiqué tardif, qu'« il n'y a pas eu préméditation » dans le passage à tabac de Marcelo Gallardo.

L'ancien directeur général d'Adidas-France semble avoir repris la main au sein de l'OM. Mercredi 12 avril, à la suite d'une enquête menée en interne, il avait devancé la LNF, suspendant Christophe Galtier à titre provisoire. Jeudi, l'Agence France-Presse, citant une source « proche du club », affirmait que Bernard Casoni ne serait plus l'entraîneur de l'équipe la saison prochaine. Un peu plus tard, un communiqué du club démentait l'information. Mais, après avoir remercié Rolland Courbis en novembre 1999, Yves Marchand, surnommé le « nettoyeur », ne se privera d'aucune occasion pour faire table rase du passé.

Frédéric Potet

Christophe Galtier, défenseur de devoir, admet finalement sa responsabilité

IL FALLAIT un fusible. Marseillais de naissance, Christophe Galtier a accepté de jouer ce rôle pour le plus grand bien de l'Olympique de Marseille. Moins d'une semaine après la bagarre survenue dans le tunnel menant de la pelouse aux vestiaires du Stade-Vélodrome, l'entraîneur adjoint du club phocéen a donné, jeudi 13 avril, aux membres de la commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), une version des faits totalement différente de celle livrée au lendemain des incidents.

Le 9 avril, Christophe Galtier disait, dans les colonnes du quotidien *L'Equipe* : « Je peux dire simplement que je connais mes responsabilités en tant qu'entraîneur et éducateur. (...) De par ma fonction, je ne me serais jamais permis d'agresser un joueur. Je n'assume pas la responsabilité de l'agression. »

« UN MAUVAIS RÉFLEXE »

Jeudi, après avoir appris qu'il était suspendu pour six mois de toute fonction officielle, le même homme confiait : « J'assume ma part de responsabilité dans cette affaire et j'assume les sanctions. J'ai eu un mauvais réflexe, cela ne doit pas arriver quand on a un rôle d'éducateur comme moi. »

Nommé le 25 novembre 1999 au côté de son ami Bernard Casoni, afin de le seconder à la tête de l'OM, Christophe Galtier, trente-trois ans,

sera donc resté moins de cinq mois en place. L'affaire était entendue avant même le début des auditions. Mercredi 12 avril, le président de l'OM, Yves Marchand, l'avait suspendu « à titre provisoire », rendant ainsi plus facile la tâche des neuf membres de la commission de discipline, tout en prenant le risque de se fâcher un peu plus avec les supporters du cru.

Surnommé « Galette », Christophe Galtier a non seulement pour

lui d'être un véritable Marseillais, mais d'avoir été formé à l'OM et d'être revenu porter le maillot blanc avec une licence amateur alors que le club était en division 2 (lors de la saison 1995-1996). Le palmarès de ce défenseur fait état d'un titre de champion d'Europe avec l'équipe de France espoirs en 1988. Son métier l'a conduit à Lille, Nîmes, Toulouse, Angers, Monza (D2 italienne), ainsi qu'en Chine, au club de Liaoning, où il acheva sa carrière en 1999,

avant de revenir à l'OM avec l'ambition de passer ses diplômes d'entraîneur.

A cause d'un mauvais geste, Christophe Galtier n'aura réussi qu'à devenir le premier dirigeant marseillais depuis Jean-Pierre Bernes - manager du club au moment de l'affaire VA-OM - à être suspendu par les autorités du football français.

F. P.

Claude Puel : « Marseille aurait dû avoir match perdu »

LES SANCTIONS infligées par la commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF) ont été bien accueillies par l'ensemble des parties concernées, à l'exception de Claude Puel, l'entraîneur de l'AS Monaco, qui, déçu par l'absence de sanction sportive, estime que « Marseille est gagnant ». « Monaco a été pénalisé sportivement et, eux, sportivement, ils n'ont rien, a-t-il déclaré. Marseille aurait dû avoir match perdu. Il aurait fallu aller au bout des choses. Je me demande comment vont réagir les clubs qui jouent la descente. »

Jean-Louis Campora (président de l'AS Monaco) : « J'ai accepté les excuses d'Yves Marchand, le président de l'OM. La sanction dont écope Marcelo Gallardo est juste. Je considère que justice est faite, mais elle le sera totalement le jour où les clubs qui reçoivent seront en mesure d'assurer pleinement la sécurité de leurs visiteurs. C'est un travail de longue haleine. »

Yves Marchand (président de l'OM) : « Nous acceptons le verdict de la commission de discipline, qui est bon pour nous. (...) Ce qui s'est passé au Stade-

Vélodrome est inacceptable au niveau de l'éthique sportive. Nous travaillons en interne pour que ce type d'événements ne se reproduise plus. (...) Je réfute toute idée de préméditation. Cela me paraît ridicule. Il y a huit mois que je suis à Marseille, et je ne maîtrise pas encore tous les paramètres. Mais en aucun cas l'absence de caméras dans le tunnel des vestiaires ne peut laisser penser que tout cela était prévu. Je suis un homme intègre et les gens avec qui je travaille ont la même approche que moi. (...) Nous ne ferons appel d'aucune des sanctions. »

Jacques Riolacci (président de la commission de discipline de la Ligue nationale de football) : « Nous avons dû faire face à une situation nouvelle et inédite. Les décisions ont été prises en notre âme et conscience, en fonction des rapports qui nous étaient parvenus et des explications qui nous ont été données. (...) Gallardo n'est pas venu en accusé, mais en victime. (...) Il semblerait que certaines personnes qui occupent une fonction dans le club marseillais auraient participé à la curée. »

Ronaldo de nouveau opéré du genou droit

RONALDO est passé pour la seconde fois sur la table d'opération en moins de cinq mois, jeudi 13 avril, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Victime d'une rupture partielle de tendon rotulien au genou droit, l'attaquant brésilien de l'Inter Milan avait été opéré une première fois, fin novembre. Mais, lors de son retour à la compétition, mercredi 12 avril à Rome, le joueur le plus célèbre du monde s'est effondré au bout de sept minutes, souffrant d'une rupture totale des tendons du genou droit. Conduit en avion privé jusqu'à Paris, Ronaldo est entré dans le bloc opératoire du pavillon de chirurgie traumatologique de l'hôpital parisien vers 18 h 40, pour être opéré par le professeur Gérard Saillant. Il en est ressorti deux heures plus tard. « Tout s'est bien passé, il va rester une semaine à l'hôpital et les médecins pensent qu'il mettra sept à huit mois pour récupérer », a déclaré Rodrigo Paiva, l'attaché de presse du joueur.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE** : Roberto Rempi, l'ancien médecin de l'équipe Mercatone-Ugo, de Marco Pantani, a été mis en examen dans le cadre de l'enquête menée sur le dopage dans le cyclisme italien.

■ **FOOTBALL** : quatre Turcs ont été inculpés pour le meurtre de deux supporters du club anglais de Leeds, poignardés à mort par des fans du Galatasaray Istanbul, avant le match aller de la demi-finale de la Coupe de l'UEFA, jeudi 6 avril.

■ **TENNIS** : la joueuse américaine Serena Williams a renoncé à participer au tournoi WTA de Hilton Island, afin de montrer son désaccord avec la présence du drapeau des confédérés sudistes sur le siège du parlement de Caroline du Sud. La 6^e joueuse mondiale, vainqueur de l'US Open 1999, considère cet emblème du sud esclavagiste comme une insulte à l'égard de tous les Noirs américains. « Nous comprenons bien l'importance de cette situation et le tournoi appuie la proposition du gouverneur Jim Hodge d'ôter ce drapeau », a commenté la directrice du tournoi, Lisa Thomas.

Handball : difficile reprise pour l'équipe de France féminine

ANGOULÊME

de notre envoyé spécial

« Je ne me sens pas très bien dans ma peau d'entraîneur de l'équipe de France féminine de handball. » Jeudi 13 avril, à l'heure du petit déjeuner et au lendemain d'une victoire étriquée (25-23) contre l'Algérie, Olivier Krumbholz a la mine des mauvais jours. La veille au soir déjà, il est sorti « remonté comme une pendule » de cette rencontre amicale, à Angoulême.

C'est que, quatre mois après un Mondial en Norvège d'où elles sont revenues vice-championnes du monde et qualifiées pour les Jeux olympiques de Sydney, les Bleues ont le retour aux affaires « difficile », comme le concède Sandrine Mariot-Delerce, leur capitaine.

Avant d'être bousculées par les Algériennes, les Françaises se sont inclinées, début avril, face aux Néerlandaises. Peu rassurant, alors que se profile sur leur chemin une équipe de Slovaquie qu'elles ont, certes dominé à Ljubljana le 9 avril au match aller (22-25), mais qu'il faudra à nouveau surpasser, dimanche 16 avril à Limoges, pour décrocher un billet pour l'Euro 2000 en Roumanie

(10-17 décembre). Sinon, il faudra en passer par des préqualifications.

« Perdre, c'est redescendre au bas de l'échelle », assure Olivier Krumbholz, aux yeux de qui l'équipe serait victime d'« un syndrome vice-championne du monde ». Non pas, selon lui, qu'il y ait eu un effet « starisation ». « Cela n'a pas fait tourner les têtes », confirme Isabelle Wendling, pivot et vice-capitaine. Mais c'est au niveau de la structure du groupe, de la perception des nouvelles échéances et du jeu que le Mondial aurait laissé des traces.

« OBLIGATION DE QUALITÉ »

« On aborde les matches avec une obligation de qualité de jeu qu'on ne peut pas assumer », explique Olivier Krumbholz, qui en regrette presque cette deuxième place au Mondial. « On a une pression supplémentaire, on n'a plus le droit à l'erreur », confirme Isabelle Wendling. « En attaque, on a un jeu hésitant. Il faut se persuader que l'objectif, c'est de marquer, plutôt que de montrer que l'on joue bien au hand », poursuit Olivier Krumbholz.

L'entraîneur s'irrite aussi d'« une

irrationalité des performances : excellentes contre la Norvège au Mondial, incapables de faire le minimum contre l'Algérie ».

DEUX GROUPE

Il y voit d'abord un problème de « fracture » au sein du groupe. « Il y a un noyau dur, qui a beaucoup joué au Mondial, a gagné en confiance et va vers le haut. Il y a un autre groupe qui a du mal à se situer, des filles ayant moins joué, qui ont tendance à aller moins bien. On l'a vu contre l'Algérie : le groupe amputé des meilleures [Sandrine Mariot et la gardienne Valérie Nicolas n'ont pas joué ; Isabelle Wendling et Véronique Pecqueux-Rolland, les deux pivots, très peu] a une performance inférieure à ce que l'on attend. Or on voudrait que le second groupe progresse, plutôt que de s'appuyer seulement sur le premier. »

Si Philippe Bana, le directeur technique national, suggère de « peut-être laisser vieillir l'équipe socle » plus longtemps que prévu et laisser mûrir les autres », Isabelle Wendling assure que l'« on fera tout pour éviter l'éclatement du groupe ». « Il ne faut pas arriver à dire il y a le sept et les autres. Tout le

monde a le droit à l'erreur, relève Sandrine Mariot-Delerce. L'effectif du Mondial était restreint, c'est vrai que ce n'est pas évident pour les jeunes joueuses d'arriver. Olivier a envie qu'elles lui prouvent qu'elles peuvent nous concurrencer. Est-ce que cela n'a pas été un peu précipité ? Il y a matière à discussion. »

Dans les hauts et les bas de son équipe, Olivier Krumbholz pense par ailleurs discerner un problème de mobilisation : le niveau se dégraderait pour un match jugé sans enjeu. Du coup, pour cette qualification à l'Euro 2000, il redoute « une banalisation de l'événement », coincé entre le Mondial et les JO.

A écouter Sandrine Mariot-Delerce et Isabelle Wendling, le risque semble minime. « On a le cœur d'y être. On n'y a jamais participé et c'est la compétition la plus dure », affirme la première. « Si on veut s'affirmer, c'est la compétition à ne pas louper », ajoute la seconde. Face à la Slovaquie il faudra donc « repartir de zéro, oublier la Norvège, la médaille d'argent », comme l'assure Sandrine Mariot-Delerce.

Philippe Le Cœur

Le déclin des amphibiens est confirmé par une étude statistique de grande ampleur

Apparus avant les dinosaures, ils sont décimés par un champignon et, peut-être, par la pollution

Depuis plus de 300 millions d'années, les amphibiens ont résisté à toutes les catastrophes, dont celle qui fut fatale aux dinosaures. L'examen mi-

nutieux et la compilation d'un demi-siècle de recherche les concernant vient de confirmer ce que les spécialistes soupçonnent depuis dix ans :

cette « sous-classe » des vertébrés comprenant les crapauds, grenouilles et autres salamandres est sans doute en voie d'extinction.

CELA FAIT une dizaine d'années que les herpétologistes du monde entier s'en doutent. Les amphibiens, ces animaux présents sur Terre depuis plus de 300 millions d'années et qui ont résisté au cataclysme qui a tué les dinosaures, disparaissent de la surface du globe. Les spécialistes des grenouilles, crapauds et autres salamandres cumulaient les preuves depuis longtemps mais, pour la première fois, une analyse statistique de grande envergure confirme l'impression générale. Publiée dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* du 13 avril, cette étude internationale, composée d'équipes canadienne, suisse et russe, compile et passe à la moulinette un demi-siècle de travaux menés sur les amphibiens par plus de deux cents chercheurs. Toute la difficulté de l'exercice consistait à montrer la tendance principale en s'abstrayant de la grande variabilité – tant géographique que temporelle – de ces populations d'animaux et qui avait, jusqu'ici, empêché toute conclusion quant au déclin réel ou non des batraciens.

A la grande surprise des auteurs de l'étude, non seulement les résultats obtenus montrent que les effectifs diminuent, notamment en Amérique et en Océanie, et que plusieurs dizaines d'espèces – sur 4 500 connues – ont disparu, mais aussi que le coup le plus dur porté aux amphibiens est passé complètement inaperçu. Entre 1960 et 1966 – soit vingt-cinq ans avant que les herpétologistes ne commencent à tirer le signal d'alarme –, les populations d'Europe occidentale notamment ont subi une brutale récession dont on ignore la cause.

Quant au recul actuel, après une décennie de recherches de plus en

plus intensives mais dont la France reste pour ainsi dire absente, on commence seulement maintenant à entrevoir ce qui peut l'avoir provoquée. Le principal coupable, découvert il y a deux ans (*Le Monde* du 21 août 1998), s'appelle *Batrachochytrium dendrobatidis*. Ce champignon microscopique s'attaque à la kératine contenue dans la peau des amphibiens – par laquelle ces animaux boivent et respirent en partie, car leurs poumons ne sont pas as-

l'énergie suivante : comment ce champignon rudimentaire qui ne s'en était jusqu'ici jamais pris aux vertébrés s'est-il transformé en tueur ? Il est possible que cet organisme ait muté ou bien qu'il soit devenu l'hôte d'un virus. Mais nombre de scientifiques se demandent si la réponse ne se trouve pas plutôt chez la victime, si des modifications environnementales n'ont pas affaibli les défenses immunitaires des batra-

Et là, l'homme devient un accusé en puissance. Des études ont déjà prouvé que le stress provoqué par les pesticides, la présence de métaux lourds dans les cours d'eau, les pluies acides ou une augmentation des ultraviolets B affectaient les défenses naturelles des grenouilles et de leurs cousins. Est aussi parfois évoqué une baisse de la diversité génétique due à la fragmentation de l'habitat par l'homme, qui empêche les populations de communiquer et crée des problèmes de consanguinité. Les mêmes causes pourraient expliquer pourquoi les batraciens d'Amérique du Nord sont plus facilement qu'avant victimes d'un ver trématode qui entraîne chez eux l'apparition de membres surnuméraires.

DES MESURES D'URGENCE

Il sera évidemment difficile de porter secours aux amphibiens si des changements planétaires sont à l'origine du mal qui les frappe. A moins d'espérer qu'ils seront capables de développer une résistance à la maladie ou de se réfugier dans des niches où le champignon ne les atteindra pas, il faut prévoir des mesures d'urgence, a préconisé, dans un récent rapport, le directeur du zoo de Chicago, George Rabb, spécialiste des processus d'extinction des espèces : « Il serait donc prudent, écrit-il, de mettre en sûreté, dans des vivariums, des populations représentant la diversité évolutive des amphibiens, jusqu'à ce que des études plus complètes soient entreprises. »

Pierre Barthélémy

Le génome de « Listeria » entièrement séquencé

Des outils diagnostiques plus rapides pourraient être bientôt disponibles, permettant d'accélérer la mise en œuvre des mesures sanitaires

LE GÉNOME de la bactérie *Listeria monocytogenes*, responsable de graves infections alimentaires, vient d'être entièrement décrypté par un consortium de dix laboratoires européens. Ce programme a été coordonné par Pascale Cossart, aidée de Philippe Glaser, qui a supervisé la partie technique de séquençage et d'annotation. Ces chercheurs, tous deux de l'Institut Pasteur, ont exposé les éléments saillants dévoilés par l'analyse de ce génome lors d'une conférence conjointe de la Société américaine de microbiologie et de l'Institut Pasteur, qui se tient du 11 au 15 avril à Paris, sur le thème « Les génomes microbiens et les génomes modèles ».

« L'Institut Pasteur a aussi engagé le séquençage du génome de *Listeria innocua*, une *Listeria non pathogène*, explique Pascale Cossart. La connaissance de ces deux génomes permettra une étude comparative grâce à laquelle pourront être mis en évidence les facteurs génétiques de virulence, c'est-à-dire les caractéristiques des souches qui sont seules responsables d'épidémies mortelles. Ces connaissances permettront la création de nouveaux outils de diagnostic et de typage moléculaire, qui accéléreront la mise en place des mesures d'ordre sanitaire. » A l'inverse, le typage de souches dont on saura qu'elles ne sont pas pathogènes et ne peuvent provoquer d'épidémies évitera les mouvements de panique injustifiés.

Ces progrès potentiels sont d'autant plus intéressants que la survenue fréquente de petites épidémies pose des problèmes de santé importants chez les nouveau-nés, les femmes enceintes,

les sujets âgés ou immunodéprimés. La *Listeria* est capable de traverser toutes les barrières membranaires – muqueuse digestive, placenta, barrière hémato-encéphalique –, ce qui explique les dangers de contamination foetale, d'avortement et d'atteintes neurologiques, gravissimes par les séquelles qu'elles peuvent entraîner. Ce parasite cellulaire pose aussi des problèmes économiques pour les industries agroalimentaires, qui doivent retirer régulièrement de la vente des denrées contaminées.

« ANTIBIOTHÉRAPIE EFFICACE »

Pour autant, « la mise au point d'un vaccin n'est pas à l'ordre du jour, car on dispose d'une antibiothérapie très efficace », précise Pascale Cossart. Mais, « aujourd'hui, l'identification bactériologique est trop lente. Elle demande au moins vingt-quatre heures. Ce qu'il faut améliorer, c'est l'accélération du diagnostic bactériologique. Celui-ci doit être le plus précoce possible afin de mettre en route plus rapidement un traitement qui devrait éviter les séquelles neurologiques ».

Un grand nombre de génomes bactériens sont aujourd'hui soit connus, soit à l'étude, ce qui révolutionne une partie de la microbiologie. « En particulier, nombreuses sont les bactéries qu'on ne peut faire pousser sur un milieu artificiel, ce qui en rendait jusqu'à présent l'étude très difficile. Les approches génomiques sont seules capables de donner des informations sur ces micro-organismes », souligne Jean Weissenbach, directeur au Génomique, à Evry, du Centre national de séquençage.

Elisabeth Bursaux

Air conditionné régulé, peinture métallisée, sièges velours, ABS, 4 airbags, direction assistée, vitres avant électriques.



Air conditionné, peinture métallisée, double airbag.



Air conditionné régulé, système audio K7 RDS, peinture métallisée, vitres avant et arrière électriques, essuie-vitre avant automatique.

Air conditionné, peinture métallisée, porte latérale coulissante.

www.citroen.fr
3615 CITROËN (1,29 F/mn)
CITROËN préfère TOTAL

12 GARANTIE ANTI-CORROSION 12 ANS

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. (1) Pour une Xsara Plaisir 1.4i Coupé neuve, AM 2000. (2) Pour une Xantia Plaisir 1.8i 16V Berlina neuve, AM 2000. (3) Pour une Saxo Clim 1.1i 3 portes neuve, AM 2000. (4) Pour un Berlingo Clim 1.4i neuf, AM 2000. * Tarif Séries Clim conseillé du 3/04/2000 (TVA à 19,6%). Offres du réseau Citroën participant, non cumulables, réservées aux particuliers. ** Suivant autorisation.

CITROËN

Le climat apprivoisé

L'accroissement du temps libre donne un nouvel envol au vêtement de loisir masculin, qui gagne en élégance sans rien perdre de sa technicité

« LES CONTRAINTES sociales vestimentaires diminuent avec l'accroissement du temps libre », constate Arnaud Gonnet, chef d'entreprise Somewhere, une marque développée en 1993 par La Redoute et consacrée aux panoplies de détente pour toute la famille, comme la vareuse en lin, le pantalon transformable en bermuda, le caban en toile « canvas » beige ou marine... Diffusée sur un catalogue séparé qui ne cesse de s'étoffer, Somewhere est aussi présente depuis 1998 dans des boutiques dont le nombre – la dixième ouvre à Saint-Germain-en-Laye le 28 avril – devrait tripler d'ici à 2003. « Somewhere répond à une façon de vivre plus qu'à un style. Les produits véhiculent des valeurs d'authenticité, de naturel et de bien-être qui s'affirment dans le prêt-à-porter », précise Arnaud Gonnet. Profitant de l'engouement pour « la décontraction au quotidien », l'enseigne affiche un chiffre d'affaires qui progresse de 20 à 25 % chaque année.

Effet 35 heures oblige, les propositions se multiplient et la garde-robe masculine est moins segmentée entre la semaine et le week-end. Pendant que les tabous vestimentaires tombent un à un dans les entreprises, on se recrée une nouvelle élégance de la détente, en dehors de son lieu de travail. Destinée aux pères qui ne veulent pas flammer sur survêtement ou se déguiser en rappeur pour ressembler à leur fils, cette nouvelle silhouette inspire les ténors du prêt-à-porter dans le sillage d'un Ralph Lauren et sa ligne Polo sport.

LUXE ET CONFORT

Chez Givenchy, le sportswear – quasi absent des gammes homme il y a peu – représente, ce printemps, le tiers des références. Des pattes de serrage aux œillets de ventilation, les modèles mélangent des détails techniques du vêtement de sport avec des matières empruntées au prêt-à-porter de luxe. Des peausseries de choix sont détournées dans des pièces à la coupe sportive, comme ce coupe-vent poids plume qui est en fait un blouson réversible en cuir imperméable souple comme un gant, doublé de nylon argent. Trussardi, le roi italien de la peau, propose des sweats ou des vestes à capuche en cuir brillant qui supportent les ondées estivales et se roulent en boule dans une poche incorporée.

Dans cette envie de luxe et de confort intimiste, la technologie n'a plus besoin de s'exhiber et de se justifier à grand renfort de bandes réfléchissantes et autres reflets métal-



CERRUTI/PH. A. ALBERTONE

Parka à poche poitrine amovible, et pantalon en polyamide et coton, Cerruti Arte.

lisés. « J'aime les vêtements tendres qui marient la technicité à la sensualité », affirme Véronique Nichanian, directrice de la mode masculine Hermès qui n'hésite pas à doubler de jersey de cachemire un blouson en toile (une toile en nylon imperméable) ou un sweat-shirt en gomme légère, et élabore des vestes en jersey de lin sur feuille néoprène. « Tout s'accélère depuis deux ou trois ans. Les transformations techniques sont allées dans le sens du confort, permettant l'émergence de nouveaux vêtements de détente », explique la styliste qui n'a de cesse d'assouplir la garde-robe masculine. Chez Lanvin, Dominique Morlotti casse en douceur les codes figés de l'habillement masculin dans ses coupes amples et décontractées. Le styliste maison cultive « les signes intérieurs de confort et de bien-être » dans une marinière en agneau plongé grège, un bas de jogging en cuir couleur de ciel après l'orage, un coupe-vent en veau velours kaki porté sur un pantalon en polyéthylène bronze.

L'effet Prada Sport atténué, « les nylons sont en perte de vitesse au profit des fibres nobles », constate Serge Cohen, chef de produit de Façonnable, l'un des pionniers du sportswear français. La demande se porte sur des tissus faciles à vivre, de draps de laine complètement imperméables aux cotons avec des inductions (Teflon, Scotchgard...) qui rendent le vêtement déperlant et antitache. « En quelques années, le marché du chino, de la parka et de la chemise sportswear a explosé », renchérit le chef de produit de la griffe niçoise qui vend un million de chemises par an.

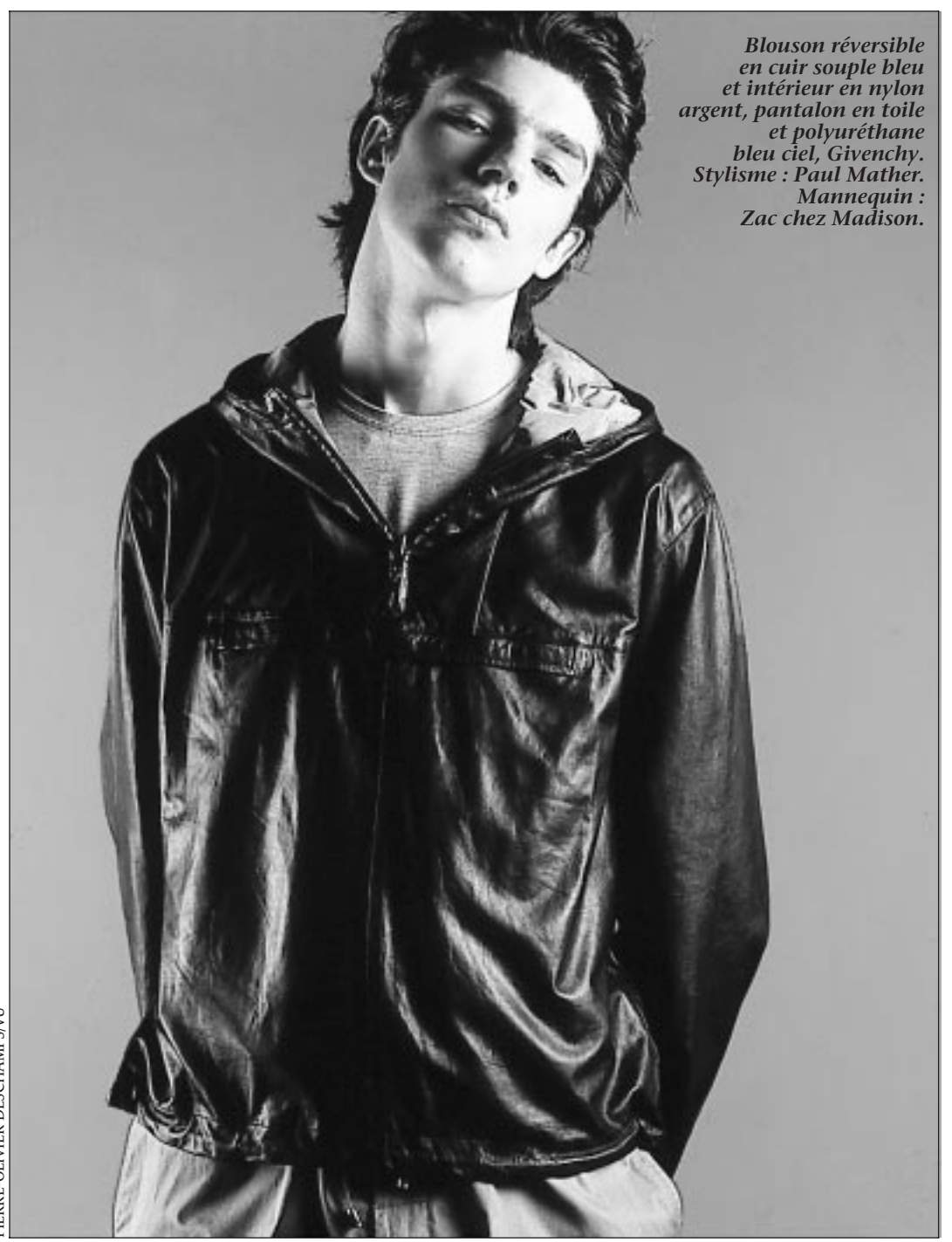
Le succès de la parka, nouveau manteau du quotidien, a permis à des marques tournées vers l'outdoor de se positionner aussi sur des gammes plus urbaines, de Timberland à Aigle. Le spécialiste de la botte en caoutchouc affichait en 1999 un chiffre d'affaires de 721 millions de francs en progression de 17 %, avec, depuis 1997, une croissance de 35 à 40 % par an sur l'activité textile.

Si l'aisance est dans les formes et les matières, le vêtement doit traverser les saisons et les fuseaux horaires en s'oubliant sur la peau. Un principe qu'adopte la nouvelle ligne Sport de la griffe italienne Zegna – plus coutumière du costume en super 100 et de la chemise en coton double retors – à travers « des modèles intersaisonniers qui



Veste en coton plastifié, R. Newbold par Paul Smith.

PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS/VI



Blouson réversible en cuir souple bleu et intérieur en nylon argent, pantalon en toile et polyuréthane bleu ciel, Givenchy. Styliste : Paul Mather. Mannequin : Zac chez Madison.

s'adaptent aux diverses conditions climatiques, en contrôlant la température corporelle grâce à des intérieurs légers et antitranspirants ».

Après un lancement pour le printemps-été aux Etats-Unis et en Espagne, la marque diffusera sa nouvelle ligne Zegna Sport à l'automne 2000 en France, en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Japon, en escomptant « une augmentation des ventes de sportswear de 10 à 15 % par an pendant les trois prochaines années ». Pour Véronique Nichanian, d'Hermès, « on peut porter la même parka toute l'année. Les nouvelles inductions protègent du froid et évitent de multiplier les couches. La notion de saison a presque disparu dans le vêtement ».

Anne-Laure Quilleriet

Guide

● **Anti-pluie.** Allegri, le roi italien de l'imperméable de luxe, cache des matériaux high-tech sous des formes et des tonalités sobres. La firme continue de travailler la fibre Cava, un matériau qui allie légèreté, résistance à la chaleur, au froid, à l'abrasion et séchage express. De 2 900 à 4500 F (442 à 686 €) pour un imperméable. Renseignements au 01-40-20-43-43.

● **Parka.** Parka mixte en toile imperméable 100 % polyamide, doublure maille filet et poignets élastiqués avec patte scratchée, disponible en jaune, blanc, rouge ou marine, 449 F (68,5 €) ou 479 F (73 €), Somewhere. Commande au 0-803-824-824 et Internet www.somewhere.fr

● **Multipoche.** Coupe-vent zippé à capuche en nylon avec trois poches à l'avant pour le portable, le portefeuille et les lunettes, Tommy Hilfiger. Renseignements au 01-40-26-55-55. Parka imperméable multi-poches en coton et nylon avec sac à dos amovible, caramel ou vert, 1 450 F (221 €), Timberland. Points de vente au 01-55-62-55-00

● **Pantalons.** Modèle Stand Up en toile de coton biologique renforcé sur les fesses et les genoux, poches porte-monnaie à l'avant, poches arrière fermées par un velcro, 695 F (106 €), Patagonia. Ventes par correspondance au 04-50-55-93-01 et renseignements sur Internet www.patagonia.com. Pantalon blanc en « canvas » de coton à taille coulissée, thème Naval de Façonnable, 650 F (99 €). Points de vente au 04-92-15-88-88.



D. R.

Quatre chopes à café en porcelaine blanche dessinées par Propaganda, 65 F, 9,9 €.

Des designers thaïlandais mettent l'humour à table

HISTOIRE d'intriguer, d'amuser et de faire jouer les consommateurs avec des produits du quotidien, ils ont choisi de les parer de messages humoristiques. Les designers qui se sont donné cette mission sont thaïlandais. Ils ont pour nom de groupe Propaganda. Une appellation qui annonce la couleur et définit une ligne de conduite.

Des verres opaques qui laissent seulement apercevoir un aileron de requin et l'inscription « hungry »; d'autres, plus poétiques, ornés d'un soleil ou d'une lune sur lesquels s'inscrivent respective-

ment les mots « breakfast » ou « dinner », des assiettes marquées « fragile » ou compartimentées en différentes zones d'aliments, des cendriers à message tel que « I will quit tomorrow », ou à image, tel ce visage de bébé faisant la grimace, des théières aux formules étranges à décrypter... Chez Propaganda, les arts de la table s'égayent de multiples clin d'œil, en conservant des lignes simples et directes. Pour la salle de bains (rideaux de douche imprimés de trous de serrure, bonnets de bain parsemés de mouches, de nageuses ou de visages décomposés...), les accessoires (parapluies, bougies, boîtes à bijoux, mouchoirs, coussins, biberons...) ou encore la papeterie (cartes puzzle, carte tube à essai, blocs...), l'esprit reste le même. Les prix très raisonnables. L'humour toujours au rendez-vous, sans pour autant tomber dans le piège du superflû.

UNE ESTHÉTIQUE SAGE ET PURE

Pas question de s'embarrasser de choses inutiles. Pour les designers de Propaganda, c'est avant tout la fonction qui détermine la forme. La maison et ses objets perdent un peu de leur sérieux dans les limites d'une esthétique qui se veut sage et pure. Ce parti pris assure une cohérence aux différentes collections qui s'enrichissent régulièrement de nouveaux produits. Parmi les toutes dernières créations, on retiendra la salière et la poivrière en porcelaine *submarine*, fort suggestives, en forme de cheminées de sous-marin, droites ou recourbées, le porte-brosse à dents *tooth* en forme de pie de vache, le pack

de verre *do not peep...* De l'utile estampillé ludique, pour un concept qui colle à l'esprit cadeau. Chaque emballage est d'ailleurs soigné et drôle, à l'image des produits qu'il abrite.

Nés en 1994, ces designers dont les objets sont diffusés aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie, au Japon... sont découverts par Thierry Robin, lors d'un de ses voyages en Thaïlande. Ce dernier n'y résiste pas. En 1999, il ramène ses joyeuses trouvailles dans ses valises, fait connaître le groupe en France, et lui consacre une boutique dans le 18^e arrondissement de Paris. Depuis, Propaganda a séduit de nombreux magasins tels que Colette, The Conran Shop, Bô, la galerie Sentou, Bathazaar, Persona grata, l'Entrepôt, Home, les Galeries Lafayette et La Samaritaine.

Véronique Cauhapé

★ Boutique Thierry Robin, 46, rue des Abbesses 75018 Paris. Tél. : 01-42-52-87-62.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

GRAND JURY RTL Le Monde LCI

HENRI EMMANUELLI

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**
et **ANITA HAUSSER - LCI**

**DIMANCHE
18H30**

SUR

RTL & LCI

Partez du bon pied

- Classe maternelle dès 3 ans
 - Journée continue
 - Ateliers à options
 - Enseignement bilingue français/anglais
 - Baccalauréat International français/anglais
 - Maturité fédérale
 - Internat mixte
- Dans un cadre de verdure exceptionnel, l'École Nouvelle favorise le développement individuel dans le respect des personnalités, des convictions et des aptitudes. Nous offrons à chaque élève un encadrement personnalisé qui lui assure les meilleures chances de succès pour son avenir. Choisir l'École Nouvelle, c'est faire un choix pour la vie !



**ECOLE NOUVELLE
DE LA SUISSE ROMANDE**

CH-1012 Lausanne - ensr@fastnet.ch
Tél. 4121/ 654 65 00 - fax 4121/ 654 65 05

work image

Toujours de la fraîcheur

SAMEDI. La dépression qui nous vaut ce mauvais temps s'éloigne vers l'Allemagne et une très légère amélioration se dessine. Toutefois, des averses vont se déclencher encore sur une large moitié nord et les températures restent trop fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le Cotentin essuie encore des pluies durables en matinée avec un fort vent d'ouest. Ailleurs, le ciel est plus changeant mais souvent chargé avec des averses orageuses. Il ne fera que 9 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Journée hivernale dans le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes, sous une pluie tenace, un vent à 80 km/h en rafales et des températures inférieures à 10 degrés. De l'Ile-de-France au Centre et en Haute-Normandie, les pluies du petit jour laissent place à un ciel plus variable. Il y fera de 10 à 12 degrés.

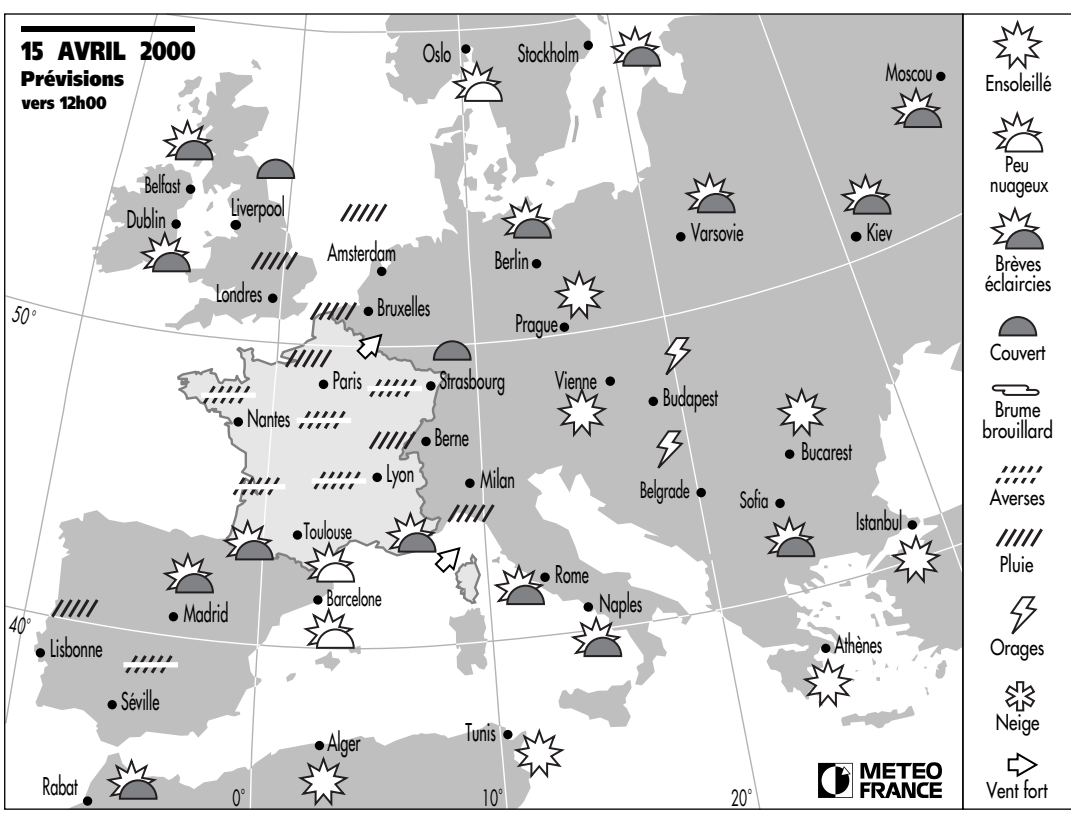
Champagne, Lorraine, Alsace,

Bourgogne, Franche-Comté. - Les pluies qui arrosent l'Alsace et le Jura le matin s'évacuent vers l'est et le temps se montre par la suite plus variable. Il fera de 10 à 13 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Dans le bassin aquitain, notamment près des Pyrénées, le ciel se montre engageant et les thermomètres affichent 16 degrés. Plus au nord, le ciel est plus incertain voire pluvieux. Il ne fera pas plus de 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les pluies sur le massif alpin laissent place à un ciel plus bienveillant l'après-midi. Du Limousin à la vallée du Rhône, le ciel fait alterner éclaircies et nuages menaçants. Il fait de 10 à 12 degrés dans le Massif central, 15 à 17 en Rhône-Alpes.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Des ondées affectent en début de journée la Côte d'Azur et la Corse avant de belles périodes ensoleillées. Il fera de 15 à 18 degrés.



Publicité
http://www.ebookers.com/fr

Nice 11°C

Dubai 35°C

ebokers.fr
aujourd'hui ici, demain là-bas

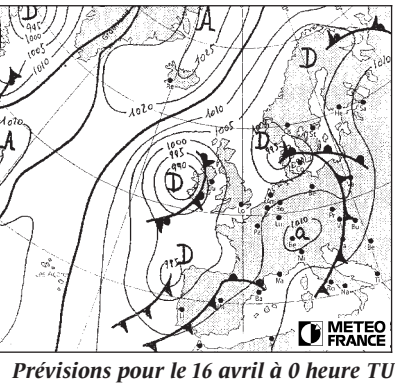
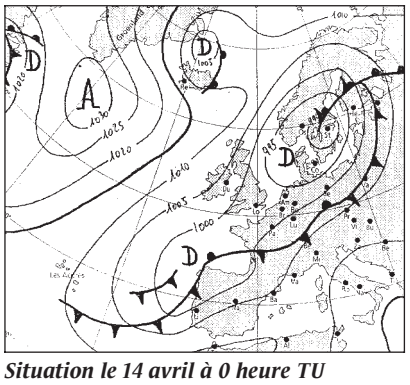
© 2000 ebookers.com plc. Licence L15647991

PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	6/13 P	ATHÈNES	15/22 S	LISBONNE	10/13 P	VIENNE	10/18 N	LE CAIRE	14/27 S
AJACCIO	9/17 P	NANTES	4/12 P	BARCELONE	11/15 S	MILAN	10/19 P	13/24 S	NAIROBI	17/28 S
BIARRITZ	7/14 N	NICE	9/16 P	BEFAST	2/8 N	MOSCOW	10/20 N	24/31 S	PRETORIA	17/28 S
BORDEAUX	6/13 P	PARIS	6/12 P	BELGRADE	13/24 N	MUNICH	2/15 N	17/22 S	RABAT	14/21 N
BOURGES	5/12 P	PAU	3/15 N	BERLIN	6/16 N	NAPLES	14/20 N	11/26 S	TUNIS	15/22 S
BREST	5/9 P	PERPIGNAN	9/16 S	BERNE	5/10 P	OSLO	0/8 S	5/10 S	BANGKOK	26/31 P
CAEN	4/8 P	RENNES	3/12 P	BRUXELLES	5/11 P	PRALMA DE M.	12/19 S	9/16 P	BEYROUTH	17/21 S
CHERBOURG	4/9 P	ST-ETIENNE	6/14 P	BUCAREST	11/27 S	PRAGUE	7/17 S	11/13 C	BOMBAY	22/31 S
CLERMONT-F.	5/14 P	STRASBOURG	8/14 P	BUDAPEST	9/18 P	ROME	12/19 N	7/16 S	DJAKARTA	27/28 S
DIJON	6/13 P	TOULOUSE	5/16 N	COPENHAGUE	4/11 P	SEVILLE	11/17 P	8/15 S	DUBAI	25/37 S
GRENOBLE	7/15 P	TOURS	4/11 P	DUBLIN	2/8 N	SOFIA	11/23 N	11/18 P	HANOI	20/25 C
LILLE	5/9 P	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	6/12 P	ST-PETERSB.	6/9 N		HONGKONG	17/22 S
LIMOGES	5/10 P	CAYENNE	23/27 P	GENEVE	7/12 N	STOCKHOLM	3/9 N		JERUSALEM	14/23 S
LYON	7/15 P	FORT-DE-FR.	23/28 S	HELSINKI	3/8 C	TENERIFE	12/18 S		NEW DEHLI	24/38 S
MARSEILLE	10/18 N	NOUMEA	23/27 P	ISTANBUL	14/22 S	VARSOVIE	9/19 N		PEKIN	9/22 S
									SEOUL	7/14 C
									SINGAPOUR	26/29 C
									SYDNEY	19/24 P
									TOKYO	12/15 P

AMÉRIQUES	ASIE-Océanie
BRASILIA	19/28 S
Buenos Aires	13/24 S
CARACAS	24/31 S
CHICAGO	17/22 S
LIMA	11/26 S
LOS ANGELES	11/15 C
MEXICO	11/26 S
MONTREAL	5/10 S
NEW YORK	9/16 P
SAN FRANCISCO	11/13 C
SANTIAGO/CHI	7/16 S
TORONTO	8/15 S
WASHINGTON	11/18 P
AFRIQUE	
ALGER	12/22 S
DAKAR	21/27 S
KINSHASA	22/30 S



OBJET

La cravate file un mauvais coton

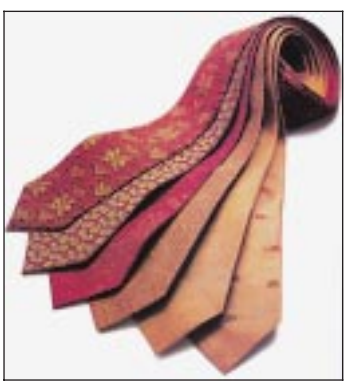
« JE SUIS DÉSOLÉ, monsieur, mais nous n'y pouvons rien. C'est le règlement. » L'appareteur du Cercle de l'Union interalliée, salons très huppés sis rue du Faubourg-Saint-Honoré à Paris, avait l'air sincèrement désolé. Il a insisté avec tact, visiblement coutumier de ce genre de situation. Parmi l'assortiment de cravates grises ou marron, on a donc choisi la moins sinistre avant de gagner la salle de restaurant. « Nous sommes l'un des derniers bastions où la cravate est obligatoire, mais les positions sont difficiles à défendre ; de plus en plus de visiteurs n'en portent pas. Il faut donc savoir être diplomate », soupire Daniel Beaucourt, responsable de l'accueil du cercle.

Contestée jusque dans le faubourg Saint-Honoré, la cravate perd du terrain. Les ventes s'effondrent, et son image a bien vieilli. En voie de ringardisation rampante, l'objet trouve difficilement sa place, y compris dans l'univers télévisuel où l'ensemble veste-tee shirt est recommandé pour faire « décontracté » et cultiver une proximité de bon aloi avec le téléspectateur. « La cravate reste un élément vestimentaire

pour personnes de bon goût », soutient Patricia Revol, déléguée générale du Comité de la cravate, mais, reconnaît-elle, « il s'agit souvent du dernier accessoire de mode que les hommes renouvellent ». « Même parmi les chefs d'entreprise du textile, tout le monde n'en porte pas », poursuit-elle, un brin résignée. « En 1999, le marché français de la cravate a reculé de 20 % à 25 %. La mode vestimentaire minimaliste nous fait du tort », confirme Stéphane Collaert, PDG de Prady-L'Aiglon, une société qui produit sous licence les marques Lancel, Balmain, Azarzo et Rochas.

CONTRE-COURANT

Dans les entreprises, la cravate paraît aller à contre-courant du management moderne. Les cadres, auxquels on explique à longueur d'année que l'organisation du travail doit changer, commencent à s'exonérer du port d'un accessoire un peu suranné dès lors que les rapports hiérarchiques sont supposés s'assouplir. D'après certaines études de l'Insee, il semble que les cadres du secteur public aient commencé à abandonner « l'uniforme » bien



SALVATORE FERRAGAMO

avant ceux du privé. Dans le sillage de la pratique américaine du *friday wear* (qui consiste à adopter, le vendredi, au bureau, une tenue vestimentaire détendue, du genre jean et sweat-shirt), cette habitude s'inscrit dans une tendance générale au recul du costume statutaire, supposé traduire explicitement la position sociale de celui qui le porte.

« Dans l'habillement, le style guidé est en chute libre, mais c'est également le cas dans nombre d'autres secteurs, tels l'ameublement ou l'automobile », souligne le sociologue Nicolas Herpin, auteur avec Daniel Verger de

La Consommation des Français (collection « Repères », La Découverte, 49 F, 7,47 €). Même dans la finance, le cours de la cravate est orienté à la baisse. « Depuis qu'ils rencontrent les jeunes loups de la nouvelle économie, qui ne sont pas vraiment du genre à porter la cravate, les banquiers sont obligés de se mettre au diapason de leurs interlocuteurs », assure un connaisseur des milieux financiers.

MÉLANGE DES GENRES

La cravate semble aussi s'inscrire à contre-courant du nouveau rapport à l'élégance, assez éloigné des codes d'apparence traditionnels, adopté par les moins de trente-cinq ans. Plus sensibles au confort et enclins au mélange des genres, ils apprécient les « silhouettes déstructurées » chères aux créateurs de mode. A cela s'ajoute peut-être un défaut de transmission entre générations ; souvent, les pères ont négligé d'initier leurs fils à l'art et la manière du nœud de cravate. Il est des oublis plus fâcheux, n'en déplaise à Oscar Wilde pour qui « une cravate bien nouée est le premier pas sérieux dans la vie ».

Malgré les efforts d'adaptation des fabricants, qui ont cru pouvoir se remettre à la page en lançant des cravates fantaisie couvertes de petits cochons ou de personnages de dessins animés, le mouvement de recul semble clairement engagé. Cependant, plusieurs foyers de résistance restent très actifs. Dans les cénacles où le pouvoir est en jeu, la cravate garde toute son aura. A l'Assemblée nationale, au Sénat ou à Bercy, il n'est pas question d'y renoncer. La moindre fantaisie (Jack Lang en costume à col Mao, par exemple) fait parler d'elle pendant des années. Quant aux syndicalistes, ils mettent généralement un point d'honneur à ne pas laisser le monopole de la cravate au grand patron.

Le milieu médical, lui aussi, demeure très attaché à « l'accessoire le plus versatile et le plus riche de sens de la garde-robe masculine » ainsi qu'au nœud papillon, dont les chirurgiens se sont fait une spécialité. Les praticiens tiennent à la tradition, mais les malades aussi, semble-t-il. « Je vais devoir reprendre la cravate ou le nœud papillon, bien que j'aie horreur d'avoir le cou serré, confie un oph-

talmologiste parisien qui s'en était affranchi pendant plusieurs semaines. Des patients n'ont pas apprécié et m'en ont fait la réflexion. »

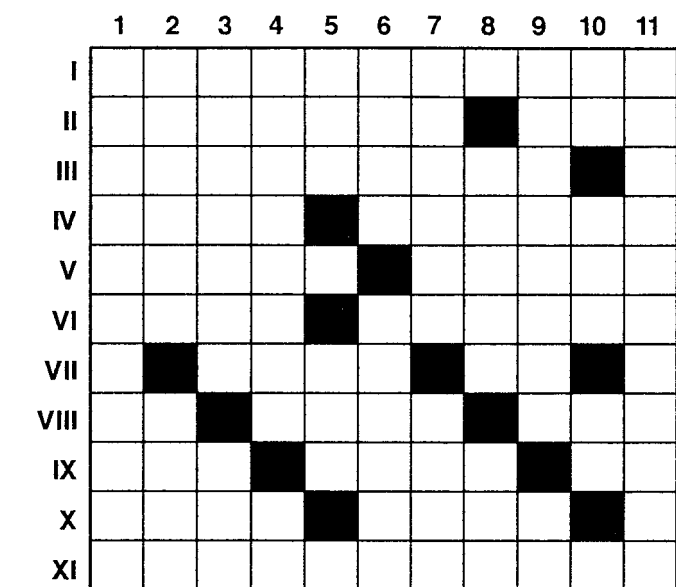
LA PART BELLE À LA COULEUR

Pour les fabricants et distributeurs, la solution passe désormais par l'exportation vers l'Asie, nouvelle terre promise de la cravate (on en vend plus de 100 millions par an contre 10 millions en France). « Au Japon, la cravate grise ou noire demeure une obligation sociale absolument incontournable », rappelle Philippe Monnier, directeur d'Onlineties.com, site Internet dont la plupart des clients sont japonais. Quant à Stéphane Collaert (Prady-L'Aiglon), il veut toujours croire à l'avenir de la cravate en France. « Les collections hiver 2001 semblent faire la part belle à la couleur, c'est peut-être le début d'un nouveau cycle. Regardez les ceintures pour femmes. Hier, elles avaient totalement disparu ; aujourd'hui, on nous en redemande. Demain, ce sera peut-être le tour de la cravate. »

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 091



HORIZONTALEMENT

I. La vérité peut en sortir. - II. Avec une capitale, c'est un dieu. Personnage proustien. - III. Fit venir Des cartes à sa cour. - IV. Carte. Ne laisser aucun choix. - V. Sable grossier. Représentation inconsciente. - VI. Ouvre le passage vers la sortie. Pour s'y retrouver en famille. - VII. Arrose l'Afrique centrale. Diminution pour un grand homme. - VIII. En tête. Sa philosophie est restée dans le bouddoir. Pour ranger les

tours. - IX. Ile de Grèce. Change chaque jour. Interjection. - X. Remplit les pomes. Délicatement teinté. - XI. Absente à tous les coups.

VERTICALEMENT

I. Déposée en cas de problème. - 2. Délicat. Indications avant de partir. - 3. Centre stratégique. Mitraille nipponne. - 4. Disposés selon les points. Suit la réunion. - 5. S'opposent aux autres. Homme de paille. - 6. Lâche brusquement.

Pour faire un tour au fil de l'eau. - 7. Potion magique. Présente bien. - 8. Dans le Gard. Séduite par le premier venu et restée fidèle. - 9. Présentent bien. Préposition. - 10. Bien arrivé chez nous. Autre moi. Finit en mer du Nord. - 11. Réservée aux amateurs de sang.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 090

HORIZONTALEMENT

I. Vasouillard. - II. Imposteur. - III. SPA. Spore. - IV. Illégitimes. - V. Oil. En. Nais. - VI. Adret. Tno (ont). - VII. Nota. Séné. - VIII. Amine. Miser. - IX. Isotrope. DS. - X. Noisette. - XI. Et. Nets. Uni.

VERTICALEMENT

1. Visionnaire. - 2. Ampli. OMS. - 3. Spallation. - 4. Oô. Danton. - 5. Usager. Erié. - 6. It. Inês. Ost. - 7. Lest. Tempes. - 8. Lupin. Niet. - 9. Aromates. Tu. - 10. Rein. Eden. - 11. Dressoirs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



PHILATÉLIE

Parution du premier numéro de « Timbres Magazine »

ALLY McBEAL (l'actrice Calista Flockhart) fait la couverture du premier numéro de *Timbres Magazine*, le nouveau mensuel consacré à la philatélie et à l'histoire postale. Une rubrique cartophile de trois pages - ce mois-ci, quels sont les prix des cartes postales ? - complète l'ensemble. Ally McBeal renvoie à un dossier de cinq pages sur les actrices du grand et du petit écran auxquelles les timbres du monde entier rendent hommage.

Édité par Timbropresse, *Timbres Magazine* se substitue en fait à *Timbroscopie*, *Timbroloirs* et *Le Monde des philatélistes*, trois mensuels qui ont décidé d'unir leurs forces et leur savoir-faire (*Le Monde* du 15 mars) pour publier un magazine unique... à tous points de vue.

Son abondante pagination (116 ou 132 pages, en alternance un mois sur deux) et son tirage (80 000 exemplaires) en font le premier titre spécialisé de l'Hexagone. Cette pagination importante lui permet de s'adresser aussi bien aux collection-



neurs néophytes qu'aux philatélistes plus chevronnés. Ainsi, on y trouve aussi bien des pages sur le négoce philatélique sur Internet ou les placements, une rubrique « Mon marché du mois », fruit des recherches d'un collectionneur dans les boîtes de marchands, ou un cahier détachable de seize pages sur les nouveautés du monde entier, que des études « pointues » sur le timbre au type *Blanc de 1900* ou le 0,70 F *Marianne du Bicentenaire* et une rubrique « Expertise ». Enfin, l'actualité française - nouveaux timbres, expositions et bourses, vie des clubs, etc. - se taille la part du lion.

L'originalité de *Timbres Magazine* réside aussi dans ses formules

d'abonnement qui proposent à leurs souscripteurs des pochettes de timbres. En outre, tous les deux mois, un cahier « Idées de collection » de 16 pages permettra aux lecteurs de bénéficier, dès le numéro daté mai, de promotions sur des timbres ou des séries thématiques.

Pierre Jullien

★ *Timbres Magazine*, 132 p., en vente en kiosques 30 F (4,57 €).

Nouveautés

L'office des émissions de timbres-poste (OETP) de Monaco a mis en vente générale, le 3 avril, un timbre à 6,50 F (0,99 €) évoquant l'Exposition canine internationale, qui représente un labrador retriever et un golden retriever. Six timbres, à 4, 5, 6, 7, 8 et 9 F, consacrés aux douze apôtres ont aussi été émis à la même date.

L'éditeur espagnol Domfil vient de faire paraître la 1^{re} édition de son catalogue de cotation spécialisé sur Monaco. Ce fort volume de 430 pages en couleur répertorie timbres-type, non dentelés, blocs et carnets (4 680 pesetas, Domfil, http://www.domfil.com).

DISPARITION

Giorgio Bassani

Le chantre de Ferrare

LE ROMANCIER italien Giorgio Bassani est mort, jeudi 13 avril, à l'hôpital San Camillo de Rome où il était entré le 31 mars.

Né à Bologne, en 1916, Giorgio Bassani s'était rendu célèbre par l'immense succès du *Jardin des Finzi-Contini* (Gallimard, 1964), paru en Italie en 1962 et porté à l'écran par Vittorio De Sica en 1971. Outre ce livre, qui contait l'histoire d'une famille juive de la haute société ferraraise à la veille de la seconde guerre mondiale, Giorgio Bassani avait écrit de nombreux ouvrages, dont plusieurs publiés en français – notamment *Les Lunettes d'or* (prix Strega 1958, Gallimard, 1962), *Derrière la porte* (Gallimard, 1967), *Le Héron* (Gallimard, 1971) et *L'Odeur du foin* (Gallimard, 1979). Tout en revendiquant un point de vue « national », par opposition à celui des écrivains régionalistes, le romancier s'était fait le chantre de

Ferrare, la ville du nord-est où il avait été élevé et d'où sa famille était issue.

D'origine juive, Giorgio Bassani avait publié son premier recueil de nouvelles sous un nom d'emprunt, en 1940, à cause des lois raciales en vigueur à l'époque. A partir de 1937, il avait milité dans les rangs des antifascistes et s'était fait arrêter, puis emprisonner, en 1943. Après la guerre, il fut rédacteur en chef, entre 1948 et 1960, de la célèbre revue romaine *Botteghe Oscure*, puis de la revue *Paragone*. Directeur littéraire chez l'éditeur Feltrinelli, Giorgio Bassani publia les premiers textes de Carlo Cassola, d'Italo Calvino et d'Elsa Morante. Ce fut aussi lui qui découvrit – et préféra – le fameux *Guépard*, de Giuseppe Tomasi di Lampedusa (Le Seuil, 1962).

Raphaëlle Rérolle

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Hubert Colin de Verdière, ambassadeur en Russie, a été nommé ambassadeur, haut représentant de la République française en Algérie, en remplacement d'Alfred Siefert-Gaillardin, par décret publié au *Journal officiel* du mercredi 12 avril. [Né le 31 octobre 1941 à Roubaix (Nord), diplômé d'études supérieures de science économique et de l'Ecole des hautes études commerciales (HEC), Hubert Colin de Verdière a été nommé secrétaire des affaires étrangères à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1970. Il fut notamment secrétaire à Canberra (1973-1975), premier secrétaire (1975-1977), puis deuxième conseiller à Alger (1977-1980), délégué dans les fonctions de sous-directeur d'Afrique du Nord à la direction d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères (1980-1983), deuxième (1983-1984), puis premier conseiller à Madrid (1984-1987) avant d'être nommé ambassadeur auprès des Emirats arabes unis (1987-1991). Ambassadeur à Téhéran (1991-1994), puis directeur des Nations unies et organisations internationales à la direction générale des affaires politiques et de sécurité du Quai d'Orsay, il dirige ensuite le cabinet du ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette (1995-1996). Hubert Colin de Verdière était ambassadeur en Russie depuis septembre 1996 et, parallè-

lement, ambassadeur au Tadjikistan depuis février 1997.]

Jean-Pierre Vidon, ambassadeur aux Fidji, à Nauru, à Tonga et Kiribati, a été nommé ambassadeur en Micronésie et aux îles Marshall, en résidence à Suva, en remplacement de Michel Jolivet, par deux décrets publiés au *Journal officiel* du mercredi 12 avril.

[Né le 17 mai 1951 à Villefranche-sur-Saône (Rhône), Jean-Pierre Vidon est diplômé d'études supérieures de droit et d'histoire. Il a été notamment en poste à Doha (1975-1977), Pretoria (1977-1980), Lilongwe (1980-1982), Bangui (1984-1987), Windhoek (1989-1992), Dakar (1996-2000), et à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères. Jean-Pierre Vidon est ambassadeur aux Fidji depuis février 2000, à Nauru, depuis mars 2000, à Tonga et Kiribati, en résidence à Suva, depuis avril 2000.]

CULTURE

Emile Biasini ancien secrétaire d'Etat aux grands travaux, a été élu, mardi 11 avril, président de la Maison des cultures du monde, dirigée par Chérif Khaznadar. Il succède à Jean Duvignaud, élu président d'honneur du conseil d'administration de cette institution.

[Né le 31 juillet 1922 à Noves (Bouches-du-Rhône), Emile Biasini a notamment conduit

la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine dans les années 70. Chargé par François Mitterrand, en 1982 d'une mission pour la réalisation du Grand Louvre, Emile Biasini a été secrétaire d'Etat aux grands travaux de 1988 à 1993.]

EPISCOPAT

Le Père Lucien Fischer a été nommé par le pape Jean Paul II vicaire apostolique de Saint-Pierre-et-Miquelon, mercredi 12 avril. Il succède à Mgr François Maurer, mort le 4 avril (*Le Monde* daté 9-10 avril). Saint-Pierre-et-Miquelon est un vicariat apostolique qui n'a pas, pour l'Eglise catholique, le statut de diocèse. Le Père Lucien Fischer est également nommé évêque *in partibus* d'Avioccala. Il était jusqu'ici supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit (spiritains) pour la région est de la France.

[Né le 27 novembre 1933 à Strasbourg, Lucien Fischer est entré au noviciat des spiritains à Cellule (Puy-de-Dôme) en 1953 et a fait profession religieuse le 30 septembre 1954. Après un cycle de philosophie à Mortain (Manche) et un service national en Allemagne et en Algérie, il entreprend des études de théologie à Chevilly-Larue à partir de 1960. Le 28 mars 1962, il est admis aux vœux perpétuels et ordonné prêtre la même année. Nommé au Gabon en 1962, il est successivement vicaire, puis curé à la mission de Koula-

Moutou. En 1980, il est nommé curé de la ville minière de Moanda, et vicaire général du diocèse de Franceville. Supérieur du district du Gabon à Libreville pour sa congrégation, de 1982 à 1988, il est le maître d'œuvre du grand séminaire Daniel Brottier. En 1993, le Père Fischer est rappelé en France et nommé supérieur régional des spiritains de l'est de la France. Il s'engage au service diocésain de la pastorale des migrants comme aumônier de la Communauté des îles.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 14 avril sont publiés :

- **Défense** : un décret portant organisation de l'administration centrale du ministère de la défense ; un décret fixant les attributions de l'inspecteur général de l'armement et des inspecteurs de l'armement ; un décret portant création du service à compétence nationale DCN ; un décret fixant les attributions et l'organisation de la délégation générale pour l'armement.
- **Assemblée nationale** : un décret chargeant Bernard Derosier, député du Nord, d'une mission temporaire auprès du premier ministre.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Olivier et Nathalie NAGEL sont très heureux d'annoncer la naissance de

Clara,

le 4 avril 2000.

10, rue Exelmans,
78000 Versailles.
nagel@magic.fr

– Depuis le 4 mars 2000 à 17 h 05,

Baptiste

fait la joie de ses parents.

Sébastien et Sophie LION.

– Le 11 avril 2000,

Isabelle est merveilleuse,

Marie

est née.

Anniversaires de naissance

– Dans la famille CASSIN, je demande le grand-père,

Jean

et le petit-fils,

Antoine

70 ans et 18 ans.

Bon anniversaire.

Mariages

– Les amis de

Isabelle DUMONTET
et
Julien MAROTTE

sont heureux de faire part de leur mariage.

Nous souhaitons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Anniversaires de mariage

Denise et François

THE BEST !

Bien joué le 15 avril 1952, félicitations et beaucoup d'autres comme ça... à Biarritz.

Pacs

– Saintes. Saint-Georges-de-Didonne.

Après six ans de passions communes et d'émotions partagées, du refuge Vallot à Central Park,

Juliette et Jean-Claude

ont conclu un pacte civil de solidarité.

« Chaque vague rapporte dans l'écume naissante les vestiges merveilleux de sa grande aventure lointaine. »

Décès

– Nelly Arrighi, son épouse, Sébastien Arrighi, Nicolas et Sonia Chanzy, Jean et Paul, ses petits-enfants, Marie-Antoinette Arrighi et Jean Salini, Francine Arrighi. Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre ARRIGHI, délégué régional du CNRS, délégation Paris B, chevalier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, survenu le 12 avril 2000.

La levée du corps aura lieu le lundi 17 avril à 14 heures, à l'hôpital Saint-Joseph, service funéraire, 5, rue Pierre-Larousse, Paris 14^e.

Une messe sera dite à 14 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Lys, 7, rue Blomet, Paris 15^e.

Les obsèques auront lieu le mardi 18 avril à Letia Saint-Roch (Corse-du-Sud), à 10 h 30.

1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon Cedex.

– Le président du conseil d'administration, le directeur général, le secrétaire général, les directeurs, les délégués régionaux du Centre national de la recherche scientifique,

profondément attristés par le décès brutal de

Pierre ARRIGHI, officier des Palmes académiques, chevalier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 12 avril 2000, à Paris,

s'associent à la douleur de sa famille et lui témoignent leur profonde sympathie.

Pierre Arrighi est né le 9 août 1938 à Letia (Corse). Entré au CNRS en 1965, il a exercé de nombreuses responsabilités dans l'administration et l'organisation de la recherche et a accédé aux plus hautes fonctions. Il était délégué régional du CNRS en Ile-de-France depuis 1992.

Homme de cœur et homme de qualité, il a su dans tout un ensemble d'actions contribuer à donner à l'administration de la science la place qu'elle mérite.

La levée du corps aura lieu le lundi 17 avril à 14 heures, à l'hôpital Saint-Joseph, 185, rue Raymond-Losserand, Paris-14^e.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 14 h 45 en l'église Notre-Dame-du-Lys, 7, rue Blomet, Paris-15^e.

L'inhumation aura lieu le mardi 18 avril à Letia Saint-Roch (Corse).

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– M^{me} Jacqueline Godet, directeur scientifique, Ainsi que tous les membres du département des sciences de la vie du CNRS,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 avril 2000, de

M. Pierre ARRIGHI, délégué régional du CNRS, délégation Paris B, anciennement adjoint administratif du département des sciences de la vie du CNRS.

Ils s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent leurs plus vives condoléances.

Une cérémonie sera célébrée le lundi 17 avril à 14 h 45, en l'église Notre-Dame-du-Lys, 7, rue Blomet, Paris 15^e.

– Arromanches.

M. Pierre Aubourg, son frère, Elisabeth et Gérard Langlois, Serge et Josette Aubourg, Pierre et Elisabeth Aubourg, Michel et Colette Aubourg, Patrick et Anne Aubourg, Catherine et Patrick Girard-Aubourg,

ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Lise Aubourg, sa nièce, Les familles Barneoud et Lepinay, Et toute la famille, font part du décès de

M. Charles AUBOURG, ancien avocat à la cour d'appel de Paris, et magistrat honoraire,

survenu à son domicile le jeudi 13 avril 2000, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Une messe sera dite en l'église Saint-Pierre d'Arromanches le lundi 17 avril, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière d'Arromanches.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, résidence du Mézeray, 14117 Arromanches.

– Michel, Françoise, Marie-Anne, Jean-Pascal, Denis, Bruno, ses enfants, Leurs conjoints, Ses vingt et un petits-enfants, Ses neuf arrière-petits-enfants, Ses parents et amis, ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre CÉZARD, conservateur en chef honoraire des Archives nationales, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite national, commandeur des Arts et Lettres, officier des Palmes académiques,

survenu le 12 avril 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 17 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, Paris 4^e.

5, rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie, 75004 Paris.

– M^{me} Pierre Dieterle, son épouse, Martin Dieterle et Caroline Lebeau, son fils et sa compagne, et leurs enfants, Christian Dieterle, son petit-fils, M. et M^{me} Jacques Roussy, et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Roussy, et leurs enfants, Sabine et Victoire Roussy, ses neveux, Ses petites-nièces, ont la douleur de faire part du décès de

Pierre DIETERLE,

survenu à Paris dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de l'île de Porquerolles (Var), le mardi 18 avril 2000, à 14 h 30, précédant son inhumation dans le cimetière de l'île.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean Clabaut, Irène Clabaut, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Monique GOULUT-CLABAUT,

survenu le 11 avril 2000, à Paris, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La messe d'obsèques aura lieu le mardi 18 avril, à 14 heures, en la chapelle de l'Est du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

Des messes, des fleurs sont bienvenues.

Si vous avez une prière ou une pensée pour elle, n'oubliez pas

Micha.

– Jacqueline Lescourret, sa femme, Laetitia et Marie-Anne, ses filles, Anne Lescourret, sa sœur, Rosine, Marie-Françoise et Jean-Pierre Lescourret, ses belle-sœur, nièce et neveu, Les familles Duverne et Vincensini, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre LESCOURET, Grignon 1927, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, croix de guerre 1939-1945 avec palmes, croix du combattant volontaire,

à Paris, le 31 mars 2000.

Il reposera en Bourgogne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail: carnet@mondepub.fr.

Josette VAILLANT « Greta », actrice de cinéma, réalisatrice de documentaires, écrivain,

née le 1^{er} janvier 1942, à Rennes, a quitté ce monde le 7 avril 2000, à Rome.

De la part de Paulette Vaillant, sa mère, Alexandre et Jean Rodolphe Loth, ses enfants, Jean-Paul Loth, leur père.

« Mourir n'est pas mourir, mes amis, c'est changer. » Lamartine.

Remerciements

– M^{me} David Amar, M. et M^{me} Daniel Amar et leurs enfants, M. et M^{me} Paul Fribourg et leurs enfants, M. et M^{me} Charles de Gunzburg, M. John David Cohen, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur époux, père et grand-père,

M. David AMAR,

vous prie de trouver ici leurs sincères remerciements.

Les prières auront lieu à la synagogue Chasseloup Laubat, Paris-7^e : – tous les soirs à 19 heures, – samedi 15 avril à 9 heures, – mardi 18 avril à 19 heures (à l'occasion de la célébration de la semaine et du mois).

nagel@magic.fr

LE MONDE AVRIL 2000
diplomatique

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Etats, mafias et transnationales comme larrons en foire
par **Christian de Brie**

Le marché de la loi rend les délinquants prospères
par **Jean de Maillard**

Du blanchiment aux crises
par **Guilhem Fabre**

■ **AFRIQUE** : Au Sénégal, les chantiers du changement, par **Sanou M'Baye**. – Recomposition de la nation somalienne, par **Gérard Prunier** – Elf, trente ans d'ingérence, par **Olivier Vallée**.

■ **ASIE** : Défi taiwanais pour les dirigeants de Pékin, par **François Godement**.

■ **SOUVERAINETÉ** : Le mythe trompeur du postnational, par **Noëlle Burgi** et **Philip Golub**.

■ **HISTOIRE** : Filmer le conflit du Vietnam, par **Ignacio Ramonet**.

■ **DÉMOCRATIE** : Comment gouverner le monde ? par **Jean Tardif**.

En vente chez votre marchand de journaux - 25 F - 3,81 €



<http://www.lemonde.fr>

Les résultats des BTS et des IUT : le classement des établissements en France par spécialités, les fiches détaillées des IUT.

ARTS PLASTIQUES Pour la troisième fois depuis 1995, la Biennale d'art contemporain organisée à Kwangju témoigne de la volonté de la Corée du Sud de jouer en Asie le rôle

que la Biennale de Sao Paulo, au Brésil, joue pour l'Amérique latine. ● **LES EXPOSITIONS**, qui durent jusqu'en juin, avaient accueilli, en 1997, près de 1 million de visiteurs, un public qui a pu

d'autres possibilités d'être confronté à l'expression artistique mondiale. ● **OCCASION D'ÉCHANGES** internationaux, elles permettent de découvrir les artistes coréens, à un moment où les

galeries de la capitale, Séoul, déstabilisées à la suite de la crise financière, ont dû se priver des apports d'artistes étrangers. ● **INITIATIVE** issue de l'Université, des artistes ont été invités à

travailler dans un village, Kurim, où avaient été retrouvés des fours anciens de potiers afin de renouer avec le passé et de renouveler l'approche traditionnelle de cette discipline.

Artistes du monde entier au rendez-vous coréen de Kwangju

La troisième biennale organisée dans le sud-ouest de la Corée du Sud continue d'affirmer son rôle de carrefour de l'art contemporain pour cette région du globe

BIENNALE DE KWANGJU FOUNDATION, San 151-10 Yongbong-dong, Puk-gu, Kwangju 500-070, Korea. Tél. : 82-62-524-4722. Jusqu'au 7 juin. <http://www.kwangjubienale.org>

KWANGJU

de notre envoyée spéciale

Depuis 1995, la Corée du Sud a sa Biennale d'art contemporain, à Kwangju, une ville du Sud-Ouest historiquement très importante : c'est à Kwangju qu'est née la révolte contre le régime militaire, et c'est dans cette ville, qu'en 1980, plusieurs centaines d'étudiants sont morts pour la démocratie.

Née en période faste, cette Biennale a bénéficié de l'engouement pour l'art contemporain qui a accompagné l'essor industriel des années 1980, en particulier dans la foulée des Jeux olympiques, où le symposium de sculptures avait donné l'idée aux entreprises de passer commande aux artistes, d'acheter... D'emblée la Biennale était dotée de moyens lui permettant d'avoir l'ambition d'une manifestation à la fois internationale et représentative de la création dans la région. L'ambition en somme d'être à l'Asie du Sud-Est ce que la Biennale de Sao Paulo est à l'Amérique latine.

Deux bâtiments dans un parc voué à la culture à la périphérie de Kwangju ont été spécialement construits pour l'abriter. Les budgets engagés étaient plutôt lourds : de l'ordre de celui de la Documenta de Kassel (partagé entre l'Etat : 20 % ; la ville : 40 % et les entreprises locales : 40 %). La participation de commissaires occidentaux était assurée. Par exemple, Jean de Loisy en 1995, Harald Szeemann en 1997, René Block du Musée de Kassel et Thomas Finkelppearl de PSI à New York, pour cette édition. Celle-ci a été décalée d'un an, peut-être pour tomber en l'an 2000, et que la quatrième biennale ait lieu normalement dans deux ans, l'année du Mondial. La crise économique de 1997 ne semble pas l'avoir particulièrement touchée.

Comme les éditions précédentes, la Biennale 2000 essaie de trouver sa cohérence à travers un thème, à vrai dire assez large pour permettre toutes les entrées. Il a été forgé à partir de deux mots chinois signifiant les êtres humains dans leur contexte, qu'on a traduits par « homme+espace ». On l'oublie

aussi vite que les commissaires invités en se promenant dans les différentes sections géographiques qui composent l'exposition principale.

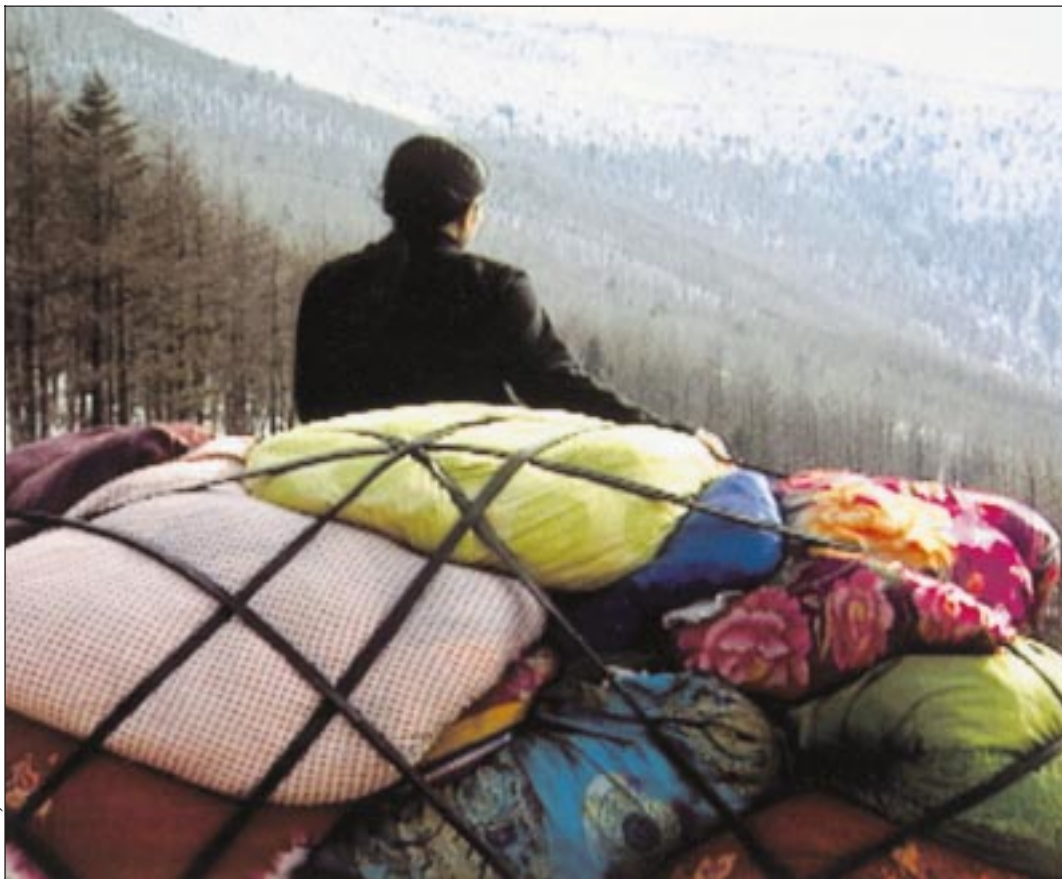
Celle-ci réunit des œuvres d'une centaine d'artistes souvent de très bon niveau, choisis par cinq commissaires qui se sont partagé le monde. René Block s'est occupé de l'Eurafrrique, Thomas Finkelppearl de l'Amérique du Nord, Yu Yeonkim de l'Amérique du Sud, Tani Arata de l'Asie, Kim Hong-hee de la Corée et de l'Océanie. Ces « régions » sont inégalement représentées. Côté Amérique du Nord, c'est très mauvais, et côté Amérique du Sud, très bon, avec des artistes comme Tunga, Miguel Angel Rios, Cildo Meireles, Juan Manuel Echavarría, ou Alfredo Jarr. Ce dernier est intervenu par une action pour contribuer à la lutte contre la famine en Corée du Nord : il a fait fabriquer un savon qui se vend dans la Biennale et dont les recettes iront à une organisation non gouvernementale de Corée du Nord.

Le secteur Asie est riche en surprises. Il réunit une vingtaine d'artistes qui présentent tous un intérêt dans des registres différents. On peut citer l'environnement de bannières calligraphiques faites avec des cheveux et de la colle de Gu Wenda, un Chinois de New York ; le travail sur la mémoire de Chen Shunchu, un artiste de Taïwan, qui installe au sol des centaines de photos de gens, bien rangées sous une passerelle de bois qui permet de les surplomber.

FLEUR-SEXE

Vraie découverte, l'artiste mongol Sereeter Dagvadorj, qui a été primé : il est l'auteur d'une installation de cordes et d'étriers suspendus au-dessus d'une couche de sable, où passe l'idée de cheminement et de chute. L'installation de couverts de métal auxquels se mêlent des revolvers de l'Indien Subodh Gupta est efficace. La Pakistanaise Lalini Malani, avec ses moniteurs dans des malles entrouvertes et ses projections aux murs qui montrent avec violence la violence, la misère, la guerre, encore plus.

On ne comprend pas trop pourquoi les Coréens ne sont pas avec eux, mais à part, avec les artistes d'Océanie. C'est une petite section où l'on peut remarquer Yun Suknam, une artiste féministe qui n'est plus toute jeune. Elle a tracé au sol



Kim Sooja avec ses baluchons, sur un camion, en Inde. Photo tirée d'une vidéo.

une fleur-sexe de chaussures en bois peintes en rose, qui sont comme des petits bateaux anonymes dans un océan de billes de verre.

L'idée d'une section « Eurafrique » paraît aberrante. René Block y présente d'excellents artistes connus ou à découvrir, qu'il a délibérément choisis à la périphérie de l'Europe : en Scandinavie, en Islande, en Turquie ou en Afrique du Sud. De Shirin Neshat, qui a reçu le grand prix de la Biennale (après celui de Venise) à William Kentridge, en passant par la jeune Candice Breiz et ses vidéos qui associent ju-

dicieusement tour de Babel et karaoké, Eija-Liisa Ahtila, ou Hale Tenger, une vidéaste turque vraiment intéressante.

Autour de cette exposition principale se sont greffées des expositions satellites, plus ou moins bienvenues : l'une parle des sexes masculin et féminin d'un point de vue européen (avec Marie-Laure Bernadac) et d'un point de vue coréen. Une autre évoque le thème des droits de l'homme : elle permet de croiser des œuvres d'anciens militants pour la démocratie et réserve quelques surprises : un Kiefer, une grande composition de

Nancy Spero, et d'accablantes photos truquées de corps décuplés, mutilés, du Coréen Chen Chieh-jen, que l'on commence à voir partout à travers le monde.

Bien qu'elle reste d'un bon niveau international, la Biennale de Kwangju 2000 pêche de plusieurs côtés : son absurde découpage du monde, renforcé par le partage de l'exposition entre deux bâtiments insuffisamment reliés ; des expositions spéciales plus politiques qu'artistiques à l'exception de la très belle confrontation des artistes abstraits de Corée et du Japon dans les années 70, qui est présentée au

Musée de Kwangju. Bref, cette édition manque de pensée fédératrice. Le directeur artistique de la Biennale, Oh Kwang-su, qui est l'actuel directeur du Musée national d'art contemporain de Séoul, a été nommé trop tardivement pour avoir eu le temps de rassembler les idées. Il a dû se contenter de mettre sa patte en balançant ici et là neuf artistes : du peintre coréen Suh Se-ok à Giuseppe Penone, d'Alain Fleischer ou Miguel Chevalier à Antony Gormley et Yan Pei-ming, ces deux derniers arrivant en ouverture des pavillons.

NŒUD DE QUESTIONS

Cette nomination tardive est intervenue après celle d'un premier directeur artistique qui n'a pas plu à Kwangju. Curieusement, les dessous de la Biennale coréenne font penser aux dessous de la Biennale de Venise. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si en 1997 elle s'est dotée d'une fondation censée lui permettre d'échapper au jeu politique local, lui éviter d'être trop régionale, trop dépendante de la ville et des artistes locaux, et d'être très critiquée à Séoul.

La Biennale qui est encore jeune, en mutation, sinon en rodage, est prise dans un nœud de questions : comment satisfaire toutes les exigences, locales, nationales et internationales. Comment rester la biennale la plus fréquentée du monde : 1 600 000 visiteurs en 1995, 900 000 en 1997 ? Comment continuer à accueillir des familles entières, grands-parents, parents et enfants, qui posent pour la photo devant les œuvres sans rien savoir de l'art contemporain, et en même temps réussir à mobiliser les professionnels ? Elle ne semble pas à l'abri d'un « redressement » régionaliste. La naissance, à Shanghai, à l'automne prochain, d'une biennale concurrente peut l'aider à mieux se définir.

Geneviève Breerette

Du côté des galeries de Séoul

SÉOUL

de notre envoyée spéciale

Les professionnels de l'art contemporain de Séoul savent bien que les visiteurs étrangers de la Biennale de Kwangju vont faire halte dans la capitale, et le tour des expositions. Les galeries, les musées, ont-ils pour autant fait un effort pour mettre les artistes coréens d'avant-garde en vedette ?

A deux ou trois exceptions près, toujours les mêmes, qui restent sur le terrain, malgré la crise. La situation a changé depuis 1995, du côté des galeries surtout. Beaucoup d'entre elles sont tombées, beaucoup se sont repliées sur des valeurs artistiques sinon traditionnelles, en tout cas acceptées. Dans la rue de Chongno-gu, où les grandes galeries se touchent, la riche galerie Hyunday fête ses trente ans, avec ses peintres qui ont fait du néo-Bonnard, ou du néo-Van Gogh jusqu'à leur mort dans les années 80 et 90.

La galerie, qui n'a jamais vendu ce qui se vendait, a dû mettre de côté ses Paik, ses Viallat, ses César et ses Venet.

En fait, depuis la crise de 1997, la plupart des expositions d'artistes occidentaux ont été annulées à Séoul. Voisine de Hyunday, la très prometteuse galerie Kukje, qui a exposé Stella, Twombly, LeWitt ou Kiefer, a dû rabattre ses ambitions. Désormais un restaurant occupe la moitié de son bâtiment. Cependant la situation de l'art contemporain n'est sans doute pas absolument catastrophique puisque plusieurs nouvelles galeries sont nées ou se sont transformées pendant la crise : la lhn Gallery, par exemple, qui a quitté son petit espace dans un quartier perdu pour se retrouver dans l'alignement des galeries Kukje et Hyunday dans un beau volume où sont exposés des grands formats de bons artistes coréens arrivés à maturité. Ce sont des artistes qui n'ont jamais beaucoup

vendu, et qui souffrent moins de la crise que les jeunes. Ceux-ci ont commencé à s'organiser pour créer, comme en Europe, des espaces alternatifs, pluridisciplinaires, dont certains sont subventionnés.

À CONTRE SENS

Le Gana Art Center, pour sa part, semble toujours dans la même prospérité : l'institution qui existe depuis 1983 dispose, à Séoul, de plusieurs sites : une galerie d'art, une maison de vente aux enchères, un atelier de gravure ouvert en 1989, une boutique d'art, un atelier d'artiste depuis 1997, enfin un immeuble de trois étages de galeries, construit par Willemotte en plein cœur du quartier des antiquaires et des bouquinistes, le Insa-Dong Center, qui ouvrira le 1^{er} mai. Dans la maison mère, sur le flanc du mont Pukham, Gana Art présente une exposition monographique de Jheon Soo-cheon, un artiste multimédia, lequel inaugurerait

d'ailleurs, en 1985, le pavillon coréen de la Biennale de Venise. Le Total Museum, qui est voisin, n'affiche pas autant de moyens. C'est une bonne maison qui continue de défendre des artistes coréens de qualité, comme Cho Duck-hyum, un parent lointain de Boltanski.

La plus vive des expositions d'art contemporain de Séoul a curieusement lieu chez Rodin, dans cet incroyable musée de verre que la fondation Samsung a construit pour abriter une *Porte de l'enfer* et un groupe des *Bourgeois de Calais*. La Coréenne Kim Sooja y expose ses baluchons de tissus. Cette artiste nomade, qui a beaucoup de trempe, a conduit le camion de ses voyages (Cities on The Moves) devant les murs-rideaux ultra-modernes du bâtiment. Dedans, elle a fait traîner quelques vieux vêtements au sol, près des sculptures, choisis dans les tons bruns, pour ne pas créer de cacophonie avec le bronze. En revanche, dans une autre salle, elle a pendu des dessus-de-lit aux couleurs pétantes à des cordes, comme du linge qui sèche... Tout cela est féminin, insolite et beau. Le plus intéressant, cependant, ce sont les vidéos récentes, dont une est d'ailleurs également présentée à Kwangju, dans l'exposition consacrée au sexe de l'homme et de la femme. Dans ces vidéos, on voit au centre de l'image, au premier plan et de dos, l'artiste debout, immobile et fragile, à contresens de la foule des passants qui avance vers elle, et vers nous. C'est très beau, cette vue de la « femme aiguille », qui ne suscite qu'indifférence à Tokyo, fait un peu sourire à Shanghai, et fait se retourner les passants à Delhi. Et puis, il y a aussi ce film où l'artiste, toujours de dos, est immobile face au fleuve qui passe, à Delhi.

G. B.

★ Centre culturel de la Poterie de Yeonam. Tél. : 0693-470-2566. Musée de l'université Ewha-Womans, Séoul. Tél. : 02-3277-3151.

G. B.

COMEDIES MUSICALES - MUSIQUES DE FILMS MARIE ZAMORA



GLEM en accord avec City Lights Entertainment, UK présente
COMEDIES MUSICALES - MUSIQUES DE FILMS
MARIE ZAMORA
ET L'ORCHESTRE COLONNE
EN CONCERT EXCEPTIONNEL
A L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX
DIRECTION : PAULETTE ET PATRICIA COQUATRIX
LE 17 MAI 2000
LOCATION : 01 47 42 25 49

FONDS DE SOUTIEN
CHÂNON - WARETES - JAZZ
subventionné par la Mairie de Paris

Les nouveaux potiers de Kurim

KURIM

de notre envoyée spéciale

Kurim est un petit village traditionnel du comté de Yeongam, tout au sud du pays. Jadis il était au bord de l'océan, et l'on sait qu'il a été un centre important de production de poterie utilitaire pendant deux ou trois siècles, du VII^e au IX^e. Lors des fouilles conduites entre 1987 et 1996 par le musée de l'université Ewha-Womans de Séoul, une bonne dizaine de fours et de dépôts de poteries ont été mis au jour. Depuis, un petit musée a été aménagé dans l'ancienne école du village. Mais cela n'a pas suffi à Hongnam Kim, la directrice du musée de l'université de Séoul, qui a eu l'idée de demander à des artistes contemporains de conce-

voir des œuvres en terre pour le site. Ce n'était pas une opération facile à réaliser. On peut l'imaginer quand on sait que les villageois de Kurim sont fermés au point de refuser de louer des maisons aux étrangers...

On découvre Lee Hyung-woo dans la cour d'une ferme, où il a déployé son alphabet d'argile, des signes modelés comme des outils. Ailleurs, Yoon Suk-nam a entouré de ronds de bois tachés de rouge un rocher où l'on dit que les femmes allaient marteler la pierre pour en tirer la poudre qui les rendait fertiles. Yook Keunbyung a accroché des clochettes dans un grand arbre et enfoncé l'image vidéo d'un œil dans un monticule de terre. Lee Bul a disposé ses objets et capsules de science-fiction dans les

vitines du musée. Un peu en retrait entre deux fermes en ruine, Cho Duck-hyum a simulé une fouille archéologique pour inventer une meute de chiens de terre : une idée qui s'appuie sur des documents témoignant que dans un lointain passé les chiens auraient été célébrés à Kurim comme nulle part ailleurs.

Il n'est pas sûr que cette expérience puisse avoir des suites ; elle le mériterait. Le mariage de la tradition et de la modernité y est vraiment réussi.

G. B.

Nikolay Lugansky joue Chopin sans tricher

En faisant oublier le piano pour qu'il ne soit plus que musique, le jeune pianiste russe a enregistré des « Etudes » historiques

UNE INTÉGRALE des *Etudes* Tchaïkovski et une interprétation magistrale des *Variations sur un thème de Corelli*, de Sergueï Rachmaninov, publiées par Vanguard, avaient attiré l'attention des mélomanes sur Nikolay Lugansky et l'avaient immédiatement situé parmi les pianistes les plus accomplis de notre époque au service d'œuvres qui n'ont pas tant de héros que cela pour défendre leurs couleurs. Un troisième disque consacré aux *Etudes symphoniques* et à la *Première sonate* de Schumann était venu confirmer la prophétie de Tatiana Nikolaeva.

Peu avant de mourir d'une congestion cérébrale, sur scène, alors qu'elle donnait l'intégrale des *Préludes* et *Fugues*, de Chostakovitch, qu'elle aura fait connaître dans le monde entier, Nikolaeva déclarait dans un entretien que son élève était « le pianiste de demain ». Et cette musicienne accomplie, ce compositeur de remarquables études pour piano, cette interprète au répertoire immense, ce professeur admiré savait de quoi il retournait. Esprit ouvert, elle aura été la première Russe à reconnaître le talent singulier de Glenn Gould lors de sa visite en Union Soviétique au milieu des années 1950... tout en étant une admiratrice fervente de confrères aussi éloignés d'elle que les uns des autres.

Il y a en effet, chez Lugansky, jeune Russe de vingt-huit ans, cet alliage idéal entre une puissance intellectuelle supérieure qui lui permet de recréer de l'intérieur la musique, de la rendre évidente sans s'interposer entre elle et le public, et une sensibilité qu'aucune entrave technique

ne vient brider. Il suffit d'ailleurs de prononcer son nom devant ses confrères qui l'ont entendu pour que leur visage s'éclaire. Et l'on n'oubliera pas cette scène étonnante : le pianiste roumain Radu Lupu apercevant Lugansky, à La Roque d'Anthéron, en août 1999, à la fin de son propre récital, franchit le cercle de ses admirateurs pour aller saluer chaleureusement son jeune confrère qui se tenait timidement à l'écart. Quelques jours plus tard, Didier Durand-Bancel, PDG d'Erato, et Christophe Cappacci, directeur artistique de cette maison de disques, entendaient Lugansky jouer deux concertos de Rachmaninov, dans le Parc de Florans. Séance tenante, ils lui proposaient un contrat d'exclusivité.

LA MAÎTRISE DE CORTOT

Voici donc Lugansky aux prises avec les *Etudes* de Chopin. Que dire de son disque qui vient de faire l'événement discographique du mois du magazine *Diapason*, sinon que le jeune Russe joue avec l'aisance, la sensibilité, la maîtrise pianistique que l'on rêve d'entendre dans cette musique depuis le légendaire enregistrement d'Alfred Cortot (EMI), pianiste vénéré à Moscou. Depuis 1933, il y a certes eu de remarquables disques de ces études : Claudio Arrau, le jeune Vladimir Ashkenazy, Elisso Virssaladze, Maurizio Pollini, Juana Zayas, Guiomar Novaes, François-René Duchable, Samsou François, mais chacun d'eux entretenait des relations privilégiées avec quelques études et manquaient de ceci ou de cela dans quelques autres. A Claudio Arrau manquait la



XAVIER LAMBOURGN/METIS/ERATO

Nikolay Lugansky : une sensibilité sans entrave technique.

simplicité d'élocution, la main légère que l'on admire chez Duchable, trop distancé parfois. A Pollini manquaient les couleurs et une main gauche sacrifiée par une prise de son « pointue ». Mais l'on admirait chez lui une détermination, une droiture qui faisaient un peu défaut à Novaes parfois gênée par des mains minuscules mais dont le piano faussement ingénu est d'une poésie inoubliable.

Le jeune Ashkenazy fonçait tête baissée dans une musique qu'il ne rejouera jamais avec une telle fraîcheur quand il passera à l'Ouest – mais les prises de son Decca détruisent la sonorité du piano pour en faire un instrument cinglant et métallique. Elisso Virssaladze était peut-être la pianiste la plus en phase avec l'impossible que représente cette œuvre plus difficile que les *Etudes transcendantales* de Liszt : l'écriture de Chopin est moins chargée et elle met le pianiste à nu comme s'il jouait Mozart. Impossible de tricher avec Chopin, de faire passer l'effet, l'émotion avant la parfaite réalisation du texte. Chez ce compositeur, il est impossible de

dissocier la technique de la musique puisque le but précis qu'il s'est fixé est justement de faire oublier le piano pour qu'il ne soit plus que musique. Et pour l'oublier, il faut le dominer dans toute la complexité de ses paramètres. Nikolay Lugansky sait tout cela et les Parisiens pourront le vérifier, le 28 avril, quand il donnera son premier récital au Théâtre des Champs-Élysées. Au programme, les *Etudes op. 25* de Chopin, la *Sonate KV 576* de Mozart, des extraits des *Saisons* et la transcription par Mikhaïl Pletnev de la *suite de La Belle au bois dormant*, de Tchaïkovski.

Alain Lompech

★ Frédéric Chopin : *Etudes op. 10 et 25 ; Trois nouvelles études pour la Méthode des méthodes de Moscheles*. 1 CD Erato/Warner 8573-80 228-2.

★ Concert le 28 avril à 20 heures, au Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 330 F (de 7,62 € à 50,31 €).

SÉLECTION DISQUES

DUOS POUR VIOLON ET VIOLONCELLE

Œuvres de Ravel, Kodaly, Haendel, Bach Kennedy (violon), Lynn Harrell (violoncelle)

On a toujours peur du « coup », avec Kennedy, anciennement Nigel Kennedy. Mais le violoniste classique « punkisant » est plus sérieux qu'il ne le paraît. D'ailleurs, le répertoire de ce disque est suffisamment austère pour dissiper toute crainte. La *Sonate en duo* est ce que Ravel a probablement écrit de plus épuré, mais les deux lignes sonnent parfois comme quatre, surtout sous ces deux archets d'une vivacité, d'une imagination musicale formidables. Complément de programme attendu, le *Duo* de Kodaly (couplage-type de ce genre de disques). En bonus, une transcription de Haendel (une passacaille revue par Johan Halvorsen) et une *Invention à deux voix* de Bach, jouée telle quelle.

Renaud Machart

★ 1 CD EMI Classics 7243 5 56963 2 8.

CHRISTOPHE ROY (violoncelle)

Iannis Xenakis : « *Nomos Alpha* », « *Kottos* » ; Georges Aperghis : « *Quatre récitations* » ; Claude Ballif : « *Solfeggio n°13* » ; Mauricio Kagel : « *Siegfriedp'* ».

Lorsqu'ils conçoivent une pièce solo pour instrument à cordes, les compositeurs contemporains affichent une prédilection pour le violoncelle. Ce récital en fournit une séduisante illustration avec des pièces qui sortent de l'ordinaire virtuose et moderniste. Le violoncelle y sert aussi bien l'âpre primitivisme de Iannis Xenakis que le tissage sophistiqué de Claude Ballif, la théâtralité rentrée de Georges Aperghis qui l'outrance provocatrice de Mauricio Kagel. Et si l'on oublie souvent l'instrument à l'écoute de la musique, on remarque l'interprète à bien des égards. Christophe Roy, qui assure depuis 1995 de nombreuses créations au sein du trio Allers-Retours, s'impose ici en soliste authentique. Acteur convaincant pour Xenakis et Kagel, poète inspiré pour Aperghis et Ballif.

Pierre Gervasoni

★ 1 CD Grave GRCD 16. Distribué par disques Concord.

LES PRIMITIFS DU FUTUR

World musette

Réunis autour de Dominique Cravic (guitares), Daniel Huck (chant, saxophone alto) et Robert Crumb (banjo et dessins de la pochette), ils sont plus d'une vingtaine, filles et garçons du jazz, des musiques traditionnelles, de la chanson à mettre, en amitié, leur petit grain de sel, d'épices ou de sucre dans cette célébration sans nostalgie des musiques populaires du pavé parisien. *World musette*, comme ces musiques du monde dont la vitalité et l'honnêteté sont transmises par ceux qui ont quitté leur pays d'origine, comme le swing musette, ce blues à la française dont Les Primitifs et quelques autres savent si bien nous conter les grandes et petites histoires. A quelques trésors du répertoire (*Cruelle tendresse*, de Louis Peguri et Roger Vayssie, *La Valse chinoise*, de Joseph Colombo et Georges Ghestem), Les Primitifs ont ajouté leurs compositions (*Fox musette*, *Maldita noche*, *Désaccord manouche*...) avec des personnages déjà familiers (le collectionneur de *Portrait d'un 78 tard*). Et ce *Dernier musette*, pour Didier Roussin, mort trop tôt. Une splendide mélodie un peu triste, un peu joyeuse, en souvenir d'un primitif des origines. Sylvain Siclier

★ 1 CD Sketch SKE 333012. Distribué par Harmonia Mundi.

WYNTON MARSALIS

SEPTET Live at the Village Vanguard

Monday, Tuesday, Wednesday... un CD par jour de la semaine et un huitième pour faire bonne mesure – ou éviter d'être accusé de se prendre pour Dieu – à partir d'enregistrements de soirées réalisés en 1990, 1991, 1993 et 1994 au Village Vanguard, à New York. Mature, ambitieux d'abord et surtout sur le plan artistique, le trompettiste Wynton Marsalis dirige alors un septette de virtuoses, jeunes gens pleins d'allant (en particulier Wessel Anderson au saxophone alto, le pianiste Eric Reed, le tromboniste Wycliffe Gordon et Herlin Riley, exceptionnel, à la batterie), susceptibles comme leur chef de passer en revue tous les aspects du jazz, des origines à la frontière pour le moment pas encore revisitée du free. Marsalis a sur le feu plusieurs séries phonographiques

débordantes de blues (*The Majesty of the Blues*, *Soul Gestures in Southern Blues*) et enregistré ce qui reste comme son grand œuvre, le mingusien *Citi Movement*. On retrouve de nombreuses compositions de cette période, étendues, ré-arrangées, parfois chahutées, et cette obsession pour Thelonious Monk que Marsalis ne sait pas vraiment par quel bout prendre, ce qui le rend d'autant plus intéressant car faillible. S. Si. ★ 1 coffret de 8 CD Columbia CXX 69876. Distribué par Sony Music.

LOU REED

Ecstasy

Le temps n'est plus où Lou Reed, cinquante-huit ans, se permettait de faire n'importe quoi, du mauvais goût outrancier au terrorisme sonique. En quête de respectabilité, le misanthrope n'est pourtant pas devenu un aristocrate pantouflard. *Ecstasy*, qui n'est pas une œillade démagogique aux enfants de la techno, évite le racolage et dévoile progressivement ses charmes : le staccato obsédant de *Mystic Child*, les espagnolades racées de la chanson-titre, la subtilité mélodique de *Modern Dance* ou *Tatters*. Et, bien sûr, du boogie new-yorkais crasseux, toutes guitares dehors sur *Future Farmers of America*. Autour d'un groupe soudé de longue date – Fernando Saunders (basse), Tony « Thunder » Smith (batterie), Mike Rathke (guitare) –, ce dix-neuvième album studio accueille des cuivres chaleureux dérobés à la maison Stax et le violon électrique de Laurie Anderson. Les textes exploitent toujours les mêmes obsessions – paranoïa, dérive des sentiments, sexe triste, New York –, mais leur auteur a trouvé la voie d'une sérénité jamais ennuyée. Ce bel ouvrage se dégrade malheureusement sur la fin avec l'éprouvant *Like A Possum*, pensum néo-psychédélique de... dix-huit minutes, avant que le rocker reprenne le dessus sur l'autoproclamé « grand poète du macadam » pour l'explosion finale de *Big Sky*.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Reprise/Warner 9362-47425-2.

AC/DC

Stiff Upper Liff

Qu'attend-on d'un album d'AC/DC en 2000 ? Rien de révolutionnaire, mais quelques garanties : qu'Angus Young revête son uni-

forme de collégien, empoigne sa Gibson rouge et assène des riffs de bronze, du même métal que la statue du guitariste sur la pochette de *Stiff Upper Liff* ; de l'énergie communicative, des hymnes à boire hurlés par la voix de rogomme de Brian Johnson. Ancré dans le blues et le rock'n'roll de Chuck Berry, le dix-septième album du quintet australien, produit par George Young, l'aîné de la famille, est un bon cru grâce à des morceaux de bravoure minimalistes et secs comme une trique (*Hold me Back*, *Safe in New York City*, charge contre son maire, Rudy Giuliani, *Can't Stand Still*). Illettré et voyou, le gang cancre redouble avec les honneurs (ni pompe ni slows) la même classe depuis vingt-cinq ans en réinventant à chaque fois l'enfance du hard. B. Lt

★ 1 CD Elektra/Warner Music 7559-62494-2.

MASSILIA SOUND SYSTEM

3968 CR 13

Si les Phocéens blagueurs donnent à leur nouvel album un titre d'immatriculation automobile, ce n'est pas pour célébrer les nouveaux riches (le rap, les start-up, les gangsters tapiesques), mais la philosophie « 2 pattes », la 2 CV Citroën, ses toiles, son nez rond, son endurance et sa jeunesse à tout crin. Massilia Sound System n'a aucun complexe. Ils se servent de tout, Le reggae, l'Occitanie, l'électronique, le sample (Pagnol, Scotto), la mandoline, le scratch, la bombarde, la dénonciation des grand-messes consuméristes, l'esprit de la fête. Leur 2 CV double toutes les BMW dans les côtes, et Dieu que cela fait plaisir ! Les cinq multi-instrumentistes, chanteurs, dubbeurs de Marseille ont fait alliance avec les enfants terribles de l'ethnomusicologie occitane, ceux de La Talvera (de Gordes) et ceux des Fabuleux Trobadors, et passent la surmultipliée en langue sudiste avec un carburant que ne renieraient pas les auteurs d'*Essence ordinaire* (les Toulousains de Zebda). Bain de jouvence, bouillon de bonheur militant, *3968 CR 13* casse la baraque avec dix-neuf titres à 67,04 km/mn.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Adam 025682.

Distribué par Scalen.

JEAN DUPONT

Jean Dupont

Sous des airs ahuris, Jean Dupont dresse la chronique ordinaire

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES** : au classement de la semaine du 2 au 8 avril (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), le guitariste Carlos Santana occupe la première place avec *Supernatural*, témoignage de l'engouement que suscite à nouveau le vainqueur des Grammy Awards. La bande originale rap et funk du film *Taxi 2* accompagne son succès sur les écrans (3^e place). L'entrée en 5^e place de la comédie musicale *Roméo et Juliette*, de Gérard Presgurvic, annonce peut-être un *Notre-Dame de Paris bis*.

■ **NOMINATIONS** : le Japonais Kazushi Ono vient d'être nommé directeur musical du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles. Le chef d'orchestre, né en 1960, actuel directeur général de la musique de l'Opéra de Karlsruhe, succédera en août 2002 à Antonio Pappano, lequel prendra alors la direction musicale et artistique du Covent Garden de Londres. Le directeur général de la Monnaie, Bernard Focroulle, a parallèlement fait savoir qu'il brigait un nouveau mandat à compter de décembre 2003.

■ **Le compositeur René Koering a été élu à l'unanimité président de la Fondation Francis et Mica Salabert**, le 4 avril. Il succède à Marcel Landowski, mort le 23 décembre 1999, lequel cumulait les fonctions de président de la fondation (actionnaire à hauteur de 34 % des Editions Salabert S.A.) et de PDG des Editions Salabert S.A. Le président des Editions Salabert S.A. sera élu lors du prochain conseil d'administration, le 25 avril.

■ **ROCK** : le nouvel album des *Who*, *The Blues to the Bush*, ne sera pas distribué chez les disquaires, mais uniquement disponible sur Internet (musicmaker.com.), ont annoncé le chanteur Roger Daltrey et le guitariste Pete Townshend (cinquante-quatre ans tous les deux), le 10 avril à New York. Ce double-album enregistré en public en décembre 1999 réunit vingt succès du groupe britannique, constitué de Daltrey, Townshend, le bassiste John Entwistle et le batteur Zak Starkey, fils de Ringo Starr.

des choses ordinaires avec un détachement qui ne ressemble en rien à de l'indifférence ou à un narcissisme exacerbé. Avec le groupe Kazero, Jean Dupont avait commis un tube, *Tainana*, sorte de farce très dansante. Les onzes titres de cet élégant exercice en solo ne sont pas dépourvus de vertus populaires, faciles à chanter, empreintes des vertus de l'adolescence. Du je-m'en-foutisme, de la rage planquée, de l'indolence, et une bonne dose de rêves. Avec ses orchestrations bassiques, néanmoins travaillées au scalpel, la musique de Jean Dupont va à contre-courant des surcharges électroniques, bascule dans le *easy listening*. Titi le petit lapin, Marc qui aime Dieu, Lola qui a gagné au Loto, une fille qui passe, des maxi-pizzas : l'univers de Jean Dupont est unique, mais non fermé. V. Mo.

★ 1 CD La Boutique Productions MD843. Distribué par Musisoft.

VIRGINIA RODRIGUES

Nos

On peut sans aucun doute reprocher à Caetano Veloso son maniérisme, davantage perceptible dans son album de concert dédié au cinéma italien, *Omaggio a Federico e Giulietta* (Emarcy/Universal), que dans l'excellent *Prenda Minha*, version live de l'album *Livro*. Lui pardonnera-t-on de précipiter l'une de ses compatriotes bahianaises, Virginia Rodrigues, dans une sophistication dont la base philosophique serait que le peuple aussi a droit au statut de diva (noire) ? *Nos* est une caricature, dont le tropicaliste est le directeur artistique. On y trouvera une désolante version (avec cordes, envolées de voix) d'*Uma historia de Ifã*, fleuron de la samba-reggae et du militantisme noir de Salvador de Bahia, que chantait dans un tourbillon de percussions Margareth Menezes – au passage, on notera que Virginia Rodrigues n'a pas une voix de chanteuse d'opéra, mais bien la même voix que Menezes ou la sambiste Clementina de Jesus, voix noire, basse, tout en force. Ces modulations chics, ces chants sur papier glacé rendent hommage à la « nation Dahomey », les luttes du peuple nègre sortent en filets bien ordonnés. On dirait Hélène Delavault chantant Yvette Guilbert. V. Mo.

★ 1 CD Hannibal Records HNCD 1448. Distribué par Ryko Disc.

BOX
MAN

www.boxman.fr

SANTANA
Supernatural
109 F

Prix TTC valable jusqu'au 30/04/00, hors frais d'expédition

Plus de musique pour plus de monde

www.boxman.fr

www

Les sexes du dessin

Une exposition dévoile ce qui est en jeu dans les corps nus de Michel-Ange, Géricault ou Picasso

POSSÉDER ET DÉTRUIRE, STRATÉGIES SEXUELLES DANS L'ART D'OCCIDENT, Hall Napoléon, Musée du Louvre, Paris 1^{er}, M^o Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-51-51. Du mercredi au lundi de 9 heures à 17 h 45, le mercredi jusqu'à 21 h 45. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 10 juillet.

Un après-midi, par temps de vacances scolaires, vous allez au Louvre. Enorme afflux de touristes en groupes, forts contingents d'Italiens, vacarme sous Pyramide, grosses ventes de billets et opuscules. Le supermarché du produit culturel fonctionne à plein régime. Ça consomme, ça circule, ça chiffre. Tout est normal. Vous cherchez et trouvez sans trop de peine l'entrée d'une exposition qui s'appelle « Posséder et détruire ».

L'entrée est sombre. Le regard est attiré par un écran. Sur un corps de jeune femme nue sont déversées des coulées de matières épaisses et violemment colorées. Des clous glissent sur la peau de son ventre jusqu'au sexe. Le film s'appelle *Mama und Papa*. Il a été enregistré en 1964, pendant une action du Viennois Otto Mühl. Il passe en boucle, associé à *Léda et le cygne*, autre action de Mühl, non moins violente. Devant ces images à fort pouvoir répulsif, vous vous rendez compte du silence. Les visiteurs ne parlent pas. Cet endroit est muet, alors que le musée tourne au pandémonium. Vous vous rendez compte aussi de l'incongruité de la situation : Mühl au Louvre, l'actionnisme dans le temple du bon goût. C'est presque aussi extravagant, presque aussi inespéré que l'entrée des arts dits primitifs dans la même institution, au même moment.



RMN/M. BELLOT

Toute l'exposition est ainsi, extravagante et, donc, profondément intéressante. Elle ne se veut pas d'histoire érudite de l'art mais d'interprétation, à partir d'une idée : « *L'art d'Occident ne sait parler de sexe que sur un seul mode : la violence. Il vaudrait mieux dire la viol. (...) La femme y tient constamment le rôle du souffre-douleur, au sens le plus littéral du mot. (...) Cet art est répressif. Ce qu'il montre est moins le sexe que le pouvoir.* » Telle est la thèse de Régis Michel, l'auteur de « Posséder et détruire ». Il l'argumente de salle en salle avec autant de hardiesse que de rigueur. Les dessins qu'il cite le sont au sens de la citation à comparer, avec interrogatoires soupçonneux et inculpations assurées.

Ils ne sont pas là pour leurs qualités graphiques ou leur célébrité, ils ne sont pas prêts à une contemplation déférente, mais soumis à un regard analytique. Le but : reconnaître dans les effets de style, dans les compositions, dans le travail du crayon ou de la plume, dans les sujets, dans les redondances et dans les censures les signes de « stratégies sexuelles ». Comprendre ce qui est en jeu dans les déformations des corps, les proportions que le trait et les ombres leur attribuent, les angles choisis. Et, par conséquent, tordre le cou à quelques interprétations habituelles, trop polies pour être honnêtes. Les sections s'appellent *Greuze ou l'inceste, David (et autres) ou la peinture pédophile, Ingres et le saphisme*. Il y

Théodore Géricault, « Satyre et Nymphe » (vers 1817). Crayon noir, plume et encre brune, lavis brun, gouache blanche sur papier bleu.

a là de quoi émouvoir quelques spécialistes. Or les démonstrations sont souvent convaincantes. On ne peut nier que Signorelli fasse, si l'on peut dire, la part belle à la virilité, au point d'évincer le féminin. « *Fétichisme phallique* », suggère Michel, qui en retrouve aussitôt des manifestations hypertrophiées chez Michel-Ange, lequel dessine hommes et femmes presque à l'identique, athlètes et travestis tout à la fois. La *Tête de satyre* est indiscutablement masculine – si ce n'est que Michel-Ange a conservé les nattes d'un dessin sous-jacent, étrange coiffure pour un symbole mâle. Quant à sa *Tête idéale*, elle oscille entre les deux sexes – cette oscillation vers l'androgynie serait-elle justement la marque de l'idéal ?

LA CARESSE ET LA BLESSURE

On ne peut nier non plus que Michel ait trouvé les œuvres qui lui permettent de culbuter la vision ordinaire d'un Greuze brave homme chez lequel il démasque le contemporain de Sade ; ni qu'il y a chez David quelques éléments d'un culte de l'homosexualité militaire qui a connu, plus tard, d'autres formes détestables ; ni que Géricault et Delacroix sont obsédés par les tourments et les tortures – à infliger, à recevoir, à répéter. Jusqu'à la fin du parcours et Otto Mühl, le projet se tient, soutenu par des dessins constamment remarquables, des Ingres, des Degas, des Picasso et des Artaud à en perdre la tête, tant ils vont où ils veulent aller, sans une hésitation, d'un geste qui tranche, jusqu'au terme de leur passion personnelle, jusqu'à l'extase ou à l'effroi, jusqu'à la caresse et la blessure.

Ils sont si puissants que l'interprétation peut s'en trouver compromise. Qu'arrive-t-il quand un visiteur découvre un dessin qui le fascine plus que de raison ? Quand il ne peut s'en détacher et y revient comme à une obsession singulière ? Il arrive simplement que l'exposition a atteint son but en libérant la charge enfermée dans les traits et les lavis, en rendant aux œuvres toute leur intensité, toute leur violence nécessaire.

Philippe Dagen

Robert Hossein met en scène un Jésus pour croyants et athées

JÉSUS, LA RÉSURRECTION, conception et mise en scène de Robert Hossein. Avec Georges Ischenko (Jésus), Régis Le Rohellec (Pierre), Dimitri Gamzoukoff (Jean), Touhami Ouldamar (Simon), Léa Bosco (Marie)... PALAIS DES SPORTS, Porte de Versailles. M^o Porte de Versailles. Tél. : 08-25-09-90-11. Mardi, mercredi, vendredi à 20 h 30 ; samedi à 15 heures et 20 h 30 ; dimanche à 14 heures et 17 h 30. 100 F (15,24 €) à 290 F (44,21 €). Jusqu'au 16 juillet. Relâche du 17 au 23 avril.

Jean-Marie Lustiger, qui de son archevêché de Paris chaperonne chaque nouvelle version de *Jésus* de Robert Hossein, nous dit que la vertu de ces mises en scène est de ne pas « s'interposer » entre les Évangiles et nous.

Ce n'est pas le moment, ici, d'évoquer le diable – que Jésus sait fort bien renvoyer d'un mot à ses chères études –, mais Hossein fait preuve d'une maîtrise diabolique dans son art de doser, de modeler, de brusquer les ombres et la lumière. Il nous jette d'un coup dans

la nuit, où en sommes-nous, nous ne savons plus, et d'un coup c'est une plage, un champ de blé, la montagne, et des femmes et des hommes sont là, un couple ou une multitude, et une voix émane comme de l'air lui-même et, comme dit le cardinal Lustiger, rien ne « s'interpose ». Ce qui se voit et qui s'entend plane et vole en liberté.

IMAGINAIRE DE L'ÂME

Dès lors, ces apparitions et disparitions d'images et de voix ne font qu'un avec la pensée, que nous gardons en nous, de ces Évangiles. Elles ne font qu'un avec notre conscience, mais avec, aussi, toute une mémoire, en chacun de nous, d'icônes, de sculptures aux portes des cathédrales, des ciels des enluminures. Le *Jésus* de Robert Hossein n'en est pas moins très sobre, et nu. Il s'ordonne simplement dans un imaginaire de l'âme. Et Jean-Marie Lustiger a tort de dire que « ce n'est pas du théâtre ». Car toute comparaison de notre part est ici un peu bête,

mais les plus grands moments d'un Wilson, d'un Kantor, d'un Fellini, ou, parfois du mime Marceau, ne seraient pas, à ce compte, du théâtre, eux non plus.

Hossein a choisi pour titre *Jésus, la Résurrection*. Ne pourrait-il, dans la prochaine version, prendre appui non plus seulement sur les quatre Évangiles dits « synoptiques », mais aussi sur ceux qui furent écartés, dès les premiers temps, par l'Église, Évangiles de Pierre, Épîtres des apôtres, Actes de Jean, de Pierre, de Simon, tant d'autres... Textes riches, en ce qui touche la Résurrection comme toute la vie du Christ, de paroles et d'images poignantes. Jésus, ressuscité, qui s'éloigne vers la région des lacs, qui montre, aux apôtres incertains, qu'il n'est pas un esprit, que ses pieds laissent des traces sur la sable. Thomas qui rentre le doigt dans la plaie du flanc de Jésus, et qui se signe avec le sang. Et la croix du calvaire qui marche seule et qui parle, qui, à la sortie du tombeau, derrière Jésus, dit que « oui », c'est bien lui qui « a

prêché à ceux qui dorment ». « *Je viendrai, comme le soleil qui se lève, tandis que ma croix ira devant moi* », dit Jésus, dans l'Apocalypse de Pierre.

Sur les grands placards de publicité, dans le métro, dans les rues, Robert Hossein a ajouté, en sous-titre : « *Je serai toujours avec vous !* » Et ce *Jésus* commence, et s'achève, par la présence, dans le champ, de nombre de SDF, étendus par terre dans leurs couvertures, pendant que s'élève l'appel « *Aimez-vous les uns les autres !* ». Dans les *Actes de Pierre et Simon*, nous lisons, à propos là aussi de la Résurrection finale : « *Ce Jésus qui est à vous, il est la porte, la lumière, le chemin, le pain, l'eau, le repos, la semence, la graine de sénévé, la vigne, la charrue, la grâce, la parole, la vie.* » Le spectacle de Robert Hossein, par sa clarté et sa rigueur, fait partager cette vision par le grand public du Palais des Sports, croyants et athées réunis, le temps d'un soir.

Michel Cournot

rencontrent chez l'Orchestre de Paris plus qu'un juste répondeur.

Dans le mouvement lent, doux et nostalgique passent de pupitre en pupitre comme une onde, cependant que le violon, évidé de toute tentation tragique, suivra son propre et élégiaque fil d'Ariane. Un très beau moment de musique de chambre. Reste le presto final : imparable jusque dans son refus de l'effet. En bis, les supra-variations de Paganini sur le *Nel cor più non mi sento* de Paisiello, lesquelles produiront chez le public et les musiciens de l'orchestre une qualité d'attention et d'écoute rarement atteinte en concert.

Imposante par sa longueur et la qualité de son inspiration, la *Sérénade opus 11* de Brahms est une œuvre de fait sombre et musicaleuse, mais aussi effusive et généreuse. Après un allegro plus dans l'esprit de la pastorale que d'une sérénade, le scherzo oscillera aux flux et reflux quasi douloureux de

la danse. Avec quelle tendresse David Zinman caresse alors dans l'air les contours sensuels des cordes ! Avec quel sens de l'introspection il tiendra dans sa coupe l'immense point d'orgue méditatif qu'est l'adagio non troppo ! A tel point qu'il faudra bien les trois mouvements suivants – menuet piquant, scherzo cynégétique et rondo robotique – pour en apaiser les multiples résonances.

Marie-Aude Roux

★ *La Belle Mélusine*, ouverture en fa majeur opus 32 de Mendelssohn, Concerto pour violon et orchestre opus 14 de Barber, Sérénade n° 1 en ré majeur, opus 11 de Brahms, avec Frank Peter Zimmermann (violon), Orchestre de Paris, David Zinman (direction). Salle Pleyel, le 13 avril. Prochain concert : le 15 avril à 11 heures à la Cité de la musique. Tél. : 01.44.84.44.84 (même programme sauf Brahms).

SORTIR

PARIS

Jack Smith
Parallèlement à l'exposition « Posséder et détruire, stratégies sexuelles dans l'art d'Occident » présentée au Louvre jusqu'au 10 juillet (*lire ci-contre*), l'auditorium du musée propose un cycle de films consacrés au cinéaste Jack Smith, figure de la culture underground new-yorkaise des années 60 et 70. Ses performances mêlant théâtre, cinéma et projections de diapositives, mise en scène minutieuse et improvisation, se présentent comme une récréation de l'univers glamour hollywoodien, jouant sur des effets fétichistes et parodiques. Détournant les images de Marlene Dietrich, Maria Montez ou Yvonne de Carlo, le cinéaste invente des personnages clownesques et exotiques, les *Flaming Creatures*, qui donneront leur titre à son film majeur, tourné en 1963. Dans ce cycle de trois jours, les séances doubles associent un film ou une performance filmée de Jack Smith à l'un de ses modèles hollywoodiens. Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, 1^{er}. M^o Louvre. Les 14, 15 et 16 avril. Tél. : 01-40-20-51-86. 30 F.

PERPIGNAN

Confrontation 36
L'étude des rapports entre histoire et cinéma fait, depuis plus d'un tiers de siècle, la spécificité de Confrontation, festival européen de critique historique du film. Pour sa 36^e édition, l'équipe de Confrontation s'inscrit dans l'ensemble des manifestations organisées par Perpignan, ville de la fraternité pour l'an 2000. Ainsi, sous l'intitulé *Images de la fraternité au cinéma*, cette édition puisera largement, pour cause de sujet, dans les cinématographies française et américaine. Sur la quarantaine de longs métrages présentés, sont également prévus des films japonais, burkinabés, anglais, allemands, soviétiques, libanais et québécois. Pour éclairer ce kaléidoscope, des historiens – Marc Ferro, Jean-Loup Bourget, Claude Aziza, Rémy Pech, Rémy Cazals, Manfred Engelbert – viendront à la rencontre du public ainsi que des metteurs en scène, comme Agnès Merlet, Ken Loach, André Téchiné, Indrissa Ouedraogo, Bruno Dumont, Yolande Zauberman. Bureau du festival, Institut Jean-Vigo, 21, rue Mailly (66). Du 14 au 21 avril. Tél. : 04-68-66-35-63.

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARÉCHAL

du 18 au 23 avril
reprise pour 6 représentations exceptionnelles

Marcel Maréchal
et la voix de
Madeleine Renaud
dans

lettres d'une mère à son fils
de Marcel Jouhandeau
adaptation et mise en scène François Bourgeat

Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

REPRISE CINÉMA

Opération jupons
de Blake Edwards, avec Cary Grant, Tony Curtis. Américain, 1959, (2 h 04). Grand Action, 5, rue des Ecoles, 5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40. 32 F et 42 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre de Paris
Mendelssohn : *La Belle Mélusine*. Barber : *Concerto pour violon et orchestre op. 14*. Frank-Peter Zimmermann (violon), David Zinman (direction). Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 15, 11 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Dufourt : *Surgir, Ratlose Liebe, Meerestille*, création, *La Maison du sourd*, création. Pierre-Yves Artaud (flûte), Alice Ader (piano), Emilio Pomarico (direction). Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16^e. M^o Passy. Le 15, 18 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 50 F.

Hercules
de Haendel. Lynne Dawson (soprano), Anne-Sofie von Otter (mezzo-soprano), Catherine Denley (alto), Richard Croft (ténor), Gidon Saks (basse), Les Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction). Théâtre, place de la République, 78 Poissy. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-39-79-03-03. De 110 F à 220 F.

Jean-Christophe Beney Quartet
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, 4^e. M^o Saint-Paul. Le 15, 21 h 30. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

Patton, Old Time Relijun
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Calvin Russell, Rosa la Rouge
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 15, 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-03. 110 F.

Khaban
La Flèche d'or, 102, rue de Bagnolet, 20^e. M^o Alexandre-Dumas. Le 15, 21 heures. Tél. : 01-43-72-04-23. 25 F.

Le Bal des familles
avec M. Emile Franc et son accordéoniste, Paname Tropical et DJ Larry B. (bourrées, funk, biguines, segas, marches, reggae). Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, 19^e. M^o Porte de la Villette. Le 15, 22 heures. Tél. : 01-47-46-05-27. 70 F.

RÉSERVATIONS

Monsieur Proust, souvenirs de Céleste Albaret
recueillis par Georges Belmont, de et par Marie-Paule Trystram. Petit Odeon, 1, place Paul-Claudé, 6^e. Du 21 avril au 4 mai. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F.

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Marc Betton. MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 25 avril au 27 mai. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Anéantis
de Sarah Kane, mise en scène de Louis Do de Lencquesaing. Petit Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20^e. Du 25 avril au 28 mai. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F.

Stéphane Blok
Guinguette Pirate, 154, rue Oberkampf, 13^e. Le 26 avril, 20 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. 38 F.

Dave Douglas (trompettiste)
Le Trabendo, 211, avenue Jean-Jaurès, 19^e. Le 27 avril, 21 heures. Tél. : 01-49-25-81-75. 140 F.

Lou Reed
Olympia, 28, boulevard des Capucines, 9^e. Le 13 mai, 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. De 203 F à 330 F.

Dikès
L'Européen, 5, rue Biot, 17^e. Du 16 au 26 mai, 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 132 F.

Tom Waits
Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, 2^e. Les 29 et 30 mai, 20 h 30. Tél. : 01-42-36-83-93. De 297 F à 495 F.

DERNIERS JOURS

16 avril :
Passionnement René Gruau
Musée de la publicité, 107, rue de Rivoli, 1^{er}. Tél. : 01-44-55-57-50. 25 F et 35 F.

Venise dans l'œuvre de Zoran Music
Musée Cognacq-Jay, 8, rue Elzévir, 3^e. Tél. : 01-40-27-07-21. De 15 F à 30 F.

17 avril :
Le Temps, vite
La perception du temps, sa représentation, sa mémoire, son usage. Centre Georges-Pompidou, 1, place Georges-Pompidou, 4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. 50 F.

21 avril :
Francisco Toledo (gravures)
Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple, 3^e. Tél. : 01-44-61-84-44. Entrée libre.

22 avril :
Dennis Adams : Runway
Déroulement de sens et d'image à travers la vision d'objets au ras du sol. Caisse des dépôts et consignations, 13, quai Voltaire, 7^e. M^o Rue-du-Bac. Tél. : 01-40-49-41-66. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 22 avril. Entrée libre.

23 avril :
Diplômés 1999
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, 6^e. Tél. : 01-47-03-50-00. 25 F.

Herman van Veen and the Rosenberg Trio
à l'ACIGALE
20, 21, 22 Avril 2000
location: 01 49 25 89 99

VENDREDI 14 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

22.05 Décision politique et démocratie. Forum

MAGAZINES

19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Jim Harrison ; Jim Fergus ; Soren Prevost. Canal +
 19.00 Tracks. Arte
 19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
 20.55 Les Enfants de la télé. Spéciale femmes. TF 1
 20.55 Thalassa. Escalier en Nouvelle-Zélande. France 3
 21.00 Recto Verso. Bernard-Henri Lévy. Paris Première
 21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. LCI
 21.30 L'Invité de PLS. LCI
 22.15 Fous d'humour. L'humour anglais. TV 5
 22.20 Faut pas rêver. France 3
 23.00 Bouillon de culture. Des couples dans la tourmente de l'Histoire. Invités : Juliette Binoche, Christine Daure-Serfaty, Patrice Leconte, Nadia Matoub, Alain Vircondelet. France 2
 23.35 T's pas une idée ? Hubert de Givenchy. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. La Rédemption par les animaux. Arte

20.30 La Comédie-Française ou l'Amour joué. [2/2]. Planète
 20.30 Parachute ! [4/4]. Odysée
 21.00 Le Roman de l'homme. [1 et 2/15]. Histoire
 21.00 Rêves d'étoiles. Mezzo
 21.15 Voyage au cœur de la matière. Odysée
 21.50 Rock Stories. Eric Burdon & The Animals. Canal Jimmy
 22.10 Les Amchis, oubliés de l'Himalaya. Odysée
 22.15 On vous parle du Brésil. Planète
 22.25 Grand format. Cambodge, la terre des âmes errantes. Arte
 23.45 La Vague, le Surf et les Requins. Odysée

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Championnat de France. Finale. Match aller. Pathé Sport
 20.15 Tennis. Tournoi féminin d'Amelia Island. Eurosport
 20.45 Football. D1 (31^e journée) : Lyon - Saint-Etienne. Canal +
 21.30 Boxe. Poids coqs. Patrick Mullings - Vladimir Borov. Eurosport
 22.30 Boxe. Poids mi-moyens. Frédéric Klose - Cyril Terrones. Pathé Sport

DANSE

19.30 Las Bacantes, drame flamenco. Ballet. Chorégraphie de Salvador Tavora. Musique de Tavora. Muzzik

MUSIQUE

20.15 « Capriccio n° 2 et Intermezzo n° 2 », de Brahms. Avec Arthur Rubinstein, piano. Mezzo
 22.40 Polonoise de Juliusz Zarebsky. Avec C. Lindermeier, piano. Mezzo
 22.55 Sex Pistols. 1978, à Longhorns, Dallas. Canal Jimmy
 23.00 Cycle Rossini. Le Comte Ory. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.45 L'Echappée. Roger Guillot. Arte
 20.50 Monolith. John E. Eyres. O. M 6

COURTS MÉTRAGES

0.45 Histoires courtes. *Jacinthe, tu as un cul de feu !* P. Lubliner. O. France 2

SÉRIES

20.45 Twin Peaks. Episode n° 9. O. Série Club
 20.50 P.J. Non-assistance à personne en danger. France 2
 21.10 Dharma & Greg. Law and Disorder (v.o.). O. Téva
 21.45 Avocats et associés. Prise dans la toile. O. France 2
 22.35 X-Files, l'intégrale. [1 et 2/2]. Emily. O. M 6
 0.20 The Practice. Le sens du devoir. O. M 6
 1.20 Les Soprano. La balance (v.o.). O. Canal Jimmy

FILMS

14.15 The Silver Cord ■■ John Cromwell (EU, 1933, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
 14.20 La Loi du désir ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1986, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
 14.25 Box of Moonlight ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
 14.35 En quatrième vitesse ■■ Robert Aldrich (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
 17.05 La Féline ■■ Jacques Tourneur (EU, 1942, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
 20.30 La Foire aux illusions ■■ Henry King (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 21.00 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
 21.00 Chronique d'une mort annoncée ■■ Francesco Rosi (Fr. - It., 1986, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
 22.10 La Maison de la 92^e rue ■■ Henry Hathaway (EU, 1945, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics



22.35 Basquiat ■■ Julian Schnabel. Avec Courtney Love, Jeffrey Wright (EU, 1996, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 22.45 Dédée d'Anvers ■■ Yves Allégret (France, 1947, N., 85 min) O. Cinétoile
 23.40 Jeune et innocent ■■ Alfred Hitchcock (GB, 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
 0.05 Kaïrat ■■ Darezhan Omirbaev (Kazakhstan, 1991, v.o., 65 min). Arte
 0.10 Le Grand Sommeil ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 115 min) O. Cinétoile
 0.30 Le Bal des vampires ■■ Roman Polanski (GB, 1967, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1

fr Monde TELEVISION

ODYSÉE

22.10 Amchis, les oubliés de l'Himalaya
 Ouverte au tourisme en 1974, la vallée himalayenne du Zanskar (Inde) est sortie de son isolement en 1980, grâce à une piste de 230 kilomètres qui la relie au reste du monde. Ses habitants ont toujours confié leur santé à des thérapeutes qui exercent la médecine tibétaine, les amchis. Cette très ancienne tradition médicale, qui trouve ses origines dans le bouddhisme, est en voie de disparition.

ARTE

22.25 Cambodge, la terre des âmes errantes
 Ce film de Rithy Panh a été l'événement du Cinéma du réel, en mars à Paris. Le cinéaste d'origine cambodgienne a suivi de janvier à mars 1999 les travaux de pose du câble en fibres optiques qui va de la frontière thaïlandaise à la frontière vietnamienne. Le projet, décidé par le gouvernement cambodgien, a été financé par le gouvernement allemand. Alcatel a réalisé les installations. L'opéra-

teur a autorisé Rithy Panh à tourner sur le chantier tout en apportant une aide financière. Sans contrepartie ni droit de regard, assure Cati Couteau (INA), qui a coproduit ce documentaire avec Thierry Garrel (Arte). C'est important à noter, car le film montre des conditions de travail effroyables. Néanmoins, le cinéaste a évité le piège du misérabilisme comme celui de l'accusation. Un film lumineux, avec des moments de poésie intense et de tendresse ineffable. Un film qui soulève tous les paradoxes de la mondialisation.

SAMEDI 15 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Les rebelles de la mondialisation. Invités : François Dufour, Pierre Tartakowsky. LCI
 22.00 1942, travail forcé en France. Forum
 23.00 Fonte des glaciers, réchauffement de la Terre. Forum

MAGAZINES

13.40 Les Documents de Savoir plus. Les esprits vagabonds. France 2
 16.15 Le TV5 questions. Invité : Sebastao Salgado. TV 5
 17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
 18.00 et 0.20 Paris modes. Paris Première
 18.30 T.V. +. Canal +
 18.55 Union libre. Invité : Patrick Bruel. France 2
 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 15 avril 1950 : La Tunisie à la veille de l'indépendance. Arte
 19.00 Recto Verso. Bernard-Henri Lévy. Paris Première
 19.30 L'Appartement. Invitée : Christine Arron. Canal +
 20.55 Tapis rouge. A Hélène, Tina, Garou, Patrick et les autres. France 2
 21.45 Métropolis. Klibansky (1). L'homme qui marche. Evelyn Axell. Arte
 22.30 Paris dernière. Paris Première
 23.25 La Route. Invités : Ariel Wizman et Gérard Oberlé. Canal Jimmy
 0.55 Tribales. Subramaniam, un violon au cœur. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Les Légendes de l'horreur. [2/4]. Dracula. Ciné Cinémas
 18.05 La Saison des gnous. Odysée
 18.15 Cités anciennes, villes d'avenir. [5/6]. Le voyage souterrain. Planète
 18.15 Les Monstres sacrés d'Hollywood. Will Rogers. Ciné Classics
 19.15 Espagnes. [2/3]. Histoire
 19.40 Les Grands Parcs du Canada. Planète
 20.15 Paysages. Auxey-Duresses (Côte d'Or). Arte
 20.30 Chemins de fer. Planète
 20.35 L'Histoire du monde. Arthur Rimbaud. [2/2]. CIA. [3/5]. Odysée

20.45 L'Aventure humaine. Dans le sillage d'Ulysse. Arte
 21.00 La Saga des Nobels. [7 et 8/12]. La tribu Curie. Histoire
 21.05 24 heures à Hanoï... Ça me dit. TV 5
 21.40 The Surfer's Journal, vagues de légende. Pipeline. Canal Jimmy
 22.00 Histoire de la BD. [11 et 12/13]. Né aux USA. Manga ! Manga ! Histoire
 22.10 L'Histoire du monde. Horst par Horst. Odysée
 22.20 Un djembé fola au Japon. Planète
 22.55 La Première fois. Ceux des fast-food. France 3
 22.55 La Nature de l'art. Odysée
 23.20 La Comédie-Française ou l'Amour joué. [2/2]. Planète
 23.40 Un siècle d'écrivains. John Le Carré. France 3
 23.45 Mémoires de la télévision française. [2/2]. Histoire
 0.15 Music Planet. Rio Reiser. Arte
 1.00 On vous parle du Brésil. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Boardercross World Tour (6^e manche). Eurosport
 14.05 Rugby. Coupe d'Europe. Quart de finale : Munster - Stade français. Canal +
 14.45 Motocyclisme. 24 Heures du Mans. Départ de la course. M 6 - Eurosport
 15.30 Tennis. Tournoi messieurs d'Estoril. Demi-finales. Eurosport
 16.15 Rugby. Coupe d'Europe. Quart de finale : Toulouse - Montferrand. France 2
 18.00 et 19.40 Motocyclisme. 24 Heures du Mans. Le point sur la course. M 6 - Eurosport
 20.00 Volley-ball. Championnat de France Pro A. Quart de finale. Match retour. Tourcoing - Cannes. Eurosport
 20.00 Basket-ball. Pro A (30^e et dernière journée retour). Pathé Sport
 20.00 Football. D1 (31^e journée) : Nantes - Marseille. Superfoot
 20.30 Roller. 5^e Roller indoor de Bercy. Paris Première
 20.40 Football. Championnat de Suisse. Tour final (5^e journée) : Lausanne - Servette. TSR

DANSE

18.45 Stamping Ground. Ballet. Chorégraphie de Mark Tompkins. Muzzik
 21.00 Satie et Suzanne. Ballet. Chorégraphie de Debra Brown. Musique de Satie. Muzzik

0.30 The Tale of a Manof. Ballet. Chorégraphie de Pär Isberg. Musique de Sandström. Par le ballet de l'opéra royal de Suède et l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dir. Jonas Dominique. Mezzo

MUSIQUE

19.55 « Sonate pour violon et piano n° 1 », de Brahms. Avec Itzhak Perlman, violon ; Daniel Barenboim, piano. Mezzo
 21.00 Dialogues des camélétes. Mise en scène de Marthe Keller. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et les Chœurs de l'Opéra national du Rhin, dir. Jan Latham-Koenig. Mezzo
 22.00 Ali Farka Touré. Lors du festival Musiques métriques, en 1997. Muzzik
 23.30 Storytellers. Phil Collins. Paris Première
 23.40 Récital M.-J. Jude et J.F. Heisser. Avec Marie-Joséphine Jude, piano ; Jean-François Heisser, piano. Mezzo
 23.50 Cassandra Wilson à Montréal. Lors du Festival international de jazz, de Montréal, en 1995. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.20 Un médecin des Lumières. René Allio [3/3]. O. Ciné Cinémas
 20.45 Faisons un rêve. Jean-Michel Ribes. O. Ciné Cinémas
 20.45 Mafia 6. Luigi Perelli [3/6]. 13^{ème} RUE
 20.55 Vent de colère. Mickael Raeburn. France 3
 22.45 Un ami dangereux. G. Pieters. Arte
 23.10 Haute tension. R. Jacobson. O. TF 1

SÉRIES

20.00 Ally McBeal. Saving Santa (v.o.). O. Téva
 20.15 L'Homme invisible. Le roi de la cavale. 13^{ème} RUE
 20.50 Charmed. Les sorciers sont partout. O. M 6
 21.05 Spin City. Retour vers le futur IV. O. Canal +
 21.40 Le Flic de Shanghai. Ultimes combats. O. M 6
 22.30 New York District. L'amour d'une mère. Meurtre à retardement. 13^{ème} RUE
 22.35 Strange World. Les ailes d'Azrael. O. M 6
 22.50 Homicide. Trahison. O. Documentaire. Série Club
 0.00 Sex and the City. La douleur exquise ! (v.o.). O. Téva
 1.25 Star Trek, Voyager. Fusion mentale (v.o.). O. Canal Jimmy
 2.10 Star Trek, Deep Space Nine. L'interdit (v.o.). O. Canal Jimmy

FILMS

13.10 Fenêtre sur cour ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 110 min) O. Cinétoile
 13.10 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (EU, 1998, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 13.20 La Maison de la 92^e rue ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
 13.20 La Nuit des juges ■■ Peter Hyams (EU, 1983, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
 13.25 Femmes au bord de la crise de nerfs ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1988, 90 min) O. Cinéfaz
 14.50 La Foire aux illusions ■■ Henry King (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
 16.30 Jeune et innocent ■■ Alfred Hitchcock (GB, 1937, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
 23.00 La Féline ■■ Jacques Tourneur (EU, 1942, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
 23.00 La Note bleue ■■ Andrzej Zulawski (Fr. - All., 1991, 130 min) O. Ciné Cinémas 1



23.05 Le Bal des vampires ■■ Roman Polanski. Avec Jack MacGowan, Roman Polanski (GB, 1967, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
 23.10 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, 105 min) O. Ciné Cinémas 2



0.30 L'Homme de Rio ■■ Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac (France, 1963, 110 min) O. Cinétoile
 0.55 Love Serenade ■■ Shirley Barrett (Australie, 1996, v.o., 100 min) O. Cinéstar 2
 1.35 Simplet ■■ Fernandel (France, 1942, N., 90 min) O. Ciné Classics
 2.15 Vivre au paradis ■■ Bourlem Guerdjou (France, 1999, 100 min) O. Canal +
 2.20 Les Amants du Capricorne ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1949, 115 min) O. Cinétoile
 2.30 Mr Baseball ■■ Fred Schepisi (Etats-Unis, 1992, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
 4.15 Dédée d'Anvers ■■ Yves Allégret (France, 1947, N., 85 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 18.25 Exclusif.
 19.05 Le Bigdil.
 19.55 Hyper Net.
 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
 20.55 Les Enfants de la télé. Spéciale femmes.
 23.10 Sans aucun doute. Ma vie est un enfer.
 0.45 Les Coups d'humour. 1.35 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.25 et 22.50 Un livre, des livres.
 17.30 Nash Bridges.
 18.20 Face caméra.
 18.50 Vendredi, c'est Julie.
 20.00 Journal, Météo, Point route.
 20.50 P.J. Non-assistance à personne en danger.
 21.45 Avocats et associés. Prise dans la toile.
 22.55 Bouche à oreille.
 23.00 Bouillon de culture. Des couples dans la tourmente de l'Histoire.
 0.20 Journal, Météo.
 0.45 Histoires courtes.

FRANCE 3

17.45 C'est pas sorcier.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.47 Un livre, un jour.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 Fa si la danser.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 Thalassa. Escalier en Nouvelle-Zélande.
 22.20 Faut pas rêver.
 23.20 Météo, Soir 3.
 23.45 Escalier C ■■ Film. Jean-Charles Tacchella O.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.45
 17.45 C'est ouvert le samedi.
 18.15 Flash infos.
 18.20 Best of Nulle part ailleurs.
 19.00 Nulle part ailleurs.
 20.15 Football. Championnat de D 1. 20.45 Lyon - Saint-Etienne.
 22.50 Exodes. Le Caire, Egypte.
 22.55 Venus Beauté (Institut) ■■ Film. Tonie Marshall O.
 0.35 Football. D1 : PSG - Lens.

ARTE

19.00 Tracks.
 19.45 Arte info, Météo.
 20.15 La Rédemption par les animaux.
 20.45 L'Echappée. Téléfilm. Roger Guillot.
 22.25 Grand format. Cambodge, la terre des âmes errantes.
 0.05 Kaïrat ■■ Film. Darezhan Omirbaev (v.o.).

M 6

18.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses.
 19.15 Cosby Show.
 19.50 I-minute.
 19.54 Le Six Minutes, Météo.
 20.05 Notre belle famille.
 20.38 Météo du week-end.
 20.40 Politiquement rock.
 20.50 Monolith. Téléfilm. John E. Eyres O.
 22.35 X-Files. Emily [1 et 2/2].
 0.20 The Practice. Le sens du devoir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Célébration de Milt Jackson.
 21.30 Fiction 30. Nickel, de Régine Detambel.
 22.10 Multipistes.
 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Mikhaïl Jurowski ; Œuvres de Chostakovitch.
 22.30 Alla breve.
 22.45 Jazz Club. The Monk Tentent all Stars.

RADIO CLASSIQUE

20.04 Le cercle des économistes. La baisse des impôts est-elle la priorité ? Invité : Christian Saint-Etienne.
 20.15 Les Soirées. Symphonie n° 47, de Haydn, par l'Ensemble Tafelmusik, dir. B. Weil. 20.40 La Cour de Frédéric II de Prusse. Œuvres de Frédéric II roi de Prusse, C.P.E. Bach, Quantz, Benda, Graun, Fasch, Bach, Reichardt.
 22.40 Les Yeux morts. Opéra de Eugen d'Albert. Par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Dresde, dir. Ralf Weikert, Hartmut Welker (Arcadius), Dagmar Schellenberger (Myrtocle).

fr Monde TELEVISION

ARTE

20.45 L'Aventure humaine
 S'inspirant d'Homère et de Victor Bérard, Jean Baronne, auteur de *Dans le sillage d'Ulysse*, proposé ce soir, est parti lui aussi sur les traces d'Ulysse, pour cerner et filmer les réalités géographiques du texte homérique. On passe de la baie de Naples à l'île de Corfou, on quitte le Stromboli pour tomber de Charybde en Scylla, puis on rentre à Ithaque. Une relecture intéressante d'une histoire ancienne.

CINÉ CINÉMAS 3

23.05 Le Bal des vampires ■■
 Le vieux professeur Ambrosius arrive dans un village de Transylvanie pour démontrer l'exactitude de ses théories sur les vampires. Bientôt, Sarah, la fille de l'aubergiste, est enlevée. Roman Polanski avait déclaré que la parodie n'était pas dans son intention et qu'il avait voulu réaliser une sorte de conte de fées. C'est pourtant bien une parodie des films d'horreur de la Hammer Films britannique.

FRANCE 3

23.40 Un Siècle d'écrivains
 On saura gré aux auteurs de ce portrait de John Le Carré d'avoir suivi, au pied de la lettre, les conseils que « le maître du roman d'espionnage » s'administre lui-même : raconter une histoire et faire en sorte que « tout le monde comprenne ». Le film de Marc Jappain suit cette voie modeste-ment tracée, tout en n'évitant pas, au début, les poncifs sur la thébaïde cornouaillaise de l'écrivain.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
 14.50 Alerte à Malibu.
 15.45 Flipper, le dauphin.
 16.35 Dingue de toi.
 17.10 Beverly Hills.
 18.00 Sous le soleil.
 19.00 Le bigdil.
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
 20.55 Plein les yeux.
 23.10 Haute tension. Téléfilm. Rick Jacobson O.
 0.50 Formule foot.

FRANCE 2

14.40 Everglades, l'eau et le feu.
 15.30 et 18.15 Samedi sport.
 15.35 Tiercé.
 16.15 Rugby. Coupe d'Europe. Toulouse-Montferrand.
 18.55 et 1.45 Union libre.
 19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
 20.00 et 1.20 Journal, Météo.
 20.55 Tapis rouge. A Hélène, Tina, Garou, Patrick et les autres.
 23.15 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

14.00 Côté maison.
 14.28 Keno.
 14.35 Les Pieds sur l'herbe.
 15.10 Destination pêche. L'Yverres.
 15.40 Couleur pays.
 18.13 Expression directe. CFTC.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.43 Un livre, un jour.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.05 O.V.N.I.
 20.35 Tout le sport.
 20.55 Vent de colère. Téléfilm. Mickael Raeburn.
 22.30 Météo, Soir 3.
 22.55 La Première fois. Ceux des fast-food. Christophe d'Hallivillé.
 23.40 Un siècle d'écrivains. John Le Carré.
 0.30 Eteignez vos portables.

CANAL +

14.05 Rugby. Coupe d'Europe. Munster - Stade français.
 16.05 Basket NBA.
 ► En clair jusqu'à 20.40
 17.04 Entre chien et chat.
 17.05 Samedi animation.
 18.00 Le Pire des Robins des Bois.
 18.20 Flash infos.
 18.30 T.V. +.
 19.30 L'Appartement.
 20.30 Le Journal du cinéma.
 20.40 Samedi comédie. Blague à part. Vie de garçon. O. 21.05 Spin City. Retour vers le futur IV. O. 21.25 Seinfeld. Les imperméables. O.
 22.08 Histoire muette. Les Mouillettes O.
 22.10 Jour de foot.
 23.10 Tempête de feu. Film. Dean Semler O.
 0.35 Excess Baggage. Film. Marco Brambilla (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

15.30 Pi égale 3,14... Voir : Festin.
 16.00 Sur les chemins du monde. Les îles aux épices. 16.55 Terroirs et cours de ferme. 17.25 Va savoir.
 18.00 Daktari. L'héritage africain.
 18.55 C'est quoi la France ?
 19.00 Histoire parallèle. La Tunisie à la veille de l'indépendance.
 19.45 Arte info.
 20.00 Le Dessous des cartes. L'état des religions dans le monde.
 20.10 Météo.
 20.15 Paysages. Auxey-Duresses.
 20.45 L'Aventure humaine. Dans le sillage d'Ulysse.
 21.45 Métropolis. Klibansky. L'homme qui marche. Evelyn Axell.
 22.45 Un ami dangereux. Téléfilm. Guido Pieters.
 0.15 Music Planet. Rio Reiser.

M 6

14.45 et 18.05, 19.40 Motocyclisme. En direct.
 15.10 Les Mystères de l'Ouest.
 16.10 Mission impossible, 20 ans après.
 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir. 18.15 Delta Team.
 19.10 Turbo.
 20.05 Plus vite que la musique.
 20.40 Vu à la télé.
 20.54 La Trilogie du samedi. Charmed. Les sorciers sont partout O. 21.40 Le Flic de Shanghai. Ultimes combats. O. 22.35 Strange World. Les ailes d'Azrael O.
 23.30 Au-delà du réel, l'aventure

Pédophilie politique

par Pierre Georges

LE SENTIMENT, parfois, de l'impuissance contre la bêtise et aussi l'envie d'un coup de gueule pour simplement se laver la tête. La télévision reprend ce matin un document vidéo, en provenance de Floride et diffusé aux Etats-Unis par la chaîne ABC. Un document qu'à oser on qualifierait de pure pédophilie politique !

Filmé au Caméscope par son grand-oncle, assis sur un lit, le petit Elian, sauvé des eaux mais point des hommes, annonce son texte : « Papa, si tu le veux, reste ici. Mais, moi, je ne veux pas aller à Cuba. » L'enfant semble tellement réciter sa leçon, les doigts noués par l'angoisse, que la scène devient prodigieusement indécente. Ce qu'on fait faire et dire à ce gamin, ballotté par une affaire qui le dépasse, est absolument répugnant. Au point de donner au téléspectateur le sentiment effectivement d'être pornographe malgré lui.

Le petit Elian est, dans les mâchoires adultes, un jouet. Un simple jouet qu'on exhibe pour les besoins d'une cause qui n'est pas sienne. Un jouet de propagande et de représentation, avec les tireurs de ficelle derrière et tout ce qu'il faut pour faire de ce spectacle affligeant un monument de perversion sirupeuse à faire pleurer Margot dans les chaumières anticastroistes. Honte à ceux qui manipulent ainsi un gamin pour son bien et le leur, au point d'en faire le petit télégraphiste suppléant son père de rester à la prodigieuse maison des libertés ! Honte à ceux qui diffusent cela au nom de l'information. Parce que cela n'est pas de l'information. Mais tout simplement le viol en direct des sentiments et de l'âme d'un enfant. Et que cela n'a plus grand-chose à voir avec la dictature cubaine ou la démocratie

américaine, simple et atroce spectacle d'un enfant gagé sur régime !

Autre image, regardée avec toute la gêne et toute la honte qu'on a toujours à regarder ce genre de document hélas répétitif, celle de l'enfant éthiopien, squelettique, consumé par la faim, agonisant dans les bras de sa mère. La famine dérange, et plus que cela, les repus. Avec toujours le même sentiment, ambigu et double, que l'on n'y peut pas grand-chose et que l'on y peut tout. Entre une sorte de résignation de l'habitude et une profonde révolte devant l'inadmissible.

Comme hier, comme demain, comme ailleurs, des enfants éthiopiens, et pas que des enfants, crèvent de faim. Tout le monde le sait puisque tout le monde le voit. Alors, on réagit, bien sûr. Et puis l'on oublie, si vite, si nécessairement vite pour échapper à la honte commune. Simple, cette fois, pour avoir entendu dire que cette famine n'était pas aussi grave que d'autres, au sens du nombre des victimes à redouter, on a envie de dire que c'est confondre la vie et statistiques, souffrances et chiffres. Les enfants éthiopiens aussi n'ont qu'une vie !

Enfin, dernière image pour achever un matin, celle surprise sur un panneau publicitaire. Une campagne pour une marque de crème liquide. « La bonne recette pour Babette ». Babette, c'est la crème. Mais ce pourrait être aussi bien la femme, sans tête, photographiée, les mains sur les hanches, tenant dans l'une un fouet de pâtissier et dans l'autre une cuillère en bois. L'anonyme Cruella de l'escalope normande porte un tablier. Et il y est écrit : « Babette je la lie. Je la fouette. Et parfois je la passe à la casserole ». Du sado-masochisme 100 % mâtères grasses !

« Vache folle » : la France prise à partie au Parlement britannique

Les conservateurs accusent Paris de dissimuler l'ampleur de l'épidémie

LONDRES

de notre correspondant

Tim Yeo, le « ministre » fantôme conservateur de l'agriculture aux Communes, n'est pas précisément connu pour être un ami de la France. Au plus fort de la crise entre Paris et Londres à propos de l'embargo français qui continue sur les importations de bœuf anglais, le parlementaire était l'un des plus farouches partisans d'une véritable guerre commerciale entre les deux pays. Jeudi 13 avril, au Parlement, Tim Yeo est reparti tout seul à l'attaque.

S'adressant au ministre travailliste de l'agriculture, l'élu de Suffolk, une circonscription agricole d'Angleterre, demande : « Reconnaîsez-vous désormais que l'Europe est menacée d'une nouvelle crise de "vache folle" résultant directement du refus gouvernemental français de reconnaître l'étendue de l'épizootie dans ce pays ? Pourquoi, au vu des preuves croissantes de cette dissimulation, le gouvernement se refuse-t-il à protéger la santé du consommateur britannique menacée par des importations dangereuses en prove-

nance de France, comme par exemple la gélatine ? »

Nick Brown, le ministre en charge, qui avait annoncé un « boycottage personnel » des produits français tant que le bœuf anglais ne serait pas consommé de l'autre côté du Channel, a un geste excédé. « N'importe quoi ! » lâche-t-il.

« N'importe quoi ! » a répondu Nick Brown, le ministre de l'agriculture

« Chacun sait, a rétorqué M. Brown, que nous n'importons aucun produit bovin provenant d'animaux âgés de plus de trente mois. Essayer de déclencher une peur alimentaire contre les Français ne dispense pas les conservateurs de s'excuser pour la tragédie nationale à laquelle ils ont présidé lorsqu'ils étaient au pouvoir. » Margaret Thatcher puis John Major étaient chefs du gouverne-

ment lorsque la crise de la « vache folle » a éclaté au début des années 90.

Cette crise, dont l'agriculture britannique est encore très loin d'être remise, aura coûté, d'ici mars 2002, a précisé M. Brown, la modique somme de 37 milliards de francs (5,64 milliards d'euros) au contribuable britannique, plus 4,87 milliards de francs de fonds européens spéciaux pour compenser les abattages.

A ce jour, cinquante-trois Britanniques sont morts de la variante humaine de cette maladie, dite de Creutzfeldt-Jakob. Mais l'épizootie « continue de décliner », a ajouté le ministre. « Le nombre de cas cliniquement suspect d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou la maladie de la « vache folle ») a continué de baisser : moins 26,3 % pour l'année 1999 sur 1998 et moins 46,2 % si l'on prend comme base l'année 1997. Nous attendons de nouvelles baisses à l'avenir. » Selon Nick Brown, près des deux tiers des troupeaux adultes du pays n'ont jamais été touchés par la maladie.

Patrice Claude

Le maire de Strasbourg choisit un projet de mosquée

Roland Ries, le maire (PS) de Strasbourg, a annoncé, jeudi 13 avril, que la municipalité retenait le projet de mosquée centrale élaboré par la Coordination des associations musulmanes de la ville. M. Ries a également indiqué qu'il n'excluait pas de soutenir ultérieurement, « à égalité de traitement », le projet concurrent, présenté par l'Institut musulman d'Europe de l'universitaire Ali Bouamama.

Il y a un an, les élus strasbourgeois avaient décidé d'aider les musulmans à construire un lieu de culte, en appliquant le statut concordataire qui reconnaît, en Alsace et dans la Moselle, les confessions catholique, luthérienne, réformée et juive. Le conseil municipal se prononcera, le 22 mai, sur la subvention du projet. La ville devrait financer 20 % du coût de construction. Le terrain, vaste d'environ un hectare et situé au centre de la ville, sera confié à la Coordination, que préside Abdellah Boussof. La population musulmane de Strasbourg compterait environ 40 000 personnes (60 000 dans la communauté urbaine). - (Corresp.)

Un responsable de SUD-PTT interpellé par la gendarmerie

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT du syndicat SUD-PTT d'Ille-et-Vilaine, Serge Bourgin, a été interpellé par trois gendarmes à son domicile à Rennes, vendredi 14 avril peu après 6 h 30, et placé en garde à vue. Le responsable syndical a été emmené pour être entendu « dans le cadre d'une enquête judiciaire pour entrave à la liberté du travail », a indiqué la gendarmerie à l'Agence France-Presse. Dans la première quinzaine de février, la Poste d'Ille-et-Vilaine avait été fortement perturbée par un mouvement de grève qui avait affecté les centres de tri et la distribution du courrier pendant seize jours dans le cadre des négociations sur l'application de la réduction du temps de travail.

Dans un communiqué, SUD-PTT réclame la « libération immédiate » de M. Bourgin et « s'élève très vivement contre les méthodes totalement arbitraires de la gendarmerie de Rennes (...) envers un responsable syndical largement reconnu pour son intégrité et pour son engagement déterminé dans les luttes sociales des dernières années, en particulier aux PTT ».

DÉPÊCHES

■ **TUNISIE : l'état de santé du journaliste Taoufik Ben Brik**, en grève de la faim depuis le 3 avril, est inquiétant, selon ses proches. Le correspondant du quotidien français *La Croix* et des agences de presse européennes Infosud et Syphia a perdu onze kilos, une perte de poids « trop rapide », de l'avis du médecin qui l'a examiné, jeudi 13 avril, avant de conseiller à M. Ben Brik d'arrêter son mouvement. Le journaliste a comparu, lundi, devant un juge d'instruction pour deux de ses articles sur l'état des libertés en Tunisie. Dans sa déclaration de grève du 3 avril, il demandait, entre autres, la restitution de son passeport et la fin du harcèlement dont est victime sa famille. Taoufik Ben Brik a reçu l'appui de l'organisation de défense de la liberté de la presse Reporters sans frontière (RSF).

■ **RPR : une information judiciaire** pour « diffamation raciale et provocation à la haine raciale » a été ouverte, jeudi 13 avril, par le parquet de Montpellier à l'encontre du président de la fédération RPR de l'Hérault, Jean-Claude Gaujal. Celui-ci avait notamment affirmé que « la violence à l'école était en partie liée au problème de l'immigration en France ». Ces propos avaient été immédiatement condamnés par le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron (*Le Monde* daté 13-14 février).

■ **35 HEURES : le ministère de l'emploi et de la solidarité a annoncé**, jeudi 13 avril, que les entreprises ayant réduit leur temps de travail disposent d'un petit délai pour envoyer leur déclaration aux Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et bénéficier des allègements de charge. La date limite d'envoi est ainsi reportée au 1^{er} mai.

■ **FAIT DIVERS : un agent de recouvrement a été mortellement blessé**, jeudi 13 avril à Nice, d'une décharge de fusil de chasse par un couple de retraités qui refusait de régler une dette de 890 francs envers un vétérinaire.

■ **THÉÂTRE : Marcel Maréchal sera le partenaire de Claudia Cardinale** dans *La Venexiana* mise en scène par Maurizio Scaparro. La pièce sera à l'affiche du Théâtre du Rond-Point du 3 mai au 27 mai, dans le cadre de la deuxième édition du « Théâtre des Italiens ». Outre des expositions et des rencontres, sont prévus au programme (jusqu'au 12 juin) : *La Locandiera* (Goldoni), avec Pamela Villoresi et Massimo Wertmüller ; *Pulcinella* avec Massimo Ranieri ; *Lezioni Americane* (Calvino) avec Giorgio Albertazzi ; et *Ferdinando* (Annibale Rucello), avec Adriana Asti.

Charlotte

Paris

Atlanta

Tampa

New Orleans

Charlotte. Votre porte d'entrée aux États-Unis. A partir du 14 Avril, vous pourrez vous envoler de Paris vers Charlotte sans escale avec US Airways. Au départ de Paris, US Airways dessert désormais via ses portes d'entrées internationales de Philadelphie, Pittsburgh et Charlotte, plus de 250 villes américaines. En voyageant en Envoy Class - notre classe affaires - vous arriverez encore plus détendu, repose et prêt à travailler. Pour plus d'informations, contactez US Airways au 01 49 10 29 00 de Paris ou au Numéro Azur 0 801 63 2222 de Province (prix d'un appel local). Le 3615 US Airways ainsi que le www.usairways.com sont également à votre disposition.

US AIRWAYS